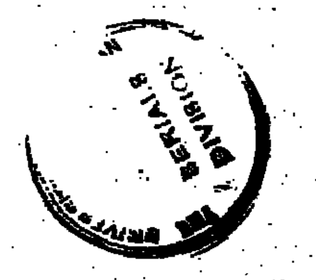




Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16108 – 7 F — SAMEDI 9 NOVEMBRE 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

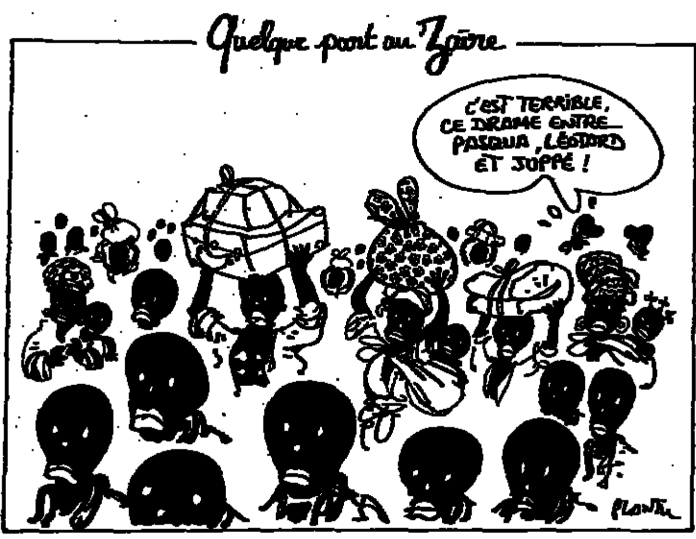
Alain Juppé souhaite assouplir les procédures de licenciement

En contrepartie, les entreprises s'engageraient à embaucher

LE GOUVERNEMENT va rouvrir le dossier de la « flexibilité ». Tout en admettant que le *« seul fait »* de soulever cette *« question taboue »* allait *« sans doute provoquer de l'ébullition »*, Alain Juppé avait levé le voile, mardi 5 novembre, devant le conseil national du RPR. Le gouvernement souhaite faciliter les procédures de licenciement et demander aux employeurs, en contrepartie, des engagements d'embauche. Les PME devraient être les premières à bénéficier de cette réforme.

D'autre part, après avoir hésité, le gouvernement a finalement pris la décision de donner son accord à une retouche de l'impôt sur la fortune. Ces deux projets risquent de déclencher une vive polémique, au moment où les socialistes préconisent, eux, un durcissement de la fiscalité sur le patrimoine et le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement.

Dans des propos rapportés par *Le Figaro* vendredi 8 novembre, François Léotard, président de l'UDF, affirme que Jacques Chirac est décidé à changer de premier ministre. *« Il sait qu'il doit arrêter. Dans sa tête, c'est réglé »*, assure-t-il, ajoutant qu'il ne voit pas d'obstacle à ce que Philippe Séguin remplace Alain Juppé, car le président de l'Assemblée nationale ferait sur l'Europe *« le contraire de ce qu'il pense »*.



Lire pages 32 et 7

Les réfugiés du Zaïre meurent en silence

Le récit de notre envoyé spécial à Goma

LES ORGANISATIONS humanitaires lancent des appels de plus en plus pressants face aux risques de mort qui pèsent sur les réfugiés de la région du Kivu, au Zaïre. Selon elles, en pleine saison des pluies, le manque d'eau potable, le choléra et l'absence totale de soins commencent à faire des victimes parmi les centaines de milliers de personnes qui ont fui la rébellion et les forces rwandaises. Ces dernières empêchent toujours les ONG de porter secours aux populations déplacées. Quant aux journalistes, ils n'ont été autorisés pour le moment à aller que jusqu'à Goma, ville proche de la frontière avec le Rwanda, contrôlée par la rébellion tutsie. *« Les journalistes vont montrer Goma, alors qu'un million de personnes crèvent à trente kilomètres. C'est honteux !* déclarait jeudi un missionnaire européen à notre envoyé spécial dans la région, Dominique Le Guilledoux.

Paris s'efforce toujours d'obtenir l'appui des Etats-Unis et de ses partenaires européens pour monter une opération militaro-humanitaire d'urgence. La France a présenté jeudi 7 novembre un projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU à New York, dans lequel elle suggère l'envoi d'une force internationale pour deux mois au Zaïre. Vendredi matin, au sommet franco-britannique de Bordeaux, Paris a obtenu des Anglais une déclaration commune en faveur de la mise sur pied d'un *« dispositif international »* pour que l'assistance puisse parvenir aux réfugiés.

Toutefois le Conseil de sécurité de l'ONU ne semblait toujours pas pressé, vendredi, après déjà trois jours de débats, de passer au vote. Une décision d'intervention parait suspendue à la participation des Etats-Unis. Celle-ci semble dépendre d'un mouvement de l'opinion américaine qui, en l'absence d'images à la télévision, ne s'est toujours pas produit.

Lire pages 2 et 3

Monsieur le maire continuera à toucher le RMI

NÎMES
de notre correspondant

Jean-Marie Blanchard n'a jamais osé avouer à ses administrés sa situation de maire « en fin de droits ». Le 18 juin 1995, cet enfant du Gard, charmeur et volontaire, conquiert à l'âge de trente-six ans La Bastide-d'Engras, un beau village viticole de 230 habitants, proche d'Uzès. Trois mois plus tard, son écharpe tricolore – qu'il arbore le plus souvent sur un jean et un simple gilet – lui coûte la suspension de son revenu minimum d'insertion et la perte de toute couverture sociale.

Lorsqu'il accède aux fonctions de premier magistrat, ce jeune autodidacte qui a passé huit ans en région parisienne avant de revenir au pays ne s'attend pas à de telles difficultés. Il veut alors redynamiser son village un peu sommeilleux, restaurer l'église et une chapelle des Templiers. Il ambitionne aussi de réconcilier les nouveaux arrivants qui lui donnent du *« monsieur le maire »* et les gens du pays qui l'appellent *« petit »*. Pour les plus anciens, Jean-Marie est un pur produit local, un « véritable indien », malgré sa dégaine. Durant six ans, il a été conseiller municipal. Son arrière-grand-père était maire du village et l'un de ses aïeux avait déjà été nommé à ce même poste sous Louis XVIII.

Prolixe quand il s'agit d'évoquer l'avenir de La Bastide, ce jeune élu au cœur à gauche reste extrêmement discret sur ses difficultés personnelles. Au printemps 1995, il est en effet contraint par une conjoncture défavorable de mettre sa petite société de secrétariat, à Uzès, en cessation d'activité. En tant que gérant non salarié, il n'a pas droit au chômage et perçoit donc le RMI. Trois mois après son élection, l'allocation lui est retirée : pour la Caisse d'allocations familiales du Gard, son indemnité de maire, d'un montant de 2 500 francs par mois, constitue un revenu à part entière.

« Sans le soutien de ma famille, je serais devenu un maire SDF : je n'avais même pas les moyens de payer un loyer », confie Jean-Marie Blanchard, dont la haute silhouette va hanter les couloirs de la DDASS et de la préfecture. Onze mois durant, il vient harceler l'administration gardoise, qui ne prend pas très au sérieux cet élu à l'allure juvénile qui considère que l'indemnité de maire des petites communes correspond seulement aux frais de fonction.

Au fil des mois, la détermination de Jean-Marie Blanchard contrarie la préfecture du Gard. Le législateur n'a jamais envisagé un tel cas. Ce qui entraîne un joli cafouillis : un jour, le préfet lui annonce la réouverture de son dossier ; le mois suivant, il revient en arrière. Finalement, le 11 juillet 1996, le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, tranche : *« L'indemnité ne doit pas être prise en compte pour le calcul de l'allocation RMI dans la mesure où M. Blanchard est l'élu d'une commune de moins de 3 000 habitants. »*

A La Bastide-d'Engras, on ne connaît rien de ces démêlés. Seuls deux adjoints ont eu à ce jour connaissance des problèmes du premier magistrat, qui est toujours resté très discret sur sa situation personnelle. *« On ne sait jamais comment les choses sont interprétées »*, s'excuse Jean-Marie Blanchard.

Richard Benguigui

Les trois défis économiques de « Clinton 2 »

BILL CLINTON a eu, jusqu'à présent, beaucoup de chance avec l'économie. C'est elle qui avait « fait » sa première élection, en 1992. Les Américains avaient choisi le *« nouveau démocrate »* pour sanctionner les mauvais résultats apparents du sortant, George Bush : récession, revenus en baisse et chômage en hausse. Aujourd'hui, c'est à nouveau l'économie, mais sa bonne santé cette fois, qui a fait sa victoire. Bill Clinton aura-t-il, au cours de son second mandat, autant de chance avec l'économie ? Il va, en tout cas, devoir très vite affronter trois grands défis : ce sont, aux Etats-Unis aussi, le déficit budgétaire (encore), la protection sociale (surtout) et la monnaie (à nouveau).

Pour y faire face, il devra d'abord procéder à ses propres choix – de vrais choix politiques. Il lui faudra, une fois de plus, arbitrer entre ses deux « R » : Robert Rubin et Robert Reich. Tout au long de son premier mandat, ces deux personnalités ont symbolisé les deux pôles contradictoires de son entourage, les représentants de deux philosophies économiques différentes – schématiquement : l'une libérale, l'autre social-démocrate. Le premier, secrétaire au Trésor de l'administration sortante, est un ancien banquier de Wall Street : il est, clairement, la voix des marchés. Le second, ministre du travail, a été professeur d'économie : plus à gauche et proche des syndicats, il est le « gourou » de tous ses collègues européens. Le président devra ensuite concilier ses choix avec ceux du Congrès – resté républicain – qui demeure le véritable centre du pouvoir exécutif aux Etats-Unis.

A priori, les marchés financiers jugent – leur euphorie de ces derniers jours en témoigne – que le résultat du scrutin du 5 novembre est idéal pour l'économie américaine, qu'il va favoriser une poursuite d'une croissance régulière, équilibrée et créatrice d'emplois. La cohabitation d'un président démocrate et d'un congrès républicain devrait conduire, selon Wall Street, à une politique économique centriste, sans excès. Les opérateurs estiment qu'il n'y aura ni baisse brutale des impôts – c'était, à leurs yeux, l'une des « menaces » de Bob Dole – ni augmentation inconsidérée des dépenses qui eût été la conséquence d'une victoire totale des démocrates à la Maison blanche et au Congrès.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 16

Un entretien avec M. De Benedetti

Le patron du groupe CIR revient, pour *Le Monde*, sur ses décisions récentes (vente de Valeo, retrait d'Olivetti) *et annonce qu'il veut « rester en France »*. p. 17

L'affaire Tiberi

Comment les plus hautes autorités judiciaires et policières ont tenté, pendant une semaine, d'empêcher l'ouverture d'une information contre Mme Tiberi. De plus, une information judiciaire contre X... vise le RPR de l'Essonne. p. 6

Culture : l'offensive du FN

Le parti d'extrême droite investit le livre, *la bande dessinée et le* rock. p. 26

La drogue en prison

Pour la première fois en France, un rapport officiel admet la présence de stupéfiants dans les établissements pénitentiaires. p. 10

Sigma menacé à Bordeaux

Le festival culturel Sigma, créé en 1963, pourrait connaître sa dernière édition. p. 27

Au nord de Pyongyang



La faillite économique du régime de Kim Il-sung favorise à la frontière chinoise des activités comme la contrebande ou l'émigration clandestine. p. 14

Le brûlot social des évêques

Les évêques français lancent un brûlot contre la logique libérale et le Front national. p. 11

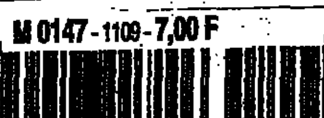
Le point noir de Salsigne

80 000 tonnes de déchets toxiques, dont des résidus d'arsenic et des métaux lourds, sont abandonnés près de Carcassonne. p. 13

Un entretien avec Michel Thoulouze

Le directeur général de Canal Plus s'explique dans *Le Monde* sur le bouleversement du paysage audiovisuel et l'avènement de la télévision numérique. p. 30


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 1109 - 7,00 F

Soja manipulé, maïs contesté

UNE CARGAISON de soja a été bloquée dans le port d'Anvers par des militants de Greenpeace, jeudi 7 novembre. Ce chargement d'origine américaine contient du soja modifié génétiquement pour résister à certains pesticides. Cette mutation risque, selon Greenpeace, de mettre en cause l'équilibre de l'écosystème. En France, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) a suspendu l'inscription à son catalogue d'un colza transgénique. 3,5 millions de tonnes de maïs américain, en partie génétiquement modifié, attendent depuis plus de six mois une autorisation d'importation en Europe.

Lire page 23 et la chronique de Pierre Georges page 32

Un ex-chancelier se rebelle



HELMUT SCHMIDT

IL N'EST PAS FACILE de contredire ou de critiquer le tout-puissant président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer. En Allemagne moins encore qu'ailleurs. C'est pourtant ce qu'ose Helmut Schmidt, avec une vigueur presque pamphlétaire. L'ancien chancelier dénonce l'*« idéologie monomaniaque déflationniste »* de M. Tietmeyer, source possible, selon lui, de périls pour l'Allemagne et pour l'Europe.

Lire page 15 et notre éditorial page 16

ZAÏRE Des centaines de milliers de réfugiés et déplacés sont menacés de mort, dans l'est du Zaïre, privés d'assistance depuis plus de quinze jours, tandis que la communauté internationale multiplie conférences et réunions pour tenter de définir la manière de leur porter secours. ● DANS LE SECTEUR de Goma, près d'un million de personnes sont totalement abandonnées aux abords de la baie de Saké, sur le lac Kivu, où, dans la soirée de jeudi 7 novembre, des tirs d'armes lourdes ont encore été entendus. Les rebelles tutsis de nationalité zaïroise empêchent toujours les organisations humanitaires d'avoir accès à cette région frontalière du Rwanda. ● DES ÉMISSAIRES de l'ONU rapportent qu'à la frontière du Burundi on fait état de la disparition de réfugiés séparés de leurs familles et de *« massacres »*.

Abandonnés, près d'un million de réfugiés du Kivu risquent de mourir

Selon les organisations humanitaires, les privations d'eau et de soins commencent à semer la mort parmi les personnes déplacées. Les rebelles et les forces rwandaises empêchent toujours les ONG de leur porter secours

GOMA
de notre envoyé spécial

Les caméras et les téléphones satellites des reporters du monde entier n'y peuvent rien. Sept cent mille, un million de personnes, peut-être plus, sont en train de mourir, en silence, on ne sait où. Quelque part dans une cuvette près du lac, ou plus loin dans la forêt. Mais elles meurent. C'est en tout cas l'absolue conviction des représentants des organisations humanitaires bloqués au poste-frontière zaïrois-rwandais, à l'entrée de Goma. Depuis que les rebelles tutsis de nationalité zaïroise, les Banyamulenges, tiennent la ville de Goma, les réfugiés hutus et une partie de la population zaïroise de Goma sont sur les routes. Peut-être près de Saké, à trente kilomètres de là, derrière les lignes de combat.

Les calculs sont simples. En 1994, lorsque les 800 000 Hutus fuyant le Rwanda se sont arrêtés à Goma, la ville était en paix, et l'aide humanitaire immédiate et massive : 40 000 personnes étaient alors mortes du choléra. Aujourd'hui, dans une situation de guerre, sans aide alimentaire et médicale, en pleine saison des pluies, *« le choléra est là »*, déduit Jacques de Milliano, vice-président de Médecins sans frontière international. *« Ici, la maladie arrive en sept jours, dès que les conditions sanitaires deviennent difficiles. »* Il regarde le lac, et le volcan. La catastrophe se joue, là-bas, sous les nuages pesants, sans témoins, ni secours, sans rien.

Goma ressemble désormais à une ville-fantôme. Des billets de banque par milliers jonchent les trottoirs et se mélangent aux papiers, aux verres brisés des vitrines des magasins. La monnaie, le zaïre, ne vaut plus rien, alors, on le jette. Des enfants sortent des téléphones d'un magasin d'électronique, mais ils ne les intéressent pas, ils cherchent autre chose. Les pillages continuent. Les magasins ont tous été « faits ». Les bandes armées s'en prennent maintenant aux particuliers. *« Ils font des visites domiciliaires la nuit »*, dit-on sobrement. Les « soldats » rebelles, qui restent en ville, sont souvent de jeunes adolescents. Ils ne sont pas peu fiers d'avoir la kalachnikov à la main. Certains sont un peu éméchés, en fin d'après-midi. D'autres, habillés en civil, jouent aux officiers, tout en tuant le temps le dos courbé, sur une murette : *« Nous sommes là pour faire la guerre, nous ne pouvons pas parler. »*

> A Goma, les soldats « rebelles » qui restent en ville sont souvent des adolescents

Mais la présence des patrouilles dans la ville était moins visible jeudi. Il semble que les éléments les plus entraînés – et les plus adultes aussi – soient désormais exclusivement envoyés sur le front, à sept kilomètres du centre-ville, près de l'aéroport et sur la route du Nord. Les rues, les maisons, sont vides. Les seules traces de combat lourd se trouvent autour de l'hôpital, qui est fermé, du Stade de l'unité et de l'institut universitaire. Les rues ressemblent à des couloirs vides avec, parmi les rares passants, le père Francesco, à la barbe blanche, qui marche lentement dans les détritus, et qui dit : *« Toute la conscience a été détruite. »* Il marche de long en large. En réalité, il garde ce qui lui reste de son entrepôt de vivres, car il est le directeur de l'organisation Caritas. Lui aussi, il a été pillé par *« des gamins »* qu'il connait bien. On lui a pris 5 000 dollars, des vivres et sa voiture.

Les « enfants » lui avaient mis un couteau sous la gorge, et lui ont dit : *« Francesco, nous, on doit vivre, on doit te prendre ta voiture. » « Les enfants ont grandi dans la violence. Il y a des bandes de voyous qui sont à la solde des militaires, et ces derniers disent :* « Non, c'est pas nous, ce ne sont pas nos unités. » Il se souvient avoir été, affirme-t-il, *« un passeur de Tutsis »*. Et maintenant, c'est l'inverse. Ce sont eux qui lui cherchent des ennuis. Plus loin, un commerçant de voitures attend pour reprendre les affaires. Il n'a pas de parti pris politique. *« Quand on est commerçant...,* s'excuse-t-il. *Nous sommes seulement soulagés de voir les militaires zaïrois partis d'ici. On se souvient de leurs exactions : des vols qu'ils commettaient à la maison, des viols. Même s'ils reviennent, au moins, ça leur fera une bonne leçon. »*

Autour de la cathédrale, la rue est plus animée. Il y a une ambiance de marché, sans rien à vendre. Toute nourriture a disparu. La population vit sur ses dernières réserves, et beaucoup ne mangent aujourd'hui qu'un ou deux gâteaux secs par repas. *« Jusqu'à maintenant, on ne peut pas juger lesquels sont les mieux, entre les soldats zaïrois et les rebelles,* explique un étudiant. *L'essentiel, c'est la sécurité et les gens ont faim. Pourquoi on nous bloque l'accès à la nourriture ? On se demande si tout ça n'est pas fait exprès. »* Un homme plus âgé dit : *« De toute façon, si l'aide vient, elle sera pour les réfugiés, pas pour nous. » « Mais nous devenons comme les réfugiés, cela fait plusieurs jours que nous n'avons pas mangé »*, s'exclame un autre.

Et il est vrai que si elles pensent au million de réfugiés menacés par le choléra, les organisations humanitaires installées à la frontière, à Giseyi, se déclarent tout à fait prêtes à envoyer d'ores et déjà des vivres à Goma. Il s'agit de faire moins d'un kilomètre, en camion. Mais les rebelles banyamulenges ne leur accordent aucune autorisation à pénétrer dans la ville dont ils se sont rendus maîtres. Certains responsables d'ONG humanitaires ont tenté, jeudi, de se faufiler dans les voitures de journalistes. Ils ont été refoulés. Les médias, en revanche, peuvent tout à fait aller et venir, afin de témoigner de la *« situation à Goma »* : début de famine, et contrôle réel des Banyamulenges. *« On dirait qu'ils veulent détourner l'attention, provoquer eux-mêmes une crise à Goma, afin d'être des victimes eux aussi, et non des responsables de ce qui se passe actuellement à l'est du Zaïre. Sans doute aussi pour devenir des interlocuteurs des Nations unies, et obtenir ainsi un peu de légitimité internationale,* avance un responsable de l'aide humanitaire. *Avec l'aide de Kigali, ils pensaient aller vite, prendre le contrôle de Goma et des camps environnants, arrêter les auteurs du génocide. Depuis 1994, la communauté internationale était en train de créer un monstre dans les camps. Nous aujourd'hui, nous ne voulons pas recréer ces camps et légitimer les auteurs de génocide qui prennent en otage les autres réfugiés. »* Le commandant Kassassé Ngandu, chef d'état-major des rebelles, était déclaré absent, jeudi, de Goma. S'expliquera-t-il un jour sur son refus de faire entrer les ONG dans une ville de plus en plus affamée ?

> « Les événements proclament presque la mort de Dieu », dit un prêtre

Un jeune prêtre espagnol, qui désire garder l'anonymat, ne décolère pas contre le monde occidental. *« Les journalistes vont montrer Goma, alors qu'un million de personnes crèvent à trente kilomètres. C'est honteux ! L'information n'est pas ici, elle est derrière les lignes de combat. Moi, j'ai des frères, des ouvriers zaïrois, qui travaillaient avec moi, et qui se sont enfuis. Je n'ai pas de nouvelles. Sont-ils morts, sont-ils vivants ? Cette guerre est préparée depuis longtemps. D'ailleurs, c'est une fausse guerre. A Goma, il y a eu une vingtaine de bombes, et les Zaïrois sont partis très vite. L'Occident était au courant depuis longtemps. Il a continué à jouer sur les divisions pour mieux se partager le gâteau. Après, il vient en grand sauveur, quand tout est fini, quand tout est trop tard, quand tout le monde a crevé ! Et on veut nous faire croire que c'est fini, le colonialisme ! »* Il dit qu'il faut tout redémarrer à zéro. *« Même l'église en Afrique, il faudra la changer, on ne pourra plus faire comme avant. »* Plus loin dans la ville, un prêtre hutu, qui vit avec des religieux tutsis, dit la même amertume de constater que la communauté internationale observe bouche bée *« un monde en train de crever de faim ». « Les événements proclament presque la mort de Dieu »*, dit-il, avant d'ajouter, quand même, *« qu'il est présent »*...

A la sortie de la ville, à quelques centaines de mètres des combats, François, un Banyamulenge de vingt-cinq ans, garde le dernier *check point* qui interdit aux journalistes de franchir la ligne de feu et d'accéder au camp de réfugiés. Il sourit, il est à l'aise. Il assure qu'en ce moment ses amis combattent contre les anciens de l'armée régulière du Rwanda, Hutus et *« génocideurs » : « Mobutu n'avait pas à dire que les Banyamulenges devaient rentrer chez eux. C'est lui qui a tout déclenché. Nous sommes nés ici. Si Mobutu veut nous chasser, qu'il nous chasse avec notre terre sur la tête. »* Il ne sait pas ce que va devenir Goma, qui n'est *« pas rattachée au Rwanda »*, car *« nous sommes des Tutsis du Zaïre depuis des siècles »*. Ce chômeur qui a appris à manier la kalachnikov en une semaine voudrait, sur la question des réfugiés, prouver sa bonne foi : *« Avec notre radio, on leur dit toutes les minutes de revenir chez eux. Ils ne craignent rien, ils devraient nous croire. Enfin, pas ceux qui ont commis le génocide, ils sont nombreux, ils savent ce qu'ils ont fait. Ceux-là, ils ne reviendront jamais. »* Puis il confirme qu'il n'y a aucune route accessible vers le volcan, le long du lac. Là où il n'y a plus l'écho des rafales d'armes automatiques et de tirs de roquettes. Là où il y a seulement des ombres.

Dominique Le Guilledoux

Des émissaires de l'ONU font état de « tris », de disparitions et de massacres

GENÈVE
de notre correspondante

Trois rapporteurs spéciaux de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, qui sont actuellement sur le terrain, au Burundi, Paolo-Sergio Pinheiro, au Rwanda, René Degni-Segui et au Zaïre, Roberto Garreton, viennent de communiquer, au siège de la Commission à Genève, un certain nombre d'informations, plus alarmantes les unes que les autres, au sujet des réfugiés et d'une grande partie de la population locale, dans l'est du Zaïre. Selon leur premier compte-rendu publié jeudi 7 novembre, les combats auraient déjà fait plusieurs centaines de morts et bien davantage de blessés. Ils signalent surtout que des réfugiés rapatriés du Zaïre vers le Burundi auraient *« disparu »* après avoir été séparés de leurs familles et que l'on fait aussi état de *« massacres »*.

Ils se déclarent particulièrement inquiets pour le sort des réfugiés hutus burundais au Zaïre, dont plus de 11 000, fuyant les combats, sont arrivés ces derniers jours au Burundi, à Gatumba (entre Uvira et Bujumbura). Les rapporteurs disent avoir *« reçu des informations indiquant que les rebelles banyamulenges* (Tutsis du Zaïre) *et l'armée burundaise* (en majorité tutsie) *coordonneraient leurs actions pour diriger les réfugiés burundais à l'intérieur* (du Burundi), *après avoir effectué des tris et filtrages au point de transit de Gatumba, pour laisser passer uniquement les femmes et les enfants, tandis que le sort des hommes serait incertain ». « Ajoutent à la consternation,* disent-ils, *les allégations faisant état de massacres dans le périmètre de Gatumba. »* Ils précisent que *« neuf cadavres ont été découverts par les observateurs des droits de l'homme au bord du fleuve Ruzizi »* à la frontière burundo-zaïroise, près de Bujumbura.

Le haut commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Jose Ayala Lasso, avait déjà, lundi, attiré l'attention sur des informations indiquant que *« des centaines de personnes* [avaient été] *tuées alors qu'elles tentaient de rentrer dans leurs villages près du point de transit de Gatumba »*. Il avait regretté que, ni les observateurs des droits de l'homme de l'ONU au Burundi, ni les représentants d'organisations humanitaires, ne fussent autorisés à pénétrer dans la zone de transit pour examiner la situation des réfugiés. Les trois rapporteurs ont également réclamé, jeudi, l'accès à Gatumba.

En conclusion, les rapporteurs appellent les responsables des trois pays concernés (Zaïre, Rwanda, Burundi) à cesser les hostilités afin d'engager sans délai des négociations, à ne pas entraver la liberté de mouvement des réfugiés et à accepter la création de « couloirs humanitaires ». Ils demandent aux autorités burundaises et rwandaises d'assurer la sécurité de tous les réfugiés qui pénètrent dans leur pays. Enfin, ils demandent aux autorités rwandaises de *« retirer immédiatement »* leurs troupes du Zaïre.

Isabelle Vichniac

A Kinshasa, un millier d'étudiants envahissent le Parlement

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Un millier d'étudiants ont pris d'assaut et investi le Palais du peuple, jeudi 7 novembre. Debout, trépignant, sautant, hurlant dans la grande salle où le Haut Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT) devait siéger, ils ont de nouveau réclamé la démission du premier ministre, Léon Kengo Wa Dondo (de mère d'origine tutsie et de père polonais). Ils voulaient déjà se rendre au Parlement mardi pour prendre en otage les députés et ne les laisser sortir qu'une fois le gouvernement Kengo démis. Les forces de l'ordre les en avaient empêchés. Deux jeunes avaient trouvé la mort au cours de cette manifestation (*Le Monde* du 7 novembre).

Les étudiants avaient promis de revenir avec les dépouilles de leurs camarades tués. Ils l'ont fait, posant les deux cercueils de bois sombre sur le bureau du Parlement ! Albertos Kabimba Muba, le président de la Coordination étudiante, invite *« les parlementaires qui sont dans tous les coins cachés »* à le rejoindre. Quelques dizaines d'entre eux montent à la tribune. Tous appartiennent à l'opposition radicale dirigée par Etienne Tshisekedi, élu premier ministre de transition par la Conférence nationale souveraine (CNS) en 1992. Ils devaient siéger en séance plénière avec leurs collègues et tenter d'imposer une motion de censure : ils veulent eux aussi la chute du gouvernement Kengo et la nomination à sa place d'Etienne Tshisekedi.

SIGNE DE DEUIL

« Kengo, Kengo, regarde ce que tu as fait ! », scande la salle turbulente. Les étudiants ont ceint leur front d'un ruban blanc et rouge et agitent des branchages en signe de deuil pour leurs camarades disparus, et également pour *« ceux qui meurent à l'est du pays dans une guerre injuste »*. Alberto taxe le Parlement de *« laxisme, d'irresponsabilité »*. La salle exulte. *« Le gouvernement Kengo est coupable d'une encore plus haute trahison »*, lance-t-il, après avoir brossé un tableau apocalyptique de l'action gouvernementale et mis en doute l'intégrité et la nationalité du premier ministre. La salle explose : *« Tshisekedi, reviens vite, Kengo a vendu le pays. Mobutu ne connaît pas la situation. »*

Un jeune brandit une croix blanche sur laquelle est écrit : *« Kengo décédé le 7 novembre 1996. »* Dans la salle, les jeunes réclament aussi la nomination du général Mahele à la place du général Eluki, actuel chef d'état-major. *« Lui, c'est un léopard, un combattant. Il va nous ramener la tête de Kagame. Eluki peut aller regarder le catch à la télé. »*

Après leur démonstration de force empreinte de dignité, les jeunes sont repartis dans le calme en portant les cercueils de leurs deux camarades.

Frédéric Fritscher

En Belgique, la politique africaine du gouvernement suscite de vives critiques

BRUXELLES
de notre correspondant

La Belgique, ancienne puissance coloniale des pays qui s'affrontent aujourd'hui dans la région des Grands Lacs, est aujourd'hui dans une situation paradoxale. D'un côté, son gouvernement affirme que les liens traditionnels qui l'unissent à ces pays et à ses populations lui confèrent un rôle particulier au sein de l'Union européenne sur ce dossier. De l'autre, contrairement à la France, la Belgique s'est désengagée de ses anciennes colonies, militairement par manque de moyens, et économiquement, laissant le champ libre aux entreprises françaises (ou belges sous contrôle français comme la Société Générale de Belgique) et américaines. Aujourd'hui, comme lors des massacres de 1994 au Rwanda, le gouvernement de Jean-Luc Dehaene est dans une situation peu commode, sous la pression d'une opinion publique choquée par les atrocités montrées chaque jour à la télévision, et un parti pris de non-intervention qui est le credo gouvernemental de base. Ce comportement est décrit avec cruauté par un diplomate occidental familier du dossier : *« Face à la situation actuelle, les Belges vont s'agiter devant toutes les instances internationales, l'UE, l'ONU, pour donner le change à leur opinion publique, mais ne feront rien de concret, sinon critiquer après coup les initiatives qui se seront faites sans eux, comme l'opération « Turquoise » menée par la France en 1994. »*

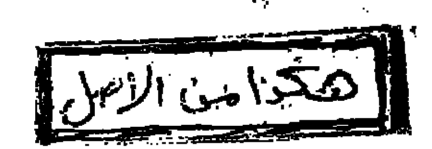
Pour le porte-parole du ministère belge des affaires étrangères, il n'est pas question, pour l'instant, d'envisager qu'un seul soldat soit dépêché dans la région, le pays ayant été traumatisé par le massacre, en avril 1994, de dix paras-commandos belges présents sous la bannière de l'ONU au Rwanda. L'activité du gouvernement de Bruxelles demeure pour l'instant strictement diplomatique, avec les navettes entre Kigali et Kinshasha de l'envoyé spécial dans la région, l'ambassadeur Yves Haesendonck. Le ministre des affaires étrangères, Erik Derycke, a reçu, lundi 4 novembre, son homologue rwandais Anastase Gasana, lui faisant valoir dans un entretien qualifié par M. Derycke de *« difficile »* qu'il convenait que le Rwanda se conforme à certaines règles du droit international, notamment le respect des frontières.

« ABSENCE DE VISION »

Plus la crise s'aggrave, plus cette attitude gouvernementale suscite les critiques de l'opposition, et d'une partie de la presse. Ainsi, Didier Grogna, éditorialiste du quotidien économique francophone *L'Echo* stigmatise le comportement des Occidentaux, particulièrement celui de la Belgique, dans ce drame. *« L'absence de vision des socialistes flamands qui dirigent notre diplomatie depuis près de cinq ans,* écrit-il, *leur volonté de maintenir coûte que coûte le président Mobutu à l'écart des discussions concernant la région des Grands Lacs se payent* cash *aujourd'hui. La Belgique veut continuer à faire croire qu'elle est une référence en Afrique centrale. Si la situation n'était pas aussi catastrophique, on en rirait. »*

Armand De Decker, porte-parole de l'opposition libérale francophone pour les questions de politique étrangère, est encore plus dur pour ces socialistes flamands – le parti du ministre des affaires étrangères – qu'il acccuse d'avoir *« cochonné depuis des années la politique africaine de la Belgique »*. Armand De Decker et son parti, le PRL, suggèrent que *« le gouvernement belge, qui assume actuellement la présidence de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), propose de réunir immédiatement le conseil des ministres de cette organisation afin qu'il définisse les mesures humanitaires, de maintien de la paix et de la sécurité nécessaires à court terme »*. Le premier ministre, Jean-Luc Dehaene s'est tenu, jusque-là, à l'écart du débat, en dépit des divergences que certains observateurs attentifs de la vie politique belge croient discerner entre sa position sur le sujet et celle de son ministre des affaires étrangères.

Luc Rosenzweig



Des réfugiés coupés du monde

Mouvements de réfugiés

En 1994, on estimait à 1,2 million le nombre de réfugiés rwandais et burundais présents dans l'est du Zaïre.

OUGANDA KIVU Kahindo Katale Mugunga Kibumba Goma Gisenyi Lac Kivu RWANDA Kigali FORÊT DENSE ZAÏRE Bukavu Cyangugu Butare TANZANIE Cibitoke BURUNDI Galumba Bujumbura Uvira Kiliba 50 km

En dépit de l'urgence humanitaire, Paris peine à vaincre la torpeur de ses partenaires

DEPUIS plus d'une semaine *maintenant, les dirigeants français* – assez seuls parmi les gouvernants occidentaux – s'évertuent à dire qu'il y a urgence, que c'est tout de suite qu'il faut intervenir pour porter assistance aux réfugiés du Kivu. Ils ont mis au point le schéma d'une opération d'assistance appuyée par des moyens militaires, dont une force de 5 à 6 000 hommes, qui donnerait aux organisations humanitaires la possibilité de reprendre leur mission, mettrait les réfugiés à l'abri des agressions, leur fournirait les premiers secours et leur permettrait de regagner les camps qu'ils ont désertés. Mais le sens de l'urgence humanitaire n'est apparemment pas ce qui est le mieux partagé entre alliés occidentaux.

La France a présenté, jeudi 7 novembre à l'ONU, un projet de résolution en vertu duquel le Conseil de sécurité donnerait son feu vert à l'envoi d'une force internationale pour deux mois au Zaïre. Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, devait approuver ce projet dans une lettre adressée vendredi matin au Conseil de sécurité. Mais il était toujours moins que sûr, à quelques heures de cette troisième journée de débat sur le sujet à New York, que le Conseil se décide enfin à voter vendredi sur un projet de résolution.

Alors que des réfugiés meurent *chaque jour et que ce sort menace* des centaines de milliers d'entre eux, la première réaction de l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, *Madeleine Albright*, à la proposition française avait été de déclarer *« prématurée »* l'idée d'une intervention. D'autres responsables américains, comme le chef du Conseil national de sécurité, Anthony Lake, qui était à l'Elysée la semaine dernière, s'intéressent certes discrètement aux plans français, mais les voix officielles à Washington entonnent de nouveau un refrain déjà connu : fort bien, mais sans nous ; vous pouvez compter sur un soutien *« logistique »* de notre part, mais pas question d'engager un seul soldat américain au sol.

Cette position condamne toute possibilité d'intervention, estime-t-on à l'Elysée, où l'on fait de la participation des Etats-Unis une condition nécessaire à l'engagement de la France. Les Français font en effet valoir que seule cette participation américaine peut garantir aux yeux des dirigeants tutsis du Rwanda la *« neutralité »* de l'opération, la faire échapper aux reproches de *« néo-colonialisme »* et de parti pris qui avaient accueilli l'opération « Turquoise » en 1994, et, en lui évitant de se heurter à l'hostilité de Kigali, la rendre aussi moins dangereuse.

TERGIVERSATIONS

Une participation américaine contribuerait peut-être aussi à convaincre les partenaires européens de la France, jusqu'à présent plutôt fuyants. Hormis le président *du gouvernement espagnol*, Jose Maria Aznar, qui en début de *semaine a accepté d'endosser l'intiative française*, hormis les autorités italiennes apparemment bien disposées, les autres pays européens tergiversent. Première raison, d'après Paris : *« Ça coûte. »* L'envoi de 1 500 hommes par la France pendant deux mois se chiffrerait à environ 500 millions de francs ; aucun dirigeant européen n'est, par les temps qui courent, enthousiaste pour engager de telles sommes si les intérêts nationaux ne sont pas en jeu, fait remarquer un responsable français. A Bordeaux, où se tient le sommet franco-britannique, John Major a tout au plus admis jeudi soir que la communauté internationale va devoir agir *« d'une façon ou d'une autre »*, ce qui revenait à exprimer une certaine désapprobation de la démarche française.

Les responsables *politiques* plus directement en charge des questions humanitaires sont naturellement plus sensibles à l'urgence. *Ainsi* les ministres de la coopération, du développement et de l'action humanitaire des quinze pays européens, qui étaient réunis jeudi à Bruxelles avec des représentants d'ONG autour du commissaire européen à l'aide humanitaire, Emma Bonino, ont-ils pressé le Conseil de sécurité de donner rapidement son feu vert. Leur déclaration en faveur de la mise en place d'urgence de *« corridors humanitaires sûrs et protégés afin de faciliter l'apport immédiat d'une aide aux victimes »* est cohérente avec le projet français, mais il n'ont pas compétence pour aller plus loin.

On affirme, dans les milieux dirigeants français, que l'intervention humanitaire proposée *« n'est pas difficile »*, même si les militaires, qui n'aiment pas ce genre d'opérations, n'en semblent guère convaincus. En proposant de limiter cette intervention dans le temps (à deux mois), les Français tentent maintenant de faire tomber une des principales causes d'inhibition de leurs partenaires (quand, comment se dégager d'une telle opération ?)et d'obliger la communauté internationale à s'atteler sérieusement à l'aspect politique de la crise en fixant une sorte d'échéance pour un plan de règlement. Bref, Paris ne renonce pas et affine son projet.

Du côté africain, la France a reçu jeudi l'appui de l'Afrique du Sud, du Sénégal et du Mali. On ne se fait cependant pas d'illusions à Paris : seul un mouvement de l'opinion américaine pourrait finir par rallier l'indispensable soutien de Washington. Il faudrait pour cela *que soit levé le black out* imposé sur la tragédie du Kivu d'où ne parvient *encore* aucune image.

Claire Tréan

Les unités françaises basées en Afrique n'ont pas été mises en alerte

SELON LES PLANS des états-majors français, qui ont étudié toute une série de scénarios, il faudrait trois ou quatre jours pour commencer, après l'accord de la communauté internationale, à déployer sur le terrain les unités requises par *une opération au Kivu*. Cette appréciation dépend de la *composition de la* force, du volume des effectifs sur place et de la nature de la mission éventuelle. Pour l'instant, la France n'a donné à ses unités prépositionnées en Afrique aucun ordre de mise en alerte, pas plus qu'elle n'a entrepris de renforcer son propre dispositif dans la région.

On reconnaît, de même source, que les organisations humanitaires se disent prêtes à reprendre leurs activités si ne leur manquait pas, en ce moment, la *sécurité* dont elles ont besoin pour déplacer leurs équipes. En *quittant* la *zone des* combats, ces associations ont laissé pour une douzaine de jours de vivres aux réfugiés et elles ont stocké, notamment à Nairobi (Kenya) et Entebbe (Ouganda), pour trois mois de ravitaillement. De quoi secourir, *disent leurs responsables*, un million de réfugiés.

Les renseignements recueillis au Zaïre par les états-majors français leur permettent d'évaluer entre 500 000 et 700 000 le nombre des personnes regroupées au nord-ouest de Goma et entre 300 000 et 400 000 le total de ceux qui le sont à l'ouest de Bukavu.

Il n'y aurait pas, ajoute-t-on, d'exode massif vers le sud, ni encore vers l'ouest. Mais cette évaluation de la situation peut changer assez rapidement selon que les populations, n'ayant plus ni vivres, ni eau, iront ou non à la recherche de nourriture en se portant massivement vers l'ouest du Zaïre.

D'autres observations du terrain ont permis d'aboutir à la conclusion, selon les états-majors français, que les forces armées zaïroises ont engagé quelque 10 000 hommes : les troupes qui, par leur stationnement traditionnel, *étalent déjà au Kivu, et deux* bataillons de la sécurité présidentielle en renfort. *Dans* ces 10 000 hommes, on recense aussi des miliciens hutus connus pour *leurs* exactions et cherchant à se faire oublier en se mêlant aux soldats zaïrois.

Cette troupe, mal encadrée et indisciplinée, est à plus de 2 000 kilomètres de ses bases arrière et de ses lignes de ravitaillement. Ce qui explique, dans une région de hauts plateaux soumise à la saison des pluies, que ces soldats zaïrois aient beaucoup de difficultés à se montrer opérationnels dans des combats qui, de fait, mobilisent de petits détachements légèrement armés.

Jacques Isnard

La croissance ivoirienne reste handicapée par le poids de la dette

ABIDJAN
de nos envoyés spéciaux

D'ICI À 2010, la Côte-d'Ivoire veut multiplier par quatre son revenu annuel par habitant, le faisant passer de 750 à 3 000 dollars. Cette ambition a trouvé son slogan : le pays de Félix Houphouët-Boigny veut devenir *« l'éléphant d'Afrique, à l'instar des dragons d'Asie du Sud-Est »*, selon la formule martelée quotidiennement par les dirigeants ivoiriens. Mais, malgré une amélioration sensible depuis la dévaluation de 50 % du franc CFA en janvier 1994, le rythme de croissance de l'économie ivoirienne n'a pas encore atteint le niveau nécessaire.

Le premier ministre, Daniel Kablan Duncan, qui présentait, mercredi 6 novembre, les derniers *résultats économiques, table sur un accroisse*ment du PIB de 7 % – comparé à une croissance *démographique de 3,8 % – pour 1996, rééditant* ainsi la performance de 1995. Ce bon résultat est essentiellement dû aux effets *conjugués de la dé*valuation du franc CFA et de la revalorisation des cours des *matières premières agricoles*. La Côte-d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao et le septième de café. *Mais le secteur* industriel a aussi tenu sa partie, avec une croissance de 17 % au premier semestre 1996. La consommation intérieure ivoirienne, dopée par la hausse des revenus paysans, s'est tournée vers les produits locaux. L'inflation est maintenue à 5 %, le budget de l'Etat, avant le service de la dette, est excédentaire et les investissements publics ont repris avec la construction d'écoles et d'équipements sanitaires.

Certaines privatisations, particulièrement dans le domaine agro-alimentaire ont été de retentissants succès boursiers et industriels et trois multinationales, l'américain AT&T, Malaysian Telecommunication et France Télécom se disputent la reprise de la Compagnie ivoirienne de téléphone. Enfin, le domaine pétrolier et minier, volontairement négligé par Félix Houphouët-Boigny, est maintenant systématiquement prospecté. D'ores et déjà, les réserves de gaz naturel permettent, grâce à deux centrales thermiques, d'exporter de l'électricité. Le seul gisement pétrolier actuellement en exploitation permettra l'autosuffisance en l'an 2000. Attiré par ce succès, oeuvre du texan UMIC, Shell, Global Natural Resources et, *« plus tardivement »*, regrette M. Duncan, Elf ont demandé et obtenu des concessions offshore.

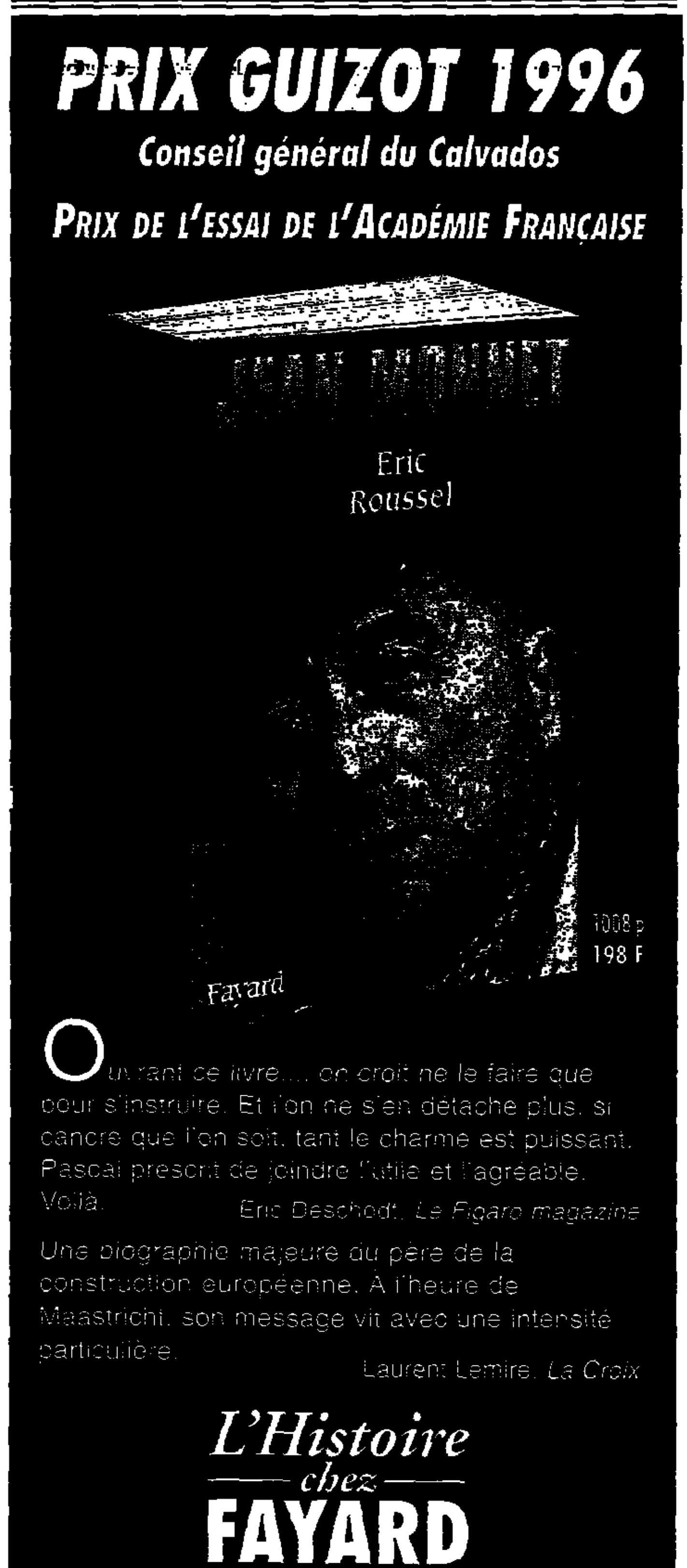
GIRAFE

Pourtant, selon l'expression d'un observateur privilégié de l'économie ivoirienne, *« l'éléphant ressemble plutôt à une girafe »*. Pour filer la métaphore, la tête de l'animal (le petit groupe de dirigeants *réunis autour du premier ministre qui* conduisent la politique de réformes) est très éloigné du corps (l'ensemble de la population). D'autre part, cette volonté de réforme, inspirée par le FMI et la Banque mondiale, *se* heurte, au sommet même de l'Etat, à l'inertie, voire à la franche hostilité, de certains ministres ou hauts fonctionnaires. Ainsi, il a fallu attendre un an entre l'adoption du nouveau code minier et sa publication au journal officiel. Et les décrets d'application sont toujours dans les limbes... On retrouve cette imprécision dans l'environnement juridique et judiciaire, perturbé par la corruption, mais aussi par le vote récent d'une loi laissant aux forces de l'ordre une extrême latitude en matière de perquisitions.

Pourtant, le préalable à l'entrée de la Côte-d'Ivoire dans le cercle des nouveaux pays industrialisés reste la résorption de son énorme dette publique, qui fait de ce pays l'un des plus endettés au monde (rapporté à sa population). Elle s'élève à 7,5 milliards de francs, soit 135 % du PIB annuel. Son allègement passe par une série de négociations, d'abord avec les banques privées réunies au sein du club de Londres. La Côte-d'Ivoire a cessé d'honorer ses échéances depuis 1987. Aujourd'hui, les négociations ont repris – laborieusement – et les Ivoiriens espèrent, selon le premier ministre, racheter leur dette à 25 % de sa valeur. Viendront ensuite, au printemps 1997, les discussions avec le Club de Paris, qui réunit les créanciers publics, et enfin avec les institutions financières internationales. *« La Côte-d'Ivoire espère faire partie des pays bénéficiaires des mesures d'allègement »* initiées à l'automne par les pays riches, a indiqué le président Henri Konan Bédié, *qui recevait mercredi une* délégation d'industriels français. Même si la récente embellie *économique lui interdisait de* profiter de mesures destinées aux pays les plus pauvres, la Banque mondiale paraît décidée, selon un de ses responsables, à donner un sérieux coup de pouce à la Côte-d'Ivoire.

Mais elle ne le fera pas à n'importe quel prix. *La* Banque entend lier son aide financière à des critères de performances qualitatifs. Au lieu, par exemple, de recommander à l'Etat ivoirien de consacrer un certain budget à l'éducation ou à la santé, la Banque fixera des objectifs précis : taux de scolarisation d'une classe d'âge ou baisse du nombre d'habitants par centre de soins... Ce sera une première pour la Banque et pour la Côte-d'Ivoire.

Thomas Sotinel et Jean-Pierre Tuquoi



Le nouveau gouvernement japonais ménage la « vieille garde » conservatrice

TOKYO
de notre correspondant

La *formation, jeudi 7 novembre*, du second cabinet Hashimoto a suscité des *réactions réservées*. Les grands portefeuilles ont été répartis entre les *quatre clans* du Parti libéral-démocrate (PLD), comme ce *fut le cas au cours* des trente-huit ans où celui-ci détint le monopole *du pouvoir*. La seule originalité de ce gouvernement est la création d'un conseil chargé de préparer une réforme du système administratif, qui est dirigé par le premier ministre lui-même. M. Hashimoto a fait de cette question la priorité de son gouvernement, et le quotidien des milieux d'affaires *Nihon Keizai* semble lui faire crédit de cette volonté : *« Le nouveau cabinet est tourné vers les réformes »*, écrit-il.

M. Hashimoto devra faire preuve de fermeté s'il veut mener à bien une entreprise qui, souhaitée par tous, décidera du succès de son mandat. *Il devra* compter avec la « vieille garde » et les hommes forts du PLD qui détiennent des postes clefs et ne sont pas forcément acquis aux réformes. Contrairement à ce qu'il avait laissé entendre, le premier ministre a suivi dans la composition de son gouvernement la « logique des clans » : théoriquement dissous, ces derniers ont dressé le schéma de partage du pouvoir quand le PLD constituait l'unique arène des arbitrages mettant l'opposition hors jeu.

La nomination à la tête du ministère des finances de Hiroshi Mitsuzuka, chef de l'un des grands clans du PLD mais mêlé à des opérations troubles de financement politique, est symptomatique de ce *retour aux vieilles méthodes*. Le premier ministre a aussi maintenu *dans ses fonctions* deux de ses proches, le ministre des affaires *étrangères, Yukihiko Ikeda, et* un membre de la « vieille garde » du *PLD, Seiroku Kajiyama, au poste* clef de chef du secrétariat du gouvernement. *Le ministère du* commerce international et de l'industrie (MITI) est revenu à *Shinji* Sato, fils de l'ancien premier ministre Eisaku Sato. Dynamique et connu pour son franc-parler, il présida pendant quelques années un groupe de parlementaires proches de Taïwan.

Parmi les représentants de la génération montante figure le nouveau ministre de la santé, Junichiro Koizumi : il succède au populaire Naoto Kan, aujourd'hui l'un des dirigeants du Parti démocrate (opposition), qui a fait éclater le scandale du sang contaminé. Seule femme du cabinet, Michiko Ishii dirige l'Agence de l'environnement.

M. Hashimoto sera-t-il prisonniers des « barons » de son parti ? Privé de la majorité dans les deux Chambres, son gouvernement, qui doit compter *sur le soutien* conditionnel des sociaux-démocrates et *du Parti pionnier, membres* de la précédente coalition, est vulnérable. *Mais pour l'Asahi, cette* vulnérabilité peut être un facteur de stimulation l'incitant à tenir ses engagements réformistes.

Philippe Pons

Les principaux ministres

Les principaux ministres du cabinet de M. Hashimoto, issu des *élections du 20 octobre*, sont les suivants :

- Commerce international et industrie (MITI) : Shinji Sato
- Finances : Hiroshi Mitsuzuka
- Affaires étrangères : Yukihiko Ikeda
- Justice : Isao Matsuura
- Education : Takashi Kosugi
- Santé : Junichiro Koizumi
- Affaires intérieures : Katsuhiko Shirakawa
- Agence de défense : Fumio Kyuma
- Travail : Yutaka Okano
- Agriculture : Takao Fujimoto

Un décret de Boris Eltsine fait du 7 novembre la « Journée de l'entente et de la réconciliation »

L'anniversaire de la révolution de 1917 devrait réunir désormais les « rouges » et les « blancs »

Alors que des milliers de personnes défilaient, jeudi 7 novembre dans Moscou, pour commémorer le 79e anniversaire de la révolution d'Octobre, Boris Eltsine a fait savoir que son deuxième mandat serait placé sous le signe de la réconciliation nationale. Deux jours après son opération, le président russe récupère très rapidement et *« retourne à la vie active »*, a annoncé son chirurgien, Renat Aktchourine.

MOSCOU
de notre correspondante

« Les idées d'Octobre sont invincibles » : une immense banderole portant ces mots barre toute la largeur de la Tverskaïa, la principale artère du centre de Moscou, portée par le premier rang d'une imposante manifestation, bardée de drapeaux rouges. Pour ce jeudi 7 novembre, jour de la traditionnelle fête communiste commémorant la révolution de 1917, la foule moscovite est, quantitativement, à peu près semblable à ce qu'elle était le 1er mai 1996 et les années précédentes pour ces mêmes occasions. Vingt-cinq mille personnes, selon la police, dix fois plus selon les intéressés. Mais au printemps, alors que Boris Eltsine diabolisait les communistes pour les besoins de sa campagne électorale, la télévision russe, rendant compte des manifestations, faisait des gros plans sur leurs aspects les plus agressifs – filmant par exemple la semelle de la botte d'un « national-communiste » écrasant le pavé. Aujourd'hui, la consigne est diamétralement opposée.

Le présentateur annonce que le président, quarante-huit heures à peine après son opération réussie, a signé un oukaze décrétant que le 7 novembre est devenu la « Journée de l'entente et de la réconciliation ». A l'écran, au même moment, la manifestation de l'opposition et sa banderole de tête, filmées de loin, sont présentées comme une illustration du décret présidentiel, qui appelle à mettre fin à la division entre « blancs » et « rouges ». Le commentateur souligne ensuite que tout s'est passé dans l'ordre et donne la parole à des manifestants rouges mais raisonnables, qui affirment que la révolution communiste *« fait partie de notre histoire »*. L'institut de sondage Vtsiom avait préparé le terrain en annonçant qu'une majorité de Russes (46 %) juge positive la révolution de 1917 (contre 33 % et 21 % d'indécis).

« Cette idée d'entente et de réconciliation devient l'idée de base du second mandat de Boris Eltsine et sera le leitmotiv de sa mission présidentielle », avait déclaré, dans la matinée, le porte-parole du président. Une commission, avec Boris Eltsine à sa tête et le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, comme adjoint, est en outre chargée de préparer le 80e anniversaire de la révolution d'Octobre qui aura lieu en 1997, lui aussi décrété *« d'entente et de réconciliation »*. Avec des concours de monuments dédiés aux victimes de la révolution comme, apparemment, à certains au moins de ses auteurs.

L'EMBARRAS DES COMMUNISTES

Les communistes, qui n'arrivent toujours pas à se transformer en parti social-démocrate classique, en raison même du poids de l'histoire nationale, ont réagi avec embarras. Car ils tentent eux-mêmes de se poser en champions de la réconciliation, tout en réclamant la démission d'un pouvoir *« compradore »* (vendu à l'étranger). Leur dirigeant, Valentin Kouptsov, a qualifié le décret d'inattendu et d'inadéquat à la situation actuelle, où des dizaines de millions de salariés attendent des mois durant leurs salaires impayés. Dans le camp de l'opposition libérale, en général, on a salué la volonté présidentielle de répondre au besoin moral inévitable de réconciliation. Mais on a estimé qu'un tel acte symbolique doit répondre aux impulsions venues *« d'en bas »*, alors que le décret de Boris Eltsine reste marqué de bureaucratisme.

Le choix du jour du début des décennies de totalitarisme pour symboliser l'entente à venir n'est peut-être pas, non plus, le plus judicieux. Au risque de voir cette nécessaire entreprise échouer, comme le « pacte de concorde » que Boris Eltsine tenta de faire signer à ses opposants après l'assaut qu'il ordonna contre son Parlement, il y a trois ans. Et qu'il n'a jamais, à ce jour, désavoué.

Sophie Shihab

L'opposition roumaine s'unit contre le président Iliescu

BUCAREST
de notre correspondant

Emil Constantinescu, candidat unique de l'opposition au second tour de l'élection présidentielle et l'ancien premier ministre Petre Roman ont conclu, jeudi 7 novembre, *« un accord de collaboration électorale, parlementaire et gouvernementale »* au nom de leurs deux formations, respectivement la Convention démocratique (CDR) et l'Union sociale-démocrate (USD). L'objectif immédiat de ce document est de faire barrage à la réélection, dimanche 17 novembre, du président sortant, Ion Iliescu, arrivé en tête à l'issue du premier tour avec 32 % des voix. M. Constantinescu (28,21 %) peut donc compter sur le soutien ferme de Petre Roman (20,54 %), ainsi que sur celui du représentant de la minorité hongroise, György Frunda (6 %).

Cet accord ponctue la très nette victoire remportée par l'USD et la CDR lors des législatives de dimanche 3 novembre. Les résultats définitifs accordent 31 % des suffrages à la « Convention » (dix points de plus qu'en 1992) et 13 % à l'USD. Le Parti de la démocratie sociale (PDSR, 22 %), rallié à M. Iliescu, ne perd finalement que six points par rapport à 1992, malgré les scandales à répétition et l'usure du pouvoir. Enfin les ultranationalistes du Parti de la grande Roumanie (PRM, 4,5 %), les nationalistes du Parti de l'union nationale (PUNR, 4,2 %) et l'Union démocratique magyare de Roumanie (UDMR, 6,7 %), qui défend les intérêts de la minorité hongroise, seront également présents dans le futur Parlement.

L'USD et la CDR disposeraient, selon leurs calculs, de quarante-cinq sièges au-dessus du seuil minimum de la majorité absolue au Parlement. Cette majorité leur permet accessoirement de ne pas avoir besoin de négocier le soutien de l'UDMR entre les deux tours, et donc de fournir des arguments nationalistes au candidat-Iliescu. Mais l'accord conclu jeudi reste « ouvert » à d'autres formations, ont toutefois précisé les signataires.

RESSERREMENT DE L'ÉCHIQUIER

Le vote de dimanche dernier traduit un resserrement de l'échiquier politique avec l'entrée au Parlement de seulement six partis ou coalitions, contre une dizaine auparavant. Les courants extrémistes, nationalistes et chauvins sont globalement en perte de vitesse et les électeurs ont lourdement sanctionné les petites formations d'opposition.

« L'ensemble des résultats est une preuve de la maturité politique des Roumains », a salué le président Iliescu. Forts de leur nouvelle majorité, l'USD et la CDR se préparent, selon les termes de l'accord, *« à prendre en main les structures parlementaires de l'administration centrale et locale »*. Les deux présidents se sont défendu de vouloir lancer une chasse aux sorcières anti-PDSR. *« Mais*, a précisé M. Roman, *une impressionnante majorité de Roumains a voté pour le changement, c'est-à-dire pour évincer le régime Iliescu-PDSR. »*

Les responsabilités seront réparties en fonction de la représentation parlementaire de chacune des formations. L'USD, en la personne de Petre Roman, occupera le fauteuil de président du Sénat et fournira, au moins, quatre ministres (affaires étrangères, défense ou intérieur, un ministère économique, un dans le secteur socioculturel), plus divers autres postes (préfets, etc.). Alors que les discussions se poursuivaient sur le nom du futur premier ministre, M. Constantinescu a indiqué que le gouvernement sera prêt pour la rentrée du nouveau Parlement, le 23 novembre.

Les yeux fixés sur le 17 novembre, l'USD et la CDR promettent aux électeurs des lendemains qui chantent. Ils s'engagent notamment à *« mettre fin dans les six mois à la dégradation de la vie économique et sociale »*, à *« réduire les impôts directs d'une manière drastique »*, à augmenter les retraites et les allocations familiales et enfin à redynamiser la politique extérieure, afin que la Roumanie fasse partie de la première vague des pays de l'Est intégrés à l'OTAN et qu'elle adhère à l'Union européenne à l'horizon de l'an 2 000.

Christophe Chatelot

Les talibans évoquent un éventuel retrait de Kaboul

KABOUL. Une conférence sur l'Afghanistan doit avoir lieu le 18 novembre à New York, sous les auspices des Nations unies, a annoncé jeudi 7 novembre à Islamabad un porte-parole du ministère pakistanais des affaires étrangères. Selon ce porte-parole, la démilitarisation de Kaboul devrait être au centre des débats de cette conférence à laquelle participeront seize pays, dont les membres permanents du Conseil de sécurité (Grande-Bretagne, Etats-Unis, Russie, France et Chine).

L'annonce de cette conférence intervient au moment où Norbert Holl, envoyé spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, a annoncé que les talibans semblaient prêts à retirer leurs troupes et leurs armes lourdes de Kaboul une fois qu'un accord de cessez-le-feu aurait été signé. C'est la première fois que les talibans expriment leur disponibilité à effectuer un tel retrait militaire depuis leur entrée dans la capitale afghane, le 27 septembre. La coalition militaire anti-taliban avait jusqu'à présent fait du retrait de Kaboul et de l'installation d'une force d'interposition un préalable à un cessez-le-feu. – *(AFP)*

Une filière du Groupe islamiste armé a été démantelée en Italie

ROME. Vingt-deux personnes appartenant au Groupe islamiste armé (GIA) et soupçonnées par la police italienne d'avoir eu un *« rôle logistique »* dans les attentats commis en France en 1995, ont été arrêtées jeudi 7 novembre au cours d'une vaste opération policière menée sur tout le territoire italien. L'opération, baptisée « Shabka » (« réseau » en langue arabe), a été coordonnée par le parquet de Turin. Les islamistes qui ont été arrêtés, jeudi à l'aube, *« ont eu un rôle de type logistique dans les actions terroristes survenues en France, notamment l'attentat contre le métro parisien* [en juillet 1995, à la gare Saint-Michel] *»*, a affirmé, au cours d'une conférence de presse à Turin, le procureur adjoint Maurizio Laudi. Les vingt-deux personnes ont été inculpées d'association de délinquants, de trafic d'armes et de falsification de documents. Par ailleurs, selon les services de sécurité algériens, cinq personnes ont été tuées, jeudi, dans l'explosion d'une bombe à Tlemcen, dans l'Ouest algérien. Cette explosion intervient au lendemain d'un massacre révélé également par la sécurité algérienne et imputé aux extrémistes islamistes, alors qu'un référendum constitutionnel est prévu pour le 28 novembre. – *(AFP.)*

Nette majorité au Parlement fédéral de la coalition au pouvoir en Serbie

BELGRADE. Les socialistes au pouvoir et leurs alliés ont obtenu une confortable majorité au Parlement yougoslave avec 84 sièges sur 138, selon les résultats officiels définitifs des élections législatives, publiés, mercredi 6 novembre, par la commission électorale centrale. La coalition de la gauche en Serbie a remporté 64 sièges et le Parti démocratique des socialistes (DPS) du Monténégro 20 sièges. Ces deux formations réunies sont ainsi à huit sièges de la majorité des deux tiers du Parlement, alors qu'elles ne disposaient, dans le Parlement sortant, que de 64 sièges. La coalition de l'opposition, baptisée « Ensemble », obtient 22 sièges, devant le Parti radical serbe (SRS, ultranationaliste), avec 16 sièges, et le Parti populaire du Monténégro (8 sièges). – *(AFP.)*

Hassan II autorise des contacts directs entre le Maroc et le Front Polisario

RABAT. Le roi Hassan II a confirmé, mercredi 6 novembre, dans un discours télévisé, qu'il avait accepté, à leur demande, que des membres du Front Polisario se rendent au Maroc pour une série d'entretiens directs, *« à condition que la thèse de l'indépendance ou de la sécession ne soit en aucun cas soulevée »*. Malgré ces conditions restrictives, *« un groupe de nos fils égarés »*, selon l'expression du souverain marocain, s'est récemment rendu à Rabat pour y rencontrer le prince héritier lui-même et l'homme fort du régime, le ministre de l'intérieur Driss Basri. Ces contacts *« directs »* n'ont rien donné dans l'immédiat, mais les deux parties ne se sont pas séparées sur *« un constat de rupture »*. Il s'agit de la deuxième rencontre depuis le 27 février 1976, date de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), immédiatement reconnue par l'Algérie. Une première rencontre entre le roi Hassan II et le Front Polisario avait en effet eu lieu à Marrakech en janvier 1989, mais elle n'avait rien donné. – *(AFP.)*

La démission du secrétaire d'Etat américain interviendra le 20 janvier

WASHINGTON. Le président Clinton a accepté, jeudi 8 novembre, la démission de son secrétaire d'Etat, Warren Christopher. Agé de 71 ans, ce dernier avait depuis longtemps fait état de son désir de se retirer. Sa démission prendra effet le 20 janvier 1997, jour où Bill Clinton commencera officiellement son second mandat. D'autres démissions devraient être annoncées dans les prochaines heures, parmi lesquelles celles du secrétaire à la défense William Perry, du secrétaire au commerce Mickey Kantor, du secrétaire aux transports Federico Pena et du secrétaire à l'énergie Hazel O'Leary.

Parmi les noms souvent cités pour remplacer Warren Christopher, figurent celui de Madeleine Albright, actuelle représentante des Etats-Unis à l'ONU, ainsi que celui de l'ancien sénateur George Mitchell, envoyé spécial du président Clinton aux négociations de paix en Irlande du Nord. Le nom du général Colin Powell a également été avancé.

DÉPÊCHES

■ **CUBA : la chaîne de télévision américaine** CNN a été autorisée par les autorités cubaines à ouvrir un bureau à La Havane. C'est la première fois depuis 1963, date à laquelle les journalistes américains encore présents sur l'île avaient été expulsés, que Cuba autorise une telle installation. Depuis deux ans, des journalistes de CNN maintenaient à Cuba une présence semi-permanente. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : les recherches pour retrouver un Boeing 727** nigérian de la compagnie aérienne ADC, porté disparu jeudi soir avec 141 personnes à son bord, se poursuivaient toujours vendredi matin 8 novembre. La tour de contrôle de l'aéroport Murtala Mohammed de Lagos a perdu jeudi le contact avec le vol 086 d'ADC qui effectuait la liaison entre Port Harcourt, la capitale de l'Etat de Rivers, dans le sud du Nigeria, et Lagos. Vendredi, les responsables de la compagnie ne disposaient toujours d'aucun élément pour expliquer la disparition de l'appareil. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

Les commissariats de police turcs pratiqueraient systématiquement la torture

Selon les observateurs d'Amnesty International, disparitions et exécutions extrajudiciaires se poursuivent à un rythme soutenu et les violations des droits de l'homme n'épargnent aucune région

« TOUS LES POSTES de police en Turquie auront bientôt des murs de verre », promettait en 1991 Süleyman Demirel, l'actuel président de la République, alors premier ministre, en réponse aux accusations de violations des droits de l'homme dans son pays. Cinq ans après, et malgré quelques aménagements de façade, tels les amendements au code de procédure pénale en 1992 ou, en octobre 1995, le nouvel habillage de l'article 8 de la Constitution – qui prévoit désormais une peine de trois ans d'emprisonnement (au lieu de cinq) pour *« propagande séparatiste »* –, la Turquie est plus que jamais dans la ligne de mire des organisations chargées du respect des droits fondamentaux.

Selon les dernières observations d'Amnesty International, la torture est pratiquée en Turquie *« de façon systématique »* dans les commissariats, tandis que disparitions et exécutions extrajudiciaires se poursuivent à un rythme soutenu. A l'occasion de sa dernière campagne d'information, en octobre, Amnesty International a mis en lumière le paradoxe que vit aujourd'hui la Turquie, où *« les journalistes et les militants des droits de l'homme risquent moins l'incarcération pour leurs écrits* [qu'à l'époque du régime militaire issu du coup d'Etat de 1980], *mais risquent beaucoup plus d'être tués »*.

Ainsi, 423 personnes ont été recensées comme victimes d'exécutions extrajudiciaires en 1994, contre 98 durant les six premiers mois de 1995, selon la Fondation turque des droits de l'homme (HRFT). Cette diminution n'est pas due à une quelconque amélioration de la situation, explique la fondation, mais au fait que ses observateurs, victimes de toutes sortes de pressions, sont moins présents dans les dix provinces du Sud-Est anatolien soumises à l'Etat d'urgence.

L'Association turque des droits de l'homme (IHD, affiliée à la FIDH), a elle aussi affirmé *« avoir cessé,* de facto, *toute activité dans le Sud-Est pour cause d'obstruction de la part de l'Etat »*. Toutes les organisations de défense des droits de l'homme déplorent l'amalgame fait par les autorités (qu'elles soient d'obédience islamiste ou de centre droit) entre les prévenus et leurs défenseurs (militants des droits de l'homme ou avocats), lesquels sont systématiquement soupçonnés de vouloir saper les fondements de la République.

Les praticiens turcs, victimes de multiples pressions, ne rapportent pas les traces de chocs électriques, brûlures...

Si la torture, les disparitions et les assassinats n'épargnent aucune région de Turquie, c'est avant tout dans les dix régions du Kurdistan turc que les violations sont les plus criantes, car la juridiction d'exception qui y sévit depuis 1987 encourage de telles pratiques. Au nom de la *« lutte antiterroriste »*, la détention *« au secret »* d'un suspect peut se prolonger pendant trente jours (quinze jours dans le reste du pays), tandis que les aveux extorqués sous la torture sont reconnus par les tribunaux de la Cour de sûreté de l'Etat, où siègent un juge militaire et deux juges civils.

Enfin, comme le révèle Médecins pour les droits de l'homme, une association basée à Boston (Etats-Unis), les praticiens turcs, victimes de multiples pressions, ne rapportent pas les traces de coups, chocs électriques, brûlures, privations d'eau et de nourriture lors de l'examen des détenus, auquel assistent souvent des policiers. Si la plupart des médecins avouent agir ainsi pour *« éviter aux prisonniers d'être à nouveau torturés »*, la dissimulation de telles pratiques banalise l'impunité dont jouissent la police et les forces de sécurité.

D'après une enquête effectuée entre juin 1994 et octobre 1995 par Médecins pour les droits de l'homme auprès d'une centaine de praticiens, 96 % d'entre eux jugent que *« la torture est un véritable problème en Turquie »*, 60 % estiment que *« pratiquement chaque personne détenue est torturée »*, mais 76 % considèrent que *« le fait de battre quelqu'un n'est pas assimilable à un acte de torture »*. En l'absence de certificat médical faisant état de mauvais traitements, la plupart des plaintes sont jugées irrecevables, et celles qui sont recevables aboutissent rarement à une condamnation.

C'est ainsi que se déroule en ce moment, à Aydin, le procès de onze des quarante-huit policiers accusés de l'assassinat, en janvier 1996, de Metin Göktepe, un photographe de presse interpellé alors qu'il couvrait l'enterrement de victimes des émeutes dans les prisons et dont le corps supplicié fut retrouvé sur un terrain vague quelques jours plus tard (il s'agit du vingtième journaliste tué depuis 1988 en Turquie). Mais le banc des accusés est toujours vide, les policiers ne se sont pas déplacés et aucune de leurs dépositions n'a été retenue par le tribunal. Pour la seule année 1994, 169 plaintes ont fait l'objet d'une instruction (sur 2 000). Six affaires ont débouché sur des peines de prison, quatorze se sont conclues par des acquittements.

Cette situation pousse de plus en plus de plaignants à s'adresser à la Cour européenne des droits de l'homme, où 700 requêtes ont d'ores et déjà été enregistrées. En septembre, la cour avait condamné l'Etat turc à verser 20 000 livres sterling (164 000 francs) à des Turcs d'origine kurde au motif que leurs maisons avaient été incendiées par l'armée, une pratique courante dans la guerre qui oppose, depuis treize ans, l'armée régulière aux maquisards du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan, marxiste-léniniste). Cette décision provoqua le courroux d'Ankara, qui qualifia le jugement de *« politique »*.

Marie Jégo

Deux magistrats liégeois doivent faire face à de graves accusations

Une enquête a été ouverte par la Cour de cassation

De nouvelles « affaires » de mœurs et de corruption mettent en cause deux magistrats liégois dans une juridiction déjà critiquée pour son comportement dans l'affaire du pédophile Marc Dutroux et dans le déroulement de l'enquête sur l'assassinat de l'ancien ministre André Cools.

BRUXELLES
de notre correspondant

Deux magistrats du parquet général de Liège, Joseph Schmitz et Marc de la Brassinne, font actuellement l'objet d'une enquête diligentée par la Cour de cassation, la juridiction suprême de Belgique, seule compétente pour juger les hommes politiques en fonction et les magistrats. Le premier est accusé de corruption dans le cadre de ses fonctions, le second est impliqué dans des affaires de mœurs et la mort suspecte d'une de ses locataires. Ces deux procédures ont été déclenchées à la suite de rapports transmis par le nouveau procureur général de Liège, Anne Thily, à Eliane Liekendael, sa collègue de la Cour de cassation, et au ministre de la justice, Stefaan de Clerck.

L'affaire Joseph Schmitz, révélée jeudi 7 novembre par le quotidien flamand *De Morgen*, met en cause un magistrat de haut rang : premier avocat général de la cour d'appel de Liège, il est l'adjoint direct de Mᵉ Thily, procureur général. Cet homme de soixante-deux ans est, par ailleurs, une personnalité importante des cantons germanophones de l'est de la Belgique, membre du Parti social-chrétien qui domine la vie politique de cette région depuis un demi-siècle. Avant d'entrer dans la magistrature en 1972, il avait été membre du cabinet de plusieurs premiers ministres, la plus haute fonction occupée par un germanophone avant la fédéralisation du pays.

UN « PARRAIN » IMPLACABLE

Il est reproché à M. Schmitz d'avoir extorqué pendant plus de vingt ans des sommes d'argent allant de 10 000 à 100 000 francs belges (1 700 et 17 000 francs français) à des particuliers et des entreprises, pour les « bonnes œuvres » dont il affirmait s'occuper en dehors de son travail. En échange, le magistrat s'occupait, selon les cas, d'accélérer ou d'enterrer les dossiers concernant les donateurs. L'argent était le plus souvent perçu en liquide et ne faisait l'objet d'aucun reçu.

L'enquête demandée par Anne Thily à Rolf Lennertz, procureur d'Eupen, dès son arrivée à la tête du parquet de Liège au mois de septembre, fut on ne peut plus délicate : Joseph Schmitz est en effet le supérieur direct de Rolf Lennertz, et les langues ne sont pas faciles à délier dans ce petit coin de Belgique où tout le monde se connaît, et où Joseph Schmitz passe encore pour un « parrain » puissant et implacable.

Mᵉ Thily semble cependant avoir réuni suffisamment d'éléments pour transmettre le dossier à la juridiction compétente qui devra, dans les prochaines semaines, décider de la suite à donner à l'affaire. Joseph Schmitz, de son côté, nie farouchement les faits de corruption qui lui sont reprochés, déclarant au quotidien germanophone *Grenz-Echo* qu'il *« avait toujours eu la veine sociale, même s'il ne se promène pas constamment avec un missel sous le bras »*. Et il se dit *« atteint dans son honneur »* par les accusations portées contre lui.

Les faits reprochés à l'avocat général Marc de La Brassinne sont d'un tout autre ordre. Ce magistrat avait déjà été écarté des dossiers de mœurs de Liège, des dénonciations anonymes l'accusant de protéger des pédophiles. Le mois dernier, l'hebdomadaire *Le Vif-l'Express* – s'appuyant sur les déclarations d'un jeune prostitué bruxellois – affirmait que le magistrat fréquentait assidûment les milieux de la prostitution masculine de la capitale, des affirmations contre lesquelles le magistrat avait déposé plainte.

Il a, d'autre part, été mis en cause par plusieurs témoins dans la mort suspecte d'une de ses locataires, une femme de soixante-six ans retrouvée noyée dans un étang. Les voisins de cette femme, qui avait confié 300 millions de francs belges (50 millions de francs) au magistrat en échange d'une rente viagère, ne croient pas à la version officielle du suicide.

Ces deux affaires ne vont pas contribuer à redorer le blason d'une justice liégeoise déjà placée sous le feu des critiques pour son comportement dans l'affaire Dutroux et ses errements dans l'enquête sur l'assassinat de l'ancien ministre André Cools. Mais il semble qu'aujourd'hui Anne Thily, une magistrate proche du PS, soit décidée à nettoyer les écuries d'Augias...

Luc Rosenzweig

André Rogge, l'imprécateur

André Rogge, cinquante-deux ans, tour à tour cambrioleur, taulard, indicateur de police, détective privé, aujourd'hui écrivain, est une sorte de Forrest Gump des « affaires » qui ont défrayé la chronique belge de la dernière décennie. Qu'il s'agisse des tueurs du Brabant wallon, de l'affaire Cools, de l'affaire Dutroux, il est toujours là, et dans la posture avantageuse de l'imprécateur révélant les turpitudes de la police et de la justice.

La « crédibilité » de ce personnage aux multiples facettes avait connu son zénith lorsqu'il apparut, au mois de septembre, que les aveux recueillis par lui d'un protagoniste de l'assassinat d'André Cools conduisaient sur la bonne piste. Il présentait, jeudi 7 novembre à Bruxelles, son livre *Les Egouts du royaume* qui vient de paraître aux éditions Albin Michel. L'occasion pour lui de nouvelles et graves accusations contre des membres de la PJ bruxelloise nommément désignés comme protecteurs de réseaux de prostitution. Les preuves ? Il les présentera *« en temps utile »*. – (Corresp.)

« AFFAIRES » Après l'information judiciaire ouverte, le 6 novembre, *« contre Xavière Tiberi et tous autres »*, pour un salaire supposé fictif versé par le conseil général de l'Essonne à l'épouse du maire de Paris (*Le Monde* du 8 novembre), la gestion de ce département par le RPR est de nouveau en cause avec l'ouverture, jeudi 7 novembre, d'une information judiciaire contre X... visant le « manuel de corruption » découvert au domicile d'Alain Josse, ancien maire et ancien vice-président du conseil général. ● XAVIER DUGOIN, président du conseil général et sénateur de l'Essonne, soupçonné d'avoir rédigé ce document à l'époque où il dirigeait la fédération départementale du RPR, affirme ne pas en avoir connaissance. ● LA PROCÉDURE engagée contre Mme Tiberi a été retardée par les tergiversations des ministères de la justice et de l'intérieur.

Une procédure judiciaire met en cause la gestion de l'Essonne par le RPR

L'information ouverte par le parquet d'Evry sur le « manuel de corruption » découvert au domicile d'un ancien élu du parti néogaulliste vise le système installé dans le département par le président du conseil général, qui se défend en attaquant la presse

UNE INFORMATION judiciaire contre X... a été ouverte, jeudi 7 novembre, par le parquet du tribunal d'Evry, au sujet d'un « manuel de corruption » découvert au mois de juin au domicile d'un ancien vice-président du conseil général de l'Essonne, Alain Josse (RPR). Le 4 juin, le procureur de la République d'Evry, Laurent Davenas, avait confié à la police judiciaire une enquête préliminaire menée, comme le veut l'usage, sous le contrôle du parquet. Désormais, le dossier sera confié à un juge d'instruction désigné prochainement par la présidente du tribunal d'Evry, Danielle Raingeard.

Ce mystérieux « manuel » à destination des élus de l'Essonne a été découvert lors d'une perquisition effectuée par les enquêteurs de la direction régionale de la police judiciaire de Versailles au domicile de M. Josse, ancien maire de Montgeron et ancien vice-président du conseil général. M. Josse, qui était alors en détention provisoire, est sous le coup de deux mises en examen, l'une pour recel d'abus de confiance aggravé et l'autre pour trafic d'influence et détournement de fonds publics. Il a été remis en liberté le 21 août et placé sous contrôle judiciaire.

Ce « manuel de corruption » est un document manuscrit d'une page, au bas duquel sont mentionnés le nom, l'ancienne adresse et les anciens numéros de téléphone personnel et professionnel de Xavier Dugoin, actuel président (RPR) du conseil général de l'Essonne. Il s'agit d'un véritable mode d'emploi de la corruption à l'usage des élus du département. Y figurent deux listes d'entreprises à favoriser, accompagnées de patronymes et parfois de numéros de téléphone à sept chiffres, correspondant à l'ancienne numérotation. Huit entreprises de travaux publics apparaissent sous le titre : « Entreprises travaillant avec le département », tandis que trois sociétés de services sont citées sous le chapitre : « Entreprises "liées" avec la fédération », celle-ci pouvant être celle du RPR.

PROCÉDURES JUDICIAIRES

Le document décrit ensuite, par le menu, un système de fausse facturation liant les entreprises entre elles. Il affirme ainsi que les sociétés de la seconde liste *« travaillent en "pool" » : « Elles "stockeront" les fonds mis à disposition par les entreprises que nous ferons travailler, par le biais de facturations sur ces entreprises à hauteur des commissions que nous aurons négociées. »* Suivent les montants des commissions à verser, ainsi que leurs destinataires : *« Vis-à-vis des entreprises de TP* [travaux publics] *ou de construction, le taux négocié nous semble devoir être de l'ordre de 2,5 % du montant du marché à percevoir à la signature du marché. 0,5 % en espèces* [pour le] *maire ; 2 % en facturation à présenter à l'entreprise : 1 % pour le maire, 1 % pour le département. »*

Certaines facturations sont *« à convenir avec l'entreprise : impression, essence, notes de restaurant... »*. L'auteur du document, qui n'a pas encore été identifié, conclut en ces termes : *« Je me propose, en accord et en collaboration avec chacun des maires, de négocier les conditions ci-dessus envisagées avec les entreprises de TP et de construction, car nous sommes déjà en "affaires" avec elles au niveau du département. »*

Le document n'est ni daté ni signé. Selon M. Josse, il aurait été rédigé au cours de l'année 1983, à l'époque où M. Dugoin était secrétaire départemental du RPR. La justice devra, dès lors, se poser le problème de la prescription, qui est de trois ans pour les délits. L'ouverture d'une information judiciaire devrait permettre de déterminer la nature exacte du document et sa date de rédaction. Cette instruction s'ajoute aux nombreuses procédures judiciaires concernant la gestion du département, notamment celles visant des passations douteuses de marchés publics (*Le Monde* des 13 juillet et 8 octobre). Ainsi, le parquet d'Evry ouvrait le 17 septembre une information judiciaire contre X... pour corruption passive et active de fonctionnaires de collectivités territoriales, escroquerie et recel, dans le cadre d'une surfacturation présumée dans la rénovation d'un collège à Etampes en 1990. Une enquête préliminaire est également en cours sur le fonctionnement de la Semardel, société d'économie mixte proche du conseil général, qui aurait attribué frauduleusement le marché du centre de traitement de déchets de Vert-le-Grand au groupe Parachini. Le parquet de Paris a ordonné, en outre, une enquête préliminaire pour déterminer les conditions de fonctionnement de la commission d'appel d'offres du conseil général.

D'autres procédures visent plus particulièrement le président du conseil général. Le parquet d'Evry a ainsi ouvert le 3 juillet une information judiciaire contre X... pour abus de confiance, détournement de fonds publics et recel au sujet du salaire de 23 000 francs présumé fictif, versé pendant trois ans à l'épouse de M. Dugoin, sous son nom de jeune fille. Dernière en date, l'information judiciaire ouverte mercredi 6 novembre contre « Xavière Tiberi et tous autres » pour détournement de fonds publics, abus de confiance et recel, devrait amener le président du conseil général à s'expliquer sur les salaires de 20 000 francs versés pendant dix mois à l'épouse du maire de Paris pour un travail dont l'intérêt est fortement contesté.

Anne Chemin et Cécile Prieur

Affaire Tiberi : l'Himalaya ne répond pas...

LE FEUILLETON judiciaire des époux Tiberi vient de connaître une nouvelle semaine haute en couleurs avec, en point de mire, la mise en examen pour détournements de fonds publics de madame la mairesse de Paris.

Tergiversations et contradictions au sein de la justice et de la police, échanges de coups de fil entre la place Beauvau et la place Vendôme, détour par l'Himalaya : les embarras du monde judiciaire étaient liés au versement de 200 000 francs par le conseil général de l'Essonne à Xavière Tiberi pour un rapport sommaire remis en 1994. Ce document avait été saisi lors de la perquisition du 27 juin au domicile des époux Tiberi, un épisode qui, déjà, avait été marqué par le refus d'assistance de la PJ parisienne au juge Halphen.

C'est le départ en vacances dans l'Himalaya du procureur de la République d'Evry (Essonne), Laurent Davenas, grand amateur d'alpinisme, qui noue, le 26 octobre, la nouvelle intrigue qui va se jouer. Avant de partir, M. Davenas a pris soin d'informer les enquêteurs du SRPJ de Versailles du sort qu'il entend réserver à l'épineux dossier de Xavière Tiberi : l'affaire est délicate et le procureur entend la conduire en personne, souligne-t-il à la mi-octobre, lors d'une réunion de travail spécifiquement consacrée à cette affaire ; dans le *« plan de travail »* communiqué aux policiers et dans ses réquisitions écrites, M. Davenas précise le calendrier d'une enquête qui devra se poursuivre dans sa phase préliminaire – sans ouverture d'information judiciaire et sans désignation d'un juge d'instruction. Il conviendra de lui rendre compte des développements, y compris en cas d'audition de Mme Tiberi. Le procureur part donc au Népal l'esprit tranquille. En son absence, ses fonctions sont assurées par son adjoint, Hubert Dujardin.

Branle-bas de combat : mercredi 30 octobre, le procureur adjoint demande au SRPJ de Versailles la transmission du dossier d'enquête en vue de l'ouverture d'une information judiciaire visant nommément Mme Tiberi. Confrontés aux instructions contradictoires du procureur et de son adjoint, les OPJ de Versailles ont des états d'âme et s'en ouvrent à leur hiérarchie du ministère de l'intérieur. Echanges multiples entre la place Beauvau et la place Vendôme ; à plusieurs reprises, la chancellerie tente de joindre M. Davenas au Népal. Sans succès, malgré les moyens techniques et humains mis à sa disposition par le ministère de l'intérieur.

Placés dans une situation d'expectative forcée, le procureur adjoint et la PJ de Versailles vont devoir patienter pendant près d'une semaine. Au regard du code de procédure pénale et du principe selon lequel *« le parquet est indivisible »*, M. Dujardin exerce pourtant pleinement tous les pouvoirs de procureur en l'absence de M. Davenas. Mais aucune nouvelle ne parvient à M. Dujardin dans la journée du 31 octobre. Le week-end prolongé de la Toussaint – du vendredi 1er novembre au lundi matin 4 novembre – fournit ensuite aux autorités un argument supplémentaire pour temporiser. Il faut attendre mercredi matin 6 novembre et un feu vert des autorités de tutelle pour que le directeur du SRPJ de Versailles, François Jaspart, se rende enfin au palais de justice d'Evry pour remettre à M. Dujardin le rapport d'enquête sur Mme Tiberi...

Erich Inciyan

Le maire de Paris soutient son épouse

Jean Tiberi a apporté son soutien, jeudi 7 novembre, à son épouse, après l'ouverture contre elle d'une information judiciaire par le parquet d'Evry, qui la soupçonne d'avoir touché, du conseil général de l'Essonne, un salaire fictif de 200 000 francs pour la rédaction d'un rapport sur la francophonie. *« J'ai toute confiance en mon épouse, qui partage mon combat et ma vie depuis près de quarante ans »*, assure le maire de Paris dans un communiqué, avant d'ajouter : *« Je la soutiens donc totalement, d'autant plus que les coups qui lui sont portés me sont destinés et qu'ils n'ont qu'un seul objectif : me déstabiliser. »*

Dans son édition du 8 novembre, *Libération* affirme que le rapport incriminé de Mme Tiberi est largement inspiré d'un ouvrage de Daniel Meyer, directeur de l'Institut régional de coopération-développement de Champagne-Ardenne, intitulé *Coopération décentralisée et coopération multilatérale francophone* et publié en 1989 par les éditions Economica.

Xavier Dugoin, président du conseil général de l'Essonne

« Cette histoire relève de la plaisanterie »

ÉVRY
de notre correspondante

« Savez-vous qu'une information judiciaire contre X... est ouverte dans l'affaire du "manuel de corruption" ?

– Vous me l'apprenez. C'est ce fameux document dont on fait état, avec mon nom dessus ? J'attends de le voir. J'avais trouvé surprenant à l'époque que, comme par hasard, on trouve ce document lors de la quatrième perquisition chez Alain Josse, juste avant sa libération. Chacun en tirera les conclusions qu'il veut. Je trouve qu'il y a des coïncidences bizarres...

– Niez-vous avoir rédigé ce document ?

– Ça ne me semble pas bien sérieux. Dans la presse, on lit beaucoup de choses, souvent fausses, d'ailleurs. J'ai lu que ce document aurait été signé de ma main. Je ne vais pas m'amuser à disserter sur un document que je n'ai pas vu et qui a été trouvé dans un contexte particulier !

– M. Josse ne dit pas que ce document est écrit de votre main...

– Si. J'ai même lu dans la presse que ce document est signé par moi, qu'il est manuscrit. A l'époque, j'habitais bien Bouville *[l'adresse de M. Dugoin dans cette commune figure au bas du document]*, mais c'était de notoriété publique. Cette histoire relève de la plaisanterie. En 1983, j'étais secrétaire fédéral du RPR, et notre gros souci était de le réorganiser.

– N'aviez-vous pas, surtout, besoin d'argent ?

– Surtout d'adhérents. A l'époque, ce n'est pas nous qui étions aux affaires. Dans le département, Jean Simonin *[RPR]* avait été élu président du conseil général en 1982. Les lois de décentralisation n'étaient pas appliquées, et tout le pouvoir était aux mains de la gauche. Les gens qui avaient des choses à négocier – si l'on est dans cette logique –, ce n'était pas nous. Nous ne comptions absolument pas. Le RPR était un nain.

– Mais il venait de prendre la présidence du conseil général...

– A l'époque, il n'y avait que quelques communes RPR et cinq conseillers généraux RPR. C'est moi qui ai négocié la présidence. Je me suis battu contre les sénateurs centristes pour l'obtenir. Le conseil général comptait trente-cinq élus à l'époque, dont cinq RPR. On a obtenu la présidence d'une manière miraculeuse, parce que j'ai fait du chantage : nous avions fait plus de voix, gagné plein de "primaires". C'est dans cette logique que la présidence devait revenir au RPR. Mais le RPR n'existait pas.

– Puisque vous veniez de prendre la présidence, les entrepreneurs pouvaient penser qu'il allait exister...

– On peut faire de la politique-fiction, mais les entrepreneurs se fondent sur ce qui existe. Le conseil général n'était pas plus donneur d'ordres que d'autres. Les lois de décentralisation n'étaient pas appliquées. Un paquet de choses dépendaient du préfet, Michel L'Huillier à l'époque. On retombe sur des schémas entièrement socialistes. Vous ne pouvez pas imaginer que cinq personnes contrôlent tout un conseil général ; il y a tout de même des procédures !

– Est-il facile de diriger un département dont la gestion est mise en cause par les médias et dans plusieurs procédures judiciaires en cours ?

– Il y a des gens qui rendent la justice en lieu et place des juges, avant eux, dans la presse. On ne peut pas revenir à une censure, ce serait moyenâgeux, mais il faudrait qu'il y ait autocensure. Le fait qu'il y ait une procédure ne dit pas que les gens sont corrompus mais, dès qu'il y en a une, on est assimilé à un corrompu. Vous êtes dans un système de surenchère, de journaliste à journaliste, que cela vous plaise ou non ! Vous êtes dans un système pourri par le fric, un système commercial de vente, qui fait beaucoup de mal à la démocratie.

– Ce qui fait du mal à la démocratie, n'est-ce pas que les élus puissent être corrompus ?

– Dès qu'il y a une procédure, on dit : "corruption". Les trois quarts des articles sont faits dans cette logique. C'est un jeu absolument pervers. Dans une réunion sur les collèges, les deux seules questions qu'ont posées vos collègues étaient sur les "affaires". Il n'y a plus qu'un journalisme d'investigation, parce que c'est le seul truc qui fait vendre du "papier".

» Il est difficile de gérer n'importe quelle collectivité actuellement car les difficultés économiques sont grandes. Beaucoup de gens sont dans des situations extrêmes.

– Quand on évalue le patrimoine que vous avez détaillé dans *Le Point* (daté 31 août), on arrive aux alentours de 10 millions de francs...

– J'ai une résidence secondaire, comme deux Essonniens sur trois.

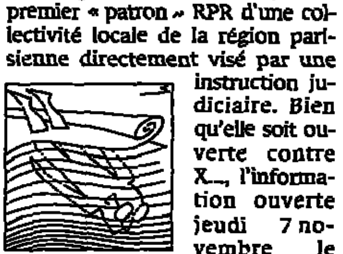
– Elles valent rarement plus de 4 millions de francs, ce qui est la valeur de la vôtre....

– Et alors, quel est le problème ? Moi, ça ne me gêne pas. J'ai cinquante ans cette année. J'ai travaillé toute ma vie. Je fais mes déclarations d'impôt, je paie comme tout contribuable. Je n'ai aucun complexe là-dessus. »

Propos recueillis par Sylvia Maric

Le « maillon faible » du RPR en région parisienne

XAVIER DUGOIN, président du conseil général de l'Essonne, est le premier « patron » RPR d'une collectivité locale de la région parisienne directement visé par une instruction judiciaire. Bien qu'elle soit ouverte contre X..., l'information ouverte jeudi 7 novembre le touche directement : son nom figure au bas du « pacte de corruption » saisi chez l'ancien maire de Montgeron, Alain Josse (RPR), peu de temps avant la remise en liberté de celui-ci.



ANALYSE

Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, comme Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional, en dépit des soupçons qui entachent la gestion des HLM de Paris et les marchés des lycées d'Ile-de-France, semble encore à l'abri d'une mise en examen prochaine. Dans les Yvelines (*Le Monde* du 6 novembre), ce sont l'UDF et, plus particulièrement, les centristes du CDS, devenu Force démocrate, qui sont sur la sellette : ils avaient dirigé le département avant qu'il ne passe au RPR en 1994, Franck Borotra, ministre de l'industrie, étant devenu alors le président du conseil général. M. Dugoin, lui, commence à payer le prix d'une « efficacité » politique qui ne s'est pas embarrassée de scrupules.

Il en a d'abord fait preuve en tant que « patron » du RPR départemental. Lorsqu'il prend les rênes de la fédération chiraquienne, en 1983, le RPR vient de ravir au Parti communiste la présidence du conseil général de l'Essonne. Dans ce département en pleine explosion économique et démographique, la mise en œuvre des lois de décentralisation – commencée dès le lendemain des élections cantonales de 1982, contrairement à ce qu'affirme M. Dugoin dans l'entretien ci-dessus – est propice à des ententes lucratives entre le personnel politique et les milieux économiques. Les trucages de marchés publics sont monnaie courante, si l'on en juge par les témoignages recueillis depuis lors et par la mise en cause d'élus de droite, mais aussi socialistes. Au fil des élections, le RPR gagne du terrain, et ses membres, à une époque où la presse et la justice ne s'intéressent pas encore d'aussi près aux marchés publics, semblent avoir oublié toute prudence.

La « réussite » de M. Dugoin, devenu député, président du conseil général et maire de Mennecy, est remarquée à Paris. C'est donc à lui que s'adresse le RPR lorsqu'il s'agit de trouver à Xavière Tiberi, l'épouse du premier adjoint de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, une activité lucrative et peu accaparante. Pas question de solliciter Charles Pasqua, « patron » de l'autre département RPR de la région parisienne – les Yvelines étaient alors aux mains de l'UDF –, qui n'a pas d'atomes crochus avec Jean Tiberi. M. Dugoin, lui, est prêt à tout pour rendre service, d'autant plus qu'il n'hésite pas, au passage, à faire profiter ses proches de quelques avantages : le salaire consenti à sa femme pendant trois ans en est un exemple.

L'enquête fiscale autorisée il y a quelques semaines par le ministre délégué au budget, Alain Lamassoure, sur ses revenus ainsi que sur ceux de son premier vice-président au conseil général, Michel Pelchat, sénateur (UDF-PR), établira s'il y a eu ou non enrichissement personnel des deux principaux élus du département.

A trop en faire, M. Dugoin est devenu le maillon faible du RPR en région parisienne. Par tempérament, il s'est toujours tenu à l'écart du sérail parisien qui, en retour, l'a toujours considéré avec méfiance et condescendance. Le coup d'accélérateur donné par le parquet d'Evry aux affaires essonniennes en font le fusible désigné d'un parti confronté aux affaires sur plusieurs fronts. Il n'est pas exclu non plus que le lien tangible, prochainement soumis aux investigations d'un juge d'instruction, entre le département de l'Essonne et les époux Tiberi, soit discrètement mis à profit par ceux qui, au sein même du RPR, auraient intérêt à faire vaciller le successeur de Jacques Chirac à la Mairie de Paris. C'est la thèse que défend publiquement M. Tiberi lorsqu'il affirme : *« Les coups qui sont portés* [à son épouse] *me sont destinés et n'ont qu'un seul objectif : me déstabiliser. »* C'est aussi la thèse que l'on entend dans l'entourage du président du conseil général de l'Essonne.

Pascale Sauvage

M. Séguin récuse une « vision sacrificielle » de l'économie

Un colloque du Commissariat général du Plan sur Jacques Rueff

Le Commissariat général du Plan a organisé, jeudi 7 novembre, un colloque en hommage à l'économiste Jacques *Rueff, qui va se voir gratifier d'une pièce de 1 franc à son* effigie. Des économistes mais aussi des hommes politiques, comme Alain Madelin, Dominique Strauss-Kahn et *Philippe Séguin*, ont participé à cette journée.

LES HOMMAGES sont souvent des exercices compassés. Ils peuvent aussi donner l'occasion à des joutes en prise sur l'actualité. Pour preuve la journée consacrée, jeudi 7 novembre, à l'« actualité de la pensée de Jacques Rueff » organisée par le Commissariat général du Plan. L'auteur du « miracle de 1958 », le fameux plan de Gaulle-Pinay-Rueff, va se voir gratifier d'une pièce de 1 franc à son effigie : coup de chapeau de dernière heure à l'inventeur du nouveau franc avant le passage à l'euro...

Que reste-t-il de la pensée de Jacques Rueff, se sont demandé économistes et hommes politiques de tous bords ? Jean-Paul Fitoussi, directeur de l'OFCE, a exprimé la nostalgie d'une époque où l'Europe était le terrain d'observation et de réflexion d'hommes comme Jacques Rueff et comme John Keynes qui, tous deux, ont construit leur pensée contre les aberrations économiques de l'entre-deux-guerres.

Les successeurs de Rueff, aujourd'hui, pensent que c'est le manque de flexibilité des salaires qui est la cause du chômage ; ceux de Keynes, que c'est la surévaluation des monnaies européennes.

Pour Alain Madelin, les marchés financiers imposent aujourd'hui une discipline monétaire encore plus stricte que l'étalon-or cher à Jacques Rueff *« parce qu'il n'y a même plus de mines d'or à découvrir »*. La seule solution est donc de jouer sur le coût du travail direct et indirect et de sortir le marché du travail de sa logique des années 50.

MILLE PRÉCAUTIONS

Pour Dominique Strauss-Kahn, la France a appliqué à peu près toutes les recettes qu'aurait préconisées aujourd'hui un Rueff : *« Nous n'avons pas de politique monétaire,* a déclaré l'ancien ministre socialiste, *nous n'avons pas de politique budgétaire – au moins au sens d'une stimulation de la demande –, nous avons de l'épargne, nous avons introduit une flexibilité croissante du marché du travail, nous contournons par tous les bouts le salaire minimum. C'est la politique rêvée de tous les néoclassiques. Mais je doute que ses résultats en matière de chômage soit ceux qu'ils attendaient. »*

Plus encore qu'à l'ordinaire, Philippe Séguin a pris mille précautions, en conclusion, pour évoquer la situation socio-économique présente, mais sans jamais y faire une référence directe. Le président de l'Assemblée nationale a ainsi retenu que, déjà, Jacques Rueff, comme certains experts économiques actuels du député des Vosges (*Le Monde* du 5 novembre), avait eu l'idée de *« présenter le budget en deux sections distinctes : une section pour les dépenses publiques, couvertes par l'impôt, et une section pour les investissements rentables, financée par l'emprunt »*. Cette proposition *« de bon sens »* n'a jamais été mise en œuvre, a précisé M. Séguin, *« sans doute parce que le bon sens n'est pas toujours la chose la mieux partagée »*.

M. Séguin ne s'est toutefois pas interdit de constater *« qu'on ne peut pas espérer que les gens consentiront au changement, s'adapteront, évolueront, feront tous les efforts qui seront nécessaires, si on ne leur propose qu'une politique de contraintes, de rationnement, d'austérité, si on n'a de l'économie qu'une vision sacrificielle »*. Comprenne qui pourra.

Sophie Gherardi et Jean-Louis Saux

François Léotard estime que les jours du premier ministre à Matignon sont comptés

Selon le président de l'UDF, M. Chirac « a conscience des lacunes de Juppé »

DEUX JOURS après la charge de Charles Pasqua contre l'exécutif (*Le Monde* du 7 novembre), François Léotard ne donne pas cher du maintien d'Alain Juppé à l'Hôtel Matignon. Dans des propos rapportés par *Le Figaro* du 8 novembre, tenus de manière informelle à l'occasion d'un déplacement à Perpignan, le président de l'UDF estime que Jacques Chirac *« a conscience des lacunes de Juppé »*. *« Il sait qu'il doit arrêter. Dans sa tête, c'est réglé »*, affirme l'ancien ministre d'Edouard Balladur. Pour M. Léotard, le remplacement du premier ministre s'apparente d'ailleurs à une nécessité, puisque, selon lui, *« si on continue comme cela, on sera battu aux législatives »*. *« Depuis quinze jours, on a perdu les médecins. Les médecins, pour la droite, c'est comme les instituteurs pour la gauche »*, observe M. Léotard.

Le maire de Fréjus, qui a souvent mis en cause le manque de concertation du premier ministre à l'égard de sa majorité, renouvelle ses critiques : *« Juppé est quand même le seul premier ministre de la Ve République à s'être brouillé avec tout le monde. Il ne parle plus à Pasqua, Madelin, Balladur, Séguin. Il ne réunit pas le comité de la majorité uniquement pour ne pas m'avoir en face de lui. Il faudrait qu'il s'y fasse pourtant. En politique, on passe son temps à discuter avec des gens qu'on n'aime pas »*, explique M. Léotard.

« MAJORITÉ PLURIELLE »

En revanche, le président de l'UDF, qui s'est affiché à plusieurs reprises, ces derniers mois, au côté de Philippe Séguin, indique implicitement qu'il serait prêt à gouverner avec le président de l'Assemblée nationale. Il assure en particulier que le combat contre la ratification du traité de Maastricht livré par M. Séguin lors du référendum de 1992, et les convictions européennes, notamment en matière monétaire, du président de l'Assemblée nationale, ne constituent pas un obstacle à la nomination de M. Séguin à l'Hôtel Matignon. *« L'Europe sera pour Séguin ce que l'Algérie fut à Michel Debré. Il fera le contraire de ce qu'il pense »*, assure-t-il.

Ces propos, qui, selon l'entourage de M. Léotard, n'étaient pas destinés à être rendus publics, détonent avec l'entretien accordé par le président de l'UDF à *L'Indépendant* du 8 novembre. L'ancien ministre y indique qu'il existe, dans sa formation, *« une grogne, mais pas de déloyauté »* envers le chef du gouvernement. *« L'UDF est loyale »*, insiste M. Léotard. Il estime que la France est *« dans une période de transition et d'assainissement »*, et que, si *« cette période est difficile pour ce gouvernement »*, elle *« le serait pour tous les gouvernements quels qu'ils soient »*. *« Mais je crois que les interrogations des Français portent davantage sur la crise que sur la composition du gouvernement. C'est la situation économique qui est difficile. (...)Ce n'est pas uniquement une affaire de personne »*, ajoute M. Léotard, qui renouvelle sa demande d'une *« majorité plurielle »*.

Cécile Chambraud

Le maire d'Epinal défend « l'école républicaine »

ON CONNAISSAIT l'intérêt de Philippe Séguin pour les questions d'éducation : sa fibre républicaine, un bref passé d'instituteur, l'investissement dans l'expérimentation de nouveaux rythmes scolaires à Epinal avaient contribué à forger cette image. Mais le président de l'Assemblée nationale ne s'était pas encore exprimé aussi longuement sur ce sujet. Vendredi 8 novembre, il est intervenu lors d'un colloque de l'inspection générale de l'éducation nationale, à Epinal, sur le thème « L'école, du présent au futur ».

Le maire d'Epinal a brossé le portrait de l'école de demain, *« rétive aux grandes réformes et aux initiatives fracassantes »*, avec le souci de proposer des réponses *« proches du terrain »*. *« Mes convictions sur l'école se résument à une seule : l'école doit rester le creuset de la République »*, a affirmé M. Séguin. Cet objectif reste indissociable d'une *« autre finalité essentielle qu'est l'égalité des chances »*, même si la formule *« a pris des allures de slogan éculé »*, a noté le président de l'Assemblée nationale.

M. Séguin a pris l'exemple de l'école maternelle, qu'il importe de ne pas détourner de sa mission initiale, *« permettre aux enfants des couches populaires d'entrer au cours préparatoire (CP) à égalité de chances avec leurs camarades plus favorisés »*. Autrement dit, ne pas faire de la grande section de maternelle une sorte de « pré-CP », où les meilleurs élèves apprendraient à lire, *« creusant ainsi avec les autres des écarts bientôt irréversibles »*.

C'est aussi dans l'optique de l'égalité des chances que M. Séguin a replacé l'expérimentation de nouveaux rythmes scolaires à Epinal, pour mieux affirmer l'importance du rôle de l'Etat. *« Eh bien oui, une telle organisation exige un effort financier soutenu des collectivités locales et de l'Etat »*, a-t-il souligné, répondant à ceux qui lui reprochent le coût de cette expérience. Après avoir rendu hommage au rapport Fauroux pour soutenir son refus de *« tout malthusianisme budgétaire »*, M. Séguin s'est posé en défenseur de l'école : le taux de chômage des jeunes *« témoigne plus de l'incapacité de notre économie à créer des emplois que de l'impuissance de l'école à former les nouvelles générations »*, a-t-il asséné.

Béatrice Gurrey

Le monopole syndical n'a pas valeur constitutionnelle

SAISI PAR LES DÉPUTÉS et les sénateurs socialistes, le Conseil constitutionnel a validé, mercredi 6 novembre, la loi sur la négociation collective qui permet, dans certains cas et à certaines conditions, la passation d'accords d'entreprise hors des syndicats représentatifs, modifiant ainsi un fondement du code du travail (*Le Monde* du 5 octobre).

Dans un « considérant » de principe, posé pour la première fois, le Conseil a estimé que si le préambule de la Constitution de 1946 confère *« aux organisations syndicales vocation naturelle à assurer [...] la défense des droits et intérêts des travailleurs,* [il n'attribue] *pas, pour autant, à celles-ci un monopole de la représentation des salariés en matière de négociation collective ; [...] des salariés désignés par la voie de l'élection ou titulaires d'un mandat assurant leur représentativité peuvent également participer à la détermination collective des conditions de travail dès lors que leur intervention n'a ni pour objet ni pour effet de faire obstacle à celle des organisations syndicales représentatives »*.

Pour la première fois aussi, le Conseil a accepté une disposition législative au motif qu'elle *« revêt un caractère expérimental »*, ce qu'il avait refusé lorsque François Fillon avait voulu modifier le statut des établissements d'enseignement supérieur. Il a admis que le législateur délègue à des accords de branche son pouvoir de fixer les seuils d'effectifs au-delà desquels des dérogations au code du travail sont possibles.

Mais le Conseil a posé deux réserves d'interprétation à la mise en œuvre de cette loi. Lorsqu'un salarié interviendra sur mandat d'un syndicat extérieur à l'entreprise, son mandat devra indiquer *« les conditions »* dans lesquelles le syndicat aura la possibilité d'y *« mettre fin à tout moment »*. Ce salarié devra ensuite bénéficier, en cas de licenciement, de protection *« au moins équivalente »* à celle des *« salariés protégés »*.

Thierry Bréhier

Corse : le MPA et A Cuncolta s'accusent mutuellement d'entente avec l'Etat

Tous les nationalistes gardés à vue dans l'enquête sur l'attentat du port de Bastia ont été relâchés

Les dernières personnes gardées à vue à Bastia, dans l'enquête sur l'attentat meurtrier du 1er juillet sur le port, ont été remises en liberté, jeudi 7 novembre. Les deux principales organisations nationalistes corses, A Cuncolta et le Mouvement pour l'autodétermination (MPA), respectivement vitrines légales du FLNC-canal historique et du FLNC-canal habituel, s'accusent mutuellement d'entente avec l'Etat.

BASTIA
de notre correspondant

Les sept dernières personnes gardées à vue dans les locaux du commissariat de police de Bastia, après l'interpellation de quinze nationalistes corses, dimanche et lundi, ont été libérées, jeudi 7 novembre. L'enquête, diligentée par le juge Laurence Le Vert de la 14e section antiterroriste du parquet de Paris, porte sur l'attentat à la voiture piégée sur le port de Bastia, le 1er juillet. Cet attentat avait fait un mort et un blessé grave dans les rangs d'A Cuncolta, la vitrine légale du FLNC-canal historique. Les personnes interpellées, puis rapidement relâchées, sont réputées proches du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), vitrine légale du FLNC-canal habituel. La semaine précédente, une quinzaine de militants d'A Cuncolta avaient été interpellés dans le cadre d'une enquête conduite par le juge Bruguière, chargé d'élucider l'attentat contre la mairie de Bordeaux dans la nuit 5 au 6 octobre.

Dans les deux cas, les opérations de police ordonnées par les juges antiterroristes semblent se conclure par un échec. Les personnes interpellées ont été progressivement libérées, sans que des charges suffisantes puissent être retenues contre elles. Seules quelques mises en examen pour infraction à la législation sur les armes ont été ordonnées ou sont attendues. Le chef d'association de malfaiteurs est généralement retenu, lorsque du matériel saisi atteste de la possible organisation d'un groupe. C'est le cas à la suite de la découverte de cagoules, de scanners et autre documentation de propagande à l'effigie du FLNC.

Ces maigres résultats augmentent le « ras-le-bol » des policiers de terrain, obligés de mener des opération « coup de filet » sous l'œil des caméras de télévision invitées pour l'occasion. Les états d'âme de ces policiers tranchent avec la sérénité affichée par leur hiérarchie. Ainsi, le patron du SRPJ de Corse, le commissaire Dimitrius Dragacci, estime que les « *fonctionnaires de police n'ont pas à discuter la dimension stratégique, donc politique, des enquêtes qu'ils ont à mener sous la direction d'un juge* ». De cette façon, le patron du SRPJ tente de ramener à leurs obligations de réserve des policiers de plus en plus tentés de se confier aux journalistes.

Les nationalistes eux-mêmes disent leur inquiétude face à cette situation. Mais leurs analyses divergent, selon leur camp. Le MPA, par la voix de son secrétaire général, Alain Orsoni, estime qu'« *en matière de justice et de police, la mascarade, la mise en scène, le spectacle semblent être devenus une méthode d'investigation* ». M. Orsoni affirme que ces « *opérations politico-judiciaires à grand spectacle* » traduisent un accord entre « *M. Juppé, qui s'est engagé dans une véritable stratégie d'élimination du nationalisme corse, et François Santoni* [secrétaire national d'A Cuncolta], *qui se place au service de cette stratégie* ». « *Nous sommes en mesure*, ajoute-t-il, *de dire qu'il s'agit là d'une nouvelle forme de négociation entre le pouvoir et les « historiques » dont le* deal *est : liquidez le MPA, nous ne mettrons plus de bombes en France* ».

Pour A Cuncolta, la menace d'attentats a sûrement guidé un accord secret... mais cette fois entre le MPA et des émissaires de Matignon ! Selon la rubrique « Confidentiel » de l'hebdomadaire *U Ribombu*, l'organe d'A Cuncolta, le MPA aurait obtenu l'assurance de voir un certain nombre de dossiers judiciaires impliquant ses militants, classés sans suite. « *Afin de sceller définitivement son alliance, le MPA s'apprêterait à rendre à l'Etat un de ces services qui n'a pas de prix, par exemple perpétrer en France un attentat sanglant aussitôt mis au compte du FLNC-canal historique (...). L'Etat aurait ainsi les mains libres pour l'anéantir.* »

Cette terreur symétrique, dénoncée par chacune des deux organisations nationalistes, s'appuie sur une prétendue complicité active de l'Etat. Selon le MPA, la stratégie d'alliance d'A Cuncolta avec le « *pouvoir* » en général implique plus particulièrement M. Juppé et ses collaborateurs. Le canal historique et l'Etat auraient pour objectif commun de « *démanteler les organisation politiques rivales* » de A Cuncolta, donc le MPA. Cette attaque de M. Orsoni, dont la cible aurait été moins surprenante si elle avait visé la place Beauvau, permet au secrétaire général du MPA de tenter d'infirmer les accusations de « *tractations secrètes* » qu'il pourrait mener lui-même avec des émissaire de Matignon.

En fait, les deux organisations souffrent du même rejet, par l'opinion insulaire, des actions criminelles commises depuis deux ans. Ces accusations mutuelles de dérive terroriste ne sont sans doute pas étrangères à la posture stratégique qui s'esquisse déjà, de part et d'autre, dans la perspective des élections territoriales prévues en 1998.

Michel Codaccioni

Une défense paradoxale des juges parisiens

A Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique, livre une analyse apparemment paradoxale de l'action des magistrats de la 14e section antiterroriste du parquet de Paris en Corse. Selon elle, « *le juge Bruguière s'est trouvé pris au piège tendu par les policiers d'Ajaccio* ». Ceux-ci auraient fourni une fausse information au magistrat, de façon qu'il lance une opération vouée à l'échec : l'interpellation, presque sans suites, le 24 octobre, de plusieurs membres d'une famille proche de François Santoni. « *Il s'agit de tourner en dérision la 14e section, dont les policiers du SRPJ apprécient fort peu le rôle joué dans les enquêtes dont ils n'ont plus l'entière maîtrise* », affirme A Cuncolta. Cette étonnante défense de la 14e section, au détriment des « *émissaires de Matignon* » et des « *policiers du SRPJ d'Ajaccio* », s'explique peut-être par le fait que tous les dossiers impliquant des nationalistes de cette tendance sont instruits, désormais, par des magistrats de cette 14e section...

La grève des médecins spécialistes serait globalement bien suivie

Le congrès de MG-France, syndicat favorable au plan Juppé, s'est ouvert vendredi à Strasbourg

LES MÉDECINS SPÉCIALISTES ont entamé, jeudi 7 novembre, à l'appel de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et de la Fédération des médecins de France (FMF), une grève des soins jusqu'au 11 novembre. Ils protestent contre la réforme de la Sécurité sociale qui va, selon eux, entraîner un « *rationnement des soins* ». Le président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (Cnamts), Jean-Marie Spaeth, s'est déclaré, le même jour, sur RTL, « *stupéfait* » que des praticiens qui refusent d'être « *salariés de la Sécurité sociale* » se mettent ainsi en grève.

Des spécialistes ont « *enterré la médecine libérale* » à Rouen en déposant une gerbe devant la caisse d'assurance-maladie, brûlé leur carte d'électeur à Montpellier face à la permanence du RPR, fermé leurs cliniques à Albi, reporté leurs consultations dans de nombreuses régions. La mobilisation est forte, même s'il est difficile de vérifier le chiffre de « *60 % de cessation d'activité* » avancé par l'Union nationale des médecins spécialistes (Umespe), membre de la CSMF. « *C'est un galop d'essai* » avant « *une possible fermeture complète en fin d'année* », a assuré le président de l'Umespe, Christian Le Goff.

Dans plusieurs régions, les praticiens affirment à leurs patients qu'un « *quota d'actes* » va leur être imposé dès 1997 et qu'ils devront cesser leur activité une fois ce quota atteint. Le plan Juppé ne prévoit pas une telle disposition, même s'il est vrai que les 115 000 médecins libéraux devront respecter, au niveau national (et non individuel), un objectif d'évolution des dépenses de médecine de ville de 1,3 % en 1997. Le président de la Cnamts s'est dit « *indigné* » que certains disent, souvent à des personnes âgées, qu'« *ils ne peuvent prescrire ceci ou cela à cause de la Sécurité sociale* ». C'est « *totalement faux* », a-t-il souligné.

FRONT DU REFUS ET TRAVAIL DE RÉFLEXION

M. Spaeth a regretté qu'une partie importante du corps médical refuse la « *cogestion* » du système de soins qu'il leur a proposée à travers un protocole d'accord qu'ils ont jusqu'au 15 novembre pour approuver ou refuser (*Le Monde* du 6 novembre). La FMF (spécialistes), qui craint la conclusion d'une convention spécifique aux généralistes entre les caisses et MG-France (majoritaire dans cette catégorie), pourrait accepter le protocole amendé, a assuré son président, Jean Gras.

Tandis que les organisations les plus conservatrices tentent de constituer un front du refus, MG-France réunit à Strasbourg, du 8 au 11 novembre, le congrès de son dixième anniversaire. Ce syndicat, qui soutient le plan Juppé depuis le début, présentera son projet de réforme du système de santé. Celui-ci devrait être, selon MG-France, recentré autour du généraliste ; les assurés pourraient, sur la base du volontariat, s'incrire chez un généraliste de leur choix (qui filtrerait l'accès aux spécialistes). La présence du ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, du secrétaire d'Etat à la santé, Hervé Gaymard, et des présidents de la Cnamts, de la Mutualité française et de la Conférence des doyens de faculté de médecine, montre que la réforme se joue autant dans le travail de réflexion que dans la protestation.

Jean-Michel Bezat

L'Assemblée nationale a adopté le budget du logement

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, jeudi 7 novembre, le budget du logement (45 milliards de francs, soit une progression de 4,6 % par rapport à la loi de finances initiale pour 1996). La majorité a voté pour, le PS et le PC contre. L'opposition s'est élevée contre la réforme du mode de financement du logement social. Jacques Guyard (PS, Essonne) a affirmé que « *l'Etat économise 20 milliards de francs, pour l'essentiel sur le dos des locataires et accédants modestes* ». « *Pour la première fois, les 55 000 logements sociaux programmés seront tous effectivement réalisés* », a répondu Pierre-André Périssol, ministre délégué au logement. Sur la réforme des aides à la personne, M. Périssol s'est montré moins assuré : « *Qui va bénéficier de la refonte des barèmes ? Qui va y perdre ? Je ne peux pas répondre car la concertation est en cours.* » Les aides personnelles absorbent désormais, à elles seules, 73 % de la masse financière consacrée au logement.

■ **Les députés ont adopté, jeudi 7 novembre, les crédits de l'aménagement du territoire** (1,6 milliard de francs, en baisse de 15,5 % par rapport à la loi de finances initiale pour 1996), ainsi que les crédits de la ville et de l'intégration (13,4 milliards, en progression de 30 %). Plusieurs députés de la majorité se sont montrés critiques sur l'aménagement du territoire, dont le vote des crédits avait été initialement « reporté » lors de leur examen en commission des finances.

Lise London dénonce une « nouvelle forme » de révisionnisme

LISE LONDON, veuve du militant communiste Artur London, ancien brigadiste, déporté, vice-ministre des affaires étrangères en Tchécoslovaquie après-guerre et auteur de *L'Aveu*, dont l'historien Karel Bartosek vient d'indiquer, dans *Les Aveux des archives (1948-1968)*, qu'il animait un réseau d'espionnage contre la France (*Le Monde* du 8 novembre), a réagi, dans *L'Humanité* du 8 novembre, à cette mise en cause. « *Il existe en France un révisionnisme niant l'existence des chambres à gaz. Une nouvelle forme de révisionnisme se développe actuellement, rejoignant le premier et visant à réhabiliter les procès staliniens* », déclare Lise London au quotidien communiste. Rappelant que « *le sérieux et la confrontation d'idées intéressent* [les communistes] », Robert Hue avait indiqué, avant elle, dans *L'Humanité* « *qu'il n'*[avait] *pas encore lu le livre* » de M. Bartocek, mais que « *les révélations* » qui ont « *successivement pris pour cible Jean Moulin, Pierre Cot, Raymond Aubrac et Charles Hernu* » [lui] *paraissent bien "orientées" dans un seul et même sens* ».

DÉPÊCHES

■ **MAJORITÉ : Alain Juppé a indiqué, jeudi 7 novembre, à Bordeaux, qu'il ne pense** « *rien* » des attaques de Charles Pasqua, selon lesquels il ne serait qu'« *un excellent directeur de cabinet* » du président de la République. Interrogé sur « *la déconfiture* » du pouvoir actuel, M. Juppé a ironisé : « *La confiture, c'est pour tout à l'heure* », avant de partir dîner avec le président de la République et le premier ministre britannique John Major.

■ **Alain Madelin (UDF-PR), ancien ministre de l'économie d'Alain Juppé**, s'est déclaré d'accord, jeudi 7 novembre, avec le diagnostic porté sur la situation politique par Charles Pasqua, mais a précisé qu'il aurait « *exprimé les choses de manière très différente* ». En revanche, M. Madelin a pris le contre-pied de M. Pasqua, en affirmant « *ne pas penser* » que M. Juppé « *soit* "le directeur de cabinet du président de la République" ». « *Nous avons un premier ministre à part entière qui prend ses responsabilités, qui imprime sa marque personnelle à la politique de la France et, qui, personne ne peut en douter, dispose d'une autorité sur ses ministres.* »

■ **PARTI COMMUNISTE : Robert Hue, secrétaire national du PCF**, s'est rendu, jeudi 7 novembre, à Toulon (Var), afin de marquer par « *un symbole fort* » la volonté du PCF de « *relever l'insupportable défi que constitue la permanence à un niveau élevé du Front national* ». M. Hue a plaidé pour une « *France fière, généreuse et ouverte* ».

■ **RENCONTRE : Jacques Chirac et Helmut Kohl se rencontreront**, samedi 30 novembre à Périgueux (Dordogne), à l'occasion du Festival du livre gastronomique, auquel le chancelier allemand a été invité pour la présentation de son *Voyage culinaire à travers le pays allemand*, un recueil de recettes de cuisine qu'il a cosigné avec son épouse. Les deux hommes devraient dîner ensemble, samedi soir, et se retrouveront, lundi 9 décembre, à Nuremberg, en Allemagne, à l'occasion d'un sommet franco-allemand.

■ **SOCIALISTES : Lionel Jospin, en visite à Limoges (Haute-Vienne)**, jeudi 7 novembre, a affirmé qu'il fallait « *refuser le scepticisme, redonner espoir aux Français* » et « *offrir une alternative solide et crédible* ». Le premier secrétaire du PS a admis la « *part de responsabilité collective des socialistes* » dans le « *sentiment de confusion et d'impuissance* » qui entraîne les Français à estimer « *qu'il n'y aurait aucune différence entre la droite et la gauche* ». – (*Corresp.*)

■ **CGC : le président de la Confédération générale des cadres**, Marc Vilbenoît a demandé au président de la République, jeudi 7 novembre, de « *redonner des signes forts de remise de l'économie dans la direction des hommes et des femmes* ». Il a préconisé, si elles s'avèrent nécessaires, des mesures contraignantes à l'égard du patronat, « *particulièrement défaillant* » dans les discussions sur l'aménagement du temps de travail ou le chômage des jeunes.

THOMSON MULTIMEDIA ET DAEWOO

1er GROUPE MONDIAL DE L'ELECTRONIQUE GRAND PUBLIC

Curieusement, tout au long des jours qui viennent de s'écouler, cette question n'a été que rarement posée.

C'est pourtant bien pour donner naissance au futur leader mondial de l'électronique grand public que le rapprochement entre Thomson Multimédia et Daewoo a été proposé.

La réalité de ce projet et de cette ambition tient en un mot : complémentarité.

Complémentarité des marchés

Daewoo est fortement implanté en Asie, en Amérique Latine, dans les pays de l'Est et ceux de la CEI ; Thomson Multimédia bénéficie de fortes positions en Europe occidentale et aux États-Unis.

Complémentarité des produits

Daewoo a fait sa spécialité des segments intermédiaires de l'offre, Thomson Multimédia évolue dans l'univers des produits haut de gamme.

Complémentarité de la Recherche et du Développement

Daewoo est spécialisé sur les questions liées à la réception et aux écrans, Thomson Multimédia notamment sur celles se rapportant aux technologies numériques d'image.

Complémentarité des atouts spécifiques

Daewoo apporte à Thomson Multimédia son savoir-faire en matière de technologies de production et ses capacités d'investissement (5 milliards d'ores et déjà programmés en France, 13 milliards au plan mondial), Thomson Multimédia met à sa disposition son image de marque et sa faculté d'innovation.

UN APPORT RÉEL POUR LA FRANCE

Le rapprochement des deux entreprises aura des effets positifs dans de nombreux domaines.

▷ Dans celui de la recherche, tout d'abord, puisque les centres existants seront maintenus. En ce qui concerne la chaîne professionnelle de l'image, une société commune Thomson-Daewoo/Thomson-Matra reprendra les activités de Thomson Broadcast Systems. Elle sera gérée par Thomson-Matra.

▷ Dans celui de l'emploi, ensuite, où aux effets directs du regroupement (création de 5000 postes) s'ajouteront ceux bénéficiant aux entreprises sous-traitantes et partenaires, notamment dans le domaine des composants, des semi-conducteurs, de la chimie ou des matières premières. Prenant place parmi les premiers employeurs français du secteur, la nouvelle entreprise jouera donc aussi un rôle moteur sur d'autres champs d'activité.

▷ Dans celui de la commercialisation, enfin. Thomson Multimédia et Daewoo pouvant, par l'efficacité de leur outil industriel et l'étendue de leur offre, accroître considérablement leurs parts de marché pour atteindre un chiffre d'affaires de 120 milliards de francs en l'an 2000.

Ces objectifs sont évidemment ambitieux, mais parfaitement réalistes, puisque les forces conjuguées des deux entreprises leur permettront de s'affirmer comme une référence sur le marché de l'électronique grand public. Et d'y tenir un rôle de leader. Voilà pourquoi il est de l'intétêt de tous que ce projet se réalise.

DAEWOO ELECTRONICS

SANTÉ **Un rapport confidentiel de l'inspection générale des services judiciaires, révélé par *Justice*, la revue du Syndicat de la magistrature, aborde un sujet jusqu'alors tabou : la présence de la drogue en prison. Réalisée à la demande de la chancellerie, cette étude signale des incidents liés à la consommation de drogues dans les trois quarts des établissements pénitentiaires. ● CE PHÉNOMÈNE pose de graves problèmes sanitaires, en particulier quant à la contamination par les virus du sida et des hépatites due aux échanges de seringues. ● SI LES AUTRES PAYS européens connaissent le même phénomène, les réponses varient fortement. Certains autorisent la délivrance de méthadone, la distribution de seringues, voire les distributions d'héroïne (Suisse). D'autres ont mis en place des structures adaptées de prise en charge (Espagne, Italie).**

La plupart des prisons abritent la consommation de drogues

Pour la première fois, un rapport confidentiel de l'inspection générale des services judiciaires dresse un état des lieux. La circulation de substances illicites dans les trois quarts des établissements pose de graves problèmes sanitaires et de prévention

UN CHIFFRE, un seul, permet de mesurer que la présence de drogues en prison n'est pas une simple rumeur : en 1992-1993, plus de 1 500 saisies de substances illicites ont été effectuées dans les établissements pénitentiaires français. Les prisons les plus concernées sont les Baumettes, à Marseille, et Fleury-Mérogis, dans la région parisienne, mais le phénomène touche l'ensemble du territoire. Au cours de ces deux années, les trois quarts des établissements ont signalé des saisies, même si les quantités sont souvent très faibles.

Malgré les fouilles, la drogue entre par les parloirs et grâce aux détenus qui viennent d'être incarcérés. Parfois, elle est lancée par petits paquets dans les cours de promenade par des amis situés à l'extérieur. En général, il s'agit de cannabis (80 % des saisies) mais les pratiques d'injection ne sont pas inexistantes. De janvier 1995 à mars 1996, 37 seringues ont été découvertes dans 18 établissements différents. En 1994, quatre détenus sont morts de surdoses en prison, trois à la suite d'absorption d'héroïne, une à la suite de l'ingestion de produits codéinés.

Ces chiffres sont extraits d'un rapport confidentiel réalisé ces derniers mois par l'inspection général des services judiciaires à la demande du cabinet du garde des sceaux. Révélé par *Justice*, la revue du Syndicat de la magistrature, ce document dresse pour la première fois un état des lieux précis de la drogue en prison. « *La question des drogues illégales est devenue prédominante*, admet-il d'emblée, *et la demande de produits, aggravée par l'incarcération, ne peut être massive, induisant d'une part une pression sur les médecins pour une prescription licite, et d'autre part, un marché parallèle, donc une offre venant de l'extérieur, que les murs des établissements ne peuvent bien évidemment suffire à endiguer.* »

VOUS AVEZ POURTANT DÉJÀ TOUT POUR ÊTRE MALHEUREUX !

PESSIN

La présence de drogue n'est guère étonnante lorsque l'on sait que les prisons accueillent massivement des personnes liées au monde de la toxicomanie. En 1995, les infractions à la législation sur les stupéfiants sont en effet devenues la première cause de détention : au 1er janvier 1996, elles représentaient plus de 20 % des condamnés. « *Le nombre de toxicomanes incarcérés, qui constitue une appréciation médico-sociale, est estimé par l'administration pénitentiaire à environ 15 % en moyenne du nombre total de détenus, ce taux pouvant monter jusqu'à 40 % dans les maisons d'arrêt de la région parisienne, de la région Provence-Alpes-Côte d'azur et du nord de la France* », ajoute le rapport, qui estime que ces chiffres sont sous-évaluées. En prison, la prévalence du sida est dix fois supérieure à celle de la population générale.

> « La détention constitue un lieu et un moment à haut risque d'injection »

Dans ces conditions, les prisons semblent devenues un lieu de contamination par les virus du sida et des hépatites. Aucune étude ne permet de mesurer ce phénomène mais des travaux étrangers établissent une corrélation entre le séjour en détention et la propagation du VIH. « *La détention constitue un lieu et un moment à haut risque d'injection dans les conditions sanitaires les plus précaires du fait de la pratique de partage de seringues sans utilisation de matériel de désinfection, le nombre de personnes partageant la même seringue étant d'autant plus important que celles-ci sont rares*, note le rapport. *(...)Il n'y a aucune raison pour que la situation française diffère beaucoup de celles constatées à l'étranger.* »

Face à cette situation, l'administration pénitentiaire peut s'engager dans la voie de la répression, en multipliant les contrôles et les fouilles, ou promouvoir une politique de réduction des risques, qui suppose en préalable d'admettre l'existence du phénomène. « *Si l'on voulait aller jusqu'au bout de la logique de répression, il faudrait supprimer les parloirs libres, les permissions de sortie, grillager les cours de promenade*, note le rapport. *L'on s'apercevrait alors que les produits interdits continueraient à pénétrer dans les établissements par d'autres moyens qui obligeraient à d'autres mesures, outre la dégradation du climat des établissements et les mouvements qui s'ensuivraient.* »

L'inspection plaide donc en faveur d'un « *juste point d'équilibre* ». Au chapitre de la répression, elle propose d'afficher, à l'adresse des visiteurs, des notices en plusieurs langues sur les interdictions et d'effectuer des contrôles aux parloirs. « *Ne doit cependant pas être entretenue l'illusion que, par ces moyens, on empêchera toute entrée de drogues en prison* », note-t-elle en soulignant que les méthodes évolueront. Elle suggère également d'installer des matériels de détection sophistiqués, tout en observant que leur coût – 800 000 francs – « *pose un problème de principe quant aux priorité d'affectation des moyens de l'administration pénitentiaire* ». Elle propose enfin de multiplier les fouilles et de contrôler plus efficacement les nouveaux arrivants, qui ont parfois de la drogue *in corpore*.

Plus délicat est le problème de la prise en charge sanitaire. Le rapport pose le problème de la mise à disposition d'eau de javel, qui permet de nettoyer les seringues souillées et donc d'éviter des contaminations. « *Sur la période récente*, note l'inspection, *quelques établissements (la maison d'arrêt des Baumettes) ont pris l'initiative d'autoriser la possibilité, pour les détenus de cantiner de l'eau de javel, à condition qu'elle soit fortement diluée afin d'éviter qu'elle puisse être utilisée par exemple pour être lancée au visage d'un surveillant ou d'un autre détenu.* » Cette mesure, qui n'est « *pas une panacée* », note le rapport, devrait figurer dans une prochaine circulaire.

En revanche, sur les programmes d'échanges de seringues, l'inspection se montre infiniment plus prudente. Elle précise que les obstacles juridiques peuvent « *aisément* » être levés. Ils l'ont été en 1989, lors des programmes expérimentaux d'échange de seringues lancés en milieu libre. Mais elle insiste sur les réticences des surveillants, pour qui « *cette distribution serait vécue comme une légalisation de la consommation de drogues en prison et le constat d'un échec professionnel* ». Le rapport, qui précise que l'administration pénitentiaire et le ministère de la santé sont opposés à ces programmes, estime donc que la distribution de seringues stériles « *n'est pas opportune, à condition que toutes les autres mesures de prévention, notamment la mise à disposition d'eau de javel, soient effectives* ». Elle n'exclut cependant pas, à terme, des expérimentations si le phénomène s'accroît.

Anne Chemin

★ ***Justice***, **revue du Syndicat de la magistrature. N° 150, 50 francs. BP 155, 75 523 Paris Cedex 11. Tel : 01-48-05-47-88**

Le trafic parallèle des médicaments psychotropes

La proportion croissante du nombre de toxicomanes en prison et les tensions engendrées par l'enfermement sont à l'origine d'une surconsommation de médicaments psychotropes (*Le Monde* du 18 octobre), qui induit, selon le rapport, « *une large prescription et génère des trafics* ». Cette réalité « *est admise pratiquement partout, depuis le détenu qui se fait prescrire sans consommer pour ensuite redonner les médicaments à un autre, jusqu'à la remise, qui est extrêmement aisée, de comprimés lors des parloirs* ».

Les rapporteurs observent ainsi « *un fort décalage entre la prescription et la consommation réelle, puisqu'il est facile de simuler l'absorption de comprimés* ». La circulation des drogues illicites en détention se double donc d'un circuit parallèle de produits licites, les « *cachets [faisant] partie du circuit mercantile des échanges souterrains à l'intérieur des établissements* ».

A Loos-lez-Lille, le dépistage urinaire ne repose sur aucune base juridique

LA MAISON D'ARRÊT de Loos-lez-Lille est le seul établissement français à avoir mis en œuvre un dépistage urinaire des détenus. L'administration pénitentiaire n'a en effet jamais donné d'instructions visant à détecter les traces de consommation de stupéfiants. Elle fait, à cet égard, exception en Europe. Le principe retenu à Lille – le détenu permissionnaire signe un document dans lequel il s'engage à subir un test à son retour en détention – ne va pas sans poser des problèmes d'ordre technique et éthique.

La recherche dans les urines connaît d'abord ses limites : son coût reste prohibitif, et certaines molécules détectées peuvent être communes à des substances licites ou illicites. Un détenu pourra ainsi être contrôlé positif aux opiacés s'il a utilisé un sirop antitussif codéiné. Le dépistage du cannabis, dont les traces peuvent rester jusqu'à trois semaines dans les urines, peut de ce fait être faussé.

Les contrôles effectués à Lille sur les détenus au retour d'une permission traduisent, selon le rapport de l'inspection générale des services judiciaires, « *la volonté des responsables pénitentiaires de lutter contre la banalisation de la consommation et du trafic de stupéfiants, en souhaitant motiver les personnels par la mise en œuvre de moyens spécifiques* ». Le juge de l'application des peines (JAP) et le médecin-chef du service médico-psychologique régional se sont d'ailleurs nettement démarqués de l'expérience. Le JAP a notamment écrit à la mission qu'en opérant de tels contrôles « *on stigmatise la consommation de drogue pendant la permission, mais on n'agit pas nécessairement sur le trafic* ». Selon le magistrat, ces dépistages « *contribuent à augmenter la pression sur une population qui souffre déjà beaucoup du fait des conditions de détention* ».

CONSENTEMENT EXPRÈS

Ces recherches de drogues dans les urines effectuées dans un but répressif ne reposent en outre sur aucune base juridique. Seul l'article 60 *bis* du code des douanes « *prévoit le consentement exprès de la personne suspectée de transport de produits stupéfiants dissimulés dans son organisme et, en cas de refus, la saisine du président du tribunal* ». La prison de Loos-lez-Lille s'est basée pour sa part sur l'article 728 du code de procédure pénale pour introduire le principe du dépistage après permission dans son règlement intérieur.

En dernier lieu, le libre consentement du détenu s'avère pour le moins aléatoire. « *Il est évident que ce détenu ne peut refuser*, commentent les rapporteurs, *faute de quoi l'administration pénitentiaire donnera au JAP un avis défavorable quant au bénéfice de cette mesure* ». Le principe d'un dépistage périodique à des fins épidémiologiques est approuvé par la mission à la seule « *condition que celui-ci soit rendu anonyme et donc non susceptible de conséquences disciplinaires* ».

« *Si la pratique des tests devait s'étendre, donnant le pouvoir à l'administration pénitentiaire d'exercer des contrôles urinaires des détenus sans leur consentement*, ajoutent les auteurs, *ce ne pourrait être que dans un cadre juridique modifié par la loi.* »

L. F.

Fouille systématique en Belgique et aux Pays-Bas, distribution contrôlée d'héroïne en Suisse

LE TABOU est tombé dans la plupart des pays du Vieux Continent : les drogues entrent, circulent et s'injectent aussi en milieu carcéral. Malgré le caractère épars des données rassemblées, le rapport de l'inspection générale des services judiciaires livre à cet égard un éclairage inédit. Il révèle, en dépit de l'extrême disparité des législations sur les stupéfiants et des modèles de prise en charge des toxicomanes en Europe, un certain nombre de points de convergence dans la gestion du phénomène.

La forte proportion de toxicomanes en prison et l'interdiction de la consommation de drogues *intra muros* est, à l'évidence, un premier dénominateur commun. L'impuissance à contrôler l'entrée des substances illicites semble être une deuxième constante. Les fouilles des détenus et l'inspection des effets qui leur sont apportés lors des visites sont systématiques. La fouille approfondie, dite *in corpore*, demeure exceptionnelle. Dans certains pays, les visiteurs eux-mêmes sont fouillés. Il en est ainsi en Belgique et aux Pays-Bas. En Espagne, seule la police est habilitée à opérer ces contrôles sur des tiers. En Italie, la fouille des familles n'est permise qu'en cas de suspicion, dans le cadre d'une enquête de police judiciaire. Les personnels pénitentiaires échappent généralement à la règle.

Les cellules sont elles aussi inspectées, souvent de façon impromptue, avec ou sans l'aide de chiens. En l'absence de dispositif technique spécifique (scanner détecteur de drogues), l'arme essentielle de lutte contre la consommation de drogues en détention reste le dépistage urinaire. Tous les pays cités dans l'étude le pratiquent, la plupart en dehors de tout cadre juridique. Les prélèvements sont effectués tantôt par les surveillants, tantôt par le personnel médical. Le consentement du détenu est généralement requis et son refus équivaut à un test positif. Seule la prison belge de Verviers, près de Liège, a instauré un dépistage obligatoire, non sans engendrer quelques effets pervers : les amateurs de cannabis se sont tournés vers l'héroïne, dont les traces restent moins longtemps dans les urines !

> Pionniers en matière de prévention des risques sanitaires, les Néerlandais se montrent réticents à transposer cette stratégie derrière les barreaux

La palette des sanctions en cas de dépistage positif relève du champ disciplinaire et se traduit généralement par la suppression temporaire des parloirs, des permissions de sortie ou par l'isolement du détenu. Si un trafic est découvert, les parquets sont saisis et de nouvelles poursuites pénales peuvent être engagées. La nature de la « punition » reste directement corrélée au type de prise en charge des toxicomanes incarcérés.

Trois modèles de prise en charge, non exclusifs les uns des autres, peuvent être repérés. Les « unités sans drogue » sont réservées aux volontaires souhaitant mettre à profit le temps de l'incarcération pour se désintoxiquer (Allemagne, Pays-Bas) ; les communautés thérapeutiques sont centrées sur l'entraide et le travail (Espagne, Italie) ; la « réduction des risques » est basée sur la délivrance de méthadone (Catalogne) et l'échange de seringues (Basse-Saxe, Suisse). Ici commencent les divergences, et les surprises...

Contre toute attente, les Pays-Bas, réputés pour leur approche libérale des problèmes liés à la toxicomanie, se révèlent particulièrement sévères en prison. Pionniers de la politique visant à minimiser les risques sanitaires liés à l'injection de drogues (sida, hépatites), les Néerlandais se montrent réticents à transposer cette stratégie derrière les barreaux. La méthadone, produit de substitution à l'héroïne, est ainsi uniquement utilisée sur de courtes périodes (deux semaines maximum), dans un but de sevrage, et les seringues comme l'eau de javel sont bannies. Il est vrai que le système d'emprisonnement individuel (un détenu, une cellule), conjugué à la valorisation des personnels (effectifs nombreux, formation de qualité et bons salaires) et à la culture du « contact » humain, permet un « contrôle social » de la vie en détention moins propice à la libre circulation des stupéfiants.

Fortement avant-gardiste mais isolée, la Suisse expérimente depuis août 1995 à la prison d'Oberschöngrün (canton de Solothurn) une distribution contrôlée d'héroïne à des détenus « *gros consommateurs de drogues pour lesquels les autres formes de prise en charge ont échoué* ». Un programme d'échange de seringues y avait été initié en 1992, et ceux qui le souhaitent peuvent suivre un traitement à la méthadone. Dans le canton de Vaud, les détenus des établissements de la plaine de l'Orbe n'ont pas droit aux seringues ni même aux médicaments psychotropes, mais ils ont à leur disposition du matériel de désinfection.

A l'exact opposé de ces conceptions, la Belgique apparaît aujourd'hui comme l'un des derniers bastions du continent où, « *globalement, la prison n'est pas considérée comme un milieu thérapeutique* ».

Laurence Folléa

Les évêques lancent un cri de détresse pour stopper l'aggravation des écarts sociaux

Ils dénoncent vivement des « théories sectaires qui trient entre les hommes »

Dans un texte au ton inhabituellement violent, les évêques français lancent un appel à la résistance et s'inquiètent du climat de résignation qui, selon eux, paralyse la France. L'épiscopat dénonce ce *« courant libéral pressé de se défaire d'obligations sociales qu'il juge abusives »*. S'en prenant directement au Front national, les évêques expliquent que *« la déchirure sociale fragilise la résistance à l'inacceptable »*.

LOURDES
de notre envoyé spécial

Réunis en assemblée plénière à Lourdes (Hautes-Pyrénées), les évêques français ont lancé un appel à la résistance et se sont inquiétés du climat de résignation qui, selon eux, devant la fracture sociale, paralyse tout le pays. Rédigé par la commission sociale, que préside Mgr Albert Rouet, évêque de Poitiers, le bref texte qu'ils ont adopté, jeudi 7 novembre, intitulé *« L'écart social n'est pas une fatalité »*, témoigne d'une incrédulité, largement partagée par l'opinion, devant un fait *« incompréhensible »* : malgré tous les plans, les mesures, les sommes engagés pour faire régresser l'exclusion, celle-ci ne cesse de progresser.

Leur seule explication est que les logiques mises en œuvre ne sont pas bonnes. La logique financière d'abord, qui veut que seule soit tenue pour *« réaliste »* une loi du marché *« obsédée par la rentabilité à court terme et souvent sans morale »*. Dans ce cadre, les licenciements dans les entreprises qui dégraissent sont considérés comme *« normaux »*. Mais c'est une logique inhumaine, estiment les évêques, et qui se retourne contre l'économie elle-même, car le traitement social du chômage est *« abandonné à la protection publique ou à la générosité privée »*. L'épiscopat dénonce ce *« courant libéral pressé de se défaire d'obligations sociales qu'il juge abusives »*.

Pour lui, les conséquences de cette situation sont accablantes. La première est la dilution de la responsabilité politique. Face à *« la paralysie du corps social »*, on n'oppose même plus de *« projet de société »*, regrettent les rédacteurs. Le *« pouvoir administratif »* est jugé incapable de redonner au pays *« un souffle et un espoir »*. Les déréglementations auxquelles il procède ne font qu'augmenter *« les souffrances des plus fragiles »*. Dans ces conditions, il est urgent de *« redonner à la vie politique sa responsabilité et sa dignité »*. Pour les évêques, c'est même le meilleur moyen de restaurer la marge de manœuvre de l'Etat.

La deuxième conséquence de cette aggravation des écarts sociaux est la montée d'un *« individualisme »* qui ne favorise que les plus habiles, mais *« blesse »* tous les autres, stimule les réactions de repli et de rejet, principalement des étrangers.

La troisième – et la plus grave – est *« la domination de théories étroites et sectaires qui trient entre les hommes et flattent les appétits de violence »*. Dénonçant à nouveau les thèses du Front national, les évêques expliquent que *« des idéologies faciles peuvent faire lever leurs ambitions démagogiques. La déchirure sociale fragilise la résistance à l'inacceptable »*, c'est-à-dire l'atteinte à la dignité de l'homme.

> Il est urgent de « redonner à la vie politique sa responsabilité et sa dignité »

Leurs propositions paraîtront sommaires, mais le premier objectif de ce texte est de réveiller les consciences, que ne *« choque »* même plus l'aggravation des inégalités. Les évêques soulèvent toutefois quelques questions très actuelles sur l'utilisation de l'argent et le partage du travail. *« A qui va l'argent ?, à qui profite-t-il ? »*, demandent-ils, en soulignant qu'un droit de regard de la collectivité sur l'argent est une exigence de justice. Car, disent-ils, *« sans ce droit de regard, on favorise la corruption et la perversion de la vie démocratique. Trop d'argent échappe à toute finalité humaine »*.

De même, la réflexion sur le partage du travail est-elle *« entravée »* par l'existence de *« trop de cumuls, d'avantages divers et d'habitudes »*. *« Il restera impossible de progresser sur cette question*, affirment les évêques, *tant que ne sera pas abordée la question centrale, celle du partage des revenus. »* Et ils vont jusqu'à souhaiter le retour à une *« certaine tempérance »*, afin de mieux répartir *« les avantages du progrès et parce que, sans régulation, le progrès aliène »*.

Ce texte s'inscrit bien dans la tradition de la commission sociale de l'épiscopat, qui s'en prend volontiers aux logiques libérales et proposait, dès 1982, des formules de partage des revenus et du travail. Les évêques y ajoutent, cette fois, un ton de provocation et un cri de détresse devant des mécanismes opaques et des logiques qui, pour eux, préparent l'explosion d'une société.

Henri Tincq

Les présidents d'université critiquent l'inspection générale

JEAN-MARC MONTEIL, premier vice-président de la conférence des présidents d'université (CPU), a vivement réagi à la diffusion du rapport de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale par l'Union nationale interuniversitaire (UNI), proche du RPR (*Le Monde* du 8 novembre) sur la gestion des établissements. *« Il y a eu assez des règlements de compte sur notre dos »*, a-t-il proclamé en dénonçant une tentative de *« déstabilisation au moment où les universités réalisent des efforts de modernisation »*.

Ce coup de colère s'adresse à la méthode de l'inspection générale et au *« manque de rigueur d'un rapport fondé sur la généralisation d'observations hâtives »*. M. Monteil s'en est pris également à ceux qui *« souhaitent en revenir aux vieilles lunes du modèle facultaire dirigé par des mandarins »*.

Un collégien de Fréjus tire sur son camarade de classe

CÉDRIC, un adolescent de quinze ans, a été sérieusement blessé, en plein front, par une balle de 22 long rifle tirée par Fad, un camarade de classe du même âge, le 7 novembre, devant le collège Léotard de Fréjus (Var). Les deux élèves se trouvaient, vers 15 heures, devant un abribus situé à proximité de l'établissement quand Fad a exhibé et manipulé un revolver à grenaille ; le coup serait alors parti accidentellement. Pris de panique, le tireur a tenté de dissimuler l'arme dans le sac d'un autre collégien et s'est éclipsé.

Cédric, encore conscient, a été transporté à l'hôpital de la Timone, à Marseille, où les médecins ont constaté que le projectile n'avait touché aucun centre vital. Ils ont estimé que l'adolescent pourrait être opéré ultérieurement, même si son état de santé est préoccupant. Cédric a néanmoins pu apporter un témoignage qui a permis aux policiers de retrouver Fad et son complice et de les placer en garde à vue. Le tireur a expliqué qu'il avait trouvé cette arme quarante-huit heures plus tôt dans la cave de son grand-père et qu'il voulait la montrer à ses copains. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Eric Guiborel a été condamné**, jeudi 7 novembre, à dix-sept ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris pour le meurtre de José-Oscar Canavéral-Rodriguez et de Claude Chopineaux, deux travestis du bois de Boulogne, et pour une tentative d'homicide contre Lucienne, une autre prostituée, à l'automne 1994.

■ **INCENDIAIRE : un jeune homme de vingt-trois ans, soupçonné d'avoir partipé à l'incendie de véhicules** lors des incidents survenus dans la banlieue de Tours (Indre-et-Loire), a été placé en garde à vue prolongée, mercredi 6 novembre. Par ailleurs, 15 000 lettres ont été distribuées aux Tourangeaux par la fédération de Touraine du Front national, dans lesquelles Jean-Marie Le Pen se présente comme le seul à *« dénoncer les véritables causes de vos difficultés »* et à proposer *« les solutions de bon sens »*.

■ **FAUSSES VIGNETTES : un dessinateur employé de l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strabourgeoise (ADEUS) a été mis en examen**, mercredi 6 novembre à Strasbourg, pour *« fabrication de faux documents administratifs et usage »*. Ce dessinateur de quarante-trois ans utilisait les ordinateurs et les photocopieuses de l'agence pour fabriquer de fausses vignettes automobiles. Quatre de ses amis, qui avaient organisé un réseau de revente, ont été également mis en examen. – *(Corresp.)*

■ **SPÉLÉOLOGIE : les trois spéléologues, deux hommes et une femme, disparus**, depuis mercredi 6 novembre, dans un gouffre de la dent de Crolles (Isère), ont été retrouvés, jeudi soir, en bonne santé par les secouristes. Les spéléologues s'étaient engagés dans une galerie du versant ouest de la dent de Crolles, à une vingtaine de kilomètres de Grenoble.

La traque amoureuse de deux copines éprises et déboutées

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Un jour, peut-être, elles en feront un livre. Un récit pour midinettes qui débuterait dans un collège de la banlieue parisienne et s'achèverait au palais de justice de Toulouse. Bien sûr, elles en seraient les héroïnes, Corinne la boulotte et Patricia la rouquine aux yeux noisette. Elles raconteraient comment, emportées par une passion obsessionnelle, elles ont consacré douze ans de leur existence à harceler deux professeurs de gymnastique insensibles à leurs avances. Corinne Jouannot, amoureuse du beau Patrick, et sa copine Patricia Petre, éprise du beau Philippe : l'intrigue serait captivante, marquée par des déménagements, des numéros de téléphone en liste rouge, des cambriolages et même des filatures de détectives privés... Elles ont déjà le titre, inscrit sur le journal intime saisi dans leur studio : *« J'aurais voulu »*.

« J'aurais voulu », et non *« nous aurions voulu »*, comme pour avouer, au détour d'un regret au singulier, qu'elles se sont fondues, à force de mimétisme, dans une seule et même personnalité. Entre 1982 et 1994, douze années d'obsessions communes ont fait d'elles des inséparables, plus siamoises que complices. C'est ensemble, à l'âge de quatorze ans, que les deux copines avaient fait connaissance de ces « profs » originaires du Sud-Ouest. C'est toujours ensemble qu'elles les ont vainement traqués, de la Seine-Saint-Denis, où ils étaient en poste, à la Haute-Garonne. Une traque fiévreuse, résumée en termes crus par Claude Ducassé, le président du tribunal correctionnel de Toulouse : *« Votre vie s'est réduite à douze ans d'une scolarité médiocre et douze ans à emmerder votre prochain. »*

« Emmerder » ? L'euphémisme fera sourire. Car Patricia et Corinne, aimantes jusqu'à la haine, ont tout tenté pour s'imposer auprès des deux hommes : les suivre dans la rue ; les appeler cinquante fois par soirée au téléphone ; crever les pneus de leur voiture ; lancer des pierres contre les volets ; entrer chez eux par effraction afin de dérober des objets, des photos, des carnets d'adresses, conservées comme autant de pièces de collection. La *« persécution »*, pour reprendre le mot du président, a pris une tout autre tournure en 1987.

ACHARNEMENT

Mutés à Toulouse, les professeurs de gymnastique se crurent un moment à l'abri, la justice ayant décidé, par un jugement de 1989, d'interdire l'accès du département aux deux récidivistes. Las ! Celles-ci engagèrent des détectives et un photographe, obtenant ainsi des photos dont les murs de leur studio furent bientôt tapissés. En octobre 1993, lorsque l'interdiction fut levée, elles emménagèrent à deux pas de chez leurs « idoles ». En dépit de sept condamnations préalables dans cette affaire, elles commencèrent à s'intéresser aux compagnes et aux enfants des deux enseignants. Surveillance de l'école des gamins, appels téléphoniques à la directrice, envoi de cadeaux pour les fêtes, filatures des épouses en ville, vol du courrier... Elles n'espéraient plus rien mais voulaient tout savoir.

A la barre, jeudi 7 novembre, toutes deux s'exprimaient d'une même voix hésitante, elles faisaient les mêmes gestes empruntés, les mêmes grimaces pas bien finaudes, suivies de longs silences, sans un regard vers Patrick, le seul à assister à l'audience. En fait, elles n'avaient pas grand-chose à dire. Des *« oui »*, des *« non »*, et le montant de leurs revenus actuels : 2 800 francs de chômage pour Corinne ; 2 000 francs de RMI pour Patricia. Le mystère de leur acharnement était voué, lui, à demeurer secret. Il resterait enfoui aux côtés d'autres détresses intimes ; des douleurs lointaines liées, paraît-il, à *« l'absence »* du père.

Alors que les expertises psychiatriques n'ont conclu à aucun trouble particulier, le procureur de la République, Brigitte Lanfranchi, a réfuté la thèse du dépit amoureux pour retenir celle de l'extrême solitude, fruit d'un échec social et familial : *« En dehors de cette histoire, qu'y avait-il dans leur existence ? Rien. »* Le tribunal les a condamnées à deux ans d'emprisonnement avec sursis. Dans les trois années à venir, la région leur sera interdite. Elles devront en outre verser 50 000 francs à chacune des « victimes ». Enfin, le président leur a *« vivement conseillé »* de suivre une psychothérapie.

Philippe Broussard

Les autorités sanitaires s'inquiètent des appareils « autopiqueurs »

ENTRE DIX ET VINGT ENFANTS ont été contaminés par le virus de l'hépatite C à partir de dispositifs « autopiqueurs ». Ces dispositifs très répandus permettent de déterminer, à partir d'une simple goutte de sang prélevée au bout du doigt, les taux de glycémie. Ils sont largement utilisés dans les établissements de santé, les laboratoires de biologie médicale ou les maisons de retraite. Plusieurs cas de transmissions accidentelles du virus de l'hépatite C dans une collectivité d'enfants diabétiques de l'Hérault inquiètent aujourd'hui les autorités sanitaires.

Après une enquête conduite par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass), la direction générale de la santé et le Réseau national de santé publique, il apparaît que ces contaminations sont, selon toute vraisemblance, la conséquence d'une utilisation défectueuse de ces appareils. On sait en effet que le virus de l'hépatite C peut aisément se transmettre par voie sanguine d'une personne à une autre, l'infection de l'organisme par ce virus pouvant au terme de plusieurs années conduire à de graves affections hépatiques, cirrhose ou cancer. Le non-respect, pour des raisons d'économie, des règles d'hygiène avait ces dernières années conduit à des contaminations similaires chez les malades suivant des séances d'hémodialyse.

« UTILISATION INADAPTÉE »

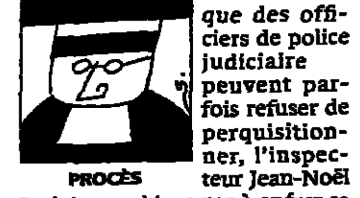
Cette affaire a conduit Jean-François Girard, directeur général de la santé, et Claire Bazy-Malaurie, directeur des hôpitaux, à publier une « lettre-circulaire » adressée à toutes les Ddass dans laquelle ils rapellent les règles d'hygiène qui s'imposent dans l'utilisation de ces dispositifs. Ils expliquent *« avoir été informés de cas de transmission du virus de l'hépatite C liés à une utilisation inadaptée d'appareils autopiqueurs couramment utilisés »*.

Ils soulignent l'importance qu'il faut accorder au changement systématique, pour chaque personne, des *« éléments consommables »* de ces appareils et la préférence qui doit être donnée à des dispositifs autopiqueurs à usage unique. Or, reconnaissent-ils, le recours aux dispositifs *« à usages multiples »* est très souvent nécessaire, notamment en milieu hospitalier pour former les malades diabétiques à l'autosurveillance.

Jean-Yves Nau

Les méthodes de gangster de Jean-Noël Saniol, policier et justicier

POUR certains policiers, le code de procédure pénale n'est qu'un chiffon de papier. Ainsi, pour les perquisitions, chacun semble faire librement sa loi. Si une actualité récente a montré que des officiers de police judiciaire peuvent parfois refuser de perquisitionner, l'inspecteur Jean-Noël Saniol ne rechigne pas à opérer ce qu'il appelle des *« perquises »* sans s'embarrasser avec des procès-verbaux qui lui font perdre du temps. Devant le regard médusé des magistrats de la 17e chambre correctionnelle de Paris, M. Saniol a expliqué, jeudi 7 novembre, que si l'on avait retrouvé chez lui, dans sa voiture ou dans son bureau, une quantité d'objets, de bijoux et de documents saisis lors de perquisitions, parfois anciennes, c'est uniquement parce qu'il avait besoin de *« travailler dessus »*. Il n'est pas un voleur, mais seulement un fonctionnaire de la police de l'air et des frontières, soucieux de résultats.


PROCÈS

« C'est vrai que je ne respecte pas la loi. Mais ou bien on fait une affaire avec seulement deux mecs, ou bien mon patron va me dire : "Vous glandez" », explique M. Saniol. Il ajoute : *« Je n'ai jamais dit que j'étais un procédurier. J'essayais de faire le maximum de "bâtons" pour faire plaisir à la hiérarchie. »* Cette hiérarchie n'est pas là et c'est bien dommage, car les débats font apparaître que son comportement, pourtant éminemment discutable, n'était pas un secret.

« Vous aviez des méthodes de travail un peu scabreuses », remarque le président Jean-Yves Monfort, en relevant qu'il coupait parfois la ligne téléphonique ou le courant électrique d'une maison afin que l'occupant ouvre sa porte. Et la perquisition commençait. L'inspecteur Saniol gardait parfois *« sous le coude »* des objets soupçonnés volés afin d'oublier leur existence si le suspect se montrait coopératif en donnant des renseignements. Dans d'autres cas, il ramenait, chez lui, des objets saisis – sans procès-verbal – *« pour les montrer à un indic »*.

« AUCUN REPÈRE »

Mais il y a aussi ces personnes qui se plaignent qu'on leur ait pris de l'argent ou des bijoux. Beaucoup sont des Chinois, qui agacent manifestement M. Saniol : *« Ils s'appellent tous Xu ou Chen, c'est le foutoir le plus complet »*, lâche le policier. Mais il nie formellement avoir volé quoi que ce soit. *« Quoi de plus simple, quand on est en situation irrégulière, de dire qu'on vous a volé »*, s'insurge l'inspecteur principal, qui soupçonne un autre service de police d'avoir organisé sa perte. *« C'est curieux*, susurre le président, *devant ce tribunal, les premiers à se plaindre de la police, ce sont les policiers... »*

Après les bijoux, les magnétoscopes ou les postes de télévision, il y a également ce sachet de 10 grammes d'héroïne. Mais ce n'est qu'un vieux souvenir, du temps où M. Saniol était à l'Office central de répression du trafic de stupéfiants. *« J'en avais parfois 100, 200 ou 300 grammes »*, ricane l'inspecteur.

Livré à lui-même par une hiérarchie complaisante, M. Saniol semble sortir directement d'une mauvaise série télévisée américaine. Car il y a bien longtemps que ce policier a jeté le code de procédure pénale aux orties. Avec un brin de fierté qui fait frémir, il raconte *« quand j'étais à l'office, j'avais parfois 300 000 francs sur moi. Je louais une voiture. Je mettais de fausses plaques et je partais. Je ne pouvais compter que sur moi-même. Il m'est arrivé de me prendre au jeu. De me dire que j'étais un voleur de voitures. »* Après un instant de silence, Jean-Noël Saniol ajoute, rêveur : *« Quand c'était fini, j'allais me décontracter deux ou trois jours avec ma femme. Personne ne me demandait rien. J'ai vécu en dehors. Je n'avais aucun repère sur ce qui était légal ou illégal. Mon seul but, c'était de réussir des affaires. Je me suis démerdé. »*

Maurice Peyrot

VILLE DE MASSY
AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté Municipal n° 96-0553 du 11 octobre 1996, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au P.A.Z. de la ZAC Vilmorin.

Monsieur SERGENT Norbert demeurant 3 rue Leperdriel 91140 Villebon-sur-Yvette a été désigné comme Commissaire-Enquêteur.

L'enquête se déroulera pendant 32 jours à la Mairie, DU MERCREDI 6 NOVEMBRE AU SAMEDI 7 DECEMBRE 1996 INCLUS, du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures, ainsi que le samedi de 9 heures à 12 heures.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur, à la Mairie, 1 avenue du Général de Gaulle - 91349 MASSY CEDEX et pendant toute la durée de l'enquête.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie le mercredi 6 novembre de 8 heures 30 à 11 heures 30, le mardi 26 novembre de 14 heures 30 à 17 heures 30 et le samedi 7 décembre de 9 heures à 12 heures.

Le Monde INITIATIVES LOCALES

LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

La Ville d'ARLES (13 200)

52 293 habitants, procède au recrutement suivant :

UN CHARGÉ DE MISSION "EUROPE"

Missions :
Placé auprès de la Direction Générale, vous aurez à créer, organiser et gérer la Mission "Europe".
Vous serez chargé d'inscrire la Ville d'Arles dans le cadre des différents programmes européens, et d'instruire les dossiers susceptibles de lui permettre un financement européen (FEDER, FEOGA, FSE, IFOP, PIC ...).

PROFIL DE L'AGENT :

Capacités et aptitudes
- Esprit d'initiative
- Solides connaissances des institutions européennes
- Motivation
- Disponibilité
- Rigueur d'analyse
- Aptitude aux relations humaines et ouverture au dialogue
- Un diplôme du Collège de Bruges, une maîtrise en sciences et techniques des Cultures et Economies Européennes ou un diplôme similaire et/ou une expérience probante dans un poste identique seraient appréciés.

* * *

De préférence réservée aux fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des Attachés Territoriaux, cette offre reste ouverte aux agents contractuels par application des dispositions de la loi du 27 décembre 1994.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. et photographie à :
Monsieur le Maire d'ARLES - Direction des Ressources Humaines
HÔTEL DE VILLE - B.P. 196 - 13637 ARLES CEDEX

avant le 30 novembre 1996

Le Conseil Régional de Haute-Normandie
recrute selon conditions statutaires

UN ATTACHÉ TERRITORIAL

à la Direction du Développement Economique - Service Entreprises

Sous l'autorité du chef de service, vous animerez et suivrez les politiques liées à la création et au développement des entreprises.

Vos atouts :
- expérience significative de 4 à 5 années de contacts en entreprises,
- connaissance et intérêt pour les dispositifs d'intervention orientés vers les entreprises,
- sens du contact, des relations partenariales et de l'animation de réunions,
- qualités relationnelles, esprit d'analyse et de synthèse,
- bonne maîtrise du fonctionnement des collectivités locales et de leurs domaines de compétences respectifs,
- bonne connaissance de la comptabilité privée des sociétés.



Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo sous la référence DR 15, à M. le Président du Conseil Régional de Haute-Normandie, Service des Ressources Humaines, 25 bd Gambetta, BP 1129, 76174 Rouen cedex ***avant le 30 novembre 1996.***

ENSEMBLE, PRÉPARER L'HÔPITAL DE DEMAIN



Le Centre Hospitalier de Belfort (750 lits, 1 500 collaborateurs) poursuit son évolution stratégique : qualité des soins et de l'accueil, politique coordonnée de l'offre. Il recherche son

Responsable de l'organisation

Belfort

Auprès du Directeur du Centre Hospitalier, vous menez à bien les chantiers d'organisation liés à la mise en oeuvre de la stratégie de l'établissement. Vous aidez les responsables des services (médicaux, médico-techniques, techniques, administratifs) à conduire le changement dans leurs unités. Vous pratiquez les méthodes d'organisation et de management de projet. Vous êtes capable d'animer une équipe et de coordonner des groupes de travail.

De formation supérieure Ingénieur ou DESS en organisation, vous avez 10 ans d'expérience professionnelle dans l'industrie ou les services, dont 5 ans dans la fonction organisation en entreprise ou en cabinet : votre rigueur, votre sens de l'écoute et votre capacité à convaincre y ont été mis à l'épreuve avec succès.

Le poste est situé à Belfort, à 50 minutes de Bâle, entre Vosges et Jura.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. ILM à notre conseil : Gérard Rolloy 19 place Foch - 78510 Triel-sur-Seine, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Publipanel



La Ville de La Roche-sur-Yon
49000 habitants
recrute

UN ENSEIGNANT DE MUSIQUE EN TECHNIQUE VOCALE

Missions :
Enseigner à l'École Nationale de Musique la technique vocale et coordonner l'ensemble des activités vocales de l'établissement.

Conditions :
1. soit par mutation ou détachement, obligatoirement titulaire du Certificat d'Aptitude aux fonctions de Professeur de Musique dans la discipline du chant,
2. soit titulaire du Diplôme d'État de chant pour un engagement à durée déterminée, au 1er échelon du grade d'Assistant Spécialisé jusqu'à la fin de l'année scolaire 1996/1997,
3. soit titulaire du Certificat d'Aptitude de chant pour un engagement à durée déterminée, au 1er échelon du grade de Professeur, renouvelable jusqu'à l'organisation du concours de Professeur Territorial d'Enseignement Artistique en chant, organisé par le CNFPT. Le candidat pourra être titularisé au grade de Professeur après réussite au concours sur titre.

Qualités du candidat :
- bon pédagogue,
- capacité à travailler en équipe,
- aptitude à concevoir et à organiser des concerts et spectacles d'élèves.

Poste à pourvoir immédiatement.

Si vous répondez à l'une des conditions de cette offre d'emploi, merci d'envoyer votre lettre de candidature et votre curriculum vitae détaillé **avant le 30 novembre 1996, à :**
Monsieur LE MAIRE
Hôtel de Ville - Direction des Ressources Humaines
BP 829 - 85021 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Joëlle Lambijon, chargée de ce recrutement, au 02.51.47.45.54

Chèque-Vacances
Une idée qui fait bouger

Promouvoir le Chèque-Vacances dans les collectivités territoriales...
C'est la mission que nous souhaitons confier à un

Jeune collaborateur

de formation IEP ou DESS Collectivités Locales ayant une première expérience réussie de la vente de services dans ce secteur d'activités. Au sein du Département Fonction Publique et rattaché à la Direction Commerciale il sera chargé de favoriser l'implantation et le développement du chèque-vacances dans les Conseils Régionaux, Généraux, les Mairies et auprès des Caisses de Retraites et des Mutuelles

D'indéniables qualités relationnelles, un sens aigu de la négociation ainsi que la connaissance des rouages et des interlocuteurs de ces organismes sont indispensables pour mener à bien cette mission

Merci d'adresser votre candidature avec lettre manuscrite à CHEQUE-VACANCES - DRH - 5, rue Gabriel Péri 92584 CLICHY Cedex

---

Office Public HLM de DOLE
(JURA - 3000 logements) recrute

Ingénieur Subdivisionnaire

(par voie de mutation, détachement ou sur liste d'aptitude)

Mission :
- Diriger l'ensemble des activités de construction de réhabilitation et de maintenance de l'Office.

Profil :
- Ingénieur Territorial.
- Sens des relations humaines et capacité d'encadrement.
- Expérience en bâtiment et en VRD.

Principales attributions :
- Réaliser les études techniques nécessaires à des Unités Techniques.
- Préparer le lancement des projets immobiliers.
- Assurer le pilotage technique et le suivi financier des opérations immobilières.
- Mettre en œuvre et contrôler les procédures Qualité en construction et maintenance.
- Définir l'organisation et les méthodes de travaux, l'orientation de la politique d'investissement.
- Participer au développement d'applications informatiques.

RÉMUNÉRATION STATUTAIRE - PRIMES DE TRAVAUX
Poste à pourvoir immédiatement

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. à :
Monsieur le Président de l'O.P.H.L.M. de DOLE - 26, place du 11 Novembre - B.P. 58 - 39107 DOLE Cedex

---

Pour tous renseignements concernant cette rubrique,
contactez Sacha LAUZANNE au 01.44.43.77.34

هكذا من الأصل



POLLUTION **L'ancien site industriel de Salsigne recèle 80 000 tonnes de déchets toxiques selon une estimation officielle : résidus d'arsenic, poussières de bismuth, métaux lourds, matériaux contenant du PCB et gypses arseniés. ● LAISSÉS À L'ABANDON, ces rebuts proviennent d'une exploitation minière, qui sépare l'or et l'arsenic, et des activités d'une usine qui devait pourtant traiter ces mêmes déchets. ● INSCRIT dans le recensement des sites et sols pollués établi en 1994 par le ministère de l'environnement, Salsigne constitue sans doute le principal point noir écologique de France. ● AUCUNE SOLUTION de dépollution n'a encore été mise en œuvre, malgré les mises en demeure de la préfecture de l'Aude enjoignant *« d'évacuer (...) les produits entreposés de façon à ce qu'ils ne présentent plus d'inconvénients pour la sécurité, la salubrité et le milieu environnant ».***

80 000 tonnes de déchets toxiques sont abandonnés à Salsigne

Dans la Montagne Noire audoise, les résidus accumulés par l'ancien four d'une mine d'or et par une usine de traitement des déchets industriels constituent sans doute le site le plus pollué de France. Jusqu'à présent, rien n'a été entrepris pour les éliminer

CARCASSONNE
de notre correspondant

Impossible de rater, sur le bord de la route qui serpente dans la Montagne Noire audoise, le complexe industriel de Salsigne. Une usine à l'abandon sur une mine dévastée, dont seule la cheminée immense, noire et blanche, semble avoir reçu un coup de peinture récente. Tout le reste est usé par la rouille, boueux, sale. *« Un paysage à la Zola »*, avait dit l'ancien préfet de l'Aude, il y a quelques années, en visitant l'usine.

A cette époque, on s'intéressait surtout aux salariés travaillant sur le four de la mine d'or pour y traiter des résidus de cuivre et d'arsenic. Ici, le nombre de cancers du poumon était deux fois et demie supérieur à la moyenne nationale, et les ouvriers avaient obtenu une amère victoire : l'étude de leurs cas avait servi à inscrire les cancers dus à l'arsenic au tableau d'indemnisation des maladies professionnelles.

L'arsenic, dont l'atome est souvent lié à celui de l'or dans la nature, fut longtemps la richesse et la plaie de Salsigne. Première en Europe occidentale pour la production d'or, l'unité industrielle occupa également la première place mondiale dans la production d'arsenic. Avec, depuis longtemps, des problèmes de pollution. *« A l'époque, la mine payait pour les salades inconsommables que les gens jetaient à la poubelle comme pour les journées où les ouvriers agricoles ne pouvaient pas travailler en raison des fumées »*, se souvient un paysan des alentours. Et de l'argent, il y en avait. Salsigne était devenue, dans les années 60, la propriété du Bureau de recherche géologique et minière (BRGM), donc de l'Etat. C'est sous l'impulsion de cet organisme qu'en 1983 la mine d'or va entamer une reconversion qui la conduira à utiliser son haut fourneau non plus pour isoler l'or – un procédé chimique moins coûteux avait été mis en place entretemps –, mais pour traiter des déchets industriels et en extraire principalement l'arsenic.

STOCKAGE PRÉCAIRE

Sur le plan industriel, ce changement de cap est le début d'une catastrophe : en 1992, Salsigne est mise en liquidation judiciaire avec près de [illegible] millions de francs de passif. Le BRGM jette l'éponge et les diverses activités sont revendues à plusieurs sociétés : un groupe australien, qui continue encore la production d'or avec 160 mineurs ; une société de capitaux franco-allemands qui ambitionne de faire du four de Salsigne le fleuron européen du traitement des déchets toxiques ; la Société d'exploitation de la pyrométallurgie de Salsigne (SEPS), qui accepte de reprendre la totalité des 135 ouvriers du four. Elle reçoit en échange deux beaux cadeaux : une autorisation d'exploiter les installations, sans attendre la longue procédure de l'arrêté préfectoral définitif, et une dotation de 100 millions de francs débloquée par le gouvernement Bérégovoy pour dépolluer Salsigne des déchets entreposés sur place que le BRGM n'a pas pu traiter. Un empoisonnant héritage, constitué notamment de dizaines de milliers de tonnes de résidus d'arsenic et de poussières de bismuth.

La SEPS ne réussira jamais son pari. Pannes sur le four, productions invendables : la société court à sa perte. Début 1996, la liquidation judiciaire est prononcée avec 45 millions de francs de passif. Sur le plan écologique, l'échec est encore plus patent. Des déchets d'arsenic et de bismuth laissés sur place par l'ancienne mine, la SEPS en a traité un tiers environ. Le reste est aujourd'hui entreposé sous des hangars mal fermés, à peine abrités de la pluie et des ruissellements. Par ailleurs, la société a accueilli, en provenance de pays étrangers, plusieurs milliers de tonnes de produits – dont certains contenant des PCB – que la Direction régionale de l'industrie (DRIRE) n'a toujours pas fini d'inventorier. Sans oublier les gypses arseniés, impossibles à commercialiser, produits par la SEPS et abandonnés sur place ; ni les métaux lourds comme le cadmium ; ni, enfin, les résidus d'arsenic et de bismuth hérités de l'exploitation du BRGM. Au total, selon une estimation officielle, quelque 80 000 tonnes de déchets toxiques croupissent dans les installations désertes, dont le ministère de l'industrie estime le coût d'élimination aujourd'hui à 3 000 francs la tonne, soit près de 200 millions de francs.

Mais il y a plus grave : en trois ans de fonctionnement opaque et chaotique, la SEPS a déversé des milliers de tonnes de fumées dans l'atmosphère. Un organisme agréé, Ampadi-LR, a pu mesurer des quantités impressionnantes de dyoxides de soufre qui ont incommodé les populations alentour. Une vingtaine de médecins du secteur ont même alerté publiquement la Ddass de l'Aude sur ces émanations et les pathologies diverses constatées. Ils ont aussi posé la question d'une éventuelle contamination de l'environnement de l'usine par les métaux lourds.

EXPERTISES ÉDIFIANTES

Pour l'association des riverains de Salsigne, créée à l'initiative d'agriculteurs et d'écologistes, cette question ne se pose même pas. Les analyses effectuées par l'Institut national de l'environnement et des risques (INERIS), dépendant de l'administration, et par le laboratoire de gendarmerie de Rosny-sous-Bois parlent d'elles-mêmes : tant à la sortie de la cheminée que dans les pâtures sous le vent de l'usine, les taux de métaux lourds relevés sont de 10 à 100 fois plus importants que dans des zones témoins réputées non contaminées. Plusieurs brebis ont dû être abattues : la quantité de cuivre dans leur foie était le double du maximum toléré par les services vétérinaires.

Depuis près d'un an, toute activité a cessé à l'usine de Salsigne alors que le travail continue dans la mine. Les élus locaux tentent de trouver un repreneur qui, *« dans la transparence et en toute sécurité »*, résorbera ce point noir écologique bien encombrant dans un département axé sur le tourisme en « pays cathare ».

Laurent Rouquette

Les rebuts recensés

● **L'arsenic** pur est un métal gris, présent en grande quantité dans la croûte terrestre. Mortel à forte dose, il peut, à plus faible dose, entraîner des affections chroniques et certains cancers.

● **Le cadmium** est lui aussi un métal. La combustion de combustibles fossiles, l'incinération d'ordures ménagères (piles usagées notamment) et la fonte de certains métaux peuvent entraîner sa diffusion. Il provoque des irritations des voies digestives ou des problèmes rénaux et, par inhalation, accroît les risques de cancer.

● **Les PCB** (polychlorobiphényles) étaient utilisés comme fluides diélectriques dans les transformateurs (le pyralène est un PCB) ou pour la fabrication de résines, d'adhésifs, de peintures et d'encre dans les années 70. Ils provoquent des cancers chez l'animal. Chez l'homme, ils entraînent l'apparition de « chloracné » gênante et des anomalies de la reproduction. Ils peuvent se décomposer en dioxine, toxique à plus faible dose.

Huit maires s'inquiètent de la vente du CIC

RÉUNIS À PARIS le mercredi 6 novembre, les maires de Lyon, Strasbourg, Nantes, Lille, Bourg-en-Bresse, Blois, Rouen et Marseille ont demandé à rencontrer Alain Juppé pour dénoncer les risques de banalisation que, selon eux, fait courir la vente du CIC à la Société Générale ou à la BNP. Ces élus défendent l'ancrage régional du CIC. *« Les banques de ce groupe ont des sièges sociaux en région, elles génèrent des emplois stratégiques pour les villes et soutiennent le développement économique régional. Cela ne serait plus le cas avec des établissements transformés en simples réseaux d'agences locales »*, explique Jean-Marc Ayrault (PS), député-maire de Nantes et président de l'Association des maires des grandes villes de France qui se joint à cette démarche. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **FINANCES** : la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM) a rendu publique, jeudi 7 novembre, la première étude réalisée par son Observatoire financier et fiscal. A propos des investissements, la FMVM note qu'après un recul de 3,6 % en 1995 par rapport en 1994, *« en 1996 la régression se poursuit avec une baisse de 2,1 % à un niveau de 6 milliards de francs »*.

■ **BRETAGNE** : le conseil régional va aider les collectivités locales désireuses d'effacer certaines *« verrues »* de leurs paysages, tels qu'une friche sur une pointe rocheuse ou des bâtiments agricoles barrant l'entrée d'un bourg. La région, l'État et éventuellement l'Union européenne cofinanceront jusqu'à 50 % ces opérations, dans la limite de 600 000 francs maximum par site. – *(Corresp. reg.)*

■ **SÈTE** : le prix de l'eau devrait baisser de 11 % à partir de janvier. A la suite de la renégociation du contrat entre la ville de Sète (PC) et la CGE, qui avait été épinglée par la chambre régionale des comptes, le prix devrait passer de 5,36 francs à 4,61 francs pour une consommation de 100 mètres cubes. Les frais d'entretien et de rénovation du réseau, jusqu'ici pris en charge par les contribuables, seront désormais à la charge de la CGE. – *(Corresp.)*

■ **LA ROCHELLE** : les sociétés de protection de la nature s'opposent au futur port de plaisance, prévu dans le cadre du schéma de mise en valeur de la mer, qui vient d'être présenté aux élus. Ce port pourrait se situer à la pointe des Roux, dans la commune d'Aytré, à proximité d'un champ de tir militaire, dont Charles Millon, ministre de la Défense, a promis le départ. – *(Corresp.)*

■ **ILE-DE-FRANCE** : le maire de Poissy, Jacques Masdeu-Arus (RPR), député des Yvelines, a annoncé, jeudi 7 novembre, qu'il allait déposer un projet de loi pour imposer une prise en charge d'une partie du prix des abonnements des autoroutes à péage d'Ile-de-France *« à 50 % comme pour la carte orange »*. – *(Corresp.)*

HORIZONS

ENQUÊTE

La faillite économique du régime de Kim Il-sung favorise, à la frontière de la Chine, des activités « non officielles » comme la contrebande ou l'émigration clandestine. Mais l'afflux des réfugiés vers cette zone sensible est nié par Pékin et ignoré des Nations unies

A l'autre extrémité de l'étroit pont de béton long de 300 mètres planté de réverbères, on aperçoit au sommet d'un obélisque un médaillon représentant le Grand Dirigeant Kim Il-sung, à côté duquel flotte le drapeau de la République populaire démocratique de Corée (RPDC). A travers les arbres se profilent les maisons de l'agglomération de Namyang. Des slogans d'un autre âge, *« Accélérons la cadence ! »*, d'autant plus anachroniques que l'économie nord-coréenne est en faillite, sont inscrits en grands caractères sur les collines avoisinantes.

La ville chinoise de Tumen, au sommet de la boucle que forme le fleuve du même nom, est l'un des points d'échanges entre les deux pays. Le cours d'eau, qui se jette dans la mer du Japon, constitue la partie orientale de la frontière sino-nord-coréenne. Du côté chinois, il n'y a guère que des touristes, qui prennent des photographies ou regardent aux jumelles ce qui se passe sur l'autre rive : toutes les deux heures, un camion franchit le pont dans un sens ou dans l'autre, et de temps en temps un piéton isolé.

Arc-boutée sur une idéologie marxiste-léniniste défunte, la RPDC, dernier régime stalinien de la planète, est aussi l'un des pays les plus fermés. Mais alors que, se considérant menacée par une armée sud-coréenne renforcée par 38 000 soldats américains, elle déploie la majorité de ses troupes sur sa frontière sud, au nord, en revanche, le voisinage avec la Chine, formée à l'est du mont Paekdu par le fleuve Tumen et à l'ouest par le majestueux Yalu, paraît des plus paisibles et des plus perméables.

A Dandong, ville frontière chinoise de 800 000 habitants, non loin de l'embouchure du Yalu qui se jette dans la mer Jaune, les rives du fleuve, large à cet endroit de 500 mètres, donnent l'impression d'un lieu de villégiature avec ses restaurants, ses grappes de touristes et d'écoliers et, le samedi, ses couples de jeunes mariés qui s'embarquent sur des hors-bord pour une promenade le long de la rive opposée en longeant le pont de la voie ferrée venant de Pyongyang et sur laquelle transite la majorité des échanges entre la RPDC et la Chine. Parallèle, un ancien pont construit par les Japonais et repeint en bleu ciel s'arrête au milieu du fleuve : il fut bombardé par les Américains pendant la guerre de Corée. Les touristes se font photographier à son extrémité en tenue militaire louée sur place, une mitraillette en plastique à la main.

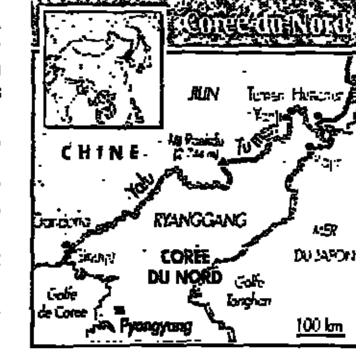
SUR la rive nord-coréenne règne le plus grand calme. Quelques flâneurs à la casquette prolétarienne apportent un peu de vie. Aucune fumée ne s'échappe des cheminées des usines de Sinuiju, une ville de 700 000 habitants, dotée d'un complexe pétrochimique autrefois cité en exemple par Pyongyang. La nuit, Sinuiji donne l'impression d'une ville morte : les seules lumières que l'on aperçoit éclairent un portrait de Kim Il-sung.

Le Yalu, au-delà duquel Mac Arthur repoussa les troupes chinoises venues à la rescousse de Pyongyang lors de la guerre de Corée (1950-1953), est trop large et puissant pour que les contacts non officiels entre les deux rives soient très étroits, excepté en hiver lorsque le fleuve est gelé. En revanche, en son amont, le passage de la Tumen est facile. En aval, le fleuve est plus large mais parsemé de bancs de sable. Son cours est lent mais le tirant d'eau est faible (2 à 3 mètres).

Plusieurs ponts construits par les Japonais dans les années 30 relient la Chine à la Corée du Nord par-dessus la Tumen. Après le pont de l'Amitié entre la RPDC et la Russie à une quinzaine de kilomètres de l'embouchure, le premier pont chinois est celui de Wonjon. On l'atteint du côté coréen par une mauvaise route de terre sur laquelle on croise quelques semi-remorques transportant des conteneurs jusqu'au port de Rajin. Fermé aux voyageurs, ce pont fut l'un des lieux du trafic des voitures entre le Japon et la Chine, *via* la Corée du Nord.

Au sud-ouest de la ville chinoise de Hunchun, le pont de Shatuozi est le plus fréquenté : comme sur tout le reste de la frontière, des camions de farine et de sucre se rendent en Corée du Nord. Ceux, plus rares, qui en viennent transportent du poisson séché ou sont vides. Les échanges entre la Chine et la RPDC ont baissé de plus de la moitié depuis 1994. Il s'agit essentiellement d'un commerce de troc pratiqué par les 200 000 personnes, surtout des Chinois, qui passent chaque année la frontière.

Sur les 516 kilomètres de la Tumen que nous avons suivie du côté chinois depuis son embouchure jusqu'à sa source au mont Paekdu, nous n'avons jamais vu de policiers ou de militaires, sauf aux postes frontières à l'entrée des ponts. Notre voiture n'a été arrêtée et fouillée qu'une fois, de nuit, sur la route de terre qui longe le fleuve près du pont de Sanhe, à 150 kilomètres de Yanji, chef-lieu de la région « autonome » coréenne de la province chinoise de Jilin. La rive nord-coréenne est, dit-on, surveillée plus sévèrement, quoique l'on ne décèle pas la présence de gardes. Ils ont ordre de tirer sur ceux qui passent en Chine, mais ils seraient peu ardents à la tâche et faciles à soudoyer, dit-on du côté chinois.



En remontant vers l'amont sur 200 kilomètres jusqu'au Paekdu, la Tumen, souvent encaissée au fond de sa vallée, n'est par endroits large que d'une vingtaine de mètres. Les villages de la rive chinoise, aux maisons écrasées sous leur toit de chaume, sont typiquement coréens. Le paysage ne varie guère : les champs de tabac et de soja alternent avec les rizières et la forêt. Dans le calme du soir, on entend les voix montant de l'autre rive tandis que des pêcheurs, l'eau à mi-cuisses, lancent leur filet au milieu de la Tumen. En hiver, le fleuve est gelé : marchandises et personnes traversent sur la glace. Les contacts non officiels entre les deux pays sont nombreux : troc, contrebande et immigration clandestine.

Le problème des réfugiés nord-coréens est encore peu connu. Mais il risque de devenir une question épineuse si la pénurie alimentaire s'aggrave : une implosion du régime n'est pas à exclure bien que, pour le moment, elle reste du domaine de l'hypothèse. Pour l'instant, les autorités chinoises nient l'existence d'immigrants clandestins et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés les ignore.

Néanmoins, selon le quotidien japonais *Sankei Shimbun*, citant des sources américaines, un camp destiné à recevoir, le cas échéant, des réfugiés fuyant en Chine serait en construction à Yanji. Toutes les personnes interrogées sur place nous ont déclaré ignorer l'existence d'un tel camp. En prévision d'un afflux de réfugiés, le ministère de l'unification à Séoul met sur pied un bureau chargé des réfugiés doté d'un budget de 5,6 millions de dollars. Ces derniers – 2 000 par an selon les estimations d'organisations humanitaires à Séoul – seraient moins nombreux qu'en 1994, mais ils continuent à passer en prenant de grands risques.

Il y a deux types de clandestins : une minorité fuient le régime ; les autres, habitants de la région frontalière, cherchent simplement à gagner quelque argent ou à se procurer de la nourriture et repassent la Tumen quelque temps après. Pyongyang s'est ému de cet afflux de transfuges et a exigé des autorités chinoises qu'elles sévissent en vertu de l'accord de rapatriement mutuel des immigrants de 1986.

PÉKIN a renforcé les contrôles et demandé à Séoul de limiter le nombre des chrétiens coréens qui avaient afflué ces dernières années à Yanji et formaient l'un des réseaux d'aide aux réfugiés. Il y a un an, un missionnaire protestant, An Sung-woon, a été enlevé à Yanji et serait détenu à Pyongyang. Un Nord-Coréen responsable de l'enlèvement a été arrêté par les Chinois. Longtemps, les réfugiés ont pu se perdre dans la foule des Chinois immigrés illégaux venus des campagnes. Ils trouvaient refuge chez des parents ou des connaissances et se procuraient de faux papiers. Sur les bureaux de l'ambassade sud-coréenne attendent sept cents demandes d'asile.

> Les clandestins arrêtés sont considérés comme des « ennemis de classe », ils encourent jusqu'à sept ans de camp de travail

L'afflux de réfugiés au cours de ces deux dernières années et l'action de la police chinoise ont rendu la population de Yanbian moins coopérative. Désormais, beaucoup de clandestins sont arrêtés et renvoyés en Corée du Nord, où, considérés comme des *« ennemis de classe »*, ils encourent jusqu'à sept ans de camp de travail. Certains sont exécutés. Leurs parents, qu'ils réussissent ou non, sont l'objet de représailles : perte de travail ou emprisonnement.

Même une fois parvenus à Yanji, les réfugiés ne sont pas au bout de leur peine : la ville est infestée d'agents nord-coréens qui traquent les clandestins, dont plusieurs auraient été mystérieusement assassinés. Les autorités chinoises, qui ne veulent pas de problème diplomatique avec Pyongyang, ferment les yeux. Comme d'ailleurs sur d'autres formes de contacts frontaliers : la contrebande.

En quasi-banqueroute, la RPDC n'a plus pour véritable partenaire commercial que la Chine. Mais les échanges sont en déclin, comme le reste du commerce extérieur nord-coréen : en 1995, sur un total de 2 milliards de dollars d'échanges avec l'étranger, la Chine comptait pour 550 millions, auxquels il faut ajouter une contrebande dont le montant est estimé entre 100 et 200 millions de dollars.

Les conducteurs des camions ou ceux qui passent légalement la frontière pour une raison ou une autre échangent des métaux ou des fils de cuivre contre toutes sortes de produits de première nécessité (alimentation, vêtements, chaussures), mais aussi des cigarettes et de l'alcool : les bus qui franchissent la frontière repartent de Chine avec des balluchons entassés jusqu'au toit. De jeunes Nord-Coréennes vont en outre travailler quelques jours dans les cabarets de Dangdong ou Yanji. On estime à 50 000 le nombre des Coréens du Nord qui se rendent chaque année en Chine.

La contrebande a donné lieu au développement à Yanji d'un marché noir du won nord-coréen (monnaie inconvertible ailleurs). Le taux de change pratiqué indique la confiance en l'économie de la RPDC : 1 dollar vaut 170 wons contre 2 wons pour 1 dollar au cours officiel en RPDC...

Ballon d'oxygène pour les Nord-Coréens, la contrebande le long de la frontière chinoise est révélatrice du développement en RPDC d'un marché noir qui tend à se substituer à une économie légale au point mort. Cette contrebande n'est apparemment pas seulement le fait de petits passeurs. Elle semble être pratiquée à une plus grande échelle.

L'ARRIVÉE sur le marché chinois d'œuvres d'art de la RPDC pourrait indiquer que de hautes instances de l'Etat (l'armée ?) sont impliquées dans ce trafic. Un pillage du patrimoine national commence-t-il ? Un marchand d'art à Séoul vient d'annoncer l'acquisition à Pékin, pour 1 million de dollar, d'une statue de Bouddha en bronze du VIIe siècle, dont beaucoup pensent qu'elle provient de RPDC.

On recueille le long de la frontière des témoignages épars de la situation en RPDC qui confirment la détérioration des conditions de vie et sont souvent plus fiables que ceux des réfugiés au sud, contrôlés par les autorités de Séoul, qui ont tendance à noircir le tableau.

Selon une guide chinoise qui accompagne fréquemment des groupes de touristes en Corée du Nord, *« la situation alimentaire est si précaire que nous devons emporter avec nous du riz, de l'huile. La seule nourriture fournie est du poisson séché.*

Les hôtels sont sans eau plusieurs heures par jour. Nos partenaires de l'agence de tourisme demandent que nous apportions des médicaments et de la nourriture. Les douaniers ne font pas de difficultés mais nous leur envoyons chaque semaine une caisse de bière et d'alcool ». Un matelot chinois d'origine coréenne qui se rend depuis plusieurs années en RPDC nous dit avoir constaté *« une dégradation de la situation à chaque passage : cet été la ration de riz par personne était de 250 grammes par jour* [selon les instances internationales le minimum est 450 grammes].

Les lettres mettent un mois pour arriver à destination et les paquets sont la plupart du temps pillés. Dans les usines, les matières premières sont de plus en plus rares et les marchés noirs pullulent dans les villes. Le prix du kilo de riz peut atteindre 80 wons, soit le salaire d'un ouvrier ».

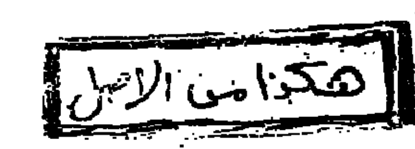
Selon un agronome japonais qui a voyagé récemment dans les campagnes nord-coréennes, *« les régions touchées par les inondations qui ont ravagé le pays deux années de suite ne sont pas les plus affectées par la pénurie alimentaire. Dans les villages de montagne isolés, notamment dans la province de Ryanggang qui jouxte la frontière chinoise, la situation est encore plus alarmante. Certains enfants présentent des signes de malnutrition, leur ventre est ballonné »*.

« Ils sont bien à plaindre de l'autre côté », dit, laconique, un vieux paysan, ne parlant que le coréen, d'un village de la rive chinoise de la Tumen. Aucun de nos interlocuteurs ne pense cependant que, pour l'instant, la situation entraînera un effondrement du régime qui, apparemment, tiendrait encore solidement en main le pays.

Philippe Pons
Dessin : Ivan Sigg



Le repli chinois des Coréens du Nord



Vous exagérez, Monsieur Tietmeyer !

par Helmut Schmidt

Au printemps de cette année, vous m'avez écrit une lettre (publiée dans *Die Zeit* du 26 avril) dans laquelle vous affirmiez que vous n'êtes pas un adversaire, mais un ardent défenseur de l'Union monétaire européenne. Mais vous ajoutiez une restriction de poids : *« Je tiens, bien sûr, pour indispensable la création d'une base économique et politique acceptable. »* C'est la raison pour laquelle je vous ai répondu : *« Je continuerai de vous considérer comme un des adversaires les plus importants de l'Union monétaire – ce qui n'est d'ailleurs pas infamant à mes yeux, mais témoigne d'un manque de compréhension stratégique. »*

Apparemment, vous ne tenez pour suffisants ni les bases politiques actuelles ni les fondamentaux économiques établis dans le traité de Maastricht.

Vous réclamez *« la stricte observation »* des cinq critères du traité de Maastricht, étalon de l'aptitude économique d'un Etat à participer à la future monnaie commune. Vous passez, en revanche, régulièrement *sous silence l'article 104 c*, récemment ajouté dans le traité de l'UE par le traité de Maastricht, et l'importante marge de décision du Conseil européen que celui-ci contient – au-delà de tout critère. Au contraire, vous donnez constamment l'impression, inexacte, que les critères contenus dans les protocoles du traité de Maastricht sont absolument obligatoires.

Mais, à la vérité, depuis Maastricht il est écrit dans le traité que si un Etat membre ne remplit *« aucun ou seulement un de ces critères »*, alors tous les autres facteurs respectifs doivent être pris en considération, y compris la situation économique et budgétaire à moyen terme de l'Etat membre.

Parce que vous apparaissez beaucoup *plus souvent* et *de manière* nettement plus ostentatoire dans les journaux étrangers, que, par exemple, le ministre des affaires étrangères Klaus Kinkel, on a l'impression en France, en Italie, en Angleterre et ailleurs que vous êtes le maître de la procédure européenne. L'insistance et l'importunité de vos discours *ne vous rendent pas seulement* impopulaire, ce que vous pouvez supporter, mais rendent *aussi l'Allemagne* entière impopulaire, ce que nous n'avons pas mérité et ne pouvons que mal supporter. A beaucoup de nos voisins, l'Allemagne représentée par vous paraît autoritaire et trop puissante.

Si l'euro ne se réalise pas le 1er janvier 1999, il ne se réalisera probablement plus jamais. Car, en attendant, partout de grandes parties des peuples risquent de se révolter contre le traité de Maastricht et les restrictions budgétaires imputées à la volonté des Allemands. La conséquence en serait la crise la plus grave du processus d'intégration européen – peut-être sa fin ! Et l'Allemagne se retrouverait isolée, exactement à l'opposé de l'ancrage *solide qui est le but essentiel et* stratégique poursuivi par tous les chanceliers, d'Adenauer à Kohl, dans l'intérêt vital de notre pays !

Monsieur Tietmeyer, dans le passé, vous vous êtes déjà parfois économiquement et politiquement trompé. Il est dans la nature humaine de se tromper. Il n'existe personne qui n'ait pas commis d'erreurs. Trois des vôtres devraient *vous inciter à réexaminer vos positions.*

En 1982, vous avez conçu le document dit « Lambsdorff » qui avait pour but de mettre fin à la coalition gouvernementale par une controverse devenue explosive à l'intérieur de celle-ci et de conduire la CDU-CSU au gouvernement. En *vérité, depuis, l'endettement public* global a quadruplé ; la charge fiscale est plus élevée que jamais. Le chômage, surtout, a pris une ampleur inédite. Seul le taux d'inflation est moins important qu'en 1982. Celui-ci avait, alors, été momentanément plus élevé à cause des deux explosions du prix du pétrole de l'OPEP. Ne devriez-vous pas admettre que vos attentes ne se sont nullement réalisées ?

Au printemps 1990, en tant que conseiller personnel du chancelier sur les *questions* de l'union économique et monétaire avec la RDA, vous avez partagé une importante responsabilité dans les graves erreurs commises et les promesses utopiques. Ne devriez-vous pas admettre aujourd'hui que la revalorisation du mark de l'Est – de plus de *100 % – a été une des causes principales* de l'écroulement de la vieille industrie de la RDA ? Ou que la promesse selon laquelle aucune augmentation d'impôt ne serait nécessaire était une absurdité inouïe ? N'en est-il pas de même pour les promesses de *« contrées prospères »* et de salaires de niveau ouest-allemand à l'Est dans un délai de quatre ans ?

Enfin, vous avez joué un rôle important dans la hausse des taux d'intérêt de la Bundesbank qui, après 1990, *devait rattraper* la mise en circulation brutale d'importantes quantités de monnaie. Vous avez participé au refus irrégulier d'un relèvement, devenu nécessaire, des cours du change du *deutschemark à l'intérieur du système* monétaire européen, à sa dilution totale en augmentant les marges plus de six fois au-dessus de celles autorisées pour les fluctuations du cours du change. L'écu a *été aboli de facto*, alors qu'il était bien introduit dans les marchés financiers du monde et qu'il était remarquablement adapté à l'Union monétaire. Une faute grave !

La Bundesbank, où vous exercez des responsabilités depuis 1989, a fortement influencé la formulation des critères de convergence de Maastricht. Mais si la Bundesbank, ni le ministre des finances n'ont jamais justifié publiquement la raison pour laquelle la dette publique brute d'un Etat participant ne doit pas dépasser les 60 % de son revenu national. Pourquoi, alors, l'union monétaire entre la Belgique et le Luxembourg fonctionne-t-elle déjà depuis le début des années 20 ? Et pourquoi le cours du change du franc belge est-il relativement stable au niveau mondial, bien *qu'aujourd'hui la dette totale de la* Belgique soit le double, alors que celle du Luxembourg n'est qu'à un dixième du critère ?

L'autre critère significatif concernant la dette, selon lequel le déficit budgétaire d'un Etat membre ne doit pas dépasser 3 % de son PIB, n'est pas justifié économiquement. Quand les citoyens économisent beaucoup, alors l'Etat peut tout à *fait avoir recours à des crédits* plus élevés sans que cela empêche le financement des investissements de l'économie privée mais quand un peuple économise peu ou pas du tout, alors 3 %, c'est une limite beaucoup trop élevée !

Le ministre des finances, M. Waigel, veut encore charger le traité de Maastricht d'un *« pacte de stabilité »* entre les Etats membres afin, pour ainsi dire, d'éterniser les critères de convergence en menaçant d'amendes les Etats qui dépasseraient les critères. *Ah, la mégalomanie* allemande ! Nos partenaires européens sont aujourd'hui déjà irrités par la *pression de M. Waigel*, et vous donnez à entendre qu'il ne va pas encore assez loin pour vous.

Vous aimez parler du deutschemark en tant que *« monnaie pivot »*. En vérité, la Bundesbank a continuellement réévalué le cours du change du deutschemark avec sa politique relative des taux d'intérêt élevés. Elle est même fière de cette instabilité de notre monnaie *« dure »* dans les cours à l'étranger. Mais, en vérité, l'augmentation importante, en comparaison avec l'économie mondiale, des charges salariales provient en grande partie de la réévaluation presque in*croyable du deutschemark par rap*port aux monnaies de presque tous nos concurrents sur les marchés mondiaux.

Si l'euro n'advient pas, une importante réévaluation supplémentaire serait la conséquence rapide et inévitable ainsi qu'une perte supplémentaire d'emplois allemands. Car nos exportations deviendraient à nouveau plus chères pour l'étranger ; dans le même temps, des importations moins chères évinceraient encore d'autres produits *fabriqués en Allemagne, des voitures* à l'électronique.

Depuis Maastricht, la Bundesbank a mis sous pression un bon nombre de nos partenaires européens pour qu'ils suivent son idéologie. Vous vous accommodez – ainsi que M. Waigel – du fait que le public mette cet activisme économique à la charge du traité de Maastricht. Si bien que ce dernier et l'euro sont refusés par certains pour cette raison.

Si vous, M. Tietmeyer, insistez *exclusivement sur la « protection de la monnaie »*, comme il est écrit dans le texte du paragraphe 1 de la loi de la Bundesbank, alors vous ne devriez pas seulement regarder la monnaie nationale, mais penser aussi à la stabilité de notre cours à l'étranger. Si l'on s'en tient à votre idée monomaniaque du pouvoir d'achat de la monnaie sur le marché intérieur, nous connaîtrons, en *même temps que la globalisation* progressive, une autre réévaluation, ainsi que la perte de notre *compétitivité et de nos emplois*. Ceux-ci seront plus rapidement transférés vers l'Europe de l'Est et vers l'Asie. *En êtes-vous conscient ?* Est-ce qu'en 1930, 1931, 1932, votre prédécesseur à la Reichsbank ne nous a pas précipités dans le malheur d'un chômage massif à cause de cette même idéologie monomaniaque déflationniste, avec les conséquences politiques affreuses que l'on connaît ?

> Est-ce qu'en 1930, 1931, 1932, votre prédécesseur à la Reichsbank ne nous a pas précipités dans le malheur d'un chômage massif à cause de la même idéologie monomaniaque déflationniste, avec les conséquences politiques affreuses que l'on connaît ?

Aujourd'hui, l'euro est le progrès nécessaire sur le chemin que nous avons déjà parcouru depuis le plan Schuman de 1950. Quand il sera accompli, d'autres pas suivront vers *une politique extérieure et de sécurité* de l'UE. Mais, si vous arriviez à faire échouer l'euro, vous interrompriez alors le processus d'intégration. Le chancelier Kohl a dit : *« C'est ici que se réalise toute mon existence politique. »* Mais, si vous, M. Tietmeyer, contrecarrez la stratégie de M. Kohl par votre politique du refus, alors, M. Kohl ne manquerait pas seulement à l'unique devoir *qui* le légitimera dans le futur. L'Allemagne se retrouverait, encore une fois, sur une voie à part. *Nos voisins nous suspecteraient et* se lieraient contre notre pouvoir.

Il n'est pas très agréable d'être dégradé du titre de roi de fait de la monnaie à celui de directeur de succursale de la Banque centrale européenne. Vos arguments semblent empêcher cette éventualité. Votre impact à l'étranger provoque un profond malaise. Chez nous, il augmente les angoisses hypocondriaques allemandes devant chaque innovation. Vos buts sont peut-être positifs et pro-européens, mais votre action est négative.

Je vous salue, M. le président de la Bundesbank, et vous prie de bien vouloir accepter l'expression de ma haute considération. Pour votre personne. Pas pour votre politique.

Helmut Schmidt *ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne, est codirecteur de l'hebdomadaire* Die Zeit.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre.
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 955 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les trois défis économiques de « Clinton 2 »

Suite de la première page

Les enjeux du second mandat sont pourtant largement sociaux : ils concernent notamment la santé, l'éducation et les retraites.

Premier défi, défi permanent de l'Amérique : celui du déficit budgétaire. Le président sortant a certes pu se prévaloir, tout au long de la campagne, d'un beau bilan sur ce front. Sa conversion, en août 1993, à la religion de la rigueur budgétaire a été payante. Elle a incontestablement renforcé la reprise qui s'amorçait alors. Pour la première fois, le déficit fédéral a diminué chaque année au cours des quatre années successives d'un mandat présidentiel.

La question n'est pas réglée pour autant, loin s'en faut. « *Les perspectives du déficit fédéral sont inquiétantes* », note à juste titre Jean Bensaïd, l'attaché financier français à Washington, dans un ouvrage récent, *L'Economie mondiale 1997* (Editions La Découverte). Ces dernières années, la réduction du déficit a été rendue possible par un ensemble de circonstances favorables : des taux d'intérêt faibles allégeant la charge de la dette, des rentrées fiscales élevées alimentées par une croissance soutenue et des crédits militaires en contraction. Ces circonstances ne sont pas éternelles. Si rien n'est fait, dès 1997, le déficit va recommencer à augmenter, automatiquement. Les chiffres, établis par l'administration elle-même, ne laissent pas d'inquiéter.

LA FIN DU DÉFICIT ?

Plusieurs éléments pourraient contribuer en outre à creuser ce trou. Un ralentissement – possible – de l'activité pèserait sur les recettes de l'Etat, la mise en œuvre de certaines promesses électorales aussi. Le candidat Clinton a promis de multiplier les « *réductions d'impôts ciblées* » – des incitations fiscales, arme chère à Robert Reich – dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de l'environnement. Dès lundi 11 novembre, Bill Clinton doit rencontrer à la Maison Blanche ses conseillers économiques. Robert Rubin tentera certainement de le convaincre qu'il pourrait rester dans l'histoire comme le président qui aura non seulement promis mais effectivement éliminé le déficit en l'an 2002. Il lui expliquera aussi l'intérêt de parvenir, dès la première année de son mandat, à un accord général avec le Congrès.

Le deuxième défi découle directement du premier : il concerne la protection sociale, celle en particulier financée par le budget fédéral. Le débat est là des plus vifs. Si le déficit risque de s'accroître rapidement dans les années à venir, il menace carrément, une fois « *le pont du XXIe siècle* » franchi, d'exploser. Le budget américain contient en effet une véritable bombe à retardement : les « dépenses obligatoires ». Celles-ci correspondent aux différents programmes de transferts sociaux de l'Etat fédéral, comme les retraites publiques, versées dans le cadre de la « *Social Security* » à 43 millions de personnes, les soins de santé aux personnes âgées (Medicare, 37 millions de bénéficiaires) et les soins aux plus démunis (Medicaid, 37 millions).

Compte tenu, pour l'essentiel, du vieillissement de la population américaine, ces prestations sont en progression extrêmement rapide (plus de 10 % l'an pour le programme Medicare). Elles représentent déjà plus de la moitié de l'ensemble des dépenses de l'Etat fédéral. Démocrates et républicains sont convaincus de la nécessité de réformes radicales dans ce domaine. Pendant la campagne, Bill Clinton a cependant vivement attaqué Bob Dole, l'accusant de vouloir réduire l'assurance-maladie des plus âgés et promettant, pour sa part, de n'y point toucher. Il reviendra très vite sur cette promesse. Avec le Congrès, il pourrait d'ailleurs procéder en deux étapes : un plan d'urgence pour les cinq prochaines années et une commission bipartite pour la définition d'une réforme plus générale à long terme.

Le troisième défi est financier et il a deux noms, deux « D » : dollar et Dow Jones. La stratégie du « dollar faible », jusqu'à la mi-1995, a contribué à la croissance américaine au cours des quatre premières années Clinton. Elle a fortement dopé les exportations et tiré, ainsi, l'activité. Quelle politique commerciale et quelle politique de change Clinton 2 adoptera-t-il ? Le billet vert s'est sensiblement apprécié vis-à-vis du yen, encore timidement vis-à-vis des monnaies européennes. Ce redressement, souhaité par Robert Rubin, commence déjà à provoquer quelques réactions dans les milieux industriels. Les constructeurs automobiles, les fabricants de matériels de transport (Caterpillar) ou les sidérurgistes ont repris leurs pressions en faveur d'un dollar faible. De fait, les exportations s'essoufflent et, depuis quelques mois, le déficit commercial, toujours important, recommence à augmenter.

Une envolée du dollar risquerait d'étouffer la croissance en freinant les exportations. Un effondrement du billet vert conduirait par d'autres voies au même résultat en obligeant, pour assurer le financement de l'économie américaine, à un relèvement des taux d'intérêt.

L'indice Dow Jones, thermomètre de la Bourse de New York, renvoie lui, sous une autre forme, au même problème, celui du déficit d'épargne. Bill Clinton a été jusqu'à présent une aubaine pour Wall Street : les capitaux y ont massivement afflué, la valeur des actions y a augmenté, en quatre ans, de plus de 85 %. La plupart des experts restent plutôt optimistes : certains voient déjà le Dow Jones passer de 6 000 à 10 000 en l'an 2000 ! Le risque, sinon d'un krach, en tout d'une « *correction* » de l'ordre de 10 % à 20 % existe pourtant. S'il se concrétisait, il pourrait provoquer de dangereux effets d'enchaînements pour l'économie américaine, et au-delà l'économie mondiale.

La nouvelle administration doit donc imaginer les moyens pour éviter qu'une telle correction, probable, ne conduise à des mouvements de panique. Mais il faudrait aussi, dans le même temps, rechercher les moyens pour accroître l'épargne des familles. Wall Street ne doit pas faire illusion. Drogués de la carte de crédit, les ménages américains ont aujourd'hui des niveaux d'endettement record. Les cas de faillite personnelle sont de plus en plus fréquents. Cette faiblesse de l'épargne des ménages américains est, avec le dette croissante de l'Etat fédéral, l'un des problèmes cruciaux de l'économie américaine.

Certains suggèrent au président réélu de profiter des circonstances politiques (un mandat non renouvelable et donc aucune préoccupation électoraliste immédiate, un Congrès républicain sensible à tout ce qui favorise l'épargne) pour engager de véritables réformes de structure : celle de la protection sociale et de l'épargne, très complémentaires, entre autres. Robert ou Robert, Rubin ou Reich, lequel des deux Clinton privilégiera-t-il finalement ? C'est aussi un peu, pour lui, choisir entre Bill et Bill...

Erik Izraelewicz

Le Monde

ÉDITORIAL

D'autres politiques européennes

IL n'y a pas d'autre politique possible. « *Tina* » (« *There is no alternative* »), disait, en son temps, Margaret Thatcher. C'est l'inévitable conviction de tout pouvoir en place. Jacques Chirac et son premier ministre, Alain Juppé, n'y échappent pas. Le président devrait le rappeler prochainement à l'opinion. Pourtant les travaux du Parti socialiste, les propos de Philippe Séguin sur Jacques Rueff ou sur l'école et le point de vue de l'ancien chancelier allemand, Helmut Schmidt, que *Le Monde* publie aujourd'hui, montrent qu'il y a peut-être d'autres pistes à explorer, d' « *autres politiques* » à imaginer, tout en maintenant le cap de la monnaie unique.

Les socialistes, le maire d'Epinal et l'ancien dirigeant allemand s'inquiètent ainsi, ensemble, de la manière dont l'euro se construit. Helmut Schmidt, l'un des pères du SME et depuis toujours ardent militant de la cause européenne, a, à cet égard, les mots les plus durs pour son compatriote, Hans Tietmeyer, le gouverneur de la Bundesbank. Il dénonce avec violence « *l' idéologie monomaniaque déflationniste* » de celui qu'il qualifie de « *maître de la procédure européenne* ». Comme Philippe Séguin, désormais acquis à l'union monétaire, le PS s'inquiète, lui aussi, de « *certaines dérives* » dans « *la marche actuelle vers l'euro* ». Tous craignent finalement qu'une « *vision sacrificielle* » de l'économie ne tue l'ambition européenne. Rappelant, à l'adresse d'Alain Juppé, le parcours de Jacques Rueff, ministre du général de Gaulle, le patron de l'Assemblée nationale expliquait ainsi, jeudi, que, comme l'illustre ancêtre, il faut être « *rigoureux, sans être rigoriste* ».

Dans ce cadre, les pistes suggérées ensuite pour une « *autre politique* » sont diverses. Les propositions de M. Séguin relèvent, pour l'essentiel, de l'ordre du discours – n'était-ce la seule idée concrète, celle d'une dévaluation du franc par rapport au mark. Se rapprochant du PS, le député RPR préconise aussi une relance de la dépense publique, « *les dépenses de l'Etat n'étant pas nécessairement improductives* ». L'ex-chancelier allemand dénonce, pour sa part, la politique de « *réévaluation incroyable du deustchemark* » imposée depuis plusieurs années par la Bundesbank à l'Europe. Les socialistes recherchent dans la réduction du temps de travail, dans une relance salariale et dans une réforme fiscale réelle une voie nouvelle qui leur vaut, dans certains milieux patronaux, de « *rompre avec la culture de gouvernement* ». Ces recherches restent, à l'évidence, encore imparfaites et souvent décevantes. Elles sont pourtant indispensables. C'est aussi, d'une certaine manière, le message des évêques français réunis en assemblée plénière à Lourdes. Ils lançaient, jeudi 7, un appel à la résistance contre le climat de résignation qui paralyse aujourd'hui, tout le pays, face à la « *fracture sociale* ».

Anesthésiant, le discours sur « *une seule politique possible* » n'est plus crédible. Sauf à mettre en péril l'ambition européenne, il faudra bien tracer, dans l'invention et la discussion, un chemin nouveau qui entraîne les peuples au lieu de leur imposer l'Europe comme une contrainte.

Lieux et milieux. – 5

par Jean Gourmelin

VALEUREUX TAPISSIER,
MESSAGER DE LA GLOIRE,
TU PRÉPARES LE CHEMIN ÉCARLATE,
L'APOTHEOSE DU HEROS, DE CELUI QUI A
VAINCU ET ÉVITÉ TOUS LES PIÈGES.

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Jacques Chirac est conscient de la crise de confiance qui s'enracine, du pessimisme qui éclate, de l'effervescence et du ressentiment qui affleurent. Il sait que dans ce climat difficile il est le seul, au sein de la majorité, à pouvoir s'adresser utilement aux Français. Il tentera de recadrer, d'expliquer, de faire le bilan de ce qui a été réalisé depuis un an, d'ouvrir des perspectives, d'annoncer des mesures nouvelles et, s'il y parvient, de remobiliser. Pour que cette intervention soit utile, il faut qu'elle puisse présenter quelques résultats concrets. Le pari de Jacques Chirac est que la croissance sera de retour cet hiver et que la courbe du chômage évoluera dans une meilleure direction à partir du printemps.

LA CHAÎNE INFO
Pierre-Luc Séguillon

■ Tirer sur Alain Juppé est devenu « le » sport national à la mode. Cela tient du hallali. Mais cela relève d'une grande hypocrisie ! Ceux qui pourfendent de la sorte le premier ministre, souhaitent le voir remplacer, ou aspirent eux-mêmes à sa succession, ne vont pas jusqu'au bout de leurs critiques.

On peut bien prêter tous les défauts à Alain Juppé, et on lui en découvre d'autant plus qu'il s'effondre dans les sondages. Mais là est son seul et vrai péché aujourd'hui : son impopularité. Et si le premier ministre est à ce point impopulaire, c'est bien parce qu'il fait exactement et consciencieusement la politique que lui a demandé de conduire le chef de l'Etat.

LE FIGARO
Charles Lambroschini

■ Au Kivu, il n'y aura bientôt plus que des cadavres à enterrer. Les Occidentaux se hâtent si lentement pour aller secourir le million de réfugiés piégés à la frontière du Zaïre et du Rwanda, qu'ils risquent d'arriver trop tard. Ni le Rwanda ni les rebelles tutsis du Zaïre n'ont intérêt à voir arriver des témoins étrangers, puisque l'objectif est de faire tomber Mobutu, le dernier obstacle à l'implosion de l'ancienne colonie belge.

Immigration : le retour aux valeurs républicaines

FINI LE TEMPS des rodomontades à propos de l'immigration. Voici venu le moment du « parler vrai », voire de l'équilibre. Même si la portée concrète du nouveau message gouvernemental reste imprécise, son contenu est clair. En vingt-quatre heures, le président de la République et le ministre de l'intérieur ont coordonné leurs interventions pour recadrer, à froid, la philosophie du pouvoir dans un domaine où les slogans simplistes et les effets d'annonce ont trop souvent tenu lieu de politique.

Jacques Chirac a saisi l'occasion de l'examen en conseil des ministres du projet de loi Debré sur l'immigration (*Le Monde* du 7 novembre) pour aborder explicitement la question de l'intégration, pour la première fois depuis son élection. Le chef de l'Etat a demandé au gouvernement de « *réagir très vigoureusement contre les procédés de discrimination raciale qui existent à l'entrée de certains établissements pour adolescents, et notamment de boites de nuit* ».

De telles discriminations, a-t-il insisté, constituent un « *comportement scandaleux, contraire à la loi, et qui doit donc donner lieu aux sanctions prévues par la loi* ». M. Chirac a aussi relevé « *des délais anormalement longs* [de cinq à sept ans] *dans les procédures de naturalisation* ».

Un peu plus tard, Jean-Louis Debré exposait aux lecteurs du *Figaro* (daté du 7 novembre) une conception plus ouverte et généreuse de l'immigration et sa foi en la force des valeurs républicaines pour réussir l'« assimilation » des étrangers, avant de justifier les dispositions de son projet de loi et la poursuite des reconduites par charters.

Hormis sur ces deux derniers points, son long « point de vue » aurait pu être signé par une personnalité se réclamant de la gauche. Reconnaissant que « *la France a toujours été un pays d'immigration* », le ministre de l'intérieur rappelait que 90 000 immigrés entrent en France chaque année. « *Je ne crois pas à l'immigration zéro, cette ligne Maginot des temps actuels qui rassure à bon compte les citoyens inquiets* », osait M. Debré avant de se prononcer pour une « *immigration irrégulière zéro* ».

L'immigration est une réalité indispensable, expliquait-il encore, si l'on veut que la France demeure une « *puissance mondiale* » rayonnant grâce à l'accueil d'étudiants étrangers, à sa langue, à sa culture et à la coopération avec les pays du Sud. C'est aussi une nécessité économique, ajoutait le ministre, puisque, « *même si l'on peut* [le] *déplorer* », les Français rechignent à assurer certaines tâches, comme l'entretien des hôpitaux.

Hostile au « communautarisme » et à l'idée de quotas d'immigrés, Jean-Louis Debré estimait que « *l'intégration se passe mieux qu'on ne le croit* », notamment grace au sport, à la vigueur du monde associatif et à « *la réussite individuelle, économique, financière ou autre, propre à l'immigration* ».

Certes, l'on peut s'étonner de la forme de ces deux interventions presque concommitantes. Que le chef de l'Etat prenne en main le dossier des « *délits de faciès* » à l'entrée des boîtes de nuit pourrait prêter à sourire s'il ne s'agissait d'une forme de discrimination raciale qui sévit plus globalement dans les domaines du logement et de l'emploi . Qu'il faille une « petite phrase » présidentielle pour accélérer l'instrucion des demandes de naturalisation conduit à s'interroger sur le fonctionnement de l'administration.

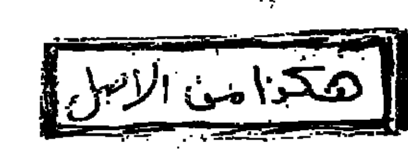
QUESTIONS FONDAMENTALES

Le credo assimilationniste de M. Debré peut surprendre aussi, venant de l'hôte de la place Beauvau, alors que, au sein du gouvernement, deux autres ministres sont théoriquement chargés, entre autres, de l'intégration, mais restent muets sur ce sujet.

L'essentiel n'est-il pas que les plus hautes autorités de l'Etat fassent, enfin, connaître leur conception sur des questions fondamentales tant pour l'avenir de la société française que pour la tenue des futures joutes électorales. Refus de toute discrimination, assimilation par la nationalité, reconnaissance d'un volant inéluctable d'immigration, maîtrise des flux : tels sont désormais les principes revendiqués clairement par l'Etat. Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Chirac, les 4,1 millions d'immigrés vivant légalement en France n'avaient eu droit qu'à des discours de méfiance et aux surenchères sur l'immigration clandestine. La sympathie dont ont bénéficié les Africains sans-papiers de l'église Saint-Bernard a sans doute contribué au recentrage du discours gouvernemental. Le temps semble loin où Jean-Louis Debré considérait l'immigration comme une question relevant d'un traitement policier, proposait de ficher les personnes accueillant des étrangers, remettait en cause la carte de résident de dix ans, envisageait de prolonger indéfiniment la rétention administrative.

Sous réserve d'amendements parlementaires répressifs, le projet de loi bientôt mis en discussion contient un minimum de concessions aux parlementaires de la majorité très « remontés » sur ce sujet. Ceux qui souhaitaient croiser le fer avec le Conseil constitutionnel ont été priés de mettre leurs objections en sourdine. A Matignon, on rêve à une « *politique bipartisane* » sur l'immigration, rapprochant gauche et droite sur un minimum républicain. Mais seul l'avenir dira si les uns et les autres sauront empêcher que la figure de l'immigré ne serve, une fois de plus, d'épouvantail dans les prochaines batailles électorales.

Philippe Bernard



CAPITALISME Carlo De Benedetti a cédé le contrôle de l'équipementier automobile Valeo à la CGIP, le 4 novembre, pour 6,5 milliards de francs. Mais il reste au conseil d'administration de l'entreprise française, et souhaite qu'elle continue à mener une stratégie de croissance. ● CETTE CESSION ne signifie pas, pour lui, un repli du marché français. L'homme d'affaires italien veut continuer à investir, dans l'Hexagone comme dans son pays d'origine. Sa holding française Cerus disposera, après s'être désendettée, de plus d'un demi-milliard de francs de trésorerie. ● EN ITALIE, Carlo De Benedetti n'exclut pas de se désengager d'Olivetti, dont il a quitté la présidence au mois de septembre. A 62 ans, il admet avoir fait des erreurs dans sa carrière, mais estime en avoir payé le prix et se dit prêt à rebondir, malgré les poursuites judiciaires dont il fait l'objet.

Carlo De Benedetti veut continuer à investir dans l'industrie française

Dans un entretien au « Monde », l'ancien patron d'Olivetti commente la vente de Valeo, et fait le point sur sa carrière. Rompant avec quatre mois de silence, cet européen convaincu ne « comprend pas le pessimisme autodestructeur » qui, selon lui, prévaut dans notre pays

MILAN
de nos envoyés spéciaux

Après s'être imposé une cure de silence, Carlo De Benedetti a accepté de *s'expliquer, dans Le Monde,* sur ses décisions récentes : vente de Valeo, retrait d'Olivetti. Détendu et aminci, l'homme qui s'exprime, dans son bureau milanais de la CIR, n'a rien perdu de sa combativité. Il reconnaît avoir fait des erreurs, mais affirme vouloir continuer à investir. Tout au plus admet-il être *« moins absolu dans* [ses] *affirmations et un peu plus en paix avec* [lui]-*même ».*

– Vous venez de vendre Valeo, la principale société de votre groupe CIR. Aviez-vous un besoin impératif d'argent ?

– Nous n'étions pas dans l'obligation de vendre. Fin 1995, nous avions chargé deux banques, Mediobanca et Rothschild, d'examiner le périmètre de notre groupe et de nous indiquer la meilleure stratégie pour accroître sa valeur. Elles nous avaient conseillé de réduire l'endettement de nos holdings, CIR en Italie et Cerus en France. Je ne voulais pas vendre Valeo à son cours de Bourse, ni à un prix ne reflétant pas sa vraie valeur. La seule proposition que nous ayons reçue a été celle d'Ernest-Antoine Seillière, président de la Compagnie générale d'industrie et de participations (CGIP). Cette offre valorisait au mieux le patrimoine de tous les actionnaires de Cerus.

» M. Seillière est venu me voir en août chez moi, en Sardaigne. J'ai négocié en direct, sans les banques, avec la précieuse collaboration de Michel Cicurel, vice-président-directeur général de Cerus. M. Seillière avait déjà été actionnaire de Valeo. Lorsqu'il avait revendu sa participation, je lui avais demandé de rester administrateur. A son tour, il m'a demandé de rester au conseil d'administration. Je le fais volontiers car j'ai de l'affection pour Valeo, que je n'ai pas seulement redressé, mais aussi inventé.

– Vous abandonnez quand même l'une de vos plus belles activités...

– Aujourd'hui, il est facile de dire que c'est une belle entreprise. Quand je l'ai rachetée en 1986, personne n'en voulait : elle perdait 300 millions de francs, sa capitalisation boursière était de 4 milliards, ses dettes dépassaient ses fonds propres et ses dirigeants étaient incapables de la conduire.

» Pour diriger la société, j'ai choisi Noël Goutard, contre l'avis général : on me disait qu'il ne connaissait pas l'automobile et qu'il n'avait jamais été numéro un. Je lui ai appris le métier, mon métier d'origine. Il a des capacités extraordinaires de management. Il a fait exactement ce que nous lui avons demandé : restructurer, recentrer l'entreprise sur le métier d'équipementier et, dès que la société a été redressée, faire des acquisitions. Nous lui en avons assuré les moyens. La société est passée d'un chiffre d'affaires de 12,2 milliards de francs en 1986 à près de 29 milliards en 1996, et probablement 40 milliards en 1998. Cette année, elle gagnera plus d'un milliard de francs. C'est l'une des entreprises européennes qui ont le mieux compris la mondialisation.

– M. Seillière estime que les dividendes versés par Valeo sont faibles. Quel est votre sentiment ?

– Nous avons privilégié la croissance de la société, plutôt que son rendement. Aujourd'hui, sa valeur boursière est de 21 milliards de francs contre 4 milliards en 1986. Cela montre que l'intérêt de la société n'a pas été différent de celui de ses actionnaires. En tant qu'administrateur, je serai toujours en faveur de la croissance de l'entreprise. C'est son intérêt à long terme, c'est aussi le véritable intérêt de l'actionnaire. Je suis convaincu que la CGIP saura développer Valeo, qui n'a aucune dette.

– Comment seront utilisés les 6,5 milliards de francs de la vente de Valeo ?

– Une partie de l'argent servira à annuler la dette de Cerus. L'essentiel du surplus, soit environ 4 milliards de francs, sera distribué aux actionnaires. CIR, qui détient près de 50 % de Cerus, en recevra donc la moitié, ce qui va lui permettre de réduire son endettement de 2,3 milliards à environ 500 millions de francs. La dette consolidée du groupe tombera de 5,7 milliards à environ 1 milliard de francs.

– La vente de Valeo marque-t-elle votre retrait de France et un repli sur l'Italie ?

– Je veux rester en France. Nos actifs resteront italo-français. Cerus va repartir. La vente de Valeo lui en donne les moyens, en lui laissant plus d'un demi-milliard de francs de liquidités. Sans compter les quelque 3 milliards de francs d'actifs qui restent dans Cerus (la holding espagnole Cofir, des actifs immobiliers et financiers) et qui seront vendus.

– *Repartir comment ?*

– Comme opérateur industriel. Dans l'industrie et les services, dans des secteurs que je connais. Nous excluons l'immobilier et la finance. Surtout après les erreurs que nous avons commises dans la deuxième *moitié des années 80*, avec l'offensive manquée contre la Société générale de Belgique, et le rachat de la banque Duménil-Leblé, qui a été un échec dramatique.

– L'argent de la vente de Valeo ne servira donc pas à Olivetti ?

– J'ai toujours mis mon argent où je travaillais. Chez Olivetti, je n'ai plus de fonction. Je reste l'actionnaire le plus important, même si je ne suis plus l'actionnaire de référence. Personne ne pense que je puisse encore investir chez Olivetti.

– Une sortie de CIR d'Olivetti est-elle possible ?

– En principe, oui.

– N'auriez-vous pas pu, ou dû, sortir d'Olivetti plus tôt ? Vous est-il arrivé de vous faire ce reproche ?

– J'ai péché par affection pour Olivetti. Nous avons eu la possibilité de vendre à AT&T en 1989. Mais AT&T voulait qu'Olivetti reprenne sa division informatique qui perdait beaucoup d'argent. J'ai peut-être été trop optimiste. Je ne pensais pas que la crise des marges dans l'informatique serait aussi forte au début des années 90. Tout le monde dans le métier l'a d'ailleurs sous-estimé.

– Pensez-vous simplifier vos structures ?

– Il n'y a ni projet ni étude de fusion entre nos holdings.

– Pourtant, vous reconnaissez que le système des holdings en cascade, dont vous avez été le champion, est aujourd'hui démodé.

– Le marché n'apprécie plus les holdings, c'est vrai. J'ai utilisé ce système, mais je ne l'ai pas créé. Il m'a permis de réaliser mes ambitions. Je n'aurais pu le faire avec mon propre argent.

– Depuis le début de votre carrière, vous avez essayé de construire un groupe diversifié, d'envergure internationale. A partir de 1988 et de l'échec de votre raid sur la Société générale de Belgique, vous n'avez cessé de réduire la voilure. Aujourd'hui, il vous reste quelques actifs et beaucoup de liquidités. N'êtes-vous pas un financier plus qu'un industriel ?

– Je suis ce que j'ai fait. J'ai commencé à travailler en 1959 comme industriel. Je me suis fait connaître comme industriel. Je me suis fourvoyé dans la finance dans les années 80, comme beaucoup, puis je suis revenu à l'industrie. J'ai toujours fait mon métier d'industriel, dans Valeo et Olivetti hier, dans Sasib, Sogefi et Espresso aujourd'hui.

» J'ai fait des erreurs, et je les ai payées cher. Mais on m'a aussi fait payer mon indépendance. En Italie, et en Europe en général, être indépendant des pouvoirs constitués est un luxe coûteux. Mais je suis fier, après trente-sept ans de succès et d'échecs, d'être toujours libre.

– Vous disiez pis que pendre du capitalisme et des dynasties familiales. Pourtant, Valeo vient de passer d'une holding familiale, la vôtre, à une autre, celle des héritiers Wendel. Et votre fils Rodolfo est votre bras droit à la Cofide et à la CIR.

– A la base, tout capitalisme est individuel. Même aux Etats-Unis : regardez Bill Gates, le fondateur de Microsoft. Ensuite, c'est une question de dimension. La capacité de financement d'une famille limite la croissance d'une entreprise. Sinon, il faut accepter d'être dilué... Je pense que c'est statistiquement difficile pour le fils d'un industriel d'être un bon industriel. Mon fils Rodolfo est une exception. Je suis très fier de lui, mais je l'ai un peu « forcé ».

– Etes-vous toujours le chantre du capitalisme populaire, que vous appelez *« démocratique »* ? Les privatisations n'ont pas vraiment contribué à son avènement, du moins en France.

– C'est la seule forme de capitalisme possible. Mais en Europe, exception faite de la Grande-Bretagne, on ne veut pas se détacher du pouvoir. Le capitalisme démocratique connaît une nouvelle transformation avec les fonds de pension. Pour un gérant, qui se voit confier l'argent qu'un travailleur économise pour sa retraite, les responsabilités et le défi sont bien supérieurs à la recherche de performances à court terme.

– Pourtant, aux Etats-Unis, les résultats trimestriels et le cours de Bourse sont rois...

– Le cours de Bourse n'est qu'un miroir déformant de la réalité. Il est bon que le management soit obligé de regarder le miroir. Mais un fonds de pension regarde au-delà.

– Votre capitalisme démocratique n'existe donc qu'aux Etats-Unis ?

– La Grande-Bretagne s'y est mise. C'est le grand mérite de Margaret Thatcher. Elle a compris que les monopoles et les entreprises d'Etat imposent des taxes terribles sur les contribuables. En privatisant et en déréglementant, elle a mené *une vaste opération de « détaxation »*. Du coup, les services bancaires ou de télécommunications sont les moins chers d'Europe.

– Les autres pays européens sont à la traîne ?

– Les Pays-Bas ont emboîté le pas aux Britanniques. Il y a des signes visibles de changement en France et en Allemagne. Il y a cinq ans, il était inimaginable de mettre à la tête de Deutsche Telekom un homme de quarante-huit ans, juif, né en Israël et ayant travaillé pour les Japonais. Ou, à la tête de France Télécom, un Michel Bon, issu de la grande distribution et totalement indépendant.

– Que pensez-vous de la situation en France ?

– La France est un pays extraordinaire. Peut-être ne suis-je pas objectif ; j'ai deux belles-filles françaises... Mais je ne comprends pas le pessimisme autodestructeur des Français. Leur situation est bien meilleure qu'ils ne le pensent. Ils ne peuvent pas songer à se renfermer sur leur village français au moment où leur pays a toutes les possibilités d'être un grand acteur dans la mondialisation.

» Si la France ne participait pas à l'Europe, le coût serait dramatiquement plus élevé. Pourquoi ne pas dire aux Français la vérité ? Les efforts imposés ne viennent pas de l'Europe mais de l'obligation de réduire une dette publique bien trop lourde.

– Dans la marche vers la monnaie unique, l'Italie souhaite se joindre aux pays du « premier cercle », la France, l'Allemagne et le Benelux. Qu'en pensez-vous ?

– Ce n'est pas réaliste. Le premier cercle doit se former à la date prévue en 1999. Des obligations de convergence sont à prévoir pour les pays incapables de prendre le premier train, mais qui doivent avoir des chances de le rejoindre, un, deux ou trois ans plus tard. Ce n'est pas un drame.

– Vous êtes riche, vous aurez soixante-deux ans dans quelques jours, vous allez vous remarier. Pourquoi ne vous arrêtez-vous pas ?

– Par égoïsme : j'aime le travail et ce n'est pas incompatible avec les autres plaisirs de la vie. Par devoir aussi : j'ai beaucoup reçu de la vie et j'ai la présomption de croire que je peux être encore utile. »

Propos recueillis par Claire Blandin et Philippe Le Cœur



CARLO DE BENEDETTI

« Je me suis fourvoyé dans la finance dans les années 80, comme beaucoup »

Un groupe amaigri

FAMILLE DE BENEDETTI
COFIDE *holding*
CIR *holding*
CERUS *holding française*
SOGEFI *équip. automob.*
OLIVETTI *informatique*
SASIB *biens d'équip.*
ESPRESSO *presse*
LASA *immobilier*
COFIR *holding espagnole*
REPUBBLICA

Implications judiciaires

Carlo De Benedetti est impliqué dans plusieurs procédures judiciaires.

● **Après la faillite du Banco Ambrosiano** en 1982, il a été condamné en 1992 en première instance à une peine de prison de 6 ans et 4 mois. En juin 1996, l'appel a réduit cette sentence à 4 ans et 6 mois. *Le procès est en cassation.*

● **Dans l'opération *« Mains propres »***, l'instruction est en cours sur les pots-de-vin versés par Olivetti à l'administration des postes.

● **Concernant Olivetti**, deux enquêtes sont en cours sur la *diffusion de fausses informations* pour les comptes du premier semestre 1996, après les déclarations de l'ancien directeur général, Renzo Francesconi, et sur un possible délit d'initié.

Olivetti a « un métier pour le futur », le téléphone

SI CARLO DE BENEDETTI ne s'est pas exprimé depuis quatre mois, c'est, explique-t-il, parce qu'il a essayé d'obtenir des *« réponses à* [ses] *questions »* sur Olivetti. Particulièrement sur les raisons qui ont conduit Renzo Francesconi à démissionner, début septembre, du poste de directeur général en déclarant que les comptes ne reflétaient pas la réalité. *« Il y a deux questions auxquelles je n'arrive pas à répondre. Comment M. Francesconi a-t-il pu faire en cinquante jours le bilan de ce groupe ? C'est impossible. Ensuite, comment un homme âgé de quarante-six ans a-t-il pu quitter une société en faisant des déclarations telles qu'elles lui ferment toutes les portes ? »*

Assurant que *« personne »* ne lui a demandé de démissionner de la présidence, début septembre, M. De Benedetti indique qu'il est allé chercher Roberto Colaninno, le nouvel administrateur délégué du groupe. *« Nous travaillons ensemble depuis 1981. Je suis président de la société Sogefi, dont il était administrateur délégué. Il a accepté par amitié pour moi et par défi. A partir de là, il est indépendant. »*

M. De Benedetti affirme soutenir pleinement le plan de redressement de M. Colaninno. Y compris la vente de l'activité ordinateurs personnels (PC), à laquelle on l'a dit opposé. *« Je n'étais pas contre. J'étais réaliste : les PC ne pouvaient être vendus qu'une fois redressés. Depuis 1995, nous avons divisé par trois les effectifs, qui étaient de 4 500 personnes, et réduit les pertes qui étaient de 200 millions de dollars ». « Cette activité peut désormais être vendue »*, note-t-il, tout en refusant de dire à qui.

Olivetti *« a vocation à être un holding de télécommunications, de systèmes et de services »*, explique M. De Benedetti, qui se crédite du fait d'avoir *« su créer »* un nouveau métier pour Olivetti. *« J'ai sûrement fait des erreurs. Mais je peux me vanter qu'Olivetti soit le seul informaticien européen à avoir survécu sans aide extérieure, à la différence d'ICL, de Bull ou de Nixdorf, et à avoir un métier pour le futur, celui d'opérateur de télécommunications. »* Relevant qu'Omnitel, la filiale qui, depuis décembre 1995, exploite le second réseau italien de téléphone mobile, affiche *« avec plus de 500 000 abonnés, la croissance la plus rapide au monde dans ce secteur »*, M. De Benedetti se dit certain que *« la seule opportunité pour entrer sur le marché italien du téléphone, le quatrième en Europe, c'est Olivetti. Je crois qu'Olivetti trouvera un partenaire, et je le souhaite ».*

Le groupe italien compte déjà plusieurs alliés dans ce secteur, où il ne réalise qu'un peu moins de 2 % de son chiffre d'affaires. *« Je parle d'un partenaire qui entrera au niveau d'Olivetti holding »*, précise M. De Benedetti qui, interrogé sur l'identité de celui-ci, refuse de répondre. France Télécom, avec lequel des discussions sont toujours en cours pour l'entrée dans Infostradra (services aux entreprises), a été cité récemment comme partenaire potentiel. *« C'est possible. Mais pas nécessaire ».*

C.B. et Ph. L.C.

Rhône-Poulenc s'invite chez le chimiste CFPI

LE GROUPE PHARMACEUTIQUE et chimique français Rhône-Poulenc a révélé jeudi 7 novembre avoir pris une participation de 16,19 % du capital (12,67 % des droits de vote) dans la Compagnie française de produits industriels (CFPI). Cette arrivée est destinée à *« assurer le prolongement d'une collaboration de plus de dix années avec CFPI »*, indique l'acquéreur, qui souhaite *« jouer un plus grand rôle dans la stratégie industrielle et l'avenir de CFPI »*.

La prise de participation intervient après l'arrivée du groupe néo-zélandais Fernz-Nufarm (agro-chimie) dans le capital de CFPI à hauteur de 11,25 % des actions. CFPI a réalisé un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 1,423 milliard de francs au cours de l'exercice 1995-1996.

DÉPÊCHES

■ **AIRBUS : l'Iran souhaite acquérir dix Airbus** et des satellites de communication français d'une valeur de plus de 2,5 milliards de francs, a indiqué, vendredi 8 novembre à Paris, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, Mahmoud Vaezi.

■ **RATP : le trafic était très perturbé** (une rame toutes les heures), vendredi 8 novembre, sur la ligne 2 (Porte Dauphine-Nation) du métro parisien, suite à un mouvement du personnel à l'appel de la CGT *« en raison de risques d'amiante »*. Les ateliers de maintenance de Charonne et de Boulogne ont également déclenché la procédure du droit d'alerte.

■ **PANZANI-WILLIAM SAURIN : la production des usines** de Panzani-William Saurin (groupe Danone) dans toute la France a été totalement arrêtée mercredi 6 novembre, à la suite d'une grève *« préventive »* à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-CGC-FO-CFTC pour *« la sauvegarde des emplois »*.

■ **AGIP : le groupe pétrolier italien** a annoncé, jeudi 7 novembre, une profonde restructuration de sa filiale française, actuellement déficitaire, au terme de laquelle son volume d'activité sera divisé par trois. Dans le cadre de ce désengagement, Agip a cédé au distributeur stéphanois Casino les 74 stations-service attenantes à des hypermarchés et à des supermarchés qu'il lui avait achetées en 1990.

■ **SNCF : les cheminots de l'Aude** occupaient de nouveau, vendredi 8 novembre, le poste d'aiguillage de Narbonne, perturbant fortement le réseau sur la ligne Toulouse-Narbonne et, au-delà, vers Montpellier et Perpignan. Les négociations entre les syndicats CGT, CFDT, FO et la direction régionale SNCF de Montpellier, qui portent sur le plan de restructuration locale, ont échoué, jeudi 7 novembre.

■ **BOUYGUES OFFSHORE : le prix de vente des titres du groupe parapétrolier** a été fixé à 127 francs par action, a annoncé, le 7 novembre, la filiale du groupe de BTP. L'opération, qui portait sur 40 % du capital de Bouygues offshore, a rapporté 864 millions de francs à sa maison mère. 60 % du placement ont été réalisés en Amérique du Nord.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'exploitant français** a indiqué le 7 novembre que la firme américaine Ameritech voulait revendre les 24,5 % qu'elle détient dans la société polonaise de téléphonie mobile Centertel. Ameritech, tout comme France Télécom, conteste le fait que Centertel se soit vu refuser l'évolution de sa licence de la technologie analogique à la technologie numérique GSM. France Télécom pourrait racheter cette participation à condition de trouver *« un accord avec les autorités polonaises »*.

■ **SFR : l'exploitant de téléphonie mobile** (groupe Générale des Eaux) va lancer le 12 novembre un forfait de 295 francs TTC par mois, comprenant l'abonnement et trois heures de communications locales et nationales à partir de la zone d'abonnement, en réplique au forfait lancé par Bouygues Telecom en juin dernier.

■ **TECHNIP : le groupe français d'ingénierie** a annoncé, vendredi 8 novembre, la création avec la société chinoise Tianchen Chemicals *Company* (T. C. C.) d'une société commune baptisée Technip Tianchen. Elle *« a pour vocation de réaliser des contrats d'ingénierie et de construction en Chine et en Asie du sud-est, dans tous les domaines d'activité du groupe Technip et notamment la pétrochimie et la chimie »*.

■ **SIEMENS : le groupe allemand** a annoncé, jeudi 7 novembre, la création d'une société commune avec le fabricant taïwanais de semi-conducteurs Mosel Vitelic dont il détiendra 38 %, afin de produire des mémoires DRAM.

■ **TRANSPORTS ROUTIERS : à la suite de la manifestation** qui a rassemblé 700 camions à Paris à l'appel de deux fédérations de transporteurs routiers, Alain Juppé a indiqué que la progression de la taxe sur le gazole serait limitée au niveau de l'inflation. De son côté, Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, a annoncé qu'*« un dispositif d'allègement des charges sociales »* serait mis en place pour les entreprises appliquant le contrat de progrès.

■ **AT&T : l'exploitant téléphonique américain** et le consortium européen Unisource sont candidats à l'appel d'offres lancé par la SNCF pour vendre une partie du capital de sa filiale Télécom Développement.

■ **THOMSON-CSF : le groupe français** a annoncé le 7 novembre étudier la création avec Siemens d'une société commune, dont il détiendrait la majorité, dans le domaine de la gestion du trafic aérien.

Les liquidateurs du groupe Tapie obtiennent une provision de 600 millions de francs

Le Consortium de réalisation (CDR) va faire appel de la décision du tribunal de commerce

Le tribunal de commerce de Paris a condamné jeudi 7 novembre la Société de banque occidentale (SDBO), ancienne filiale du Crédit lyonnais, à verser une provision de 600 millions de francs aux liquidateurs du groupe de Bernard Tapie. Les juges ont cependant décidé de reporter leur décision sur le fond de l'affaire, dans l'attente du résultat d'une autre procédure au pénal instruite par le juge parisien Eva Joly.

LA BATAILLE JUDICIAIRE entre le Crédit lyonnais et Bernard Tapie fait rage depuis plus de deux ans. La banque a tenté dans cette croisade, lancée au début de l'été 1994, de limiter ces pertes financières, et plus encore de tirer un trait sur un passé douloureux et contestable. En dépit d'une combativité jamais démentie, M. Tapie a accumulé les défaites. Il a été mis en liquidation judiciaire à titre personnel, ce qui a entraîné la déchéance de son mandat de député des Bouches-du-Rhône. Sur le plan pénal, M. Tapie et son épouse ont été mis en examen en juin pour « banqueroute » par le juge Eva Joly. Les liquidateurs du groupe de M. Tapie viennent d'obtenir l'autorisation de saisir ses gains d'acteur de cinéma (*Le Monde* du 6 novembre) et, enfin, le décret de déchéance de son mandat de député européen a été transmis à Strasbourg.

Acculé, l'ex-homme d'affaires vient pourtant de rebondir à la faveur d'un jugement qui lui est très favorable rendu jeudi 7 novembre par le tribunal de commerce de Paris. Au point que l'hypothèse de voir M. Tapie se « refaire » financièrement n'est plus totalement absurde.

Dans le cadre du procès intenté par les liquidateurs du groupe Tapie à ses banques – à savoir le Crédit lyonnais et ses anciennes filiales Clinvest et la SDBO (Société de banque occidentale) –, le TCP a décidé de reporter sa décision sur le fond de l'affaire, et dans le même temps a condamné la seule SDBO à verser une provision de 600 millions de francs aux liquidateurs. Le tribunal a aussi nommé un collège de trois experts pour déterminer les circonstances exactes de la revente d'Adidas (qui appartenait au groupe Tapie) par le Lyonnais en 1993.

Les liquidateurs, Jean-Claude Pierrel et Yannick Pavec, avaient assigné en juin le Crédit lyonnais et réclamaient 2,5 milliards de francs de dommages et intérêts. Leur avocat, maître Philippe Ruiz, avait estimé lors de ses plaidoiries des 26 et 27 septembre que *« le banquier s'est livré à une politique de fuite en avant, en connaissant la situation du groupe »*. Il avait souligné deux types de comportements contestables de la banque : *« Un soutien inconsidéré, exorbitant des relations normales d'une banque avec son client »* et *« des fautes caractérisées dans l'éxécution de mandats confiés »*.

> L'hypothèse de voir l'ex-homme d'affaires se « refaire » financièrement n'est plus absurde

A l'issue des plaidoiries, le substitut du procureur de la République de Paris, Sylvie d'Arvisenet, s'était dit d'accord avec les liquidateurs pour estimer que la SDBO avait accordé à M. Tapie un soutien abusif, mais s'était montrée moins *« convaincue »* par la critique de la vente d'Adidas. Elle s'était alors prononcée pour le sursis à statuer. Un avis sans surprise compte tenu de l'existence d'une procédure pénale menée par Eva Joly et parallèle à la procédure commerciale. Une juridiction civile ne peut juger une affaire si la justice pénale est saisie des mêmes faits et n'a pas tranché.

Le jugement a toutefois réservé une surprise de taille, notamment aux défenseurs des banques, car l'attribution d'une provision, dans le cadre d'un sursis à statuer, est extrêmement rare. Le tribunal s'en prend sévèrement à la SDBO et souligne dans les attendus du jugement qu'elle a eu *« un comportement condamnable »* et a *« pris des risques excessifs et conscients »*. Le tribunal souligne que les sociétés de tête du groupe Tapie *« se trouvaient en cessation des paiements virtuelle dès 1989 »*.

Si Bernard Tapie n'était pas directement partie à ce procès, il soutenait l'action des liquidateurs, et s'est réjoui du résultat. *« J'ai été mis en liquidation à tort et surtout, je n'ai jamais coûté un franc au contribuable, au contraire »*, a-t-il affirmé à l'AFP. M. Tapie a tout intérêt à faire payer la banque et à voir ses dettes se réduirent d'autant. Il joue sur du velours et après avoir profité pendant des années du soutien hors normes du Crédit lyonnais, et surtout de son ex-filiale, la SDBO, M. Tapie peut d'autant plus facilement faire dénoncer aujourd'hui un soutien abusif.

Le tribunal de commerce semble tellement convaincu des *« fautes »* de la SDBO qu'il en est venu à prendre une décision un peu incohérente. Le TCP décide de ne pas se prononcer sur le fond mais le fait tout de même en ordonnant à la SDBO d'apporter une provision de 600 millions de francs. Par la même occasion, il rend un grand service à M. Tapie en diminuant dans des proportions considérables le passif de la faillite de son groupe.

En considérant que les 600 millions sont acquis aux liquidateurs – ce qui est loin d'être le cas – et en additionnant la valeur des créances annulées par la SDBO (500 millions de francs) pour la reprise en octobre 1995 des sociétés du groupe Tapie, les liquidateurs récupéraient une somme de 1,1 milliard de francs. Elle serait supérieure à l'ensemble des dettes des sociétés de M. Tapie à l'égard du Lyonnais et de ses filiales (environ un milliard de francs). Il resterait alors à effacer une dette fiscale de l'ordre de 240 millions de francs. Elle pourrait être totalement couverte par l'addition des 100 millions restants et de la vente à venir du patrimoine personnel du couple Tapie, estimé à 150 millions de francs (à savoir, notamment, le bateau *Phocéa*, l'hôtel particulier de la rue des Saint-pères à Paris et la collection d'oeuvres d'art).

« Si le jugement du 7 novembre venait à être confirmé, M. Tapie pourrait se retrouver in bonis, *c'est-à-dire qu'il aurait effacé la totalité de son passif »*, explique un expert judiciaire. L'ancien député des Bouches-du-Rhône pourrait presque en venir à demander sa réhabilitation. Il dispose en tout cas aujourd'hui de nouveaux arguments pour tenter de conserver son siège de député européen après avoir déposé un recours en ce sens devant le Conseil d'Etat.

Mais il devra faire vite. Car le Consortium de réalisation (CDR), la structure créée par l'Etat pour vendre les actifs du Crédit lyonnais, a décidé de faire appel de la décision du tribunal de commerce. C'est le CDR qui a hérité des créances de la SDBO et qui est censé apporter la provision. La procédure d'appel devrait suspendre le versement de la provision.

Eric Leser

Vincent Bolloré juge le dossier Air liberté clos

DEUX JOURS APRÈS la décision du tribunal de commerce d'autoriser la continuation d'activité d'Air liberté, Vincent Bolloré paraît soulagé. Dans sa campagne bretonne, près de Quimper, il est venu inaugurer sa nouvelle usine d'emballage plastique ultrafin. Utilisant les savoir-faire acquis pour fabriquer des papiers fins comme le papier bible, son groupe Bolloré Technologies les a transposés dans le plastique et s'est taillé une place de numéro trois mondial sur ce marché petit mais très rentable.

Cette pause paraît bienvenue après un été agité, au cours duquel il dut monter en première ligne pour sauver Air liberté et la banque Rivaud, dont il est un des principaux actionnaires (*Le Monde* du 29 octobre). *« Pour moi, le dossier Air liberté est clos*, se félicite-t-il. *L'entrée de British Airways aux côtés de la banque Rivaud est la meilleure garantie de succès pour la compagnie aérienne. Ils ont l'argent, le professionnalisme et les hommes. »* Il avoue ne pas comprendre les critiques suscitées par l'entrée des Britanniques. *« Au moment de l'Europe, ces réactions me paraissent incompréhensibles. Les Anglais ne sont pas les Huns »*, remarque-t-il.

Pour lui, de toute façon, il n'existait pas de solution française. L'hypothèse d'un sauvetage, qui aurait associé la banque Rivaud, Nouvelles frontières et Royal Air Maroc, n'a pas tenu plus d'une semaine, chacun cherchant à minorer ses engagements financiers. *« L'arrivée de Jacques Maillot n'allait pas sans poser de problème. Le personnel d'Air liberté y était opposé car il redoutait les conséquences sociales »*, dit M. Bolloré.

Désormais, Vincent Bolloré juge que la banque Rivaud, dont il vient de prendre la présidence, n'est plus qu'un actionnaire normal dans la compagnie aérienne. Un rôle qu'il verrait bien limité dans le temps. *« Si, dans un an, British Airways me propose de racheter mes parts, je suis prêt à les lui vendre, à condition qu'il y mette le prix »*, souligne Vincent Bolloré.

INTERVENTIONS D'URGENCE

L'entrée en force de British Airways dans Air liberté a un autre mérite aux yeux du PDG de Bolloré technologies : elle évite le naufrage de la banque Rivaud, qui risquait d'être condamnée pour soutien abusif, sans parler des remontrances de la Commission bancaire : l'établissement bancaire n'avait plus que 492 millions de francs de fonds propres, alors qu'il s'était engagé à hauteur de 360 millions auprès de la compagnie aérienne. Pour lui redonner un bilan plus conforme aux normes prudentielles, les actionnaires de la banque ont décidé de lui apporter 600 millions de francs supplémentaires. L'opération, qui a été déjà souscrite, devrait intervenir le 14 novembre. *« Compte tenu de la situation, il n'y aura peut-être qu'une moitié du capital qui sera libérée. La banque n'a pas besoin de plus pour l'instant »*, assure Vincent Bolloré.

Après ces interventions d'urgence, il a l'intention de s'attaquer à la redéfinition du groupe Rivaud. La banque, selon lui, doit revoir sa position. Mais il entend surtout s'attaquer à la remise à plat de la nébuleuse Rivaud. *« Une structure si complexe qu'elle empêche une gestion appropriée des actifs »*, de l'aveu même de Jean de Ribes, fils de l'actuel président du groupe. Cette refonte, *« qui risque de poser des problèmes d'intérêts minoritaires »*, va demander beaucoup de temps, selon M. Bolloré. Il se donne quatre ans pour redonner une cohérence à Rivaud.

Martine Orange

Trente ans après, la sidérurgie renaît sur le port de Bayonne

BAYONNE
de notre correspondant

Entre nostalgie et bonheur, ils ont essuyé une larme, ces anciens ouvriers des Forges de l'Adour, lorsque, le 31 octobre, les premières tonnes d'acier ont été coulées dans la nouvelle usine Marcial Ucin, édifiée sur le port de Bayonne. A cheval sur les communes de Boucau et Tarnos (Landes), le bâtiment a été construit sur l'emplacement même où furent fermées, le 3 janvier 1965, les forges créées en 1881 par Marine et Homécourt, pour approvisionner en rails la Compagnie du chemin de fer du Midi. Désormais, l'Aciérie de l'Atlantique (ADA), une filiale du groupe basque espagnol, fabriquera des billettes d'acier, donnant un coup de fouet à l'économie locale et au trafic du port, qui frôle actuellement les 3 millions de tonnes.

Cent millions de francs d'investissement, deux cents postes de travail et huit cents emplois induits, une capacité annuelle d'un million de tonnes : l'annonce de cette implantation, le 7 novembre 1994, par la chambre de commerce de Bayonne, avait provoqué un certain scepticisme. A l'heure où l'Europe peine à réduire ses capacités, comment cette aciérie pourrait-elle voir le jour ? *« Nous exporterons 100 % de la production dans le monde entier, notamment vers l'Asie »*, répond son directeur, Mikel Mendiola. Et ce, avec le soutien du japonais Mitsui, qui détient 10 % du capital.

Marcial Icin, le deuxième sidérurgiste espagnol, a retenu ce site parce qu'on y trouve rails, routes et eau, indispensables pour les ferrailles (la matière première) et pour l'expédition des billettes. Le moindre coût de l'électricité en France a été également déterminant, sans oublier les aides européennes. EDF, la SNCF, le port de Bayonne se réjouissent de l'installation de l'aciérie à qui Air Liquide fournira 240 tonnes d'oxygène par chaque jour et qui attirera Gurelan, le chaudronnier attitré de la maison-mère Ucin dans la province de Saint-Sébastien. Mais l'emploi direct reste en deçà des prévisions : avec, au départ, 90 salariés, dont 60 embauchés sur place, l'effectif pourrait atteindre seulement 180 postes à l'été 1997.

Trente et un ans après, l'acier est donc de retour au Pays basque français et devrait irriguer non seulement l'activité du bassin d'emploi de Bayonne, mais également le sud du département des Landes. En 1881, le minerai de fer venait de Bilbao et le charbon d'Angleterre. Cent ans plus tard, l'énergie d'origine nucléaire et la matière première, comme les débouchés, sont devenus mondiaux.

Michel Garicoïx

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du vendredi 8 novembre en nette hausse. L'indice Nikkei a progressé de 2,07 % pour s'inscrire en clôture à 21 201,04 points.**

■ **LE DOLLAR restait faible, vendredi matin, lors des premières transactions entre banques en Europe. Il s'échangeait à 1,5134 mark, 5,1140 francs et 122,25 yens.**

■ **L'OR a ouvert en hausse, vendredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 378,60 - 378,90 dollars, contre 377,60 -377,90 dollars jeudi.**

■ **WALL STREET a établi un nouveau record, jeudi 7 novembre. L'indice Dow Jones a gagné 0,46 %, à 6 206,04 points, soutenu par la détente des rendements obligataires.**

■ **LES COURS du pétrole ont terminé en hausse, jeudi, sur le marché à terme de New York. Le baril *light sweet crude*, échéance décembre, a gagné 5 cents à 22,74 dollars.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

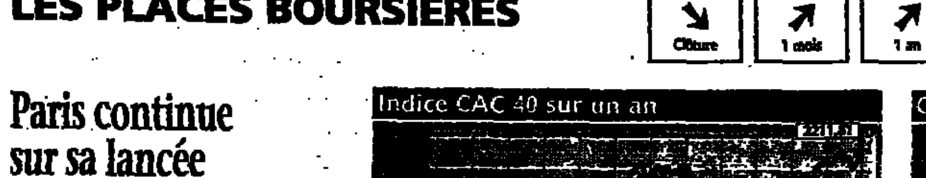
Paris continue sur sa lancée

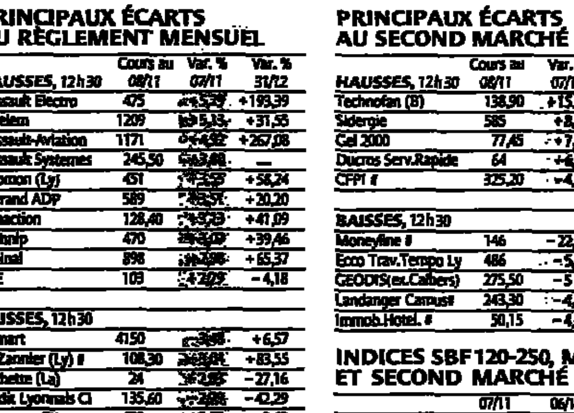
LA BOURSE DE PARIS gagnait du terrain, vendredi 8 novembre, en fin de matinée. A 12 heures, l'indice CAC 40 progressait de 0,22 %, à 2 216,68 points, son plus haut niveau de l'année. Le dollar continuait à montrer des signes de faiblesse. Il s'échangeait à 1,5090 mark, 5,10 francs et 111,85 yens. Le franc était stable face à la monnaie allemande, à 3,3797 francs pour 1 deutschemark.

Sur le marché des taux d'intérêt, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, était en hausse de 10 centièmes à 127,38 points. La veille, le marché obligataire américain avait progressé après l'annonce d'un recul de 2,6 milliards de dollars du crédit à la consommation aux Etats-Unis en septembre.

En France, le moral des ménages s'est légèrement redressé en octobre (l'indicateur passant à – 34, contre – 37 en septembre), à un niveau proche de celui du début de l'année, selon l'enquête mensuelle de l'INSEE publiée vendredi.

Dassault Electronique est encore en forte hausse (+ 5,12 %), le groupe bénéficiant des retombées de la commande d'Airbus par USAir. Technip, qui figure sur la liste de recommandations d'achats du courtier américain Morgan Stanley, monte de 2,9 %.

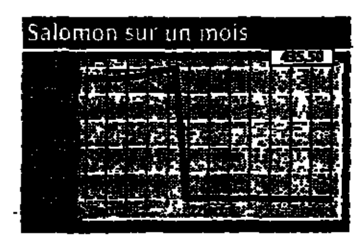

Indice CAC 40 sur un an


CAC 40 5 jours

Salomon, valeur du jour

LE TITRE du fabricant d'articles de sport a terminé la séance du jeudi 7 novembre en baisse de 1,9 %, à 435,50 francs, dans un volume étoffé de 187 000 titres.

Selon certains opérateurs, la société serait affectée par la faillite d'Olympic Sports, l'un de ses distributeurs au Japon. D'autres analystes estiment plutôt que le titre Salomon est d'abord victime de prises de bénéfice. Depuis le 21 février 1996, où elle cotait 279 francs, l'action n'a cessé de progresser pour atteindre, le 17 octobre, un plus haut niveau de 488 francs, soit une hausse de 75 %.


Salomon sur un mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 08/11	Var. % 07/11	Var. % 31/12
Dassault Electro	475	+5,29	+193,39
Cetelem	1209	+5,13	+31,55
Dassault-Aviation	1171	+4,92	+267,08
Dassault Systemes	245,50	+3,88	—
Salomon (Ly)	451	+3,59	+58,24
Legrand ADP	589	+3,51	+20,20
Dynaction	128,40	+3,23	+41,09
Technip	470	+3,07	+39,46
Labinal	898	+2,98	+65,37
SGE	109	+2,09	–4,18
BAISSES, 12h30			
Damart	4150	–3,98	+6,57
Gr.Zannier (Ly) #	108,30	–3,84	+83,55
Rochette (La)	24	–2,85	–27,16
Credit Lyonnais CI	135,60	–2,86	–42,29
Gascogne (B)	428	–2,58	+3,63
OLIPAR	87,50	–2,45	–72,82
Vallourec	273	–2,45	+56,89
Roussel Uclaf	1327	–2,39	+59,87
UIC	38,70	–2,27	–34,29
Sommer-Allibert	146,70	–2	+12,93

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 08/11	Var. % 07/11	Var. % 31/12
Technofan (B)	138,90	+15,75	+43,19
Sidergie	585	+8,13	+20,61
Gel 2000	77,45	+7,56	–10,97
Ducros Serv.Rapide	64	+6,66	+28,53
CFPI #	325,20	+4,97	+37,79
BAISSES, 12h30			
Moneyline #	146	–22,29	—
Ecco Trav.Tempo Ly	486	–5,89	+70,82
GEODIS(ex.Calbers)	275,50	–5	–5
Landanger Camus#	243,30	–4,96	+4,06
Immob.Hotel. #	50,15	–4,92	–29,76

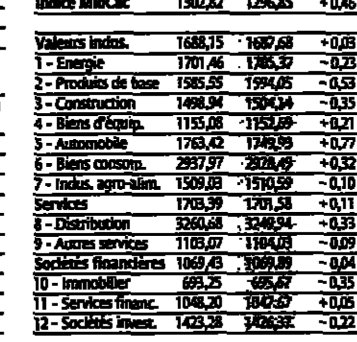
VALEURS LES PLUS ACTIVES

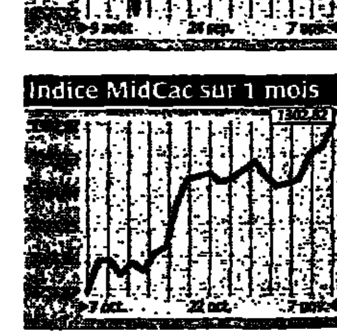
SÉANCE, 12h30	08/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Rhone Poulenc A	502183	79032532,20
LVMH Moet Vuitton	49897	63454481
UAP	543322	60919483,20
Christian Dior	83087	59423071
Elf Aquitaine	138312	58744576,30
Saint-Gobain	81360	58426818
L'Oreal	31578	57091651
Eaux (Gle des)	77295	49279993
Michelin	183305	47636707,20
Danone	64594	46717515

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	07/11	06/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1545,91	1545,31	+0,04
Ind. gén. SBF 250	1485,87	1485,43	+0,03
Ind. Second Marché	*1620,09*	*1616,74*	*+0,21*
Indice MidCac	1302,82	1296,85	+0,46
Valeurs indus.	1688,15	1687,68	+0,03
1 - Energie	1701,46	1705,37	–0,23
2 - Produits de base	1585,55	1594,05	–0,53
3 - Construction	1498,94	1504,34	–0,35
4 - Biens d'équip.	1155,08	1152,69	+0,21
5 - Automobile	1763,42	1749,99	+0,77
6 - Biens consom.	2937,97	2928,49	+0,32
7 - Indus. agro-alim.	1509,03	1510,59	–0,10
Services	1703,39	1701,58	+0,11
8 - Distribution	3260,68	3249,94	+0,33
9 - Autres services	1103,07	1104,03	–0,09
Sociétés financières	1069,43	1069,89	–0,04
10 - Immobilier	693,25	695,67	–0,35
11 - Services financ.	1048,20	1047,67	+0,05
12 - Sociétés invest.	1423,28	1426,33	–0,22


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois

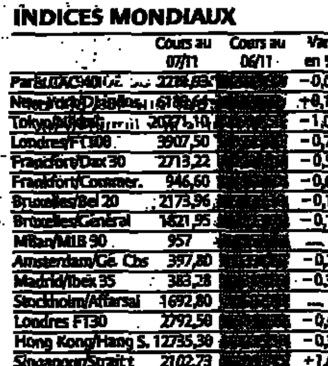

Indice MidCac sur 1 mois

Rebond à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du vendredi 8 novembre en nette hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a progressé de 2,07 % pour s'inscrire en clôture à 21 201,04 points, malgré la vigueur de la monnaie japonaise, défavorable aux exportations nippones. La Bourse de Tokyo a été soutenue par les bons résultats de plusieurs grandes sociétés et par des arbitrages sur les marchés à terme.

« Le marché attend de voir quelle politique le nouveau gouvernement adoptera et si elle tarde à se mettre en place, les investisseurs se décourageront », estime Masaaki Higashida, opérateur dans la maison de titres Nomura Securities Co. Lt. Il prévoit que l'indice Nikkei évoluera dans une marge comprise entre 20 500 et 21 500 points au cours des prochains jours. La veille, Wall Street avait établi un nouveau record, soutenu par la détente des rendements obligataires observée après l'annonce d'un net recul des crédits à la consommation aux Etats-Unis au mois de septembre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait gagné 28,33 points (+ 0,46 %) à 6 206,04 points.

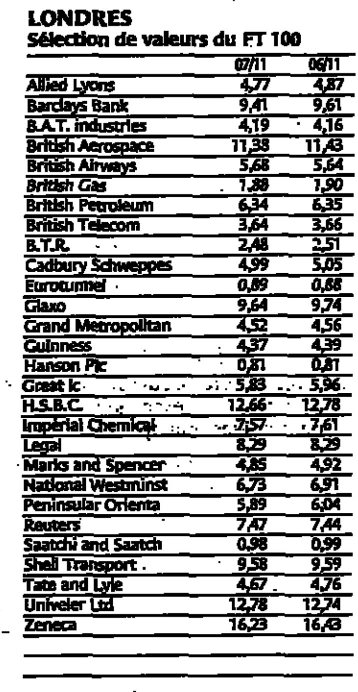
INDICES MONDIAUX



	Cours au 07/11	Cours au 06/11	Var. en %
Paris/CAC40	2228,83	[redacted]	–0,08
New-York/DJ indus.	6189,64	[redacted]	+0,19
Tokyo/Nikkei	20771,10	[redacted]	–1,06
Londres/FT100	3907,50	[redacted]	–0,72
Francfort/Dax 30	2713,22	[redacted]	–0,59
Frankfort/Commer.	946,60	[redacted]	–0,65
Bruxelles/Bel 20	2173,96	[redacted]	–0,11
Bruxelles/Général	1821,95	[redacted]	–0,11
Milan/MIB 30	957	[redacted]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	397,80	[redacted]	–0,25
Madrid/Ibex 35	383,28	[redacted]	–0,37
Stockholm/Affarsal	1692,80	[redacted]	—
Londres FT30	2792,50	[redacted]	–0,67
Hong Kong/Hang S.	12735,30	[redacted]	–0,32
Singapour/Strait t	2102,73	[redacted]	+1,06

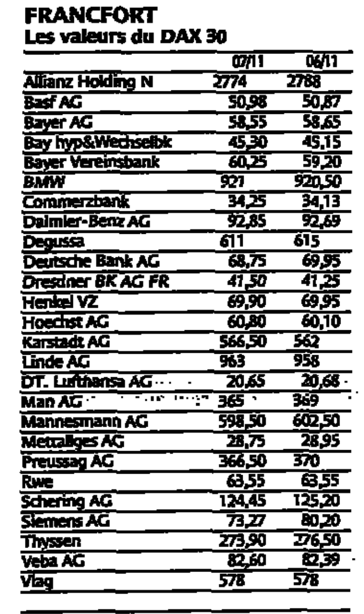
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	07/11	06/11
Alcoa	59,87	59,87
American Express	48,37	48,50
Allied Signal	71,12	70,12
AT & T	35,12	34,62
Bethlehem	8,12	8,37
Boeing Co	*92,87*	*91,37*
Caterpillar Inc.	73,50	72,50
Chevron Corp.	65,75	65,37
Coca-Cola Co	52,37	52
Disney Corp.	69	67,87
Du Pont Nemours&Co	95,37	96
Eastman Kodak Co	81,87	81,37
Exxon Corp.	88,50	88,62
Gén. Motors Corp.H	54,87	55,50
Gén. Electric Co	102,75	101,62
Goodyear T & Rubbe	47,12	47
IBM	133,75	133,25
Intl Paper	42,62	42,37
J.P. Morgan Co	88,25	88,25
Mc Don Dougl	55,75	54,12
Merck & Co.Inc.	79,25	79
Minnesota Mng.&Mfg	79,87	79,75
Philip Moris	98,50	97,37
Procter & Gamble C	104,87	105,12
Sears Roebuck & Co	48	47,62
Texaco	96,50	95,87
Union Carb.	44,25	44,50
Utd Technol	131,62	131
Westingh. Electric	18,75	18,75
Woolworth	*21,75*	*21,50*



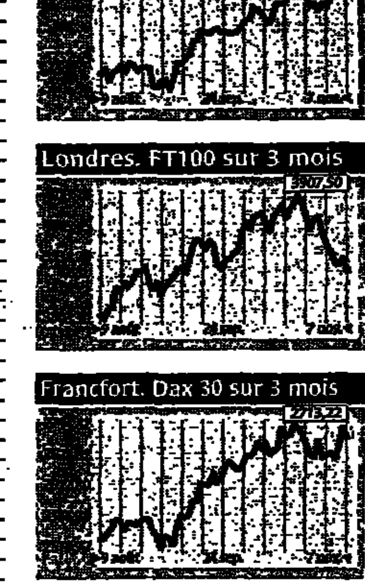
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	07/11	06/11
Allied Lyons	4,77	4,87
Barclays Bank	9,41	9,61
B.A.T. industries	4,19	4,16
British Aerospace	11,38	11,43
British Airways	5,68	5,64
British Gas	*1,88*	*1,90*
British Petroleum	6,34	6,35
British Telecom	3,64	3,66
B.T.R.	2,48	2,51
Cadbury Schweppes	4,99	5,05
Eurotunnel	*0,89*	*0,88*
Glaxo	9,64	9,74
Grand Metropolitan	4,52	4,56
Guinness	4,37	4,39
Hanson Plc	0,81	0,81
Great Ic	5,83	5,96
H.S.B.C.	12,66	12,78
Imperial Chemical	7,57	7,61
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	4,85	4,92
National Westminst	6,73	6,91
Peninsular Orienta	5,89	6,04
Reuters	7,47	7,44
Saatchi and Saatch	0,98	0,99
Shell Transport	9,58	9,59
Tate and Lyle	4,67	4,76
Univeler Ltd	12,78	12,74
Zeneca	16,23	16,43



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	07/11	06/11
Allianz Holding N	2774	2788
Basf AG	50,98	50,87
Bayer AG	58,55	58,65
Bay hyp&Wechselbk	45,30	45,15
Bayer Vereinsbank	60,25	59,20
BMW	921	920,50
Commerzbank	34,25	34,13
Daimler-Benz AG	92,85	92,69
Degussa	611	615
Deutsche Bank AG	68,75	69,95
Dresdner BK AG FR	*41,50*	*41,25*
Henkel VZ	69,90	69,95
Hoechst AG	60,80	60,10
Karstadt AG	566,50	562
Linde AG	963	958
DT. Lufthansa AG	20,65	20,68
Man AG	365	369
Mannesmann AG	598,50	602,50
Metallges AG	28,75	28,95
Preussag AG	366,50	370
Rwe	63,55	63,55
Schering AG	124,45	125,20
Siemens AG	73,27	80,20
Thyssen	273,90	276,50
Veba AG	82,60	82,39
Viag	578	578


New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

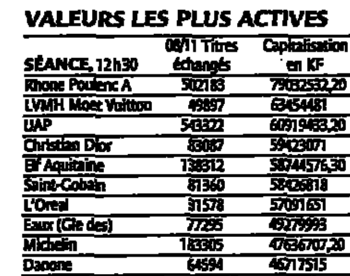
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Reprise du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, *vendredi 8 novembre. Après quelques* minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait 16 centièmes, à 127,44 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,85 %, *soit 0,04 % au-dessous du rendement* du titre allemand de même échéance. La veille, le conseil de la Bundesbank avait choisi de ne pas modifier sa politique monétaire. Le marché obligataire américain, pour sa part, avait terminé la séance en hausse, soutenu par l'annonce d'un net recul des crédits à la consommation au mois de septembre. Les rendements à 30 ans s'étaient détendus à 6,49 %.

La Banque de France a laissé inchangé, vendredi matin, à 3,31 %, le taux de l'argent au jour le jour.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	[redacted]	6,76	[redacted]
Allemagne	3	[redacted]	6,75	[redacted]
Grande-Bretagne	6,06	[redacted]	7,85	[redacted]
Italie	7,70	[redacted]	8,56	[redacted]
Japon	0,47	[redacted]	—	[redacted]
Etats-Unis	5,25	[redacted]	6,59	[redacted]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 07/11	Taux au 06/11	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,56	[redacted]	102,35
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,30	[redacted]	104,95
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,72	[redacted]	105,81
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,09	[redacted]	105,11
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,62	[redacted]	108,12
Obligations françaises	6,06	[redacted]	105,55
Fonds d'Etat à TME	–2,11	[redacted]	101,65
Fonds d'Etat à TRE	–1,87	[redacted]	102,10
Obligat. franç. à TME	–1,79	[redacted]	101,39
Obligat. franç. à TRE	+0,10	[redacted]	100,45

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 07/11	Vente 07/11	Achat 06/11	Vente 06/11
Jour le jour	[redacted]	—	[redacted]	—
1 mois	[redacted]	3,42	[redacted]	3,40
3 mois	[redacted]	3,44	[redacted]	3,48
6 mois	[redacted]	3,53	[redacted]	3,59
1 an	[redacted]	3,64	[redacted]	3,69
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 3 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 6 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 9 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Francs 12 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Ecu 6 mois	[redacted]	—	[redacted]	—
Pibor Ecu 12 mois	[redacted]	—	[redacted]	—

MATIF

Échéances 07/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	124222	[redacted]	127,32	[redacted]	127,28
Mars 97	6477	[redacted]	127,22	[redacted]	127,24
Juin 97	2	[redacted]	125,94	[redacted]	126
Sept. 97	—	[redacted]	—	[redacted]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	10124	[redacted]	96,48	[redacted]	96,48
Mars 97	9013	[redacted]	96,40	[redacted]	96,40
Juin 97	6514	[redacted]	96,36	[redacted]	96,36
Sept. 97	4651	[redacted]	96,30	[redacted]	96,29
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	2114	[redacted]	94,66	[redacted]	94,66
Mars 97	—	[redacted]	—	[redacted]	94,22

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 07/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 96	15335	[redacted]	2218	[illegible]	2213
Déc. 96	289	[redacted]	2220	2206,50	2218
Janvier 97	150	[redacted]	2224	[illegible]	2223
Mars 97	2	[redacted]	2232,50	[illegible]	2234,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,0960 | US/DM ↘ 1,5125 | US/¥ ↘ 112,1100 | DM/F → 3,3803 | £/F ↘ 8,3770

Faiblesse persistante du dollar

LE DOLLAR RESTAIT FAIBLE, vendredi matin 8 novembre, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,5134 mark, 5,1140 francs et 122,25 yens. Le billet vert restait affecté par les déclarations, la veille, d'Eisuke Sakakibara, chef du bureau des affaires internationales au ministère japonais des finances, qui avait estimé que la période de faiblesse du yen était terminée. Les opérateurs estiment que les propos de celui qu'il surnomment *« monsieur yen »* marquent un tournant dans l'évolution de la parité dollar-yen. Depuis la mi-avril 1995, date à laquelle il était tombé à un plus bas niveau historique de 79,75 yens, le billet vert a regagné 40 % face à la monnaie nippone.

Le franc était stable, vendredi matin, face à la devise allemande, cotant 3,3807 francs pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/11	% 06/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,0300	[illegible]	326	350
Ecu	6,4745	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0960	[illegible]	4,8200	5,4200
Belgique (100 F)	16,4110	[illegible]	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,4300	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3610	[illegible]	3,1100	3,6100
Danemark (100 krd)	87,9500	[illegible]	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,4065	[illegible]	8,0100	8,7600
Gde-Bretagne (1 L)	8,3770	[illegible]	7,9700	8,8200
Grèce (100 drach.)	2,1425	[illegible]	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,2300	[illegible]	71	81
Suisse (100 F)	403,1400	[illegible]	389	413
Norvège (100 k)	80,3600	[illegible]	74,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	48,0570	[illegible]	46,4000	49,5000
Espagne (100 pes.)	4,0130	[illegible]	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3400	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8215	[illegible]	3,5400	4,1400
Japon (100 yens)	4,5606	[illegible]	4,3300	4,6800
Finlande (mark)	111,8800	[illegible]	105,5000	116,5000

PARITÉS DU DOLLAR	08/11	07/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5125	1,5175	–0,33
TOKYO : USD/Yens	*112,1100*	*113,9500*	*–1,64*

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1479	5,1458	5,1209	5,1134
Yen (100)	4,5035	4,4986	4,5202	4,5158
Deutschemark	3,3792	3,3787	3,3810	3,3886
Franc Suisse	4,0161	4,0145	4,0371	4,0329
Lire ital. (1000)	3,3729	3,3705	3,3628	3,3599
Livre sterling	8,4889	8,4804	8,3847	8,3780
Peseta (100)	4,0165	4,0140	4,0136	4,0099
Franc Belge	16,410	16,383	16,415	16,388

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	3,37	3,50
Eurodollar	5,25	5,44	5,47
Eurolivre	6,12	6,19	6,31
Eurodeutschemark	3,06	3,12	3,06

L'OR

	cours 07/11	cours 06/11
Or fin (k. barre)	62500	61900
Or fin (en lingot)	62850	62150
Once d'Or Londres	378	378,60
Pièce française(20f)	358	357
Pièce suisse (20f)	360	356
Pièce Union lat(20f)	358	355
Pièce 20 dollars us	2355	2355
Pièce 10 dollars us	1340	1322,50
Pièce 50 pesos mex.	2310	2300

LE PÉTROLE

En dollars	*cours 07/11*	*cours 06/11*
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	07/11	06/11
Dow-Jones comptant	233,92	234,06
Dow-Jones à terme	383,61	383,55
CRB	238,45	237,03
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2060	2011
Cuivre à 3 mois	2006	1966
Aluminium comptant	1440	1408
Aluminium à 3 mois	1457	1431
Plomb comptant	745,50	740,50
Plomb à 3 mois	746	742
Etain comptant	5905	5850
Etain à 3 mois	5962	5915
Zinc comptant	*1045*	*1038*
Zinc à 3 mois	1064	1060,50
Nickel comptant	7080	7038
Nickel à 3 mois	7190	7123

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,76	4,79
Platine à terme	384,90	384,90
Palladium	117,30	117,75
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	3,74	3,74
Maïs (Chicago)	2,63	2,61
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	226,10	225,90
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	40	40
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1336	1325
Cafe (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,12	1,10

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 8 NOVEMBRE

Liquidation : 22 novembre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,17 %
CAC 40 : 2215,61

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	916	925	+ 0,98	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	791	795	+ 0,50	1000
Renault (T.P.)	1600	1600	—	1000
Rhone Poulenc(T.P)	1827	1835	+ 0,43	1000
Saint Gobain(T.P.)	1199	1209	+ 0,83	1000
Thomson S.A (T.P)	1016	—	—	1000
Accor	654	655	+ 0,15	100
AGF-Ass.Gen.France	156	154,50	– 0,96	30
Air Liquide	793	795	+ 0,25	70
Alcatel Alsthom	438,50	439	+ 0,11	40
Axa	321,70	322	+ 0,09	60
Axime	531	—	—	10
Bail Investis.	750	747	– 0,40	100
Bancaire (Cie)	547	559	+ 2,19	100
Bazar Hot. Ville	470	470	—	50
Bertrand Faure	188	186,80	– 0,63	5
BIC	779	778	– 0,12	50
BIS	529	537	+ 1,51	20
B.N.P.	199	196,50	– 1,25	25
Bollore Techno.	558	556	– 0,35	50
Bongrain	2078	2059	– 0,91	50
Bouygues	506	508	+ 0,39	50
Bouygues Offshore	128	130	+ 1,56	10
Canal +	1269	1270	+ 0,07	20
Cap Gemini	246,20	249,10	+ 1,17	40
Carbone Lorraine	750	755	+ 0,66	50
Carrefour	3048	3044	– 0,13	100
Casino Guichard	233,80	235,50	+ 0,72	10
Casino Guich.ADP	170	168,50	– 0,88	10
Castorama Dl (Li)	900	900	—	25
C.C.F.	235,40	235,90	+ 0,21	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	44,80	44,60	—	10
Cegid (Ly)	500	498	– 0,40	25
CEP Communication	367,10	369	+ 0,51	10
Cerus Europ.Reun	122,20	122,60	+ 0,32	100
Cetelem	1150	1209	+ 5,13	45
CGIP	1235	1224	– 0,89	100
Chargeurs Intl	229	229	—	100
Christian Dior	701	717	+ 2,28	52
Ciments Fr.Priv.B	173,20	173	– 0,11	25
Cipe France Ly #	623	614	– 1,44	20
Clarins	721	711	– 1,38	50
Club Mediterranee	315	315	—	25
Coflexip	237,40	235	– 1,01	10
Colas	637	632	– 0,78	40
Comptoir Entrep.1	9,50	9,35	– 1,57	10
Comptoir Moder.	2581	2581	—	100
CPR	410	408	– 0,48	50
Cred.Fon.France	69,15	69,30	– 0,07	100
Credit Local Fce	452	452,50	+ 0,11	100
Credit Lyonnais CI	139,50	135,60	– 2,79	100
Credit National	288	284	– 1,38	100
CS Signaux(CSEE)	236,50	239	+ 1,05	100
Damart	4300	4150	– 3,48	50
Danone	715	723	+ 1,11	10
Dassault-Aviation	1116	1171	+ 4,92	50
Dassault Electro	449	475	+ 5,79	80
Dassault Systemes	236,50	245,50	+ 3,80	10
De Dietrich	210	213,50	+ 1,66	25
Degremont	368	391	+ 0,77	50
Dev.R.N-P.Cal Li #	39,70	39,50	– 0,50	100
DMC (Dollfus Mi)	130,20	130,60	+ 0,30	75
Dynaction	124,50	128,40	+ 3,13	25
Eaux (Cie des)	638	638	—	100
Eiffage	229	225	– 1,74	50
Elf Aquitaine	425	424,10	– 0,21	50
Eramet	259,90	260	+ 0,03	20
Eridania Beghin	820	826	+ 0,73	65
Essilor Intl	1427	1440	+ 0,91	20
Essilor Intl ADP	1045	1058	+ 1,24	20
Esso	533	531	– 0,37	50
Eurafrance	2270	2265	– 0,22	200
Euro Disney	10,55	10,50	– 0,47	5
Europe 1	1110	1110	—	100
Eurotunnel	7,60	7,50	– 1,31	—
Filipacchi Medias	1120	1115	– 0,44	20
Fimalac SA	474,90	474,90	—	140
Finextel	81,05	82	+ 1,17	100
Fives-Lille	478	476	– 0,41	50
Fromageries Bel	4500	4410	– 2	50
Galeries Lafayette	1869	1840	– 1,55	100
GAN	119	118,60	– 0,33	70
Gascogne (B)	439	428	– 2,50	80
Gaumont #	418	418	—	50
Gaz et Eaux	2156	2121	– 1,62	50
Geophysique	358	354	– 1,11	10
G.F.C	432	434,10	+ 0,48	100
Groupe Andre S.A.	340	346,80	+ 2	50
Gr.Zannier (Ly) #	111,70	108,30	– 3,04	10
GTM-Entrepose	240	242	+ 0,83	50
Guilbert	839	838	– 0,11	10
Guyenne Gascogne	1899	1896	– 0,15	100
Havas	340	344,50	+ 1,32	15
Havas Advertising	597	595	– 0,33	50
Imetal	805	812	+ 0,86	50
Immeubl.France	318,50	316,50	– 0,62	50
Ingenico	82,60	82	– 0,72	10
Interbail	215,40	215,90	+ 0,23	100
Intertechnique 1	816	823	+ 0,85	100
Jean Lefebvre	251	251	—	50
Klepierre	657	655	– 0,30	100
Labinal	872	898	+ 2,98	100
Lafarge	303,60	302,20	– 0,46	25
Lagardere	160,80	161	+ 0,12	40
Lapeyre	262	268	+ 2,29	10
Lebon	185,50	187	+ 0,80	50
Legrand	922	947	+ 2,71	10
Legrand ADP	569	589	+ 3,51	10
Legris indust.	195	198,90	+ 2	20
Locindus	736	740	+ 0,54	150
L'Oreal	1795	1804	+ 0,50	10
LVMH Moet Vuitton	1270	1260	– 0,78	10
Lyonnaise Eaux	475,40	473	– 0,50	60
Marine Wendel	471	470,30	– 0,14	100
Metaleurop	47	47,50	+ 1,06	50
Metrologie Inter.	13,50	13,35	– 1,11	10
Michelin	257,50	259,90	+ 0,93	12
Moulinex	105,50	104,80	– 0,66	10
Nord-Est	128,50	127,30	– 0,93	50
Nordon (Ny)	340	—	—	70
NRJ #	669	668	– 0,14	10
OLIPAR	89,70	87,50	– 2,45	200
Paribas	329,90	331,20	+ 0,39	50
Pathe	1285	1262	– 1,78	100
Pechiney	251,30	250,50	– 0,34	100
Pernod-Ricard	286,10	280,50	– 1,95	20
Peugeot	561	569	+ 1,42	35
Pinault-Prin.Red.	1954	1959	+ 0,25	100
Plastic-Omn.(Ly)	440	449	+ 2,04	20
Primagaz	530	531	+ 0,18	10
Promodes	1494	1510	+ 1,07	20
Publicis	428	430	+ 0,46	25
Remy Cointreau	124,50	125	+ 0,40	10
Renault	122,90	120,50	– 1,95	25
Rexel	1449	1433	– 1,10	20
Rhone Poulenc A	155	158,40	+ 2,19	25
Rochette (La)	24,70	24	– 2,83	10
Roussel Uclaf	1359	1327	– 2,35	20
Rue Imperiale(Ly)	4605	4600	– 0,10	200
Sade (Ny)	182,50	180	– 1,36	100
Sagem SA	3159	3165	+ 0,18	50
Saint-Gobain	712	719	+ 0,98	100
Saint-Louis	1305	1302	– 0,22	100
Salomon (Ly)	435,50	451	+ 3,55	10
Salvepar (Ny)	405	404	– 0,24	50
Sanofi	463,50	466,70	+ 0,69	25
Sat	1700	1695	– 0,29	100
Saupiquet (Ns)	732	740	+ 1,09	50
Schneider SA	251,70	250,50	– 0,47	50
SCOR	192,10	192,20	+ 0,05	25
S.E.B.	1046	1047	+ 0,09	20
Sefimeg	394,50	395	+ 0,12	100
SEITA	200	196	– 2	50
Selectibanque	73,10	72,90	– 0,27	100
SFIM	1058	1060	+ 0,18	100
SGE	100,20	103	+ 2,79	85
Sidel	324	328	+ 1,23	15
Simco	433	430	– 0,69	100
S.L.T.A.	1114	1100	– 1,25	50
Skis Rossignol	135	136,10	+ 0,81	25
Sligos	551	—	—	25
Societe Generale	567	564	– 0,52	30
Sodexho	2402	2413	+ 0,45	100
Sommer-Allibert	149,70	146,70	– 2	5
Sophia	195	195	—	75
Spir Communication	540	543	+ 0,55	20
Strafor Facom	380	380	—	25
Suez	226,80	226,20	– 0,26	75
Synthelabo	520	514	– 1,15	10
Technip	456	470	+ 3,07	20
Thomson-CSF	161,50	161,10	– 0,24	20
Total	409,70	409,10	– 0,14	50
UAP	110	112,70	+ 2,45	10
UFB Locabail	450	451	+ 0,22	100
UIC	39,60	38,70	– 2,27	20
UIF	408	411,80	+ 0,93	100
UIS	164	164	—	25
Unibail	501	506	+ 0,99	100
Union Assur.Fdal	592	592	—	10
Usinor Sacilor	79,65	79,30	– 0,43	20
Valeo	310	315	+ 1,61	20
Vallourec	279,80	273	– 2,43	100
Via Banque	128,60	130,10	+ 1,16	100
Worms & Cie	264,90	264	– 0,33	12
Zodiac ex.dt divid	1530	1560	+ 1,96	10
Elf Gabon	1210	1215	+ 0,41	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	296,70	298,70	+ 0,67	5
Adecco S.A.	1414	1391	– 1,62	10
Adidas AG #	470	471,60	+ 0,34	5
American Express	244,30	248,70	+ 1,80	—
Anglo American #	300	290	– 3,33	—
Amgold #	449	447	– 0,44	1
Arjo Wiggins App.	13,75	13,90	+ 1,09	—
A.T.T. #	176,80	178,20	+ 0,79	1
Banco Santander #	270	273,70	+ 1,37	750
Barrick Gold #	132	133,50	+ 1,13	—
B.A.S.F. #	173,30	174,50	+ 0,69	5
Bayer #	199,40	196,60	– 1,40	5
Blenheim Group	40,70	40,75	+ 0,12	—
Cordiant PLC	8,25	8,15	– 1,21	—
Crown Cork ord.	247,80	250,30	+ 1	5
Crown Cork PF CV	230,10	242	+ 5,17	41
Daimler Benz #	314	319	+ 1,59	5
De Beers #	147,90	146,20	– 1,14	—
Deutsche Bank #	231,60	232,20	+ 0,25	5
Dresdner Bank #	140,30	144,30	+ 2,85	5
Driefontein #	63,55	63,75	+ 0,31	—
Du Pont Nemours #	485,10	485,70	+ 0,12	—
Eastman Kodak #	413,60	416,10	+ 0,60	2
East Rand #	2,12	2,14	+ 0,94	1
Echo Bay Mines #	39,95	40,20	+ 0,62	—
Electrolux #	286	—	—	25
Ericsson #	147,20	150,20	+ 2,03	2
Ford Motor #	160	159,70	– 0,18	1
Freegold #	44,10	44,90	+ 1,81	—
Gencor Limited #	17,10	17,05	– 0,29	—
General Elect. #	516	524	+ 1,55	—
General Motors #	282,10	278,80	– 1,16	1
Gle Belgique #	380,30	382,50	+ 0,57	—
Grd Metropolitan	37,40	37,75	+ 0,93	—
Guinness Plc #	36,50	36,30	– 0,54	—
Hanson Plc	6,70	6,85	+ 2,23	—
Harmony Gold #	41	40,25	– 1,82	—
Hitachi #	46,70	46,80	+ 0,21	50
Hoechst #	207,30	205,10	– 1,06	5
I.B.M #	685	684	– 0,14	1
I.C.I #	63	63,15	+ 0,23	1
Ito Yokado #	250	251,50	– 0,60	50
Matsushita #	85,65	84,70	– 1,10	50
Mc Donald's #	235,80	238,90	+ 1,31	—
Merck and Co #	393,60	404,20	+ 1,40	—
Mitsubishi Corp.#	57,95	60	+ 3,53	50
Mobil Corporat.#	589	597	+ 1,35	2
Morgan J.P. #	446	448,10	+ 0,47	2
Nestle SA Nom. #	5640	5700	+ 1,06	10
Nipp. MeatPacker #	65,70	67,50	+ 2,73	50
Nokia A	244	252	+ 3,27	5
Norsk Hydro #	238,60	240,90	+ 0,96	20
Petrofina #	1589	1596	+ 0,44	—
Philip Morris #	500	502	+ 0,40	1
Philips N.V #	181,60	183	+ 0,77	10
Placer Dome Inc #	121,60	123,10	+ 1,23	—
Procter Gamble #	530	535	+ 0,94	—
Quilmes	270	270	—	—
Randfontein #	24,95	25,90	+ 3,80	—
Rhone Poul.Rorer #	362,10	363,50	+ 0,38	—
Royal Dutch #	820	826	+ 0,73	5
R T Z #	77,40	77,50	+ 0,12	—
Sega Enterprises	211,50	—	—	50
Saint-Helena #	31,60	31,50	– 0,31	1
Schlumberger #	504	508	+ 0,79	—
SGS Thomson Micro.	293	297,90	+ 1,67	13
Shell Transport #	80,50	81,05	+ 0,68	—
Siemens #	248,10	252,50	+ 1,77	5
Sony Corp. #	312	316,50	+ 1,44	50
Sumitomo Bank #	91,45	91,20	– 0,27	50
T.D.K #	307,20	308,90	+ 0,55	50
Telefonica #	106,10	107,90	+ 1,69	500
Toshiba #	33,05	33,05	—	50
Unilever #	775	816	+ 5,29	4
United Technol. #	671	669	– 0,29	5
Vaal Reefs #	381,90	384	+ 0,54	—
Volkswagen A.G #	2065	—	—	50
Volvo (act.B) #	106	—	—	5
Western Deep #	160	161,80	+ 1,12	2
Yamanouchi #	104,10	106,30	+ 2,11	50
Zambia Copper	6,35	6,40	+ 0,78	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 8 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	0,247
CEPME 8,5% 88-97CA	102,10	3,167
CEPME 9% 89-99 CA#	112,21	2,145 ↓
CEPME 9% 92-06 TSR	120,95	3,551
CFD 9,7% 90-03 CB	122,30	7,500
CFD 8,6% 92-05 CB	118,16	6,532 d
CFF 10% 88-98 CA#	110,36	0,630
CFF 9% 88-97 CA#	104,16	1,036 ↑
CFF 10,25%90-01CB#	118,69	6,852 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,87	4,145 ↓
CLF 9%88-93/98 CA#	106,11	7,057
CNA 9% 4/92-07	121,90	4,784
CRH 8,6% 92/94-03	116,72	3,252 d
CRH 8,5% 10/87-88#	109,62	5,915 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,31	6,415 ↓
EDF 8,6% 92-04 #	—	5,160
Emp.Etat 6%93-97 #	101,62	1,989
Finansder 9%91-06#	121,46	8,705 ↓
Finansd.8,6%92-02#	116,19	6,861
Floral9,75% 90-99#	113,64	3,018
OAT 8,5% 87-97CA#	102,91	3,307
OAT 9,90%85-97 CA#	106,52	9,116 ↑
OAT 88-98 TME CA#	102,11	4,592 d
OAT 9/85-98 TRA	101,51	0,695 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	108,79	3,696 ↑
OAT TMB 87/99 CA#	99,81	3,169
OAT 8,125% 89-99 #	109,70	3,851
OAT 8,50%90/00 CA#	112,89	5,379
OAT 85/00 TRA CA#	106,85	1,111
OAT 10%5/85-00 CA#	117,74	4,665 ↓
OAT 89-01 TME CA#	104,80	4,592 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,09	8,245 ↓
OAT 8,50% 89-19 #	122	0,466 ↑
OAT 8,50%92-23 CA#	122,26	4,727
SNCF 8,8% 87-94CA	109,25	6,877
Lyon.Eaux 6,5%90CV	962	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	112,90	114,70
Bains C.Monaco	500	485,10
B.N.P.Intercont.	480	475,10
Sidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	366,10	370
Champex (Ny)	20	20
CIC Un.Euro.CIP	315	318
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1850	1858
Concorde-Ass Risq	900	908
Darblay ◆	405	405
Didot Bottin	841	841
Eaux Bassin Vichy ◆	3585	3585
Ecia	702	705
Ent.Mag. Paris	1165	1155
Fidei	29	30,10
Finalens	348	358
F.I.P.P. ◆	125,90	125,90
Fonciere (Cie)	515	512
Fonciere Euris	215	216,10
Foncina #	430	438,50
France I.A.R.D. ◆	1086	1086
France S.A	1260	1270
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot	988	1037
G.T.I (Transport)	192	194,90
Immobail	102,20	101
Immobanque	615	613
Lucia ◆	54,50	54,50
Monoprix ◆	172	172
Metal Deploye ◆	367,10	367,10
Mors #	7,70	7,35
Navigation (Nle)	75,50	76,20
Palrel-Marmont	260	290
Exa.Clairefont(Ny)	1100	1135
Parfinance	220	223
Paris Orleans	252	252
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI)	925	1071
PSB Industries Ly	317	320
Rougier #	367	356
Saga ◆	90	90
Salins du Midi	400,30	405
Silic	740	739
S.I.P.H. ◆	190	198
Sofal ◆	46	46
Sofragi	4000	3950
Sovabail ◆	350	350
Taittinger	1500	1480
Tour Eiffel ◆	270	270
Vicat	402	400

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 8 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	50,10	50,10
AFE #	494	488
Aigle #	169	164
Albert S.A (Ns) ◆	130	130
Altran Techno. #	1555	1560
Montaignes P.Gest. ◆	731	731
Assystem #	440	438
Bque Picardie (Li) ◆	586	586
Bque Tarneaud(B)#	238,40	238,40
Bque Vernes	147	147
Beneteau #	617	624
B I M P ◆	55,30	55,30
Boiron (Ly) #	597	600
Boisset (Ly)# ◆	252	252
But S.A.	299	299
Cardif SA	700	688
C.E.E #	194	196,50
Cermex # (Ly) ◆	350	350
CFPI #	309,60	325,20
Change Bourse (M)	259	258
Christ.Dalloz #	1654	1654
CNIM CA#	181	181
Codetour	281,50	282
Comp.Euro.Tele-CET	416	416
Conflandey S.A	250	250
C.A.Haute Normand.	341	340
C.A. Paris IDF	786	786
C.A.Ille & Vilaine	340	340
C.A.Morbihan (Ns)	327	327
C.A.du Nord (Li)	528	530
C.A. Oise CCI	271	271,50
Creeks	23,95	23,90
Devanlay	440	430
Devernois (Ly)	455,10	457
Ducros Serv.Rapide	60	64
Ecco Trav.Tempo Ly	517	486
Europ.Extinc.(Ly)#	296	296
Europ Propulsion ◆	482	482
Expand s.a	318	320
Factorem	670	676
Faiveley #	305	310
Finacor	88,50	86
Fininfo	525	525
Fructivie	620	629
Gautier France #	260	260
Gel 2000	72	77,45
GFI Industries #	720	734
Girodet (Ly) # ◆	30	30
GLM S.A.	330,10	328,90
Grandoptic.Photo #	775	770
Gpe Guillin # Ly	164	167
Kindy #	155	157
Guerbet	279	275
Hermes internat.1#	1330	1329
Hurel Dubois	446,20	468
ICBT Groupe #	203	205
I.C.C.	101	101
Idianova	74,50	74,40
Int. Computer #	111,10	111,10
IPBM	74	73
M6-Metropole TV	440	454
Manitou #	581	581
Manutan	420	420,10
Marie Brizard	880	881
Maxi-Livres/Profr.	202,20	205
Mecelec (Ly)	70,10	70
MGI Coutier	235	224
Monneret Jouet Ly#	71,05	71,05
Naf-Naf #	49,50	49
NSC Schlum. Ny	629	601
Onet #	1024	1018
Paul Predault #	166	172
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	71,15	72,95
Phyto-Lierac	249	248
Pochet	815	815
Poujoulat Ets (Ns) ◆	230	230
Radiall #	522	532
Rallye(Cathiard)Ly	208	210
Reydel Indust.Li ◆	1030	1030
Robertet #	970	958
Rouleau-Guichard ◆	295	295
Securidev #	76	76
Smoby (Ly)#	534	513
Sofco (Ly)	71,90	71
Sofibus ◆	357	357
Sogepag #	140	140
Sogeparc (Fin)	714	717
Sopra	339	339,90
Steph.Kelian #	62	62,10
Sylea	591	590
Teisseire-France	180	178
TF1-1	544	555
Thermador Hold(Ly)	238	235
Trouvay Cauvin #	82	82
Unilog	540	593
Union Fin.France	630	613
Viel et Cie #	133,30	130
Vilmorin et Cie #	478	479
Virbac	580	579

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 8 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	102	102
Coil	206	205,10
Electronique D2	490	488
FDM Pharma n.	198,50	198,50
Genset	251,10	254
High Co.	226	230
Infonie	120	120
Joliez-Regol	88	88
Mille Amis	99,95	99,95
Picogiga	147,50	147,80
Proxidis	38,70	38
Stelax	4,64	4,64

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 8 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	692	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	65	[illegible]
Mumm ◆	1250	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	198,90	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 7 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	123,13	117,27
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2474,82	2438,25
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9566,87	9566,87
Arbitr. Première	9501,08	9407,01
Arbitr. Sécurité	17552,05	17464,73
BNP		
Antigone Trésorerie	867171	867171
Natio Court Terme	13930	13930
Natio Court Terme2	378275	378275
Natio Epargne	2238,05	2215,89
Natio Ep. Capital C/D	16352,08	16190,16
Natio Ep. Croissance	2421,04	2373,57
Natio Ep. Obligations	224,59	220,19
Natio Epargne Retraite	141,66	133,88
Natio Epargne Trésor	10962,09	10940,21
Natio Epargne Valeur	575,65	564,36
Natio France Index	1192,57	1169,19
Natio Immobilier	1236,70	1212,45
Natio Inter	1914,63	1877,09
Natio Monétaire C/D	5396,94	5396,94
Natio Opportunités	162,85	159,66
Natio Patrimoine	1539,74	1509,55
Natio Perspectives	1306,91	1281,28
Natio Placements C/D	77398,89	77398,89
Natio Revenus	1122,85	1111,73
Natio Sécurité	11732,17	11732,17
Natio Valeurs	1107,48	1085,76
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90565,11	90565,11
Oblig. tres caté.	245,38	241,75
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	677,10	657,38
Le Livret Portefeuille D	898,76	872,58
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D	2250,02	2245,53
Patrimoine Retraite C	304,93	298,95
Sicav Associations C	2367,63	2367,63
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19265,74	19265,74
Mutual. dépôts Sicav C	18812,94	18794,15
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	223,26	218,85
Ecur. Capicourt C	227,63	227,63
Ecur. Capitalisation C	236,95	236,95
Ecur. Distrimonétaire D	10403,96	10403,96
Ecur. Expansion C	31275,08	30951,27
Ecur. Géovaleurs C	2953,95	2896,03
Ecur. Investis. D	183,17	179,58
Ecur. Monépremière	11111,80	11111,80
Ecur. Monétaire C/D	12836,29	12836,29
Ecur. Trésorerie C/D	315,61	315,61
Ecur. Trimestriel D	2017,77	2001,76
Eparcourt-Sicav D	196,45	196,43
Géoptim C	12149,81	11970,26
Géoptim D	11824,15	11649,41
Horizon C	1785,16	1750,16
Prévoyance Ecur. D	102,79	102,79
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11698,12	11674,72
Ecur. Sécuripremière C	11705,43	11693,74
Ecur. Sensipremière C	12566,72	12535,38
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia	117473,14	117473,14
Atout Amérique	141,34	137,89
Atout Asie	97,56	95,21
Atout Futur C	629,72	614,36
Atout Futur D	600,69	586,04
Coexis	1896,15	1860,79
Dieze	1945,56	1909,30
Elicash	931609,37	931609,37
Epargne-Unie	172,21	168,01
Eurodyn	1922,74	1875,84
Indicia ◆	1333,86	1301,09
Moné.JC	11747,20	11747,20
Moné.JD	11747,20	11747,20
Oblifutur	522,02	512,29
Oraction	1690,47	1649,24
Revenu-Vert	1216,24	1193,56
Sévéa ◆	109,42	106,75
Synthésis	17063,81	16729,23
Uni Foncier	1246,30	1215,90
Uni France	695,94	678,97
Uni Garantie C	1806,98	1773,29
Uni Garantie D	1469,19	1441,80
Uni-Régions	1577,29	1538,82
Univar C	304,42	304,42
Univar D	298,63	298,63
Univers Actions	191,02	186,36
Univers-Obligations	226,98	222,75
CIC BANQUES		
Francic	590,79	575,58
Francic Pierre	119,25	115,78
Francic Régions	1656,76	1606,58
CIC PARIS		
Cicamonde	1339,09	1300,09
Convertcic	353,22	348
Ecocic	1483,41	1440,20
Oblicic Mondial ◆	3460	3408,87
Oblicic Régions ◆	1183,34	1165,85
Rentacic	166,73	164,27
CREDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1366,62	1353,09
Lion 20000	16903,46	16903,46
Lion Association	11511,24	11511,24
Lion Plus	1486,03	1456,89
Lion Trésor	2444,62	2420,42
Oblilion	1906,08	1887,21
Sicav 5000	605,75	593,87
Slivafrance	1011,32	991,49
Slivam	494,23	484,54
Slivarente	236,97	232,32
Slivinter	607,22	595,31
Trilion	5301,87	5235,80
CRÉDIT MUTUEL		
Avenir Alizes	2163,04	2120,63
Créd.Mut.Act.France	131,45	127,93
Cred.Mut.Ep.Cour.T	892,43	892,43
Cred.Mut.Ep.Ind. C	110,33	107,38
Créd.Mut.Ep.J	22587,30	22587,30
Créd.Mut.Ep.long.T	244,05	237,52
Créd.Mut.Ep.Monde	1269,22	1235,25
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1802,23	1766,89
Créd.Mut.Ep.Quatre	1119,48	1097,53
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	698,58	668,50
Saint-Honoré Capital	18931,95	18380,53
St-Honoré March. Emer.	626,89	599,89
St-Honoré Pacifique	733,06	701,49
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1806,93	1806,93
Stratégie Actions	979,37	941,70
Stratégie Rendement	1857,17	1798,71
LA POSTE		
Amplitude Monde C	821,41	801,38
Amplitude Monde D	800,20	780,68
Amplitude Europe C/D	116,87	114,02
Elanciel D	140,77	137,34
Emergence Poste D	115,73	112,91
Géobilys C	642,06	632,56
Géobilys D	612,79	603,79
Intensys C	115,80	115,68
Intensys D	110,89	110,72
Latitude C	146,13	146,13
Latitude D	137,48	137,48
Oblitys D	605,46	596,51
Plénitude D	166,14	162,09
Poste Gestion C	43746,05	43746,05
Revenus Trimestr. D	5363,43	5310,33
Solstice D	2364,39	2358,49
Thésora C	948,51	939,12
Thésora D	863,37	854,82
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37376,54	[illegible]
Actimonétaire D	30434,78	[illegible]
Cadence 1 D	1075,81	[illegible]
Cadence 2 D	1062,90	[illegible]
Cadence 3 D	1066,87	[illegible]
Capimonétaire C	404,37	[illegible]
Capimonétaire D	375,72	[illegible]
Sogeoblig C	3851,53	[illegible]
Interoblig C	6732,03	[illegible]
Intersélection France D	605,09	[illegible]
S.G. France opport. C	1723,82	[illegible]
S.G. France opport. D	1662,35	[illegible]
Sogenfrance C	1527,93	[illegible]
Sogenfrance D	1410,10	[illegible]
Sogépargne D	302,86	[illegible]
Soginter C	1829,83	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1235,34	[illegible]
Sogéliance D	1673,57	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	151,85	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Marc Zamansky

Une certaine idée de l'université

L'ANCIEN doyen de la Faculté des sciences de Paris, Marc Zamansky, est mort, mercredi 6 novembre, à Paris, à l'âge de quatre-vingts ans. (*Le Monde* du 8 novembre.) Ce mathématicien, né à Genève en 1916, ancien élève de l'*Ecole normale supérieure*, a marqué l'histoire de l'Université française durant la période agitée des années 60. Son nom reste attaché à la construction du campus de Jussieu, sur le site de l'ancienne Halle aux vins. Il fut aussi un des acteurs controversés de la crise de mai 1968, dans ses prémices et ses prolongements lors du découpage des universités parisiennes.

Jeune étudiant, il s'engage dès 1941 dans les Forces françaises libres. Arrêté en 1943, il est déporté au camp de Matthausen jusqu'en avril 1944. Dès son retour, il réussit l'agrégation, passe sa thèse sur les théories de l'approximation des fonctions périodiques. Professeur en classe de « taupe », il intègre la faculté des sciences de Lille en 1951 avant d'être nommé, en 1955, à celle de Paris. Représentant de la jeune école mathématique française, il y poursuit ses travaux dont les applications se vérifient dans la fabrication des radars.

Il ne lui faut guère de temps pour s'alarmer de l'état de crise larvée et de la « misère » de l'université française. Dès 1956, lors d'un colloque à Caen, il participe à l'élaboration d'un manifeste qui aboutit à la création du Mouvement national pour le développement des sciences. Déjà, il se présente comme le défenseur d'une certaine idée de l'université, rénovée, modernisée dans ses méthodes et sa gestion.

Devenu doyen de la faculté des sciences de Paris en 1961 – à quarante-cinq ans, il est le plus jeune doyen de France –, il met en pratique de nouvelles méthodes d'organisation à la faveur de la construction du campus de Jussieu. A peine édifié pour quelques milliers d'étudiants, ce site de formation et de recherche, concentré sur 450 000 mètres carrés, connaît une croissance fulgurante, malgré la *création des universités d'Orsay* et de Villetaneuse en 1965. C'est à cette période que Marc Zamansky expose, avec une certaine virulence, ses théories sur l'éducation et la réforme de l'université à Christian Fouchet, le ministre de l'éducation de l'époque. Fonceur pour les uns, *« autocrate »* pour ses opposants, il part en guerre contre la *« démagogie »* et s'en prend aux syndicats de la fonction publique. Il se prononce sans nuance pour *« la sélection à l'entrée plutôt que par l'échec »*, revendique plus d'autonomie dans la gestion et plus de liberté dans le recrutement du personnel.

Respecté dans son enseignement et brillamment réélu par ses pairs, Marc Zamansky n'est pas emporté par la tourmente de mai 68 qui secoue l'ancienne Halle aux vins, un des hauts lieux de la contestation. Il maintient ses positions dans un ouvrage, *Mort ou résurrection de l'université*, paru au printemps 1969, dans lequel il s'insurge contre la disparition de l'autorité et la mise en cause des élites. Avec son franc-parler, il anime la fronde des universitaires contre la loi d'orientation d'Edgar Faure. Opposé aux nouvelles universités à vocation pluridisciplinaire, il préconise le maintien d'une université scientifique à part entière. C'est sur cette base *que s'est opérée la scission entre* l'actuelle université Pierre-et-Marie-Curie, Paris-VI, et celle de Paris-VII ouverte aux sciences, aux lettres et au droit, dans laquelle se sont réfugiés ses opposants. Le « combat » de Marc Zamansky s'achève en septembre 1970. Le doyen est désavoué par ses pairs, qui lui préfèrent son assesseur, Luc Gauthier, pour présider la première assemblée constitutive de la nouvelle université.

Michel Delberghe

■ **RENÉ LENOIR**, compagnon de la Libération, est décédé, lundi 4 novembre, au Cannet-des-Maures (Alpes-Maritimes). *Né le* 18 novembre 1913 à Nancy, René Lenoir, ingénieur des arts et métiers, s'évade, en octobre 1941, d'un camp de prisonniers français au sud-est de Berlin. Il réussit à regagner la France, où il participe à des actions clandestines contre l'armée allemande et fonde une imprimerie de faux papiers. Par l'Espagne, où il est un temps emprisonné, René Lenoir rejoint Casablanca en décembre 1943. Affecté dans un régiment de chars de la 2e division blindée du futur maréchal Leclerc, il débarque en France en août 1944 et, comme lieutenant à la tête d'un escadron, il participe à la campagne de France, pendant laquelle il se distingue dans les combats d'Houécourt, de Vieux-Lixheim et Siewiller, puis de Strasbourg en novembre 1944. Il est fait compagnon de la Libération, comme capitaine au 12e régiment de cuirassiers, le 7 juillet 1945, après avoir été grièvement blessé, en avril, devant Pouyaud, lors des opérations du front de l'Atlantique. A la fin de la guerre, René Lenoir reprend son métier d'ingénieur dans des pays étrangers (en Amérique latine et en Afrique), avant de revenir en France dans des sociétés de forage d'eau, de pétrole et de mécanique jusqu'en 1975. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille des évadés, René Lenoir était commandeur de la Légion d'honneur.

■ **PIERRE FRÉMOND**, compagnon de la Libération, est décédé, mercredi 6 novembre, à Brancourt-en-Laonnois (Aisne). *Né le* 24 janvier 1910 à Charlottenbourg (Allemagne), Pierre Frémond, blessé durant les combats de mai 1940, rejoint les Forces françaises libres à Londres dès juin 1940. Sous-officier, puis officier chargé de la logistique à l'état-major d'une brigade, il va se battre au sein de la 1re division française libre, notamment en Erythrée, en Syrie, en Libye, en Tunisie, puis en Italie et durant la campagne de France (dans les Vosges et en Alsace), après le débarquement en août 1944. Il sera fait compagnon de la Libération le 17 novembre 1945. Après la guerre, Pierre Frémond est conseiller juridique, puis avocat spécialisé dans le droit de l'image et de la photographie, autant de sujets sur lesquels il a publié une série d'études techniques. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de nombreuses décorations étrangères, Pierre Frémond était commandeur de la Légion d'honneur.

■ **MAGDA TROCMÉ**, épouse d'André Trocmé, pasteur du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) pendant la seconde guerre mondiale, est décédée le 10 octobre, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. D'origine florentine, Magda Grilli, enseignante, avait épousé le pasteur André Trocmé en 1926. Le couple, installé au Chambon en 1934, y fondera quatre ans plus tard, avec Edouard Theis, le célèbre Collège cévenol. Pendant la guerre, ce plateau du Vivarais devient un lieu de refuge : les Trocmé, qui accueillent des enfants au collège, contribuent à sauver des centaines de juifs. *« J'ai épousé une femme ultra-présente à la vie, aux gens et aux choses, et qui me fait sortir de ma méditation quelque peu stérile et égoïste »*, disait son mari. Deux livres, *Le Sang des innocents*, de l'Américain Philippe Hallié, et *Ici, on a aimé les juifs*, de Philippe Boegner, ont fait entrer le couple dans la légende. En 1994, un téléfilm de Jean-Louis Lorenzi, *La Colline aux mille enfants*, avait établi, sur France 2, des records d'audience. Les cendres de Magda Trocmé seront ensevelies au Chambon-sur-Lignon l'été prochain.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 7 novembre sont publiés :

● **Architectes** : un décret modifiant le décret du 13 avril 1962 relatif au statut particulier du corps des architectes et urbanistes de l'Etat.

● **Pièces commémoratives** : deux arrêtés relatifs à la frappe et à la mise en circulation de deux pièces commémoratives : l'une de 1 F, à l'effigie de Jacques Rueff, et deux autres de 100 F en or et de 10 F en argent, émises à l'occasion de la Coupe du monde de football 1998.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie Laure
et
Karel VASAK,
Natacha, Marouchka, Sophie,
ont la joie de faire part de la naissance de

Constance,

le 27 octobre 1996, à Mamaroneck, E.-U.

Patrick, Eliza, May

sont fiers d'annoncer la naissance de

Alexandre EROUART,

le 1er novembre 1996, à *New York*.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire,

Petit Pirate,

je t'aime.
Signé Petite Mienne.

Décès

– Monique Chegaray,
son épouse,
Hubert et Lionnette Chegaray,
Denis Chegaray et Eve-Maria,
Alain Chegaray et Babeth,
Bruno et Sylvie Chegaray,
Annick et Joseph Fischer,
Hervé et Elzbrieta Chegaray,
Claudette Chegaray,
ses enfants,
Carole et Hervé Hazan,
Sylvain, Julien, Marion,
Alice, Salomé, Angélique,
Sophie, Frédérique, Baptiste,
Adrien, Fulgence, Laurie,
Benoît Chegaray,
Clémence et Matthieu Fischer
et Alexandre,
ses petits-enfants,
Gabrielle, Octave et Vincent Hazan,
ses arrière-petits-enfants,
Et les familles Chegaray-Lecoq,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Noël CHEGARAY,

survenu le 6 novembre 1996, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée dans l'intimité, le samedi 9 novembre, à Villerville (Calvados).

– Le principal du collège Les Vallées à La Garenne-Colombes,
Le personnel de l'administration, de la vie scolaire et des services techniques,
Les professeurs,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean CLAUSSE,
principal adjoint,

survenu le 5 novembre 1996.

Ils perdent avec lui un collaborateur efficace qui avait su gagner leur confiance et leur sympathie. Ils conserveront le souvenir de sa chaleureuse disponibilité et de son humour alliés à la plus grande rigueur.
Ils s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.

– Brancourt-en-Laonnois (Aisne).

Sa famille et ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Me Pierre FRÉMOND,
compagnon de la Libération,

survenu le 6 novembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques civiles auront lieu le mardi 12 novembre, à 14 h 30, au cimetière de Brancourt-en-Laonnois, où l'on se réunira.

Un registre de signatures tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.
(Lire ci-dessus.)

– M. Robert Lemaire,
son époux,
Ses enfants, belles-filles,
Et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Paule LEMAIRE,
née PANNETIER,

survenu à Beauvais le 3 novembre 1996.

13, avenue Curie,
92370 Chaville.
62, rue de Villebois-Mareuil,
60000 Beauvais.

– Les familles Jacquet, Monier, Tonnel, Derobert
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Michelle JACQUET,
ancienne conférencière,
diplômée de l'Ecole du Louvre,

survenu à Paris, le 6 novembre 1996, à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 9 novembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Le conseil d'administration,
Et l'équipe de recherche du Groupement d'intérêt public mutations industrielles

ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard MÉRIAUX,
ancien administrateur du GIP-MI,

survenu le 5 novembre 1996, à l'âge de cinquante-neuf ans,

et s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.

– Cazères-Garonne.

Geneviève et Gabriel Pinel,
sa fille et son gendre,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

Mme Juliette
SENTENAC LOUGARRE,
commandeur des Palmes académiques.

Les obsèques civiles auront lieu le samedi 9 novembre 1996, à 14 h 30, au cimetière de Saint-Michel.

5, place de l'Enclos,
31220 Cazères-Garonne.

– Etienne et Françoise Naffrechoux-Querbes,
Emmanuel Naffrechoux-Querbes et Valérie Hentz,
Fernand et Etiennette Naffrechoux,
Emmanuelle, Stéphanie, Nicolas, Alban, Violaine, Marion et Benjamin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André QUERBES,
ingénieur ETP,
ingénieur principal
honoraire de la *SNCF*,

survenu le 31 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année, à Ennery.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 4 novembre, en la chapelle Saint-Lazare, à Montpellier, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière Saint-Lazare, à Montpellier.

26, rue du Général-de-Gaulle,
95810 Grisy-les-Plâtres.
85 *bis*, rue Saint-Fargeau,
75020 Paris.

– Nice.
Denise Smeyers,
son épouse,
Les familles Gisclard, Grimal, Quaix et Vasseur,
ont le regret de faire part du décès de

M. Michel SMEYERS,
proviseur honoraire,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu à Nice le samedi 2 novembre 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Réalmont (Tarn) le mercredi 6 novembre.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– En ce huitième anniversaire de la disparition de

René MICALET,

sa famille, ses proches, ses amis, et, tout particulièrement cette année, les anciens de l'Enfom, promotion 46, se souviennent.

« Trace de ce qui fut,
et qui persiste,
au sein du temps défait. »

Expositions

– La direction du Train bleu, le célèbre restaurant de la gare de Lyon à Paris, renouvelle la tradition de mécénat qui fut à l'origine de la création de ce lieu mythique.

En effet, ce site chargé d'histoire, d'art et de culture organisera des expositions de peintres, sélectionnés pour la personnalité et la qualité de leurs œuvres, selon un concept original, mis en place par la société Relais des Arts.

La première exposition aura lieu du **18 novembre au 22 décembre 1996** et présentera les œuvres récentes de

Gérard LE GENTIL
et
MICHEL HENRY

12 heures-16 heures,
19 h 30-23 heures.



AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL La France affrontera, à Copenhague, samedi 9 novembre à 18 heures, en match amical, le Danemark dans le cadre de sa préparation à la Coupe du monde 1998. ● AIMÉ JACQUET devrait titulariser Corentin Martins, brillant dans le championnat espagnol avec La Corogne. Le sélectionneur étoffe son effectif et peut compter sur un vivier de 31 joueurs. ● LES BLEUS tenteront de poursuivre leur série d'invincibilité, actuellement portée à trente matches. Mais l'élimination aux tirs au but de la France par la République tchèque, en match de demi-finale de l'Euro, considéré comme un match nul par le règlement, jette une ombre sur la validité de cette performance. ● LE SÉNAT a, par ailleurs, validé, jeudi 7 novembre, le contrat de concession du Stade de France, mis en cause, le 2 juillet, par le tribunal administratif de Paris.

La France veut conserver sa drôle d'invincibilité au Danemark

En vertu d'un point de règlement, la série record de matches sans défaites des Bleus ne tient pas compte d'une élimination. Celle qui a été subie en demi-finale de l'Euro 96 face à la République tchèque, à l'issue de l'épreuve des tirs au but

EN FOOTBALL, les chiffres ne sont pas un gage indiscutable d'objectivité. Il leur arrive même d'être en contradiction avec des vérités flagrantes du terrain. Un exemple : la France va essayer, samedi 9 novembre à Copenhague, d'obtenir son 31e match sans défaite. Ainsi l'affirment les statistiques officielles. Pourtant, aux spectateurs de la rencontre France-République tchèque, mercredi 26 juin à Manchester, il avait bien semblé que les tricolores avaient été privés de la finale de l'Euro. Même les supporteurs les plus vindicatifs des Bleus, les Père Duchêne du football hexagonal, étaient prêts à admettre, la larme à l'œil, que leur équipe avait perdu lors de la série des tirs au but. Les têtes baissées qui quittaient la pelouse d'Old Trafford semblaient également indiquer une armée défaite. La forfanterie gauloise dût-elle en souffrir, la France était bel et bien vaincue.



FOOTBALL

Or, à la Fédération française de football (FFF), à l'Union européenne de football (UEFA), jusqu'à la Fédération internationale de football (FIFA), ce triste samedi n'a officiellement accouché que d'un match nul (0-0). Il sera répertorié avec cette surprenante conclusion dans les archives de ce sport. Le calcul des indices qui classent la valeur des pays en fonction de leurs résultats intégrera également ce score de parité. Pour l'histoire, la France n'aura donc jamais perdu en Angleterre même si c'est l'Allemagne qui a ramené chez elle le trophée. Il n'est pas certain que cela suffise à consoler Reynald Pedros, auteur du coup de pied raté qui précipita l'élimination de la France.

Le 27 juin 1970, la FIFA avait décidé, pour départager les équipes ayant fait match nul au bout des prolongations dans les compétitions internationales par éliminatoire, de remplacer le tirage au sort du vainqueur par la séance de tirs au but. Exit l'inique pièce de monnaie sortie de la poche de l'arbitre. Depuis, les tirs au but ont été à leur tour bien décriés et leurs vertus humanitaires oubliées au même titre que celles de l'invention de M. Guillotin.

Dans son souci de départager de manière moins injuste des rivaux, la FIFA précise que *« cette pratique ne doit pas être considérée comme faisant partie du match »*. Dans l'article 9 de son annexe 1, l'UEFA reprend ce principe et stipule que *« le tir de coups de pied du point de réparation pour déterminer l'équipe qualifiée ou le vainqueur n'aura pas d'influence sur le résultat proprement dit du match. »*

La France a donc fait match nul contre la République tchèque, tout comme l'Italie a terminé à égalité avec le Brésil en finale de la Coupe du monde, le 17 juillet 1994. Les feuilles de match de ces rencontres, dûment signées par l'arbitre, le prétendaient en tout cas.

Cette controverse jette un voile d'ombre sur la belle série d'Aimé Jacquet (20 victoires, 10 matches nuls, dont un seul douteux). Le record sera matière à controverse chaque fois qu'une équipe s'avisera d'essayer de le battre. Mais ce point de règlement contestable, qui fait du football le seul sport où l'on puisse être qualifié sans gagner, pourrait n'être qu'anecdotique s'il ne contribuait à renforcer l'attitude frileuse amplement constatée pendant l'Euro 96. Dans les statistiques comme sur le terrain, l'important est de ne pas perdre.

Benoît Hopquin

Le contrat de concession du Stade de France validé

Le Sénat a validé, jeudi 7 novembre, le contrat de concession du Stade de France, à Saint-Denis, en faveur de la société Consortium Stade de France, en adoptant une proposition de loi déposée par le sénateur centriste de Seine-et-Marne Jean-Jacques Hyest, destinée à *« lever l'insécurité juridique du contrat de concession »*. Le RPR et l'UDF ont voté pour, alors que les socialistes n'ont pas participé au vote, et que les communistes se sont abstenus. A la suite d'une décision du tribunal administratif de Paris, le 2 juillet, le contrat signé fin avril 1995 par Edouard Balladur, alors premier ministre, avait été invalidé, ce qui bloquait le plan de financement des travaux par des bailleurs de fonds américain et suisse (*Le Monde* du 26 octobre).

L'ouvrage doit être livré en novembre 1997 et sera inauguré le 28 janvier à l'occasion d'un match amical de football, moins de cinq mois avant l'ouverture de la Coupe du monde. Le tirage au sort des groupes du Mondial 1998 aura lieu le 4 décembre 1997 à Marseille.

■ **La Fédération internationale de football (FIFA)** a officialisé, jeudi 7 novembre à Zurich, la naissance d'une nouvelle compétition, la Coupe des vainqueurs de confédérations, qui réunira, tous les deux ou quatre ans selon le succès de sa première édition, les vainqueurs des championnats des six continents reconnus par la FIFA, le champion du monde en titre et le pays hôte. La première édition aura lieu en Arabie saoudite, du 12 au 27 décembre 1997. – *(AFP.)*

Le vivier d'Aimé Jacquet

LES 20 DE L'EURO 96 :

Bernard Lama, Fabien Barthez, Bruno Martini, Lilian Thuram, Franck Leboeuf, Laurent Blanc, Bixente Lizarazu, Alain Roche, Marcel Desailly, Zinedine Zidane, Sabri Lamouchi, Christian Karembeu, Didier Deschamps, Youri Djorkaeff, Vincent Guérin, Corentin Martins, Christophe Dugarry, Mickaël Madar, Reynald Pedros, Patrice Loko
(Jocelyn Angloma et Eric Di Meco ont annoncé leur retraite de l'équipe de France)

+3 Nicolas Ouédec, Robert Pires, Florian Maurice
France-Mexique (31 août)

+5 Alain Goma, Christophe Revault, Vincent Candela, Martin Djetou, Franck Gava
France-Turquie (9 octobre)

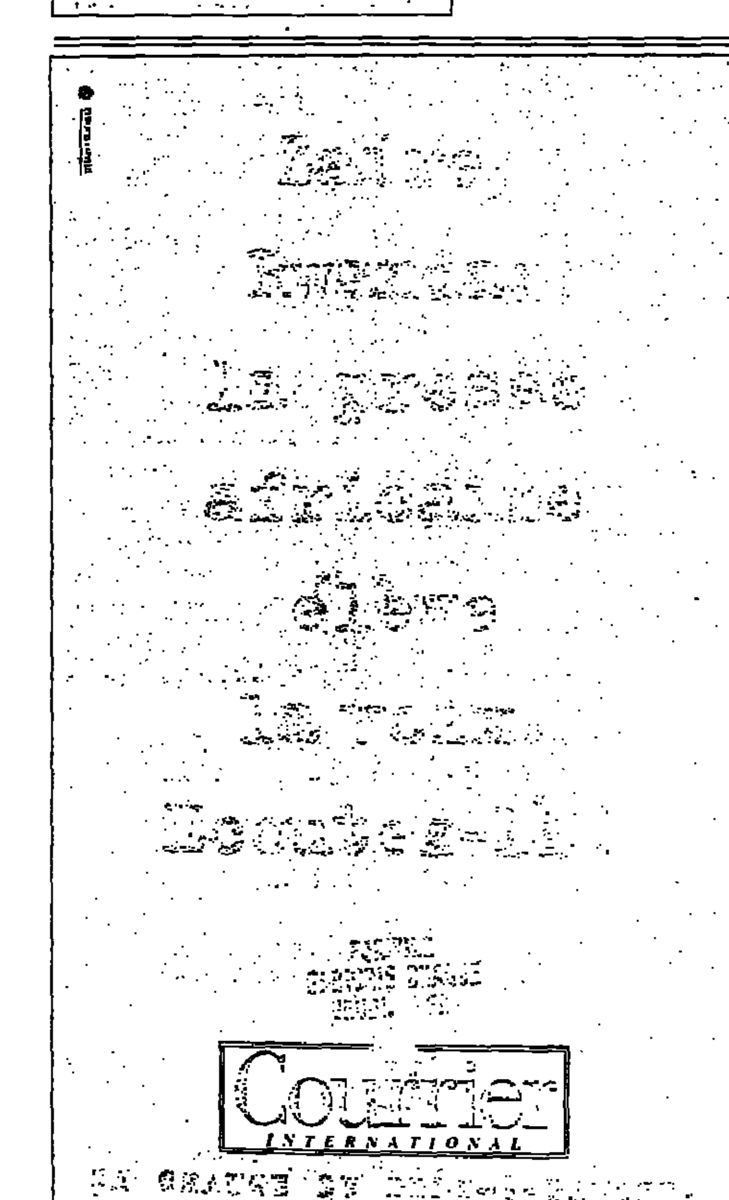
+3 Lionel Letizi, Bruno Ngotty, Marc Keller
Danemark-France (9 novembre)

= 31 JOUEURS

Le programme de l'équipe de France

22 janvier 1997	Portugal-France
26 février 1997	France - Pays-Bas
2 avril 1997	France-Suède
Du 3 au 11 juin 1997	Tournoi de France avec le Brésil, l'Angleterre et l'Italie

Depuis trois matches, Aimé Jacquet intègre prudemment de nouveaux candidats au groupe ayant participé à l'Euro. Le programme de l'équipe de France jusqu'à la fin de la saison comporte encore six matches et d'autres joueurs pourraient apparaître. Ensuite, il s'agira d'"élaguer" afin de trouver les vingt-deux joueurs du "groupe Jacquet II" pour la Coupe du monde.



Une controverse est née autour des premiers « Dieux de la gym »

Diffusé sur Canal Plus vendredi 8 novembre, ce gala réunit gymnastique et disciplines voisines

CANAL PLUS devait diffuser, vendredi 8 novembre en première partie de soirée, un spectacle sportif intitulé les premiers « Dieux de la gym », dont la création déplaît fort à la Fédération française de gymnastique (FFG). Ce show de gymnastique artistique, gymnastique rythmique et sportive, acro-gym et trampoline, s'est produit dans quatorze villes françaises du 27 septembre au 15 octobre. Le 28 septembre, il a fait escale au Palais omnisports de Paris-Bercy (POBB), où la version diffusée sur la chaîne cryptée a été filmée. Alléchés par une prestigieuse affiche – Nadia Comaneci et son époux, le gymnaste américain Bart Conner, reconvertis dans le sport-spectacle, et des Svetlana Boginskaïa, Vitaly Scherbo ou Rustam Charipov, au seuil de la retraite après d'excellentes performances à Atlanta –, plus de huit mille spectateurs s'étaient déplacés.

Philippe Angel, producteur des « Dieux de la gym », a fait contre mauvaise fortune bon cœur. Au printemps, il estimait indispensable le concours de la FFG et des clubs français. Il annonçait la présence dans son show des équipes de France de gymnastique et de GRS, de l'équipe féminine roumaine championne du monde et des futurs médaillés d'Atlanta. Il s'est finalement passé des uns et de la plupart des autres. *« J'aimerais que les "Dieux de la gym" perdurent,* dit-il. *Les Jeux de Sydney auront lieu dans quatre ans, j'aurais eu les champions olympiques du concours général d'Atlanta d'ici là. »*

SANCTIONS

En réalité, les gymnastes amateurs et leurs fédérations ont été sommés par la Fédération internationale de gymnastique (FIG), en vertu de l'article 35.3 de son règlement, de décliner l'offre sous peine de sanctions. *« Les fédérations affiliées et reconnues par la FIG sont compétentes sur leur territoire en matière de gymnastique artistique*, explique Norbert Bueche, secrétaire général de la FIG. *Elles forment des gymnastes à grands frais. Il serait anormal qu'un promoteur en tire des bénéfices sans même avoir la délicatesse de consulter les fédérations concernées. Les gymnastes et les fédérations connaissent leurs droits et devoirs détaillés dans nos règlements, ceux qui choisissent de ne pas les respecter encourent des sanctions dont décidera le comité exécutif. »*

LE POUVOIR DES FÉDÉRATIONS

A part Yanna Batyrchina, jeune star russe de la GRS qui devrait concourir aux JO de Sydney, les vedettes des « Dieux de la gym » n'ont plus grand-chose à craindre. Philippe Angel s'insurge contre l'hégémonie des fédérations : *« Elles ne sont que les locataires de la gym, pas ses propriétaires. Le président de la FFG semblait très ouvert à la discussion au départ, c'est avec ses partenaires que ça a dû bloquer. J'avais pourtant proposé de laisser gratuitement figurer le nom de France Télécom* [mécène des équipes de France de gymnastique] *sur les tenues. J'aurais offert la diffusion gratuite du spectacle à France Télévision* [l'autre partenaire de la FFG]. »

La « générosité » de Philippe Angel n'a pas convaincu Jacques Rey, président de la FFG : *« Son approche morale et éthique de la gymnastique n'est pas en rapport avec celle de la FFG. Il a parfaitement le droit d'exister et de faire des affaires mais pas de s'approprier les bénéfices d'une discipline qui a fait les beaux jours des Jeux olympiques. J'ai donc informé, par courrier, les clubs et salles susceptibles d'être réservées pour son show que la FFG et ses partenaires ne cautionnaient pas son projet comme il a essayé de le prétendre. »*

En retour, les clubs français ont reçu un mot de Nadia Comaneci les invitant à ne pas manquer les représentations. *« A Atlanta, nous avons vu Nadia qui était persuadée que la FFG était associée au projet »*, ajoute Jacques Rey.

Philippe Angel n'a pas désarmé. Grâce à l'association Alpexo, les premiers « Dieux de la gym » qui passaient par Grenoble ont même reçu une subvention de 50 000 francs du conseil général de l'Isère. *« Quand on pense que le comité départemental de gymnastique de l'Isère s'est vu refuser une subvention l'an dernier pour la mise en place d'un poste de cadre technique ! »*, soupire Jacques Devillaine, président du comité régional de gymnastique du Dauphiné-Savoie.

Sous couvert du nom d'un de ses partenaires (Gymnase Club), Philippe Angel a aussi tenté de faire, dans les colonnes de la revue fédérale *Le Gymnaste*, la promotion des premiers « Dieux de la gym » en en reprenant l'affiche publicitaire. Le veto de la FFG ne s'est pas fait attendre.

Les divergences de vues entre le producteur et la FFG importent peu à Charles Biétry, directeur des sports à Canal Plus. Sa chaîne, qui employait Nadia Comaneci pour le commentaire des épreuves de gymnastique à Atlanta, a parié sans hésiter sur le succès de la manifestation.

« TANT PIS POUR LES FRANÇAIS ! »

« Nadia Comaneci reste une référence pour ceux qui aiment la gym, dit-il. *Elle mérite qu'on lui fasse confiance. Nous avons réservé un bon accueil à un programme qui concerne la famille et les femmes. On va bien voir des chanteurs qui n'ont plus tout à fait la même voix, mais qui font encore passer une émotion, non ? Et s'il n'y a pas de gymnastes français aux "Dieux de la gym", tant pis pour eux, ils n'ont pas tellement d'occasions d'être vus ou connus, c'est pourquoi les gosses français ne s'identifient pas à eux pour le moment. C'est surtout gênant pour la fédération. »*

Piquée au vif ou alarmée par les assauts des promoteurs de sport-spectacle, la FFG réplique en dévoilant un projet intitulé « Défis d'or » : une tournée reconnue par la FIG mettant aux prises des médaillés des derniers Jeux olympiques toujours actifs sur la scène compétitive internationale et des membres de l'équipe de France. Elle devrait avoir lieu en février 1997 et sera *« jugée selon le code de pointage FIG par des juges internationaux dûment brevetés »*.

Patricia Jolly

Yves Parlier manque d'eau douce dans le Vendée Globe

LE NAVIGATEUR Yves Parlier, deuxième du Vendée Globe vendredi 8 novembre dans la matinée, pourrait rapidement être confronté à un grave problème d'eau potable. Quatre des sept bidons de 20 litres qu'il avait embarqués sur *Aquitaine-Innovations* au départ des Sables-d'Olonne ont été brisés dans la tempête rencontrée dans le golfe de Gascogne.

Le règlement imposait à chaque concurrent d'embarquer 120 litres d'eau au départ, mais contrairement aux autres navigateurs, Yves Parlier n'a pas emporté avec lui de désalinisateur d'eau de mer. Il espère pouvoir faire régulièrement le plein des trois bidons intacts en recueillant l'eau de pluie dans une poche de sa grand-voile. Le skipper réduit sa consommation à 1,5 litre par jour, mais elle devrait atteindre 4 litres dans les mers chaudes de la descente vers le sud.

■ **CYCLISME : deux coureurs cyclistes amateurs de Wasquehal (Nord) ont été condamnés**, jeudi 7 novembre, à deux mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende par le tribunal de grande instance d'Arras (Pas-de-Calais) après avoir été trouvés en possession d'amphétamines. Rudy Lefebvre et Alexandre Dubois avaient été interpellés le 19 octobre à un péage de l'autoroute A1, dans le Pas-de-Calais. Les douaniers avaient trouvé dans leur voiture un flacon contenant 21 millilitres d'amphétamines et des seringues.

■ **FOOTBALL : Châteauroux a pris seul la tête du championnat** de France de deuxième division après sa victoire à domicile (1-0) devant Toulon, jeudi 7 novembre, dans un match en retard de la 18e journée.

Euroligue (premier tour)

RÉSULTATS DE LA SIXIÈME JOURNÉE

GROUPE A		
Maccabi Tel-Aviv (ISR) - CSP Limoges (FRA)	69	77
CSKA Moscou (RUS) - Panionios Athènes (GRE)	[illegible]	[illegible]
Stefanel Milan (ITA) - Ülker Istanbul (TUR)	67	65
GROUPE B		
Alba Berlin (ALL) - Olympiakos Le Pirée (GRE)	52	61
Charleroi (BEL) - Teamsystem Bologne (ITA)	61	78
Estudiantes Madrid (ESP) - Cibona Zagreb (CRO)	78	77
GROUPE C		
AS Lyon-Villeurbanne (FRA) - Bayer Leverkusen (ALL)	72	64
Olimpia Ljubljana (SLO) - Panathinaikos Athènes (GRE)	74	76
FC Barcelone (ESP) - Split (CRO)	68	70
GROUPE D		
Pau-Orthez (FRA) - Dynamo Moscou (RUS)	94	71
Partizan Belgrade (YOU) - Séville (ESP)	66	72
Virtus Bologne (ITA) - Efes Pilsen (TUR)	75	89

CLASSEMENT

GROUPE A		GROUPE B		GROUPE C		GROUPE D	
1 Milan	11 pts	1 Teamsystem	11 pts	1 Villeurbanne	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 CSKA	9 pts	2 Olympiakos	10 pts	2 Panathinaikos	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ülker	9 pts	3 Cibona	9 pts	3 Barcelone	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tel Aviv	9 pts	Berlin	9 pts	Ljubljana	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5 Limoges	8 pts	Estudiantes	9 pts	Split	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Panionios	8 pts	6 Charleroi	6 pts	6 Leverkusen	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Des écologistes redoutent les dangers pour les consommateurs du maïs modifié génétiquement

L'arrivée en Europe d'une graminée « manipulée » relance la polémique

Les variétés de végétaux transgéniques mises au point récemment sont-elles dangereuses pour le bétail et pour l'homme ? Dans le doute, les écologistes s'opposent à la dissémination incontrôlée de ces espèces manipulées qui débarquent aujourd'hui en Europe. Absurde, affirment des scientifiques qui ne voient guère de mécanismes capables de transférer un gène de résistance à un antibiotique au génome de bactéries « *animales ou humaines* ».

POUR L'INDUSTRIE des biotechnologies végétales, le mois de novembre est celui de tous les dangers. Presque en même temps, deux plantes américaines « transgéniques » (dans lesquelles ont été greffés des gènes étrangers) débarquent en Europe, entourées d'un fort parfum de scandale. La plus récente en date est un maïs de la firme suisse Ciba-Geigy, produit aux Etats-Unis et qui n'a pas encore reçu d'autorisation officielle de diffusion en Europe.

Cette variété a été dotée d'un gène de tolérance à l'herbicide Basta et d'un gène insecticide d'origine bactérienne (dit Bt) dirigé contre la pyrale, une chenille de papillon qui ronge les cultures du sud-ouest de l'Hexagone. Fin juin, à Luxembourg, les ministres européens de l'environnement n'ont pu trancher : seule la France, à l'origine de la demande de diffusion de ce maïs, s'y est déclarée favorable. L'Espagne s'est abstenue. Formidable imbroglio juridique, ce dossier menace d'ouvrir une nouvelle crise agricole avec les Etats-Unis, *sur fond de crise* de « vache folle » et d'accords commerciaux de l'OMC (Organisation mondiale pour le commerce).

Quelle est la nature du problème ? Essentiellement psychologique, selon les acteurs des biotechnologies. Pour Greenpeace et plusieurs gouvernements (en premier lieu britannique), cette variété transgénique menacerait le bétail – et même les hommes – de transmettre sa résistance à un antibiotique très commun : l'ampicilline. En effet, un gène conférant cette résistance a également été greffé à ce maïs, pour de simples raisons technologiques (afin de disposer d'un marqueur permettant de vérifier en laboratoire que les gènes d'intérêt *agronomique ont bien été* intégrés aux cellules). La crainte est que ce gène résistant à l'ampicilline migre chez les bactéries du tube digestif du bétail – voire de l'homme.

« A partir de mes connaissances sur les mécanismes de transfert de gènes de résistance à un antibiotique, il n'y a virtuellement aucune chance que ce gène, introduit dans le génome de cette variété de maïs, parvienne à s'intégrer au génome de bactéries animales ou humaines », affirme le professeur Abigail Salyers (université américaine de l'Illinois, Urbana), un spécialiste dans le domaine. Et quand bien même ce transfert aurait lieu, ce gène serait très probablement dégradé par la flore intestinale du ruminant et plus encore par celle de l'homme, dont le milieu intestinal est plus acide.

De plus, la médecine parvient à contrer les infections bactériennes résistantes par de nouvelles pénicillines. En revanche, ce maïs insecticide pourrait, à plus ou moins court terme, engendrer des résistances chez certaines populations de pyrales, ce qui ruinerait le recours à l'insecticide Bt, réputé très sélectif, biodégradable et efficace.

La deuxième plante transgénique à frapper aux portes de l'Europe est un soja, qui est aussi la première plante génétiquement manipulée à avoir été autorisée – depuis *le 3 avril* – pour la *consommation* animale et humaine dans les pays de l'Union. La multinationale Monsanto y a greffé un gène de résistance à l'herbicide Roundup. Ce gène permet de désherber les champs de soja en pleine croissance, sans nuire à la culture et tout en réduisant l'épandage. Apparemment, ce gène ne modifie pas les qualités nutritionnelles de la fève de soja, qui alimente des animaux domestiques, fournit diverses huiles et entre dans la composition de nombreux produits alimentaires (chocolat, margarine, biscuits, sauces, produits laitiers...).

> Ce dossier menace d'ouvrir une nouvelle crise agricole avec les Etats-Unis, sur fond de crise de « vache folle »

Pour Greenpeace, ce « soja mutant » pourrait connaître une dissémination incontrôlée, et des résidus de l'herbicide entraîner des allergies. *« Absurde »*, rétorque Yves Chupeau, directeur de laboratoire de biologie cellulaire à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Versailles. *« D'abord, cette plante ne sera pas cultivée en Europe, ce qui limite singulièrement sa diffusion. Et, quand bien même le serait-elle un jour, elle reste trop* "tropicale" *pour passer l'hiver sous nos latitudes. Pas de risque, donc, de dispersion sauvage au-delà d'une saison. Enfin, tous les tests effectués en Europe, comme aux Etats-Unis, montrent l'excellente biodégradabilité de l'herbicide Roundup et son absence de toxicité pour les êtres vivants. »*

Reste un point de friction : le refus des Américains de trier leurs productions entre soja « normal » et soja transgénique (moins de 2 % des surfaces semées aux Etats-Unis). Et Daniel Rahier, du groupe Monsanto, d'insister. *« Ce tri entre les deux sojas entraînerait,* dit-il, *des contraintes techniques et un surcoût aussi insupportable qu'injustifié. »*

Des tonnes de soja ont donc été débarquées en vrac, ces deux derniers jours, à Anvers (Belgique), Hambourg (Allemagne) et Rotterdam (Pays-Bas), stock dans lequel les industries agro-alimentaires européennes – et *a fortiori* les consommateurs – ne pourront pas trier le bon grain de l'ivraie. Les Américains ayant refusé ce tri pour deux raisons, dénonce Arnaud Apotecker, de Greenpeace-France : *« Pour éviter le boycott du soja transgénique par le public et les grandes surfaces et pour diluer les responsabilités en cas de problèmes. »* En conséquence, Greenpeace a entrepris, jeudi 7 novembre, de bloquer le déchargement d'une cargaison de soja dans le port d'Anvers afin de prévenir la « *loterie* » que représenterait sa diffusion.

Au-delà du problème déjà posé par le soja, l'Europe va-t-elle enfin, après des mois d'atermoiements, statuer sur le cas du « supermaïs » de Ciba-Geigy ? La récolte touche à *sa fin aux Etats-Unis, où 0,5 % des* surfaces ont été semées avec cette variété. Là encore, quelque 3,6 millions de tonnes de maïs mélangées (maïs « naturel » et manipulé) sont attendues pour la fin du mois... Si l'Europe les refuse, elle s'expose à l'ire américaine au nom de la libre *circulation des marchandises* garantie par les accords du GATT. A moins qu'elle ne démontre que ce maïs menace la santé publique, ce qu'aucun scientifique, ni en France ni à Bruxelles, n'a, jusqu'ici, retenu.

Pour se couvrir, la Commission européenne a demandé un nouvel *avis à trois comités d'experts* (sur les pesticides, l'alimentation animale et l'alimentation humaine). Vendredi 8 novembre, le dernier comité devait rendre son avis, et, le 13, la Commission devrait formuler une nouvelle recommandation aux ministres. De quoi désamorcer, peut-être, une guerre commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis.

Vincent Tardieu

Expérimenter au cas par cas

La puissance de la transgenèse, qui consiste à transférer un gène étranger dans un autre organisme, dépasse de loin ce que la nature peut faire par elle-même. De telles possibilités, rappelait récemment le médecin-généticien Axel Kahn, président de la commission du génie biomoléculaire (CGB), justifient que, sur ces affaires, soit posé, au cas par cas, le problème de la sécurité. Il n'y a pas lieu, selon lui, d'arrêter les expériences, faute de quoi on s'abstiendrait de répondre aux questions qui se posent. A commencer, par exemple, par l'étude des risques réels ou non, présentés par l'introduction dans certaines plantes de gènes de résistance à des herbicides « totaux » comme le Roundup (glyphosate) ou le Basta (glufosinate). Récemment, des recherches ont montré que du colza ainsi manipulé avait montré sa capacité à transférer le gène qu'il avait reçu à d'autres espèces, des crucifères, comme la moutarde des champs, la ravenelle ou la rouquette batarde (*Le Monde* du 26 juin).

■ **LA CRAINTE des chercheurs** de voir des colzas transgéniques transférer leur résistance à des herbicides à des espèces sauvages a récemment conduit l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) à *« suspendre l'inscription au catalogue »* d'un colza manipulé. Cette variété rendue tolérante à l'herbicide Basta a été développée à l'INRA de Rennes en collaboration avec le groupement industriel Cerasem. Selon le président de l'INRA, Guy Paillotin, *« il s'agit d'une simple mesure de précaution dans l'attente des résultats que fourniront les expertises en cours »* menées par les stations agronomiques de Châlons-en-Champagne, Dijon et Toulouse.

Contrôle franco-russe sur les matières nucléaires

L'INSTITUT DE PROTECTION et de sûreté nucléaire français (IPSN) et l'Institut Kourchatov, le plus important centre de recherche nucléaire russe, viennent de signer un accord *« visant à renforcer leur capacité d'action respective dans le domaine du contrôle et de la comptabilité des matières nucléaires »*, annonce l'IPSN. Français et Russes testeront leurs méthodes et certains de leurs matériels de contrôle respectifs dans les installations de leur partenaire. L'un des projets envisagés prévoit l'installation par l'IPSN à l'Institut Kourchatov d'un réseau de capteurs intelligents pour la surveillance des matières sensibles.

L'Institut Kourchatov, *qui doit gérer d'importantes quantités* d'uranium très enrichi et de plutonium au sein de ses installations, a déjà développé son propre système de surveillance et de comptabilité. Son expérience pourrait servir de référence dans la mise en place d'un système moderne et efficace en Russie. L'IPSN, pour sa part, sert de soutien technique aux pouvoirs publics français dans le contrôle des matières nucléaires, la prévention des pertes ou détournements. Il vérifie notamment que les exploitants respectent les règles de suivi, de comptabilité et de protection physique des matières sensibles.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : le lancement du vaisseau Soyouz** qui devait emporter, le 15 décembre, deux cosmonautes russes et un cosmonaute allemand vers la station orbitale Mir est reporté au mois de février. Selon la direction centrale des vols spatiaux, la base de lancement ne dispose plus de fusées Soyouz-U pour mettre en orbite le vaisseau spatial. En raison de la crise économique que traverse le pays, le fabricant des fusées ne dispose pas des financements qui lui seraient nécessaires. – *(Itar-Tass).*

■ **VOLCANOLOGIE : une nouvelle éruption** volcanique s'est produite, mercredi 6 novembre, sous le glacier Vatnajökull, au sud-est de l'Islande, dégageant une colonne de fumée de 4 300 mètres de haut. Ce regain d'activité, qui a débuté peu avant 16 heures (heure de Paris), n'avait pas été prévu. La débâcle du glacier, consécutive à la fonte des glaces provoquée par la précédente éruption, survenue début octobre (*Le Monde* du 7 novembre), a provoqué des dégâts *considérables. Des quatre ponts reliés par la route côtière du sud de* l'île, un seul reste intact pour l'instant. – *(Reuter, AFP.)*

■ **SISMOLOGIE : un réseau de 250 récepteurs** destinés à surveiller l'évolution de la croûte terrestre dans le sud de la Californie et à prévoir éventuellement les séismes va être mis en place d'ici trois ans dans la région de Los Angeles. Ces récepteurs seront capables de mesurer les mouvements du sol au millimètre près, en liaison avec les satellites du réseau Global Positioning System (GPS). *Lorsque le réseau sera au complet, il devrait même permettre de dé*celer des failles enterrées. – *(AFP.)*

■ **IMMUNITÉ : pour pouvoir se multiplier dans un organisme,** certains agents pathogènes jouent les Fregoli et changent en permanence d'aspect pour ne pas être reconnus par le système immunitaire. D'autres se montrent sous leur vrai visage, mais en incitant l'organisme à déclencher une réponse inefficace à l'agression dont il est l'objet. C'est ce type de mécanisme que des équipes de l'Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire de Valbonne (CNRS) et du Centre de biochimie de Nice (Inserm) a démonté dans le cas des leishmanies, petits protozoaires responsables de la mort de un à deux millions de personnes dans le monde, transmis par les piqûres d'insectes. Ces parasites expriment une protéine, appelée Lack, qui force l'organisme à produire des anticorps inefficaces contre ces protozoaires et bloque ainsi l'activation des macrophages aptes à éliminer l'intrus. Des applications thérapeutiques sont envisagées.

■ **APPÉTIT : depuis la découverte du rôle d'une hormone,** la leptine, comme facteur de satiété, la biologie moléculaire de l'appétit a encore progressé. *L'équipe de Johan Auwerx à l'Inserm (unité 325,* Lille), qui avait délimité récemment les régions régulatrices du gène qui code pour la leptine, vient de démontrer qu'un facteur de transcription inhibe la production de cette dernière. Ce travail définit de nouvelles cibles moléculaires pour une pharmacologie de l'appétit.

■ **NEURONES : la cardiotrophine, une protéine qui a la capacité** de faire pousser les cellules musculaires du cœur, pourrait jouer également un rôle dans la survie des neurones moteurs. Des chercheurs *de l'unité 382 de l'Inserm à Marseille viennent de montrer* qu'en l'absence de ce facteur les neurones ne vivent que quelques heures. Si le rôle de cette protéine est confirmé par des modèles animaux, elle pourrait, à l'avenir, être utilisée pour le traitement de deux maladies génétiques très graves : la sclérose latérale amyotrophique et les amyotrophies spinales.

Les innovations incertaines du multimédia, vu de Californie

LAGUNA BEACH
correspondance

Tous ceux qui souffrent de ne pas savoir ce que veulent vraiment dire les mots « interactivité » ou « multimédia » – ne pas savoir n'interdit pas de les utiliser –, peuvent se rassurer : même les professionnels hésitent. Mais ils ont l'avantage de pouvoir en débattre, comme ils l'ont fait à la *Spotlight* Conference récemment réunie dans une cité balnéaire au sud de Los Angeles. Trois cents grosses têtes ont discuté, trois jours durant, des heurs et malheurs du multimédia à l'invitation de Denise Caruso, collaboratrice du *New York Times* et l'une des analystes des nouveaux médias les plus respectées.


INTERNET

La première impression du nouveau venu, c'est l'émerveillement. Comptant sur un public de choix, chacun était là avec ce qu'il avait de mieux : la version *préliminaire* de l'Explorer 4 qui permettra de naviguer indifféremment entre les informations se trouvant sur le disque dur d'un ordinateur et celles qui se trouvent sur le réseau ; le nouveau RealAudio qui permet d'écouter sur Internet la musique avec une *qualité équivalente* à celle d'un CD ; des parloirs virtuels en trois dimensions dans lesquels chaque participant, prend les traits, le profil, le corps, la forme d'un « avatar » de son choix, se déplace et bavarde dans des paysages lunaires ou paradisiaques totalement inventés, etc.

Pourtant, pas de quoi surprendre les familiers du multimédia. Dans un article sur la conférence publié dans la *Columbia Journalism Review*, Todd Oppenheimer écrit : *« Quand je repense aux trois dernières années* [...], *je suis impressionné par l'ampleur du rétrécissement de l'énergie et des ambitions dans les nouveaux médias. »* Plus personne ne promet la lune.

UNE LOUPE TRADUCTRICE

Les innovations sont graduelles, et le seul produit qui ait arraché des applaudissements est le « codascope » de Corbis. Une sorte de loupe-traductrice virtuelle (il ne s'agit pas d'un objet mais d'une séquence de logiciel) à qui l'on donne vie d'un clic de souris et que l'on promène sur le texte original. Utilisé sur un manuscrit indéchiffrable de Léonard de Vinci, le codascope transforme instantanément les graffitis du peintre en un texte lisible... en italien ou en anglais. Suffocant. Mais pas assez pour faire oublier à cette communauté qu'elle traverse un moment difficile.

Responsable de la recherche et vice-président de Walt Disney, Bran Ferren a introduit les débats en affirmant que les produits actuels sont à la fois *« terriblement mauvais »*, beaucoup trop chers et trop compliqués. *« Je ne sais pas ce qu'est un multimédia »*, a-t-il déclaré, proposant de se défaire de ce terme abscons. Quant aux produits qui en découlent, il affirme, impitoyable : *« Si votre grand-mère ne peut pas les faire marcher, c'est qu'ils ne sont pas bons. »* Le désenchantement perceptible chez beaucoup de participants tient dans un constat poignant pour ces gens qui jouent des fortunes et mesurent le succès de leur existence a l'étalon dollar : personne n'a encore découvert l'eldorado des nouveaux médias. Même Microsoft n'a pas la réponse.

Donna Hoffman, professeur de management à l'université Vanderbilt et spécialiste du marketing des produits multimédias, a versé d'importantes pièces au dossier grâce a une étude des motivations des usagers d'Internet : *« Les gens veulent se parler. C'est aujourd'hui l'usage le plus important. »* 30 % du temps passé en ligne (50 % sur America on line) est consacré à des discussions en direct.

LA CONCURRENCE DE LA TÉLÉ

Une tendance ignorée par la plupart des entreprises, qui s'efforcent de faire du commerce en ligne comme on le fait dans la vie réelle. Une erreur dans la mesure où *« il s'agit vraiment d'un média différent, révolutionnaire »*, estime Hoffman. Mais les hommes d'affaires n'ont pas encore trouvé comment rentabiliser l'interactivité.

Pour Bran Ferren, il s'agit aussi de *« ne pas singer le livre »* : *« Il a fait ses preuves et fonctionne mieux sur papier que sur écran. »* Barry Diller, président de Silver King *Communications* et ancien de Fox, Paramount et ABC, a aussi conseillé aux participants de *« subordonner* [leur] *connaissance des médias au lieu de l'imposer »*.

L'expérience acquise ailleurs n'est pas une panacée. Le cyberespace est assez vaste pour qu'on y trouve des gens qui gagnent de l'argent (moins d'un tiers). Mais personne n'a la bonne recette. Les trois modèles reconnus (vente de produits, abonnements et publicité) sont mis à l'essai de multiples façons et tout le monde tâtonne. Selon une enquête publiée par la revue *Business Week*, la plupart de ceux qui réussissent *« travaillent avec des petits budgets »* et *« tirent tout le profit possible de la nature interactive du* net ».

Denise Caruso, qui a soigneusement orchestré les débats de Spotlight, attribue le moment difficile que traversent les nouveaux médias a une *« commercialisation prématurée »*.

Les hommes d'affaires sont partis sur les chapeaux de roue sans vraiment savoir de quoi il s'agissait : *« On est en train de réaliser que le multimédia, ce n'est ni un magazine en ligne, ni un livre en ligne, ni un film en ligne. C'est une chose en soi. Et on en est encore à essayer de comprendre ce que c'est. »*

Francis Pisani
<fpisani@best. com>

★ Informations sur Spotlight à : <http : //www. conferences. infoworld.com>



JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

• *SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

MOTS CROISÉS

N° 941

HORIZONTALEMENT

I. Sur la bonne voie. – II. Dénoua sa pelote. Si Eurydice avait eu une pelote... – III. Remis à peu près d'aplomb. Suit sa pente naturelle. – IV. Petit sommet. Engin de pêche. – V. Pour montrer. Ne doit pas rester avec le bon vin. Graveur. – VI. Avec eux, il ne faut pas manquer de souffle. Son opus fait parler de lui. Note. – VII. Il a été gracieusement dispensé. Dans une polka. – VIII. Indien. Les célébrités y voisinent. – IX. Devient violet en cas de chaleur. Elle a rejoint ses voisins. – X. Rarement seul, ou sur la tête. Condition théoriquement non précaire. – XI. Douleurs récurrentes.

VERTICALEMENT

1. Définition commode pour le jeune révolté. – 2. Promet la tempête. Marque un vif intérêt. – 3. Noyau. Fait de bons pare-chocs. – 4. N'écoute que son courage. – 5. Ponctuent une existence. On admire encore ses plaidoyers. Note. – 6. Balte. Bruyant adorateur. – 7. Conjonction. Tire le bon fil ou, accentué, vif débat. – 8. S'appuie sur la poutre. Quelle lignée il a eu ! – 9. Chaîne à crans. – 10. Dans l'œuf. Homme en bref. En Chine. – 11. Coquillage. Profondément en paix. – 12. Filtrent les passages.

SOLUTION DU N° 940

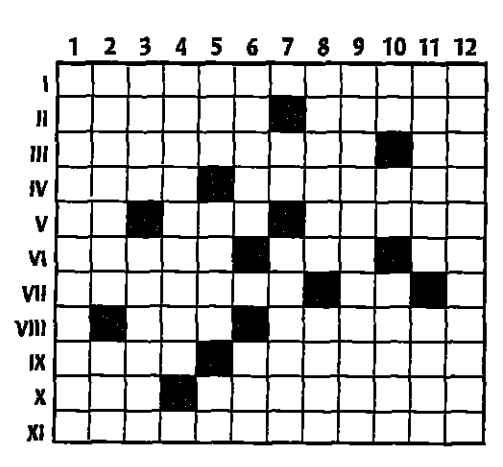
Horizontalement

I. Pablo Picasso. – II. Allusif. Faim. – III. Niaise. Arien. – IV. Dense. Epi. Gl. – V. Encaustiqués. – VI. Me. Isar. Ubac. – VII. Stérile. Il. – VIII. Nia. Sape. Ste. – IX. Isba. Hekla. – X. Usine. Réunit. – XI. Maréchaussée.

Verticalement

1. Pandémonium. – 2. Aliène. Issa. – 3. Blanc. Sabir. – 4. Luisait. Ane. – 5. Osseuses. Ec. – 6. Pie. Sarah. – 7. If. Etripera. – 8. Api. Lekeu. – 9. Afrique. Lus. – 10. Saï. Ub. Sans. – 11. Siégeait. Ie. – 12. Omnisciente.

François Dorlet



SCRABBLE (R)

N° 510

CACHEZ, CACHEZ CE MOT QUE JE NE VEUX OUÏR

Jamais vous n'avez été à pareille fête médiatique. Ces dernières semaines, vous avez vu en pleine action deux anciens champions du monde francophone, Jean-François Lachaud et Emmanuel Rivalan, et un champion de France, Anthony Clemenceau. Mais ces prestigieux scrabbleurs, qui participaient au jeu « Des chiffres et des lettres », ne devaient pas prononcer le mot Scrabble sur le plateau de France 2. De Patrice Bulat, qui a gagné dix rencontres successives après bien des péripéties, vous avez appris qu'il était administrateur de réseau sur Internet, qu'il avait été champion d'orthographe en 1992, qu'il collectionnait les boîtes d'allumettes, mais nullement qu'il était un redoutable scrabbleur de compétition.

Voici les tirages les plus intéressants. Nous précisons, s'il y a lieu, le nombre de solutions « Scrabble » (Sc), c'est-à-dire qui sont des formes conjuguées ou des mots ODS non licites, car absents du PLI et du Petit Robert.

1. SULELUSNE (2 huit lettres dont 1 Sc) – 2. JEGIANERE (3 huit lettres dont 2 Sc) – 3. LADONEHDU (1 huit lettres) – 4. DULOPOEVA (1 sept lettres) – 5. MOSORELIO (1 huit lettres Sc, 1 sept lettres) – 6. NARORONIC (1 sept lettres) – 7. SECELITOD (1 huit lettres) – 8. ROBUMOUDI (1 sept lettres) – 9. RLOUGOGAS (1 sept lettres) – 10. TUARORОET (2 huit lettres donc 1 Sc) – 11. ERSENESOC (1 neuf lettres) – 12. ENETPIEST (1 neuf lettres) – 13. STUMIXIAE (1 huit lettres) – 14. MESULENER (3 huit lettres dont 1 Sc) – 15. POMESANID (2 neuf lettres) – 16. TENELEVUQ (1 huit lettres) – 17. NADOPELDI (1 huit lettres Sc, 1 sept lettres) – 18. VUBEFENOP (1 sept lettres) – 19. RUMUMECEN (2 sept lettres) – 20. SEDEHXIPU (2 sept lettres).

Michel Charlemagne

Solutions (les mots uniquement « Scrabble » sont en italique) : 1. USUELLES *LUNULÉES* – 2. ÉGRAINEE *GÉRANIÉE RENEIGEA* – 3. DUODENAL – 4. DUOPOLE – 5. *OLORIMES* ORMOIES – 6. RACORNI – 7. COÉDITES – 8. BOUDOIR – 9. GOULAGS – 10. ROTATEUR *TAROTEUR* – 11. NÉCROSÉES – 12. ÉPINETTES – 13. AMITIEUX – 14. ÉNUMÉRÉS SURMENÉE *RÉÉLUMES* – 15. DOPAMINES DIPSOMANE – 16. ÉVENTUEL – 17. *DODELINA* OPALINE – 18. OBVENUE – 19. CÉRUMEN ÉCUMEUR – 20. PÉDIEUX HIDEUSE.

Club Elysées, 7, rue Lesueur, Paris-16e. 11 septembre 1996.
Tournois : mercredi, 20 h 45 ; mercredi, vendredi et samedi, 14 h 30 et 16 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1	NNSTUVA			
2	NNS+ETIO	VAUT	H 5	14
3	FMILLTE	TEINTONS	8 H	77
4	SEIRBSY	TELEFILM (a)	I 7	68
5	HPUTEGN	SISYMBRE (b)	14 E	78
6	PTG+IOER	HUNE	15 L	42
7	UQOEERG	PIGERONT	N 2	76
8	EG+JIORA	ROQUE	15 A	41
9	EG+ILSDU	JIVARO	5 F	32
10	GI+AOPSE	DUELS	L 1	33
11	IS+ANRZ?	PAGODE	1 H	30
12	EATBFXU	ANIS(E)REZ (c)	10 C	88
13	ETBU+KHN	FAX	11 E	52
14	BUHN+CES	TEK	9 A	43
15	S+MLDRIE	BUCHENT	A 3	45
16	SLDRI+AE	EMBUCHENT	A 1	51
17	AALMIVE	SIDERALE	3 E	62
18	LMIE+?DE	AVAL	13 F	35
19	LI?DE+AC	MAYE	H 12	53
20	ID+ONTUW	MAL(B)IEC (d)	2 A	40
21	IDONT+E	WU	O 1	37
22	DOE+	NIET (e)	B 7	29
		ODE	6 D	17
				1 041

(a) TEFILLIM, S 2, 66. (b) Plante à fleurs jaunes. (c) Ou Z(O)INERAIS, 10 F. (d) Cépage rouge. (e) Ou TIEN.

1. Laurent Dauvilliers, 1 041 ; 2. Vincent Derval, 991 ; 3. Marc Fischer, 990.

ANACROISÉS (R)

N° 942

HORIZONTALEMENT

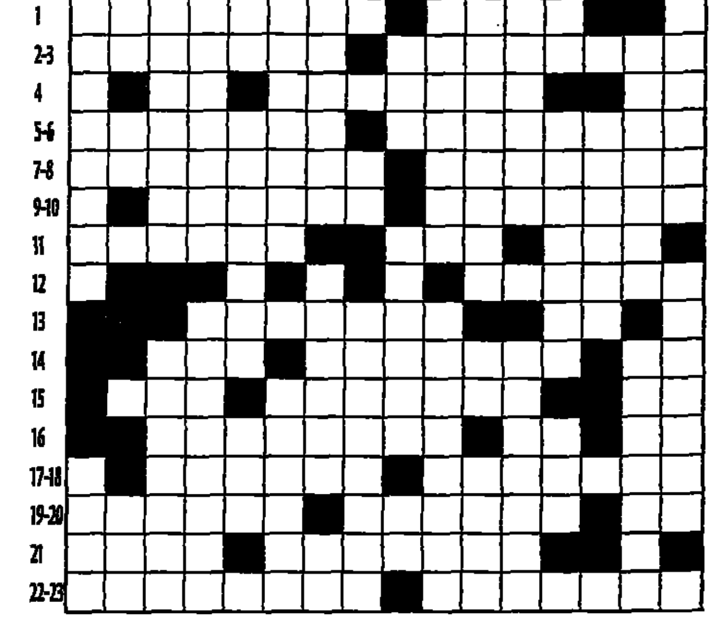
1. ABCEELRR. – 2. DEHINOR. – 3. AEELOTTU. – 4. EGIMNPT. – 5. DEIMNOR (+ 2). – 6. DEENNSTU. – 7. EEIOPRRT (+ 2). – 8. CEEILRS (+ 1). – 9. EENNRS. – 10. EHISSTU. – 11. ENORST (+ 5). – 12. ACEELS (+ 3). – 13. EFIILNT. – 14. DEELORU (+ 2). – 15. DEEERST. – 16. CEELOQTU (+ 1). – 17. EINPRU (+ 2). – 18. AAINRTT (+ 4). – 19. ACINOT (+ 4). – 20. AEINRS (+ 12). – 21. ACEELNR (+ 5). – 22. AELPRSSU. – 23. AADIORS (+ 1).

VERTICALEMENT

24. AACEMPRR. – 25. EIORRSS. – 26. CILOPPU. – 27. DEEEENT. – 28. CEILNORS. – 29. DEENNOS. – 30. EINPRRT (+ 1). – 31. DEIRTU (+ 2). – 32. AEEINR (+ 4). – 33. DEEINS (+ 2). – 34. AEERSSTT (+ 5). – 35. EEIORS. – 36. CCEEHLN. – 37. AACFLNOR. – 38. EEHNOSTU. – 39. AELSTU (+ 1). – 40. ADELORT (+ 1). – 41. ACEEFNS. – 42. ADILLR. – 43. EEIRTTU. – 44. AEMORST (+ 3). – 45. AEERSS (+ 1). – 46. ACEENST (+ 3).

SOLUTION DU N° 941

1. REPULSIF. – 2. OPALISA (SALOPAI). – 3. ELUTION (IOULENT TONLIEU). – 4. TRAMINOT (MATIRONT MONTRAIT). – 5. AGUERRIR. – 6. RITALES (ALTIERS...). – 7. FUCACEES. – 8. DEIFIANT (EDIFIANT). – 9. ANOURE (ENROUA NOUERA RENOUA). – 10. SUFFETE. – 11. BOUTURAS. – 12. EJECTER. – 13. ACENSEE, acenser, v. tr., louer une terre. – 14. LACHEE. – 15. TRUFFE. – 16. EQUESTRE (REQUETES). – 17. ROUELLE. – 18. TOUJOURS. – 19. MEILLEUR (MIELLURE). – 20. UNIATES (SUAIENT USAIENT). – 21. OGIVALE (VOILAGE VOLIGEA). – 22. DEVETIR. – 23. DESOSSA (ADOSSES DOSASSE). – 24. PESETAS (PESATES PETASES PETASSE). – 25. REGARDS (GRADERS). – 26. ELOGIEUX. – 27. AQUEUSE. – 28. PUNITIF. – 29. ACUMINES. – 30. AFFICHE. – 31. ALIENEES. – 32. SONGEAT. – 33. NETTETES. – 34. USNEES, lichens grisâtres. – 35. ROUERA (AURORE). – 36. JETEURS (SURJETE). – 37. UROPODE, appendice des crustacés. – 38. PANICAUT, chardon bleu. – 39. FOUAGES (FAGOUES FOUGEAS). – 40. AMARANTE. – 41. FURTIVE. – 42. COURBEES. – 43. SOULERA (LOUERAS RELOUAS SAOULER SAROUEL). – 44. AILLOLIS. – 45. ATTISES (SIESTAT TESTAIS). – 46. FEULER (FERULE FLEURE FELURE REFLUE).



Michel Charlemagne et Michel Duguet

ÉCHECS

N° 1714

TOURNOI INTERNATIONAL DE TILBURG (1996)
Blancs : A. Chirov.
Noirs : J. Polgar.
Défense sicilienne.
Variante de Scheveningue.

1. é4	ç5	16. Cd5!! (j)	éxd5 (k)
2. Cf3	d6	17. Dxd5+	Rh8 (l)
3. d4	çxd4	18. gxh7 (m)	Txh7
4. Cxd4	Cf6	19. Fg6!	Fg7 (n)
5. Cç3	a6	20. Fxh7	Dd8 (o)
6. Fé2 (a)	é6	21. Ff5	Cé5
7. 0-0	Fé7 (b)	22. Dd1! (p)	Fxf5
8. f4	0-0	23. éxf5	Dé8
9. Fé3 (c)	Dç7	24. g6	Cg4
10. g4 (d)	Té8 (e)	25. Fd4	Dé4
11. f5 (f)	Ff8	26. f6	Cç6 (q)
12. g5	Cf-d7	27. fxg7+	Rg8
13. Cxé6!! (g)	fxé6	28. Tf8+!	Txf8
14. Fh5!	g6 (h)	29. gxf8=D+	Rxf8
15. fxg6 (i)	Té7	30. Df1+!	abandon (r)

NOTES

a) Outre ce développement modeste du F-R qui conduit à la défense classique de Scheveningen, 6. g4 et 6. Fç4 sont d'autres réponses connues.

b) 7..., Cç6 semble moins précis que 7..., Fé7 ; en effet, après 7..., Cç6 ; 8. Fé3, Dç7 ; 9. f4, les Noirs doivent éviter la suite 9..., Ca5 à cause de la réplique 10. f5! ; par exemple, 10..., Cç4 (ou 10..., Fé7 ; 11. Dé1, Cç4 ; 12. Fxç4, Dxç4 ; 13. Dg3, 0-0 ; 14. Ta-d1, Rh8 ; 15. fxé6, fxé6 ; 16. é5, dxé5 ; 17. Dxé5, et les Blancs ont l'initiative) ; 11. Fxç4, Dxç4 ; 12. fxé6, fxé6 ; 13. Txf6!, gxf6 ; 14. Dh5+, Rd8 ; 15. Df7! (Lasker-Pirc, 1935) ; de même, si 10..., b5 ; 11. Cxç6!, Dxç6 ; 12. é5, dxé5 ; 13. fxé5, Fç5 ; 14. Ff3, Fxé3+ ; 15. Rh1 avec une attaque décisive des Blancs.

c) Ou 9. Rh1 comme 9. Ff3.

d) Une position théorique dans laquelle les Blancs ont le choix entre plusieurs possibilités : 10. g4, 10. a4, 10. Rh1 et 10. Dé1. L'avance du pion g ne serait pas possible si le C-D noir était déjà sorti en ç6, car les Noirs disposeraient de la réaction 10..., Cxd4 ; 11. Fxd4, é5.

e) Face au déferlement des pions blancs, les Noirs doivent jouer très précisément. *10..., Té8* a été joué par Anand contre Chirov (Buenos Aires, 1994), sans succès : 11. g5, Cf-d7 ; 12. Fh5!?, g6 ; 13. Fg4, Ff8 ; 14. f5, Cé5 ; 15. fxé6, fxé6 ; 16. Tf6, Cxg4 ; 17. Dxg4, Cç6 ; 18. Cxç6, bxç6 ; 19. é5!, d5 ; 20. Ta-f1, Fg7 ; 21. Fç5!, Dxé5 ; 22. Tf7, Tb8 ; 23. Df3, Dxg5+ ; 24. Rh1, Dd8 ; 25. Txg7+!, Rxg7 ; 26. Df7+, Rh8 ; 27. Fd6!, etc. Ou encore 10..., Té8 (Kasparov-Anand, Moscou, 1996, partie rapide) : 11. g5, Cf-d7 ; 12. Fd3, Cç6 ; 13. Dh5, g6 ; 14. Dh4, Ff8 ; 15. Tf3, Fg7 ; 16. Cd-é2, b5 ; 17. Th3, Cf8 ; 18. f5 avec une attaque décisive. *10..., b5* ne vaut pas mieux : 11. g5, Cf-d7 ; 12. Fd3 (ou 12. f5!), Té8 ; 13. Dh5, g6 ; 14. Dh4, b4 ; 15. Cç-é2, Fb7 ; 16. Tf3, h5 ; 17. Cg3, Ff8 ; 18. Cxh5!, et les Noirs abandonnèrent six coups plus tard (Sutovsky - Van Wely, Tilburg, 1996). *10..., d5* isole un pion sans compensation après 11. éxd5, Cxd5 ; 12. Cxd5, éxd5 ; 13. Ff3, Td8 ; 14. Dd2. Enfin, J. Polgar tenta contre Sutovsky, au cours du même tournoi, *10..., Cç6*, mais il perdit rapidement après 11. g5, Cf-d7 ; 12. f5, Cd-é5 ; 13. f6, Fd8 ; 14. Fd3, Cxd4 ; 15. Fxd4, Da5 ; 16. fxg7, Rxg7 ; 17. Rh1, Fb6 ; 18. Fxé5+, Dxé5 ; 19. Dh5, Fé3 ; 20. Tf3, Fxg5 ; 21. Tg1, f6 ; 22. h4.

f) Après 11. g5, Cf-d7 ; 12. f5 (ou 12. Fd3 suivi de Dh5-Tf3-Th3), les Blancs obtiennent également une forte attaque.

g) Un sacrifice de C étonnant, probablement une variante préparée en secret et certainement une amélioration de la variante précitée de Chirov contre Anand : 11. g5, Cf-d7 ; 12. Fh5.

h) Forcé. Si 14..., Td8 – 14..., Té7 ; 15. fxé6, Cd-é5 (si 15..., Txé6 ; 16. Ff7+, et si 15..., Cd-ç5 ; 16. Cd5, Dd8 ; 17. Fxç5!) ; 16. Cd5, Dç6 (ou 16..., Dç4 ; 17. b3!, Dxé4? ; 18. Tf4, ou 16..., Dd8 ; 17. Fb6) ; 17. Txf8+!, Rxf8 ; 18. Df1+, Tf7 (si 18..., Rg8 ; 19. Cxé7+, et si 18..., Cf7 ; 19. Cxé7 et 20. éxf7) ; 19. Fxé7, et les Blancs gagnent) –, 15. fxé6 suivi de Cd5.

i) Menace 16. gxh7+ et 17. Fxé8.

j) Encore un magnifique sacrifice de C.

k) Que faire d'autre ? Si 16..., Dd8 ; 17. Cxé7+, Fxé7 (ou 17..., Dxé7 ; 18. Tf7, etc.) ; 18. gxh7+, Rh8 (ou 18..., ~~Rxh7 ; 19. Tf7+, Rg8~~ ; 20. Fg6, etc.) ; 19. h4 suivi de Tf4, Df1-f2 et de Ta-f1 par exemple.

l) Si 17..., Rg7? ; 18. Tf7+.

m) Menace mat en g8.

n) Si 19..., Tg7 ; 20. Fd4, Cé5? ; 21. Txf8+.

o) Pare le mat en g8. Si 20..., Rxh7 ; 21. Df5+, Rh8 ; 22. Dh3+, Rg8 ; 23. Dé6+, Rh7 ; 24. Th3 suivi de 25. Th3+ avec mat.

p) Menace 23. Dh5+, Rg8 ; 24. Fh7+, Rh8 ; 25. Fg6+ et 27. Dh7 mat.

q) Si 26..., Cxf6 ; 27. Dh5+!, Rg8 ; 28. Dh7+, Rf8 ; 29. Txf6+.

r) Si 30..., Rg8 ; 31. Df7 mat, et si 30..., Ré7 ; 31. Té1.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1713
R. VOIA et V. NESTORESCU (1961)

(Blancs : Rg8, Cb8, Pb6. Noirs : Rh6, Fh5, Cç3, Pg6.)

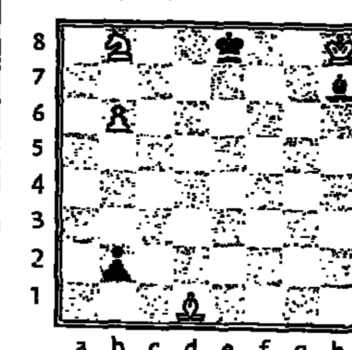
1. b7!, Cd5 ; 2. Cd7!, Cé7+ ; 3. Rh8!, Cç6 ; 4. Cé5!, Cxé5 (si 4..., Cb8 ; 5. Cf7 mat) ; 5. b8=D, Cg4 ; 6. Df4+, g5 ; 7. Df8+, Rg6 ; 8. Dé8+, Rh6 ; 9. Dé6+, Fg6 ; 10. Dxg4, et les Blancs gagnent.

ERRATUM. – Une transcription défectueuse a rendu inintelligible la solution de l'étude n° 1711 (P. Joita, 1954). Blancs : Rf1, Pa5, d6, g2 et g5. Noirs : Rd2, Fg3, Ch1, Pg4.

Solution : Si 1. d7?, Fç7 ; 2. a6, Cg3+!

1. Rg1!, Fxd6! ; 2. Rxh1, g3! ; 3. g6, Fé5 ; 4. a6, Fd4 ; 5. g7!, Fxg7 ; 6. a7, Fd4 ; 7. a8=D, Ff2! ; 8. Da3, Rç2 ; 9. Df3, Rb2 ; 10. Dd3, Rç1 ; 11. Dé2!, Rb1 ; 12. Dd2, Ra1 ; 13. Dç2! avec gain.

ÉTUDE N° 1714
V. KIVI (1945)



Blancs (4) : Rh8, Fd1, Cb8, Pb6.
Noirs (3) : Ré8, Fh7, Pb2.

Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

BRIDGE

N° 1710

LA COUPE OU LA DÉFAUSSE

Il n'est pas toujours facile de savoir si un déclarant doit couper avec sa main ou se défausser, comme le montre cette donne des précédentes Olympiades, à Salsomaggiore.

♠ A V 7 6 2
♡ R
♢ D V 8 6 4
♣ A 7

Ouest : ♠ 10 8 5 4 ♡ 10 7 3 ♢ A 5 ♣ R 9 4 2
Est : ♠ D 9 3 ♡ V 6 4 ♢ R 10 9 3 ♣ D 10 8

♠ R
♡ A D 9 8 5 2
♢ 7 2
♣ V 6 5 3

Les annonces (O. don. ; pers. vuln.) ont sans doute été les suivantes :

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 ♠	passe	2 ♡
passe	3 ♢	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest a entamé l'As de Carreau second et a continué avec le 5 de Carreau pris par le Roi d'Est, qui a rejoué le 10 de Carreau. *Comment l'Autrichien Fucik, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse

Si Sud défausse un Trèfle (le 3), Ouest coupera et contre-attaquera Trèfle. Le déclarant mettra l'As de Trèfle, puis il prendra le Roi de Cœur avec l'As et il tirera la Dame de Cœur et battra atout en espérant que, si V 10 de Cœur tombent (parce que Ouest aura deux ou trois atouts par V 10), il gagnera son contrat en prenant le Roi de Pique avec l'As et en défaussant ses deux derniers Trèfles sur les deux Carreaux maîtres du mort. Mais Est, avec le Valet de Cœur troisième, fera chuter le contrat...

Or Fucik a fait dix levées, car il a compris que le contrat était imperdable si les atouts adverses étaient 3-3. Comment a-t-il joué ? *Il a coupé avec l'As de Cœur,* puis il a fait le Roi de Cœur et, après avoir pris la main avec le Roi de Pique sec, il a tiré la Dame de Cœur et a rejoué Cœur pour éliminer les atouts. Il a préservé ainsi sa rentrée de l'As de Trèfle, et il a pu *défausser trois Trèfles* sur l'As de Pique et les deux derniers Carreaux.

PROBLÈMES AUX OLYMPIADES

Parmi les centaines de donnes jouées aux Olympiades depuis leur création en 1960, quelques-unes étaient de véritables problèmes, et les plus belles ont été celles où le déclarant a quand même trouvé le moyen de réussir le contrat à la table, c'est-à-dire, bien entendu, avec les mains adverses cachées.

Voici un fameux contrat de « 4 Cœurs » gagné par le Belge Jacques Maison dans le match contre les Bermudes, aux Olympiades de Seattle.

♠ 2
♡ A 8 7 6 3 2
♢ D 5 3
♣ V 10 3

Ouest : ♠ A 9 5 ♡ R 5 ♢ 9 7 2 ♣ 9 7 6 5 4
Est : ♠ R 10 8 7 6 ♡ D 9 4 ♢ R V 10 6 ♣ 8

♠ D V 4 3
♡ V 10
♢ A 8 4
♣ A R D 2

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 ♢	passe
2 ♡	passe	4 ♡	passe...

Ouest a entamé le 5 de Trèfle. Le déclarant a pris avec la Dame, puis il a joué le Valet de Cœur et a fait la double impasse. Est a pris avec la Dame de Cœur et il a contre-attaqué le 8 de Pique pour la Dame de Sud et l'As d'Ouest, qui a continué Trèfle coupé par Est. Celui-ci a rejoué Cœur pour le 10, le Roi et l'As. *Comment Jacques Maison, en Sud, a-t-il ensuite gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères

La réponse de « 2 Carreaux » était le Texas qui obligeait l'ouvreur à sans atout à annoncer Cœur. L'ouverture de « 1 SA » avec la main de Sud est classique et permet de simplifier les enchères. Mais un champion peut penser qu'*il ne faudrait pas que Sud soit le déclarant*, car il n'a aucun intérêt, avec sa main, à recevoir l'entame. Une ouverture de « 1 Trèfle », suivie éventuellement d'une inversée à Pique, ne compliquerait pas trop les enchères pour arriver à « 4 Cœurs » joués par *Nord*.

Philippe Brugnon

Soleil au sud éclaircies au nord

L'ANTICYCLONE des Açores se prolonge par une cellule centrée sur le golfe de Gascogne, ce qui assurera aux régions du Sud un beau temps d'automne. La moitié nord du pays verra passer dans le flux d'ouest des nuages commandés par la dépression scandinave. Grâce aux hautes pressions, ces nuages n'auront *pas réellement* d'activité pluvieuse.

Samedi, de la Normandie au *Nord, à la Picardie, à l'Ile-de-France et aux Ardennes*, les nuages avanceront en rangs serrés le matin. Ils délivreront quelques *averses du pays de Caux à la frontière belge.* L'après-midi verra une amélioration se dessiner par le *sud*, de belles éclaircies pourront se développer sur la région parisienne. De la Bretagne à l'Orléanais et au Nord-Est, le ciel nuageux autorisera toutefois des périodes ensoleillées.

Sur toutes les régions plus au sud, le soleil brillera sans discontinuer en montagne et près de la Méditerranée. Dans les plaines du Sud-Ouest et du Centre-Est, il faudra attendra la dissipation des brouillards qui se fera au plus tard à la mi-journée.

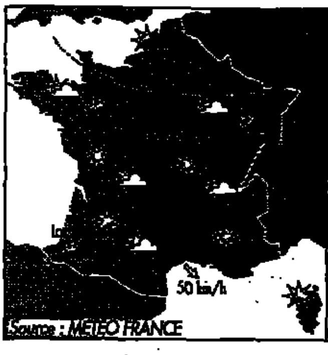
Le vent, faible en général, sera un peu plus sensible, du secteur ouest à nord-ouest, sur les côtes de la Manche et la basse vallée du Rhône.

Les températures minimales, voisines de 7 à 10 degrés sur les côtes, s'abaisseront jusqu'à 3 à 6 degrés dans l'intérieur, voire *0 degré du Massif central aux* Alpes. Les maximales s'inscriront entre 11 et 13 degrés au nord et 14 à 17 degrés au sud.

Dimanche, le ciel sera couvert de la Bretagne à la Normandie, au Nord et au Bassin parisien. Quelques ondées sont attendues sur ces régions. Les éclaircies céderont peu à peu le pas devant les nuages des Charentes au Centre et au Nord-Est. Le soleil fera de belles apparitions du bassin aquitain aux Alpes et à la Méditerranée, malgré un ciel parfois voilé.

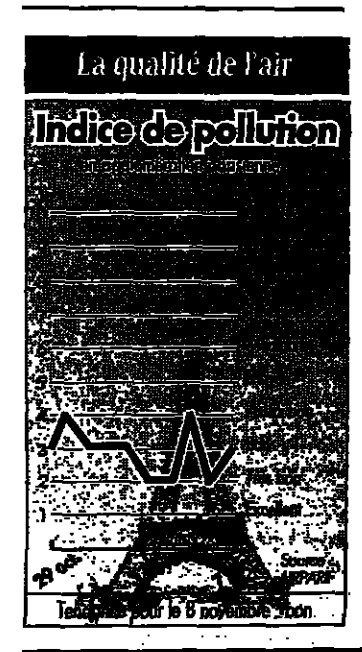
Lundi, une franche dégradation gagnera l'ensemble du pays. Nuages et pluie intéresseront la plupart des régions. Quelques éclaircies fugaces seront possibles *près de la Manche. Seules les régions* à proximité immédiate des Pyrénées et la Corse pourront échapper à la pluie.

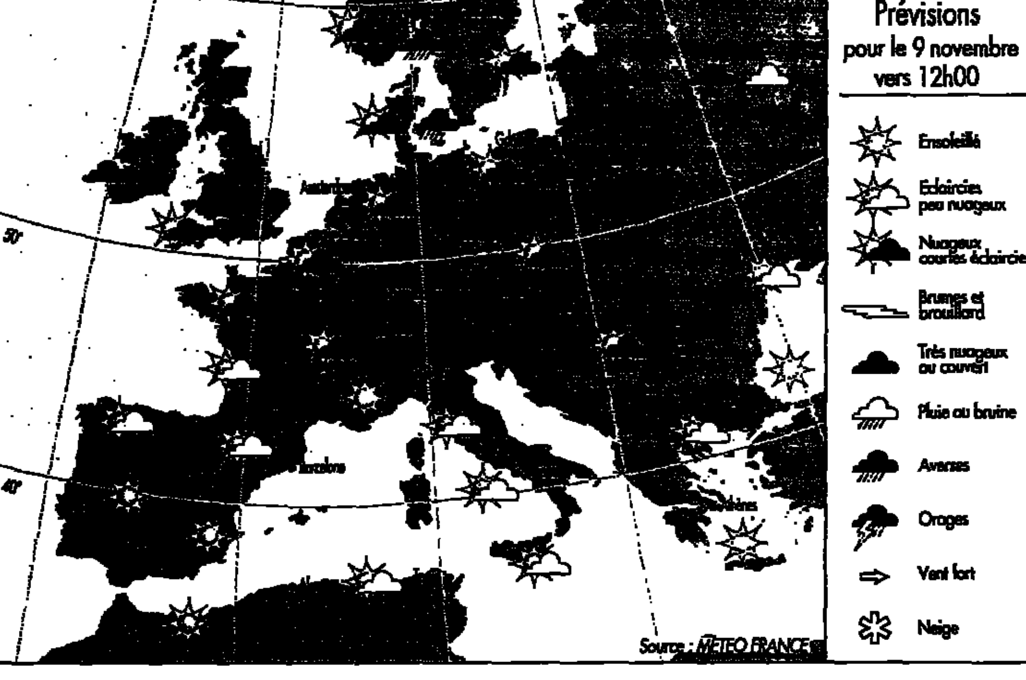
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

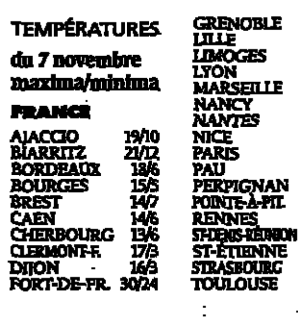


Prévisions pour le 9 novembre vers 12h00

La qualité de l'air







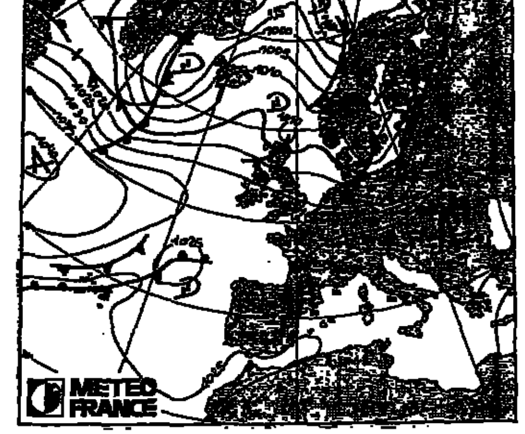


TEMPÉRATURES du 7 novembre maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	19/10
BIARRITZ	21/12
BORDEAUX	18/6
BOURGES	15/5
BREST	14/7
CAEN	14/6
CHERBOURG	13/6
CLERMONT-F.	17/3
DIJON	16/3
FORT-DE-FR.	30/24
GRENOBLE	16/7
LILLE	13/5
LIMOGES	14/4
LYON	19/5
MARSEILLE	19/12
NANCY	12/8
NANTES	15/4
NICE	18/10
PARIS	15/7
PAU	21/11
PERPIGNAN	22/13
POINTE-À-PIT.	32/22
RENNES	15/5
ST-DENIS-RÉUNION	28/19
ST-ÉTIENNE	20/3
STRASBOURG	13/7
TOULOUSE	21/11
TOURS	14/5
ÉTRANGER	
ALGER	22/5
AMSTERDAM	11/4
ATHÈNES	21/13
BANGKOK	35/25
BARCELONE	20/10
BELGRADE	21/8
BERLIN	13/5
BOMBAY	34/22
BRASILIA	26/19
BRUXELLES	11/7
BUCAREST	21/5
BUDAPEST	18/9
BUENOS AIRES	25/16
CARACAS	30/24
CHICAGO	11/1
COPENHAGUE	10/4
DAKAR	31/24
DUBAI	32/22
DUBLIN	8/0
FRANCFORT	12/8
GENÈVE	17/6
HANOÏ	28/22
HELSINKI	8/1
HONGKONG	30/23
ISTANBUL	16/7
JAKARTA	28/23
JÉRUSALEM	20/17
KIEV	16/9
KINSHASA	32/23
LE CAIRE	24/13
LIMA	21/16
LISBONNE	21/12
LONDRES	12/1
LOS ANGELES	23/10
LUXEMBOURG	11/6
MADRID	20/3
MARRAKECH	29/14
MEXICO	27/13
MILAN	15/2
MONTRÉAL	11/7
MOSCOU	8/6
MUNICH	17/7
NAIROBI	25/15
NEW DELHI	30/16
NEW YORK	21/12
PALMA DE M.	21/6
PÉKIN	6/1
PRAGUE	12/6
PRETORIA	28/17
RABAT	23/10
RIO DE JAN.	26/20
ROME	18/9
SAN FRANC.	16/7
SANTIAGO	22/12
SÉVILLE	24/10
ST-PÉTERS.	9/4
STOCKHOLM	5/0
SYDNEY	17/12
TENERIFE	25/23
TOKYO	16/11
TUNIS	22/12
VARSOVIE	14/5
VENISE	12/9
VIENNE	16/9



Situation le 8 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 10 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Stations de métro

ON AVAIT décidé qu'au 30 octobre la station de métro Marbeuf - Champs-Elysées se dénommerait « *Franklin-D. - Roosevelt* ». Hommage souterrain mais éloquent, bien dû à l'homme dont le souvenir n'est pas près de se perdre ! Les voyageurs du métro ont même observé avec une juste satisfaction que, dès avant le 30 octobre, les plaques neuves étaient apposées sur les murs discrètement luisants de la station, et que le témoignage de notre indéfectible amitié n'avait souffert aucun retardement. Plusieurs, à la fois indulgents et caustiques, ajoutèrent que ce magnifique empressement constituait un symptôme, voire un symbole, et que désormais nous serions capables de faire sans délai ce qui nous reste à faire ; or il nous reste pas mal de choses à faire !

Nul ne s'étonne d'ailleurs que les témoignages de notre fervente sympathie s'étalent jusque dans le sous-sol parisien... Le romancier Emile Souvestre, un des annonciateurs du métro, affirmait que les voyages sous la terre, empêchant les voyageurs de se divertir du spectacle multiple de l'extérieur, les *pousseraient aux méditations utiles* sur le sens de la vie et le progrès du genre humain.

Peut-être Emile Souvestre cultivait-il des illusions trop flatteuses sur l'espèce circulante et pensante. Dans le métro, on ne médite pas autant qu'il l'espérait. Quelques-uns néanmoins, qui se réjouissent d'une manifestation naturelle et nécessaire, remarquent que ces changements de dénominations et de plaques ne peuvent être qu'exceptionnels. A les en croire, les noms des stations métropolitaines ont pour objet d'indiquer aux voyageurs l'endroit où ils se trouvent, et doivent donc, autant que possible, être des noms de lieux. La hardiesse de ce raisonnement n'est pas déraisonnable...

J. Ernest-Charles
(9 novembre 1946.)

PHILATÉLIE

Les départements d'outre-mer

LA POSTE mettra en vente générale, lundi 18 novembre, un timbre à 3 F, *1946, création des départements d'outre-mer,* à l'occasion du 50e anniversaire de la promulgation de la loi du 19 mars 1946, qui transforma en départements français la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion. Ces départements, qui, jusque-là, bénéficiaient chacun de leurs propres timbres, adoptent désormais ceux de la métropole.

De 1946 à 1996, la France a consacré cinq timbres à la Guadeloupe (1957, 1959, 1970, 1984, 1996), trois à la Martinique (1955, 1970 et 1977), deux à la Réunion (1964 et 1977) et à la Guyane (1970 et 1976).

Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné par Henri Guédon, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

P. J.



★ Vente anticipée « premier jour » les 16 et 17 novembre à Paris-16e (Palais de Chaillot, place du Trocadéro), avec présence d'Henri Guédon le 16, de 10 heures à 12 heures ; le 16 novembre en Guyane (préfecture, à Cayenne), à la Martinique (préfecture, à Fort-de-France), à la Réunion (préfecture, à Saint-Denis), à la Guadeloupe (préfecture, à Basse-Terre).

EN FILIGRANE

■ **Timbres sans frontières.** Médecins sans Frontières (MSF) et *Le Monde des philatélistes* organisent une vente aux enchères de timbres-poste, cartes postales et télécartes, au profit de MSF (Me Renaud, commissaire-priseur, Jean-François Brun, expert). Les dons doivent parvenir à : Opération « Timbres sans frontières », MSF, 8, rue Saint-Sabin, 75544 Paris Cedex 11 (Richard Fuehrer, tél. : 01-40-21-29-29). Les trois ventes précédentes ont rapporté de quoi équiper un hôpital de soixante lits et en assurer le fonctionnement pendant quatre mois.

■ ***Salon d'automne.*** Jusqu'au 11 novembre, le 50e Salon philatélique d'automne ouvre ses portes à l'Espace Champerret, à la porte Champerret à Paris-17e : exposition philatélique, offices postaux, négociants, vente anticipée du timbre *Salon philatélique d'automne*, séances de dédicaces des artistes créateurs de timbres-poste... Entée gratuite.

PARIS EN VISITE

Dimanche 10 novembre

■ **L'HÔTEL DE LA PAIVA** (50 F + prix d'entrée), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Connaissance de Paris).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (60 F + 10 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Vincent de Langlade).

■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (50 F), 11 heures, place de l'Hôtel-de-Ville, devant La Poste (Claude Marti).

■ **MONTPARNASSE** : évocation *des artistes des Années folles (50 F)*, 11 heures, sortie du métro Raspail (La Parisienne).

■ ***L'ARC DE TRIOMPHE*** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant les guichets dans le passage souterrain (Institut culturel de Paris).

■ **L'HÔTEL-DIEU**, 14 h 30 (50 F), devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois) ; *15 h 30* (50 F), devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Claude Marti).

■ **LE VILLAGE DE LA *GOUTTE-D'OR*** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Barbès-Rochechouart (Europ explo).

■ **L'ART NOUVEAU À AUTEUIL** (50 F), 14 h 45, sortie du métro Jasmin (Découvrir Paris).

■ **L'ABBAYE DE PORT-ROYAL** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Didier Bouchard).

■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE** (35 F), 15 heures, devant l'entrée côté boulevard Edgar-Quinet (Ville de Paris).

■ **L'HÔTEL DE SAGAN-MONACO** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Christine Merle).

■ **L'INSTITUT DE FRANCE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Tourisme culturel).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 15 heures, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **MUSÉE CLEMENCEAU** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 8, rue Franklin (Approche de l'art).

■ **LE VIEUX VILLAGE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), *15 heures, sortie du métro Saint-*Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

Lundi 11 novembre

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE**, 10 h 30 (55 F), 23, quai de Conti (Pierre-Yves Jaslet) ; 15 heures (60 F + prix d'entrée), 23, quai de Conti (Isabelle Hauller).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **MONTMARTRE** (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, sortie du métro Anvers (Paris passé, présent).

■ **DU JARDIN DU LUXEMBOURG** à Montparnasse (50 F), 11 heures, sortie du métro Luxembourg (La Parisienne).

■ ***MARAIS*** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **L'OPÉRA-GARNIER**, 11 heures (50 F + prix d'entrée), hall d'entrée *devant* la *statue* de Lully (Christine Merle) ; 13 h 15 (50 F + prix d'entrée), en haut des marches *extérieures à gauche (Tourisme* culturel) ; 15 heures (40 F + prix d'entrée), hall d'entrée devant la statue de Haendel (Approche de l'art).

■ **L'ANCIEN COUVENT DES *CARMES*** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (Institut culturel de Paris).

■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Corvisart (Découvrir Paris).

■ **LA MAISON OPÉRA** et les hôtels Menier (carte d'identité, 50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 5, rue du Docteur-Lancereaux (Didier Bouchard).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** : symbolique et alchimie (55 F), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire).

■ **LE PALAIS-ROYAL** : trois siècles d'histoire de Paris (50 F), 14 h 30, place du Palais-Royal devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

■ ***LE QUARTIER CHINOIS*** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy devant la BNP (Christine Merle).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie *du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).*

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE *RUSSE*** et sa crypte (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALBANIE.** Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'épidémie de poliomyélite, qui a touché 129 personnes depuis avril, est enrayée après la campagne massive de vaccination qui a été menée du 7 au 14 octobre. – *(AFP.)*

■ **EUROPE.** Le trafic des compagnies membres de l'Association européenne des compagnies aériennes (AEA) a augmenté de 6 % en septembre par rapport au même mois de 1995. Le taux de chargement a légèrement baissé à 75,6 %. L'augmentation la plus faible du trafic a été enregistrée sur les liaisons intra-européennes (4,3 %) et l'Atlantique nord (4,7 %), tandis que la plus forte l'était sur les liaisons de l'Europe vers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (10,6 %). – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Les vignettes automobiles pour l'année 1997, de couleur verte, seront mises en vente à par*tir du 13 novembre jusqu'au 3 dé*cembre inclus dans les bureaux de tabac. – *(AFP.)*

■ **GUYANE.** La compagnie Surinam Airways a installé, depuis le 28 octobre, la première liaison régulière entre Cayenne, en Guyane française, et l'île vénézuélienne touristique de Margarita. Chaque semaine, les vols partent le jeudi de Cayenne et y reviennent le lundi. – *(Corresp.)*

■ **SINGAPOUR.** La compagnie Singapore Airlines assure désormais un vol quotidien au départ de Roissy, contre cinq vols par semaine auparavant. Air France a aussi décidé de porter de six à sept ses vols hebdomadaires sur la même ligne à partir d'avril 1997. – *(AFP.)*

■ **TRANSMANCHE.** Le trafic des navettes tourisme (le Shuttle) dans le tunnel sous la Manche a doublé en octobre par rapport au même mois de 1995 : 241 273 voitures et 7 671 autocars ont pris le Shuttle, contre 120 368 voitures et 3 794 autocars un an plus tôt, tandis que, dans le même temps, l'Eurostar a transporté 498 244 passagers, contre 327 347 en octobre 1995. Entre Calais et Douvres, la part du marché des navettes tourisme avoisine désormais les 50 %. – *(AFP.)*

POLITIQUE Le parti de Jean-Marie Le Pen entretient des rapports conflictuels avec le monde des artistes. Ses interventions dans le domaine de la culture semblent toujours critiques, comme l'illustre la polémique sur le « pluralisme » des bibliothèques. Dans les trois villes « gouvernées » par le FN, les relations sont exécrables. ● DES MILITANTS cherchent pourtant à construire des associations culturelles nationalistes. Les plus catholiques veulent séduire les jeunes par la bande dessinée. Les autres cultivent l'amour de l'héritage celtique ou gaulois. ● EN MUSIQUE, le FN encourage de petits groupes de rock, proches des skinheads, pour pallier l'absence d'artistes de renom dans ses meetings. ● EN CINÉMA, l'antiaméricanisme pousse à soutenir des films français. *Capitaine Conan*, de Bertrand Tavernier, divise les militants.

L'offensive du Front national pour conquérir la culture

Conscient qu'il n'a pas su développer ses propres modèles et encore moins trouver des alliés parmi les artistes, le parti d'extrême droite tente de se débarrasser de son étiquette de « ringard » et investit, y compris par le détournement, le livre, la bande dessinée et le rock

CULTURE ET POLITIQUE : comme l'indique le thème choisi par le Front national (FN) pour son université d'été 1996, le parti de Jean-Marie Le Pen cherche à rompre son isolement culturel. Il ne dispose toujours pas de créateurs amis, mais des militants ont commencé à développer quelques initiatives – lancement d'associations culturelles, édition de bandes dessinées, essor de la critique cinéma et télévision dans *Présent* et *National Hebdo*. Jean-Marie Le Pen a déclenché une campagne mettant en cause les bibliothèques publiques.

« *C'est en changeant la tête des gens, en mettant la main sur leur culture, qu'on parvient au pouvoir* », lit-on dans *National Hebdo* (5 septembre). « *Par l'intermédiaire de l'art, on s'attaque au goût, à la sensibilité de nos contemporains, on détruit au bout du compte notre civilisation.* » L'argent public est vu comme un levier : « *La culture est un robinet à subventions, un moyen de caser des amis politiques* » et « *quatorze ans de mitterrandisme ont multiplié les associations dites culturelles qui sont un vivier d'apparatchiks* ».

UN TRANSFUGE

Le courant catholique du Front national joue la carte de la bande dessinée pour les jeunes. Depuis un an, le quotidien *Présent* publie le mardi un supplément *Présent-Jeunesse* de quatre pages avec plusieurs BD. *Arthur, le flair du shérif*, de Cézard, avait d'abord paru dans les colonnes de *L'Humanité*. Pierre Le Goff, ancien dessinateur à *Lisette*, *Pif*, *L'Humanité* et *Le Journal de Mickey*, y signe une nouvelle BD, *Arriba Espana*, consacrée à la Guerre d'Espagne. La République instaurée en 1931 y est décrite en trois mots : « *La terreur, la haine, la répression* ». Franco est « *un officier dur mais juste* ».

Alain Sanders, auteur de ce texte, responsable du supplément pour les jeunes, raconte volontiers sa « *reconquête* » de la BD. « *Longtemps, une sorte d'accord de Yalta a prévalu : la droite avait l'économie, la gauche les intellectuels. Avec la montée de la droite nationale, il fallait casser notre image culturelle un peu ringarde* », dit-il. Il commence par le Salon de la BD d'Angoulême où il crée le Prix de la Russie libre. Il rachète et fait racheter par des éditeurs « *amis* » les droits de BD parues autrefois chez les éditeurs pour la jeunesse, catholiques et communistes. Témoin de ce recyclage, le catalogue des éditions du Triomphe propose *Sylvain et Sylvette*, les albums de René Bonnet parus dans *Fripounet et Marisette* et l'œuvre pour scouts de Serge Dalens, fondateur de la collection Signe de piste, auteur de *Prince Eric*, et proche du Front. Alain Sanders cosigne une série de livres pour enfants, Le Clan des Bordesoule. *Le Secret du grand-père disparu*, qui se déroule en Algérie, est prétexte à un regard nostalgique sur l'époque coloniale. Les Algériens ne sont pas tous mauvais : ceux qui soutiennent les Français sont « dévoués » et « courageux ».

LA COUNTRY OU LE CELTIQUE ?

« *Ringardes* », c'est précisément le jugement sur ces BD « *bas-de-gamme* » que porte Pierre Vial, historien, chroniqueur régulier de *National Hebdo* et membre du bureau politique du FN. « *Sociologiquement, le catholicisme traditionaliste est un phénomène d'arrière-garde ; il ne fait que survivre. Les jeunes de vingt ans ont d'autres préoccupations que d'aller à la messe.* » Pierre Vial appartient au courant surnommé « païen » au sein du Front. Quand Alain Sanders aime la musique country du sud des Etats-Unis et défend des films américains, Pierre Vial vante le Festival des musiques interceltiques de Lorient, Gérard Depardieu, Claude Chabrol ou Bertrand Blier. Il dénonce « *la culture officielle, cosmopolite et souvent importée des Etats-Unis* ». Son courant est à présent majoritaire au Front national de la jeunesse.

Il veut faire évoluer le parti car celui-ci ne parvient pas à percer chez les artistes, ni à développer d'autre politique culturelle qu'un refus vague du « *cosmopolitisme* ». Le FN se plaint amèrement de ce qu'aucun artiste de renom ne veuille paraître dans ses meetings et ses fêtes. A l'exception notable de Brigitte Bardot, dont l'autobiographie fait l'éloge de Jean-Marie Le Pen, aucun créateur connu ne soutient le FN. La page d'entretien des écrivains dans le quotidien *Présent* du mercredi accueille surtout des militants. Paul Guth reste le seul romancier célèbre à s'être prêté au jeu. Les livres proposés par la boutique du Front reflètent eux-mêmes un éventail restreint et pas très neuf. Hormis les responsables du parti, les écrivains vendus sont notamment Jacques Bainville, historien et membre de l'Action française, mort en 1936 ; Jean Mabire, spécialiste de l'histoire des SS français, auteur des *SS au poing-de-fer*, *Les Jeunes fauves du Führer*, *La Brigade SS Frankreich* et chroniqueur de livres dans *National Hebdo* ; Emmanuel Ratier, pourfendeur du « complot judéo-maçonnique » et le romancier Jean Raspail.

Les interventions du Front sont surtout critiques. Il multiplie les attaques contre l'art contemporain, le théâtre public ou le rap. Il promet la suppression du ministère de la culture. Rédacteur en chef de *National Hebdo*, Martin Peltier dénonce « *le mal fait par le ministère de la culture depuis Malraux. Malraux lui-même a dépensé des crédits, promu des gens et des spectacles à gros budgets sans tenir compte du public, sans faire de marketing* ». Dans les trois villes administrées par des maires FN, les relations avec les artistes et les institutions culturelles sont des plus conflictuelles.

La polémique sur les bibliothèques municipales en fournit une nouvelle illustration. Après le rapport de l'inspection générale des bibliothèques dénonçant la sélection des ouvrages opérée par la mairie d'Orange (*Le Monde* du 12 juillet), le parti de Jean-Marie Le Pen a lancé une contre-offensive qui a fait l'objet d'un rapport présenté le 7 novembre par Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique du FN. Les militants ont été invités à enquêter sur le « pluralisme » dans les bibliothèques municipales, à l'aide d'un questionnaire portant sur les titres disponibles. Trois questions sur cinq concernent la presse ou les livres politiques – combien de livres de Marx et combien de Jean-Marie Le Pen sont-ils présents ? Une question porte sur les « *grands essayistes contemporains* ». Les militants ont recherché les auteurs appréciés par le FN (Alain de Benoist, Jean Madiran, Jules Monnerot, Alexis Carrel) et les écrivains honnis (Bernard-Henri Lévy, Alain Finkielkraut, Alain Touraine). La dernière question compare le nombre de « *contes européens* » à celui des « *contes d'Afrique, d'Asie et d'ailleurs* ».

CRITÈRES ÉTROITS

« *Si je cherche "contes européens" au fichier de ma bibliothèque, je ne trouverai presque rien. Mais si je consulte « récits et contes » italiens, allemands, français, régionaux, etc., je vois deux cents titres* », commente Claudine Bellayche, présidente de l'Association des bibliothécaires français. Il n'est pas étonnant qu'une bibliothèque compte plus d'ouvrages de Marx ou sur Marx que de Jean-Marie Le Pen car « *La production éditoriale à partir de laquelle nous faisons nos acquisitions est beaucoup plus importante sur le premier auteur que sur le second.* »

Jean-Yves Le Gallou a annoncé qu'il avait écrit au ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, pour lui demander de « *faire respecter conformément à la circulaire de 1984 et la charte des bibliothèques de 1991, le pluralisme et la diversité des opinions sur les rayonnages* ». Le conflit montre à quel point les critères du Front national sur les œuvres artistiques restent étroits. Pour René Monzat, auteur des *Droites nationales et radicales en France* (Presses universitaires de Lyon), « *un film, un livre est jugé selon une vision utilitaire. Le critère d'appréciation est politique et idéologique, avant d'être esthétique* ».

Catherine Bédarida

De Gramsci à la BD, des références communistes

La culture d'extrême droite est un héritage de l'avant-guerre. Elle compte des relais chez les universitaires. Pourtant, quand on interroge des militants du FN sur la culture, c'est au Parti communiste qu'ils font souvent référence. Plusieurs d'entre eux citent Antonio Gramsci, théoricien du Parti communiste italien emprisonné par les fascistes. Il avait formulé clairement le rôle des enjeux culturels dans les processus de changement politique.

A propos de leur fête des Bleu-Blanc-Rouge, les militants déplorent qu'elle ne parvienne pas à attirer, comme la fête de *L'Humanité*, des artistes de talent de tous bords. Le PCF avait fondé l'association Peuple et culture pour promouvoir des activités artistiques. Pierre Vial, élu municipal FN, a baptisé Terre et peuple son groupe de tourisme culturel. Il encourage la sortie en forêt de Brocéliande, la lecture du conteur bourguignon Henri Vincenot, le retour des feux de la Saint-Jean. *Présent* réédite des bandes dessinées de *L'Humanité* car « *les histoires publiées par les communistes avaient une morale qui nous convient. La presse catholique d'aujourd'hui contient des messages bien moins clairs* ».

« Capitaine Conan » divise les militants

LE FILM de Bertrand Tavernier, adapté du roman de Roger Vercel, *Capitaine Conan*, dont l'histoire se déroule à la fin de la première guerre mondiale (*Le Monde* du 17 octobre), partage l'extrême droite. Le critique de cinéma de *National Hebdo*, caché derrière le pseudonyme de Topoline, accuse. « *Bertrand Tavernier a fait un grand film pour le temps présent : politiquement correct et idéologiquement conforme. Les soldats sont de braves gars, surtout quand ils désertent, les guerriers sont des fumiers, tous les officiers sont des salauds d'aristocrates.* » Mais le quotidien *Présent* juxtapose une critique « *pour* » et une autre « *contre* ». « *Bertrand Tavernier n'aime pas l'armée française. Les seules évocations d'honneur, de patrie, d'héroïsme, n'appellent chez lui que des images dérisoires, pathétiques, grotesques* », note l'article « *contre* ».

Alain Sanders, auteur de la plupart des critiques de films dans *Présent*, est « *pour* ». « *Vous lirez peut-être, ici ou là, que* Capitaine Conan *est un film antimilitariste. N'en croyez rien. Pas plus que* La Grande Illusion *n'en était un. Il y a bien des portraits d'officiers bornés et imbéciles. Et alors ? Dans notre famille politique, nous sommes bien placés pour savoir qu'il peut y avoir des officiers qui peuvent être des types bornés et imbéciles.* » Pour Alain Sanders, « *Conan et les hommes de son corps franc sont des guerriers et des soldats, mais aucunement des militaires.* »

Des « *guerriers* », rétorque Bertrand Tavernier, « *oui, mais à quel prix ? Conan devient un assassin et en meurt* ». Le cinéaste estime que son film est « *irrécupérablement pacifiste* ». Quant à Renoir, il était communiste lorsqu'il a tourné *La Grande Illusion* et « *il a toujours dit que son film, attaqué alors par l'extrême droite, était antimilitariste* ».

« CONTORSIONS »

Le débat qui divise aujourd'hui l'extrême droite rappelle qu'une partie de la droite était pacifiste en 1914 et que des auteurs proches de l'Action française, comme Roland Dorgelès, ont écrit contre cette guerre. Mais, « *pour arriver à récupérer* Capitaine Conan, *le FN devra faire beaucoup de contorsions* », estime Bertrand Tavernier. En particulier, le film comme le livre montrent que « *Norbert, l'instituteur qui admire Conan, s'en sortira, parce qu'il dispose d'une culture. Conan, qui n'a rien, en mourra* ».

Le cinéaste affirme que, sur le plan du cinéma, le FN est « *en porte à faux : ils n'ont pas de metteur en scène et ils ne savent pas quelles œuvres soutenir. Actuellement, ils défendent Raimu. S'ils n'arrivent à trouver qu'un acteur mort en 1946, c'est qu'ils n'ont vraiment pas grand-chose.* »

C. Ba.

Le FN offre des tremplins aux groupes de rock skinheads

NICE
de notre envoyé spécial

Si le Front national se méfie des skinheads d'extrême droite, il tolère certains de leurs groupes de rock. En juin, les Niçois de Fraction Hexagone se sont produits deux fois au Tremplin rock organisé par la municipalité d'Orange. Par crainte d'être évincés, ils s'étaient inscrits sous le nom de Moloko Velocette, en référence à la boisson préférée des personnages du film de Stanley Kubrick, *Orange mécanique*. Elus par le public du Théâtre antique, ils ont accédé à la finale, quelques semaines plus tard : « *La municipalité ne nous a pas écartés* », se souviennent-ils.

Pour la finale, les organisateurs savaient donc à qui ils avaient affaire. Le look et les textes étaient sans équivoque, à commencer par ceux du morceau *Une balle (lire ci-dessous)*. Fraction Hexagone a terminé deuxième, « *derrière un groupe de gauche* », précise le chanteur, un coiffeur de vingt-deux ans. La station de radio Skyrock a diffusé un autre titre : « *Toujours debout* ». A la sortie, des échauffourées ont éclaté avec des habitants du quartier, « *une population allogène* », selon Fabrice Robert, le bassiste. Il garde néanmoins un excellent souvenir de la soirée : « *Dans le public, il y avait toutes sortes de gens, même des gars aux cheveux longs ! Les jeunes nous aiment parce que nous évoquons des problèmes actuels. Notre but n'est pas de faire référence à Hitler mais de faire réfléchir avec des textes intelligents sur la corruption, le sionisme, l'impérialisme américain, le monde marchand.* »

Fin septembre, un autre concert s'est tenu à Vincennes pendant la fête annuelle du FN Bleu-Blanc-Rouge (BBR). Les spectacles étaient proposés par la SERP, la société d'édition musicale de M. Le Pen. Trois formations issues de la mouvance skinhead sont montées sur scène devant plusieurs centaines de spectateurs : Fraction Hexagone (sous le nom de Moloko Velocette), Ile-de-France et Vae Victis, considéré comme moins radical. Le rock « celtique » de Vae Victis est à la mode dans les rangs frontistes : ces skins – trois garçons et une fille originaires de l'Essonne – vont se produire à Noyon (Oise), le 16 novembre, à l'invitation du Front national de la jeunesse.

Le concert de Vincennes a fait grand bruit chez les crânes rasés français, milieu restreint – un millier de personnes, en comptant ceux et celles qui se disent skinheads sans en avoir l'apparence –, mais bien informé. Jamais le FN ne s'était montré aussi accueillant. Bien plus que la présence de Vae Victis, celle de Fraction Hexagone a surpris. Alors que le groupe devait se contenter jusque-là de concerts locaux difficiles à organiser à cause de la méfiance des policiers, ils ont eu le sentiment d'entrer dans l'histoire du mouvement extrémiste. Pour le bassiste, Fabrice Robert : « *Le FN se dit sans doute qu'il faut vivre avec son temps, que les jeunes n'écoutent pas seulement des chants militaires.* »

LE POING, PAS LE BRAS

A les entendre, leur prestation à Vincennes aurait été précédée de tractations serrées : « *N'allez pas croire que le Front était heureux de nous accueillir ! Comme nous sommes païens, les intégristes ont tout fait pour nous empêcher de jouer. Après un mois et demi de négociations, ça s'est arrangé. Le Front nous a refusé* Une balle *parce que les journalistes n'auraient retenu que ça. Nous avons enflammé le public ! Il y avait des skins, des jeunes fafs, des mecs du GUD et même des petites bourgeoises en jupette qui avaient le poing tendu ! Tout le monde était content, sauf les cathos...* » Les spectateurs étaient si enthousiastes que le chanteur a dû demander aux plus excités de tendre le poing et non le bras.

A l'exception du chanteur, tous les membres du groupe se revendiquent « *nationalistes révolutionnaires* » et militent au sein de Nouvelle Résistance (NR), un groupuscule antisioniste (environ 150 adhérents) qui souhaiterait se rapprocher du parti de M. Le Pen. Fabrice Robert est responsable de la section jeunes de NR. Ce fils de militaire se définit lui-même comme un « *fasciste* », un « *guerrier* ». Fasciné par les rebelles de tous bords – « *y compris Che Guevara et Lénine* » –, il a suivi des études d'histoire et de sciences politiques.

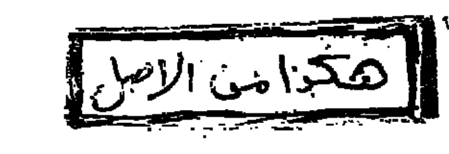
Serge Martinez, organisateur des BBR, tempère l'euphorie des crânes rasés : « *Si j'en juge par ce qu'ils racontent, ils ont peut-être attrapé la grosse tête, le syndrome Madonna ! Pour nous, il s'agissait de groupes de hard rock ; ils n'étaient pas habillés comme des skins. Nous essayons de contenter tous les publics. Le rêve de Jean-Marie Le Pen serait d'inviter les Irlandais des Cranberries !* »

Philippe Broussard

« Une balle pour les sionistes », « une balle pour la p... »

Fraction Hexagone a sorti son premier disque début octobre. Pressé à un peu plus de 1 000 exemplaires, il comporte douze morceaux dont *Une balle* : « *Une balle pour les sionistes, une balle pour les cosmopolites, une balle pour les yankees...* », ainsi qu'« *une balle pour les élus* » et « *une balle pour la p...* (bip) », en clair la police.

Le FN a refusé que ce morceau soit joué à la fête des Bleu-Blanc-Rouge. L'emblème de Fraction Hexagone est le « Front noir », un marteau et un glaive, union de l'ouvrier et du soldat. Le « Front noir » était l'organe de Gregor et d'Otto Strasser, tenants de la ligne révolutionnaire et anticapitaliste au sein du Parti national-socialiste allemand (NSDAP).



Frédérique Bredin, secrétaire nationale à la culture et aux médias du Parti socialiste

« Le budget de M. Douste-Blazy ne permet plus de mener une politique originale et ambitieuse »

Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, a présenté, lundi 4 novembre, à l'Assemblée nationale, un budget en baisse de près de 3 % par rapport à 1996 (*Le Monde* du 6 novembre). Malgré certains transferts de compétences, il se situe au-dessous du seuil symbolique de 1 % que Jacques Chirac avait fixé comme un minimum au cours de la campagne présidentielle. Ancien ministre de la jeunesse et des sports des gouvernements Cresson et Bérégovoy, de 1991 à 1993, député de Seine-Maritime, la secrétaire nationale à la culture et aux médias du Parti soicialiste, Frédérique Bredin, juge l'action de Philippe Douste-Blazy et jette les grandes lignes d'une nouvelle politique socialiste pour la culture.

« On peut imaginer que vous jugez sans tendresse particulière l'action du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy.

– Il n'est pas facile d'assurer la succession de Jack Lang. Encore que, pendant deux ans, Jacques Toubon ait assez bien assuré la transition. Philippe Douste-Blazy, lui, a cherché à se démarquer, mais, au-delà des intentions, il n'a pas prouvé grand-chose. Il a confié la définition de sa politique à une commission présidée par Jacques Rigaud, dont le rapport réaffirme le rôle décisif de l'Etat en matière culturelle. Je ne sais si le ministre en partage les conclusions – il faut l'espérer –, mais, malheureusement, son budget en chute libre ne permet pas de répondre à cette « demande d'Etat ». Il ne permet plus en réalité de mener une politique culturelle ambitieuse et originale.

– Ce budget, parlons-en.

– Le budget 1997 marque, hélas !, une date. C'est la première fois que l'on tourne délibérément le dos au 1 % défendu par les socialistes. Ce 1 %, promis par Jacques Chirac-candidat et répété le 14 juillet par Jacques Chirac-président. Si on retire les petites manipulations et autres maquillages budgétaires, le budget a subi une diminution de 9 %, et non de 3 % comme tente de la faire croire le gouvernement. Le seuil est atteint, où l'Etat n'a plus les moyens d'agir réellement sur la politique culturelle. La perte de crédits de 35 % qui frappe les monuments historiques est une catastrophe : c'est la mission même de protection du patrimoine qui est mise en cause.

– Reconnaissez qu'en période de crise, il n'est pas facile de défendre un budget régulièrement attaqué comme celui de la culture.

– Mais c'est justement dans les périodes de crise que l'enjeu culturel prend toute son importance. Quand il y a déstructuration de la société, perte de sens, c'est la culture qui génère une âme collective. Le ministre a parlé de la culture comme moyen privilégié pour réduire la fracture sociale. Très bien. Mais les coupes dramatiques dans les conventions culturelles avec les collectivités locales, la politique de la ville, l'éducation artistique contredisent cette volonté. Bien sûr il s'agit là de crédits faciles à supprimer, parce qu'ils sont peu visibles. Mais c'est en fait renoncer à la lutte contre les inégalités, à l'action en faveur des jeunes et des quartiers dégradés. On en mesurera la gravité dans les années qui viennent. Le divorce est total entre les discours officiels et les actes.

– Vous pensez qu'on peut revenir, à notre époque de mondialisation, à une politique lourdement dominée par l'intervention de l'Etat ?

– La mondialisation ne doit pas être guidée par les seuls intérêts de l'argent. L'exception culturelle, qu'est-ce que ça veut dire ? Que les règles ne doivent pas être les mêmes pour la culture et les autres domaines. Que l'économie de marché doit être régulée par l'intervention de l'Etat pour éviter les dérives, l'uniformisation des produits, la standardisation des œuvres et des pensées.

» Prenons le prix du livre. En 1981, quand la décision du prix unique a été adoptée, on a hurlé à l'archaïsme. Beaucoup pensaient que le marché allait faire sont travail, qu'il était insensé de prévoir une régulation de l'Etat dans la diffusion d'un bien culturel de grande consommation comme le livre. En réalité, cette mesure a permis de sauver un riche tissu de librairies sur tout le territoire, condition de la sauvegarde d'une diversité éditoriale. Aujourd'hui, plus personne ne remet en cause le prix du livre, qui est pourtant une infraction majeure à l'économie de marché.

– Le PS ne souffre-t-il pas toujours d'un « complexe Jack Lang », dès qu'on parle de culture ?

– En ce qui me concerne, je n'ai jamais fait de complexe Lang. On ne peut pas être complexé par une réussite. Il a été un super ministre, et nous sommes fiers de son action. Quand il est arrivé en 1981, la culture était un domaine sous-développé. Avec François Mitterrand, qui croyait profondément au sens et au rôle de la culture, il a promu une politique nouvelle forte. Mais les époques sont incomparables. Nous devons franchir de nouvelles étapes, tenir compte de ce qui se passe dans la société ; la crise, l'aggravation des inégalités et le bouleversement du temps. En regardant, par exemple, les réductions du temps de travail, le nombre des inactifs, retraités, chômeurs, la question du temps se pose crûment : temps subi ou temps choisi ? La culture prend une dimension sociale plus aiguë encore. Jack Lang serait le premier à s'adapter à ce monde en mutation. »

Propos recueillis par Jacques Buob

L'Etat et Bordeaux s'apprêtent à écarter le directeur du Sigma

Cette éviction s'annonce difficile

BORDEAUX
de notre correspondant

Le Festival Sigma, créé en 1963, pourrait connaître sa dernière édition. La cause parait entendue à la mairie de Bordeaux. En septembre dernier, la direction régionale des affaires culturelles a réduit sa subvention pour 1996 de 250 000 francs et a fait savoir à la mairie de Bordeaux qu'« *il importe désormais de réfléchir sur l'après-Sigma, en préservant l'esprit d'une manifestation soucieuse de porter un message de modernité, de jeunesse, de fête et de création* ». Plus personne n'en fait mystère dans l'entourage d'Alain Juppé, l'enterrement est programmé. Prémonition, Roger Lafosse, fondateur et directeur de Sigma, avait baptisé cette édition « Extrêmus».

Ce festival si peu bordelais est né il y a trente-trois ans de la rencontre entre l'insolence d'un homme de bonne famille, Roger Lafosse, amateur de jazz, et Jacques Chaban-Delmas. Sigma devint un peu le carnaval des avant-gardes du spectacle vivant et des arts plastiques dans une ville qui se mourait d'ennui entre le mai musical et... le mai musical. Le maire de Bordeaux avait du se battre contre son conseil municipal pour défendre ce rendez-vous sacrilège, l'imposer dans une ville peu tendre avec sa jeunesse.

Sigma a bien vécu jusqu'à la fin des années 70, quand, sous l'influence de Micheline Chaban-Delmas, l'essentiel du budget culturel a été engagé en faveur de l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine et du Centre d'arts plastiques contemporain. Tous les autres créateurs se sont alors sentis mis à l'écart, dont Sigma. On l'a chassé de l'Entrepôt Lainé, dont il avait été le premier occupant. Sigma a cependant continué, jusqu'à la fin des années 80, quand Bordeaux s'est aperçue qu'elle vivait au-dessus de ses moyens. « *L'équipe de Sigma avait eu ces dernières années le soutien de l'Etat pour évoluer et rebondir,* écrit le directeur régional des affaires culturelles, Jean Michel Lucas, dans son rapport à la mairie. *Faute de propositions conséquentes, le ministère ne serait plus, au-delà de l'édition 1996, en mesure de poursuivre son aide sans une redéfinition profonde des objectifs du festival.* »

Roger Lafosse sait qu'il est victime de rumeurs, portant sur ses accords avec un tourneur et sur ses frais de déplacement. « *Douze spectacles de 1996 n'ont rien à voir avec ce tourneur,* se défend-il, *et mes frais sont plafonnés à 60 000 francs par an : depuis cinq ans, ils se situent entre 45 000 et 50 000 francs.* » Cette nouvelle tempête ne surprend donc pas le directeur de Sigma : « *Je vais partir, mais je ne veux pas qu'on me vire. Je veux sauver Sigma, son esprit, et quelques personnes qui lui ont beaucoup donné.* » Officiellement, la mairie de Bordeaux n'a pris aucune décision. L'affaire risque cependant d'être plus difficile pour Alain Juppé que ne l'avait été les départs d'Alain Lombard du Grand Théâtre et de Jean-Louis Froment du CAPC. Beaucoup trouvaient, à Bordeaux et loin d'elle, un subtil parfum de liberté à Sigma. – *(Intérim.)*

Un Bellini petit format déçoit à l'Opéra-Bastille

LES CAPULETS ET LES MONTAIGUS, de Vincenzo Bellini. Avec Laura Claycomb (Giulietta), Vesselina Kasarova (Romeo), Marcus Haddock (Tebaldo), Andrea Silvestrelli (Capellio), Dimitri Kavrakos (Lorenzo), Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Evelino Pido (direction). Robert Carsen (mise en scène). Michael Levine (décors et costumes), Davy Cuningham (lumières).
OPÉRA-BASTILLE. M° Bastille. Le 10, à 15 heures. Les 13, 16 et 19, à 19 h 30. Tél : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Présentée au Grand Théâtre de Genève en 1990, la production Carsen des *Capulets et Montaigus*, de Bellini, devait l'être à Bastille en 1995. Une grève limita les représentations à la générale et à une exécution de concert. Une nouvelle grève a bien failli, une fois encore, jeter un mauvais sort sur la tragédie lyrique de Bellini. Déclaré illicite par le juge des référés, le préavis de grève déposé le 31 octobre par le syndicat CGT des chœurs a été levé à temps pour la première.

Ces *Capulets et Montaigus* ont remporté un beau succès, seul le chef a été hué. Qu'Evelino Pido se rassure, le Roméo et Juliette de Bellini est si peu souvent représenté (Paris ne l'a pas vu depuis 1833), si peu enregistré qu'il se pourrait bien que les mécontents lui aient reproché la médiocrité musicale de l'ouvrage par un phénomène de transfert compréhensible. La production de cet ouvrage est en fait archétypique de l'académisme qui peut, à terme, éloigner le public de l'opéra quand l'équipe réunie ne joue pas en première division. En 1990, le jeune Robert Carsen n'était pas encore le metteur en scène qu'il est devenu – même s'il encombrait déjà le plateau de chaises pour meubler les vides. Son travail s'apparente à celui des anciens régisseurs que chaque institution lyrique s'attachait à l'époque où le théâtre n'avait pas encore investi l'opéra. Mettre en place chanteurs et chœurs ne s'apparente pas plus à une mise en scène que réunir des chanteurs ne fait une distribution.

Laura Claycomb et Vesselina Kasarova sont sans aucun doute de bonnes chanteuses – encore que la seconde expose une voix bien peu homogène –, mais Bellini exige des grandes pointures pour exister. On ne devrait monter ses opéras que lorsque l'on a ce type de chanteuses à sa disposition. Hugues Gall les avait d'ailleurs à Genève quand il confia les rôles-titres à Cecilia Gasdia et à Martine Dupuy, et songeons que Renata Scotto et Katia Ricciarelli incarnèrent Juliette à l'époque de leur splendeur vocale. Les hommes tiennent également honnêtement leur rang à l'exception d'Andrea Silvestri, qui chante beaucoup plus fort que les autres. Sa voix métallique fait sursauter quand celle de Marcus Haddock ravit par sa jolie couleur et déçoit par son manque de rayonnement.

Le seul belcantiste de la soirée aura finalement été le sublime clarinette solo qui officiait anonymement dans la fosse.

Alain Lompech

The Cure en concert surprise au Bataclan

Le groupe de Robert Smith a passé sa discographie en revue

DÉCIDÉ par le groupe il y a dix jours, annoncé quarante-huit heures avant l'événement, un concert surprise de The Cure a eu lieu, mercredi 6 novembre, dans la salle parisienne du Bataclan. Deux semaines après s'être produit au Palais omnisports de Bercy (seulement rempli aux deux tiers), qu'est-ce qui a poussé ces dinosaures de la new wave britannique à revenir jouer devant 1 700 personnes ?

Le 12 décembre 1979, c'est dans cette même salle que le groupe de Robert Smith s'était produit à Paris pour la première fois. Des rumeurs annonçaient que cette « *secret gig* » serait le dernier concert de Cure dans la capitale avant sa séparation. Enregistré après quatre années de silence, *Wild Mood Swings*, leur dernier album, et la tournée qui a suivi, n'ont pas reçu l'accueil escompté. Leader déconfit, Robert Smith serait gagné par la lassitude et arrêterait les frais.

Depuis des années, les concerts de Cure ne commencent plus sans un maelström de sons et de lumières. Ce soir, la basse égrène juste quelques notes sèches et inquiétantes, métaphore de l'angoisse qui saisit une femme seule dans les couloirs du métro londonien. *Subway Song* nous rappelle de vieux souvenirs, ceux d'un premier album, *Three Imaginary Boys* (1979). Cela faisait bien longtemps aussi que la verve aigrelette de *Grinding Halt* ne figurait plus à leur répertoire. Les vieux fans frissonnent, les plus jeunes (les plus nombreux), découvrent, ravis, ces chansons qu'ils entendent sur scène pour la première fois.

SANS DÉCORUM

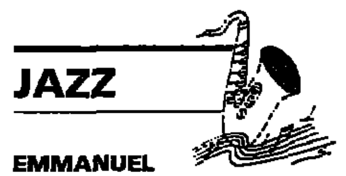
Robert Smith annonce, en français : « *Ce soir, ce concert raconte l'histoire de The Cure. Nous jouerons deux morceaux de chacun de nos albums* ». Soit plus d'une vingtaine de titres – quelques singles complètent la liste –, occasions de se souvenir du trajet d'un groupe unique. Le minimalisme des débuts, cette tension sans fard, héritage des années punk, qui font encore résonner la mélancolie de *A Play For Today* ou de *Primary*. Les brumes légères de l'album *Seventeen Seconds*, puis le brouillard gris de *Faith*, dont le groupe reprend *Funeral Party*. L'extrémisme orageux de *The Hanging Garden* ou *The Figurehead* tirés du jusqu'au-boutiste *Pornography*.

Cheveux en pétard, chemise trop ample et basquettes molles, Robert Smith a choisi de se passer du décorum qui encombre les concerts d'un groupe habituellement noyé dans les couleurs baveuses d'un psychédélisme étouffant. Il a laissé au vestiaire le maniérisme complaisant et les pédales d'effets envahissantes. Son éternel complice, Simon Gallup, dirige souvent la manœuvre, dansant courbé par le poids d'une basse qui, vieille habitude, lui tombe très bas sur la cuisse. Sobrement, dans la bonne humeur, ils passent en revue des disques qui, au fil des années, ont eu tendance à devenir moins essentiels. Après une poignée de pépites pop – les singles *The Walk*, *Let's Go To Bed*, et les tubes des albums *The Head On The Door* et *Kiss Me Kiss Me Kiss Me* –, Cure aura tendance à parer de gros effets des complaintes adolescentes devenues caricaturales.

L'ambiance, électrique jusque-là, s'assoupit d'ailleurs quand la machine à remonter le temps s'arrête sur *Disintegration* et *Wish*. Plus encore quand Robert déroge au principe qu'il a lui-même établi, en s'attardant sur quatre morceaux de leur dernier album. L'intimité de la performance, son parti pris original et ce contexte de fin de règne, lui ont pourtant donné une dimension historique. Que confirmera l'intensité du rappel. The Cure enchaîne les deux faces de ce qui fut leur tout premier 45 tours. Un *10 : 15 Saturday Night* dénudé jusqu'à l'os, et une version explosive et grisante de *Killing An Arab*, chanson autrefois inspirée à Smith par la lecture de *L'Etranger* de Camus. Le public ensuite les rappellera en vain, saisi par la nostalgie qui signe la fin d'une histoire.

Stéphane Davet

★ Fin de la tournée française : le 8 novembre à Metz, le 10 à Lille.



EMMANUEL BORGHI
Anecdotes

Pianiste régulier des formations acoustiques du batteur Christian Vander – dont le Trio où il fait merveille –, Emmanuel Borghi a rejoint à Mâcon l'actif Collectif Mu, au sein duquel il a trouvé les musiciens pour son premier enregistrement en leader. Ce quintet est porté par l'attachement aux maîtres du jazz afro américain des années 50 et 60, Coltrane en tête. La musique s'échappe dans des cycles presque incantatoires (superbe Satoïa, Anecdote), est jouée avec une ferveur qui contredit le titre, *Anecdotes*. D'un naturel discret, Borghi est un pianiste qui laisse entendre une science exacte du silence autant que du rebond. Avec lui, les saxophonistes Eric Prost et Gaël Horellou, François Gallix à la contrebasse et Philippe Garcia à la batterie, qui tous deux viennent rejoindre les grandes rythmiques du mouvement. Le jazz dans toute sa force attractive. *S. Si.*

★ 1 CD Seventh Record A XXII. Distribué par Harmonia Mundi.

Du violon dans le jazz

Trois disques prouvent que l'instrument et le genre se marient à merveille

L'AMITIÉ, le respect qu'inspirent Stéphane Grappelli et son œuvre conduisent à susurrer, comme on s'excuse, que le disque de Stéphane Grappelli *Flamingo* (chez Dreyfus Jazz) – avec Michel Petrucciani, Georges Mraz et Roy Haynes – reste approximatif, incertain, mais touchant. Moins léger (mais plus vrai) que l'enregistrement au Blue Note (chez Telarc), qui lui est presque contemporain. Ceci explique cela. Au Blue Note, Grappelli est accompagné par les pimpants Pizzarelli, père et fils, dans une ambiance ludico-festive. Pour Dreyfus, on ne plaisante plus : il joue avec trois seigneurs du jazz-jazz et le résultat ne dit rien d'autre que ce qui se passe. C'est ce qu'on aime dans le jazz. La forme même du jazz interdit de truquer ou de donner le change. Ce petit rappel n'est pas inutile, par ces temps où les ludico-festifs au pouvoir voudraient (se) persuader du contraire. Bref, l'enregistrement au Blue Note est aussi sexy qu'un ludico-festif de base : *Flamingo* est vraiment intéressant mais...

L'histoire du violon est une histoire passionnante. Elle brasse un générique de voyous célestes et de poètes désordonnés peu ordinaire. Ce serait une bêtise de croire que le violon est étranger au jazz. D'abord parce que le jazz est la manière (l'art est la manière) de faire musique de tout, même sans instrument, sans voix, sans la bouche, avec le corps – corps et âme. La deuxième raison qui fait du violon un instrument de jazz, c'est l'histoire de l'esclavage. Le maître n'aimait rien tant que l'esclave le divertisse au violon. Le maître est un jouisseur raffiné. Vous n'en croirez pas vos préjugés, mais entre 1897 et 1942 plus de cinq cents violonistes ont enregistré en blues ou en jazz, dont une centaine sous leur propre nom. Même si l'histoire se résume désormais, un peu sauvagement, comme toujours, à Joe Venuti, Stuff Smith, Eddie South, Svend Asmussen et Stéphane Grappelli pour les fondateurs ; Michel Warlop, Ray Nance et Nay Perry pour les suivants ; John Frigo, Harry Lookofsky, Elek Bacsik pour les passeurs ; Jean-Luc Ponty, Michal Urbaniak, Didier Lockwood, Pierre Blanchard et Dominique Pifarély pour les modernes ; Ornette Coleman, Alan Silva, Leroy Jenkins pour les plus dégagés, il est bon de remettre les archets en place.

UNE REMARQUABLE ANTHOLOGIE

L'anthologie conçue par Frémeaux et associés en deux CD, *Violon Jazz*, s'y emploie avec souci de l'exactitude et soin de la méthode. C'est un circuit dont Hollywood, Chicago, New York, Londres, Paris, Bruxelles, Berlin et Copenhague (1927-1944) marquent les étapes. Retour aux fondamentaux : Joe Venuti, Eddie South, Stuff Smith. Cela dit, pour l'émotion, on comparera le *Body and soul* de Grappelly (avec un *y* très british) de 1941 (George Shearing au piano) aux numéros 11, 12, 13 et 14 du second CD, signés Michel Warlop. Primo, tout le charme de Grappelli est là. Deuzio, il y eut un certain Hawkins qui grava certain solo sur *Body and soul* en 1939, et cela fait la différence. Souvent, même avec Django, Grappelli donne l'impression de fox-trottiner les thèmes. Mais il est des artistes à qui l'on passe tout.

En revanche, Warlop le météore, Warlop le déchiré, Warlop Rimbaud né à Douai, Nord, Warlop qui commence chez Gregor avec Grappelli, Warlop l'alter ego de Grappelli, Warlop que l'alcool finit par choisir, éclate à vif dans chacune de ses notes. Comme Dolphy. Ne rien rater de ses orchestres avec les frères Ferret, Matlo et Sarane (quels prénoms, messeigneurs !). Ne pas laisser passer le moindre arpège de Louis Richardet (accordéon). Essayer d'entendre ce qui se produit dans le thème d'Alix Combelle intitulé *Oui*. Savoir pourquoi le *Christmas Swing* est à ce point une promesse sans suite (avec Django et Louis Viola). Le déchaînement et l'énergie dans ce *Christmas swing* marquent un des moments où le jazz s'est identifié au plus haut de lui-même. Même un ludico-festif employé à se faire croire qu'il pourrait être sexy peut le comprendre. Même lui. Enfin : ce n'est pas sûr. Pour cela, il faut entendre la musique et la poésie, ce qui n'est pas rien.

Francis Marmande

★ *Violon Jazz, anthologie (1927-1944)*, un coffret de 2 CD Frémaux & Associés 052. Distribué par Night & Day.
★ Stéphane Grappelli et Michel Petrucciani, *Flamingo, Dreyfus CB 821. Distribué par Sony Music.*
★ Stéphane Grappelli, *Live at the Blue Note*, Telarc 83397. Distribué par TMS.



DIMITRI CHOSTAKOVITCH
Quatuors à cordes nº 1 op. 49 et nº 15 op. 144 (1), *Quintette avec piano op. 57, et Trio avec piano nº 2 op. 67* (2)
Elisabeth Leonskaja (piano), Quatuor Borodine

Le Quatuor Borodine n'a plus vingt ans : voici cinquante et un ans que cette phalange fut fondée. Malgré un changement de premier et de second violons au milieu des années 70, les musiciens sont toujours les dépositaires directs de Chostakovitch qui leur fit travailler ses quatuors. Les jeunes Hagen (Deutsche Grammophon) ont certes une tenue sonore plus exacte et la « santé » des Borodine était certainement meilleure en 1984 lorsqu'ils gravaient, avec Richter, le même *Quintette en sol mineur* (EMI). Mais quelle concentration, quelle gravité poignante dans l'immense thrène qu'est le *Quinzième Quatuor*, quelle exactitude desonorité dans le début de la « fugue » du *Quintette* aux sonorités d'harmonium. Leonskaja ne confond pas ces pièces maîtresses avec des concertos. On la sent infiniment à l'écoute, inscrite pleinement dans le discours de cette musique grave, toujours mélancolique, souvent grinçante et désespérée. *R. Ma.*

★ 2 CD distincts Teldec 4509-98417-2 (1) et 4509-98414-2 (2).

MARC ANTOINE CHARPENTIER
Grâce et grandeur de la Vierge
Les Demoiselles de Saint-Cyr, Emmanuel Mandrin (direction).

A l'opposé de ses grands motets, de la pompe du vaste *Te Deum*, la production de Marc Antoine Charpentier (1643-1704) regorge de joyaux intimes, notamment de pièces de dévotion mariale. Les excellentes Demoiselles de Saint-Cyr et Emmanuel Mandrin, qui se consacrent à la musique pour les couvents, débordent de sensualité contenue. De la salutation jusqu'à la prière du soir, en passant par l'évocation de « *cette vallée de larmes* », cette musique appelle l'âme et le cœur vers cet « *inconnu le plus redoutable et le plus tendre* », ainsi que l'écrit le musicologue Jean-Yves Hameline. *R. Ma.*

★ 1 CD Fnac-WMD « Musique à Versailles » 592 036.

NICOLAS LEBÈGUE
Pièces d'orgue
Thierry Maeder (orgue Parisot de Notre-Dame de Guibray, Falaise, 1746)

La musique de Nicolas Lebègue (1631-1702) n'encombre pas la discographie. On se demande bien pourquoi, tant elle sait prendre en compte, toujours de manière imaginative et savoureuse (une harmonie souvent torturée), les acquis traditionnels de la musique d'église et les manières du « monde » (des « simphonies » en forme d'ouvertures à la française). On connaissait Thierry Maeder comme continuiste chez Reinhardt Goebels, le voici qui touche l'orgue somptueux de Falaise avec articulation et éloquence. *R. Ma.*

★ 1 CD Pierre Vérany PV 96102.

ELISABETH GRÜMMER (soprano)
GERALD MOORE (piano)
Lieder de Brahms et Schubert

On connaissait Elisabeth Grümmer (1911-1986) chanteuse de scène. La remarquable collection d'archives Testament rappelle opportunément qu'elle fut aussi une merveilleuse *Liedersangerin*. Ces gravures (1953-1958), excellemment restituées, la font entendre, simple, directe, sensible, à mi-chemin d'une Schwarzkopf et d'une Seefried. Sans la sur-affectation de la première, sans la candeur glacée de la seconde. Les extraits d'*Otello*, de Verdi, donnés en complément, sont chantés en allemand, mais sonnent avec une clarté proprement bouleversante. Un disque essentiel. *R. Ma.*

★ 1 CD Testament SBT 1086.

ROCK

THE BEATLES
Anthology 3

Troisième et dernier volet de l'*Anthology* Beatles. A partir de 1968, d'autres vies ont fait irruption dans l'homogénéité originelle du gang. Les tensions et l'affrontement des egos mettront en péril son existence, plus que sa créativité. Trois albums restent à venir jusqu'à la séparation, en 1970. Tâtonnements, ratés, idées fulgurantes ou inachevées... Cinquante morceaux, maquettes plus que produits finis, témoignent une fois encore des étapes d'un passionnant *work in progress*. Après la profusion expérimentale du « double blanc » (on découvrira ici que *Helter Skelter* était à l'origine un blues), les Beatles essaieront de retrouver, dans leurs nouveaux studios de Savile Row, les réflexes d'un rock instinctif. Les sessions (*live* le plus souvent) de *Let it Be* devront beaucoup au rock'n'roll des origines. Avant que Lennon, McCartney et Harrison (s'émancipant de plus en plus de la tutelle des deux compositeurs vedettes) ne concentrent à nouveau leur savoir-faire pop pour l'adieu magnifique d'*Abbey Road*. *S. D.*

★ 2 CD Apple 7243 8 34451 2 7. Distribué par EMI.

MAZZY STAR
Among my Swan

Sainte ou fleur vénéneuse ? Le chant d'Hope Sandoval possède à la fois l'austérité hiératique d'une prière et la volupté d'une baby doll au réveil. Les paysages dessinés ici par la guitare de son compagnon, David Roback, décrivent le même frisson automnal que lors des deux précédents albums de Mazzy Star. On aurait tort de s'en plaindre. Entre la sensualité d'une fin d'été et l'ankylose de l'hiver, la rusticité de la country américaine croise la perversité du Velvet Underground. Avant de se glisser sous les couvertures, les chansons se dénudent avec une grâce cristalline. Chaque disque et mélodie ont beau se ressembler, on s'en imprègne sans lassitude. *S. D.*

★ 1 CD Capitol 7243 8 27224 27. Distribué par EMI.

JONI MITCHELL
Misses (1)
Hits (2)

La Canadienne (d'origine) et Californienne (d'adoption) publia son premier album, *Joni Mitchell*, en 1968. Plongée à l'époque dans la musique folk, poussée par Buffy Sainte-Marie et Judy Collins, et munie d'une guitare, la compositrice de *Woodstock* fera ensuite son chemin dans la mouvance de Neil Young ou Leonard Cohen, avec David Crosby – son ex-compagnon – et Graham Nash. Elle vient au jazz avec Jaco Pastorius et Michael Brecker, puis Charles Mingus en 1978. Joni Mitchell met le cap sur la musique acoustique au début des années 90 avec l'album *Night Ride Home*. De ces mélanges harmoniques soutenus par des textes d'une grande pureté sont nées des chansons à succès, les *Hits*, et d'autres plus oubliées, les *Misses*, regroupées dans deux albums. Dans les *Hits*, on retrouvera *Woodstock*, extrait de *The Ladies of the Canyon* (1970), et plusieurs titres de *Court and Spark* (1974) dont *Help Me*, ou encore *Urge for Going* (enregistré en 1967, voix, guitare). Dans les moins connus, on se réjouira de réentendre *Passion Play* (de *Night Ride Home*), *The Wolf that Lives in Lindsey* (de l'album *Mingus*) et le superbe *Hejira* (1976). *V. Mo.*

★ 1 CD WEA 936246 358-2 (1) 1 CD WEA 936246 326-2 (2).

CHANSON

FRED POULET
Encore Cédé

Impudent, Fred Poulet avait posé les pieds en 1995 dans le paysage de la chanson-rock française armé d'un manifeste de la jeunesse culottée : *Mes plus grands succès*. Jouant des mots avec un humour détaché (« *Ma chérie a treize ans, très envie de moi* ») et des guitares avec un bel appétit, ce bricoleur de troubles en studio marchait sur les traces du Nantais Dominique A ou du Genevois Jean Bart. Affirmant cette identité minimaliste et dandy, il la poussait vers les faubourgs. Cédant quelque peu à la mode Matthieu Boggaerts (toute chanson écrite sur un cahier d'écolier, enregistrée dans la cuisine ou le garage, sans moyen sinon une imagination nourrie à la pop anglaise, serait bonne), Fred Poulet revient avec quatorze ritournelles arrangées à la sauce déjantée. L'autodérision est de règle : il y a un obscur détachement à la Bashung, une ironie narquoise à la Dutronc qui lui font chanter, d'une belle voix grave « *On a dansé sur des aires d'autoroute* » en libérant les guitares de toute contrainte de formes, en faisant du vent avec des machines ou du bruit avec du vent. *V. Mo.*

★ 1 CD Saravah SHL2078. Distribué par Media 7.



MISIA
Tanto menos tanto mais

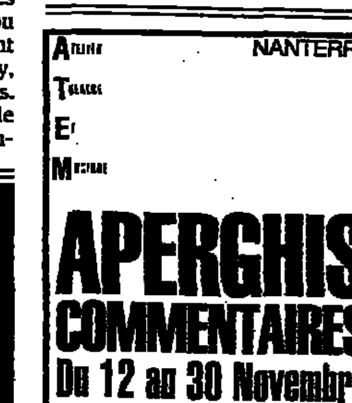
Solitude, nostalgie, angoisse de vivre... Misia chante de lancinantes et intimes douleurs, les thèmes emblématiques du fado. Sans emphase ni pathos superflu, sobre, émouvante. Accompagnée par de remarquables musiciens, dont Ricardo Rocha à la guitare portugaise (douze cordes), l'instrument clé du genre, elle interprète les textes de grands poètes et d'auteurs reconnus. Ceux d'hier, comme Fernando Pessoa *(Orfão de um Sonho Suspenso)* mais surtout ceux d'aujourd'hui, tels Sergio Godinho ou Carlos Tê, parolier de la vedette rock Rui Veloso. Si elle voue un respect sincère à la tradition, Misia préfère un fado en phase avec le présent. Née à Porto d'un père portugais et d'une mère catalane, elle est de culture ibérique et ne se réinstalla au Portugal qu'en 1990. Cette dualité l'incite à sortir le fado de son cadre originel, comme dans cet album de bon goût enregistré en 1995, le premier disponible en France, dans lequel elle adapte *Unicornio* de l'auteur-compositeur cubain Silvio Rodriguez. *P. La.*

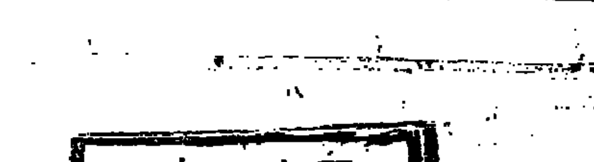
★ 1 CD Ariola 74321-3077872. Distribué par BMG.

CHEIKH LO
Né la thiass

Artiste sénégalais de notoriété internationale, Youssou N'Dour a toujours marqué sa volonté de développer à Dakar des infrastructures musicales professionnelles. Après la mise sur pied d'une société de production, la Saprom, puis l'ouverture d'un studio d'enregistrement, il a récemment créé un label, Jololi. Première sortie à visée mondiale, Cheikh Lô, qui jusqu'alors n'avait enregistré que des cassettes pour le marché local. D'abord batteur, puis choriste, en 1990, Cheikh Lô ose l'envol en solo. Avec le titre *Doxandeme*, repris ici, il goûte aux premiers frissons du succès. L'année suivante, sa carrière fait long feu : il se retranche dans l'accompagnement, tout en continuant à écrire. Ses compositions, créées avec l'arrangeur et guitariste Omar Sow, séduisent Youssou N'Dour, qui décide de le produire. Chanté en wolof, porté par le souffle des tambours sabar et tama, *Né la thiass* est sans conteste l'une des plus belles surprises africaines de ces derniers mois. Cheick Lô y joue la carte du mbalax, le tempo phare du Sénégal, un mbalax original, feutré et aéré, coloré d'influences latines. *P. La.*

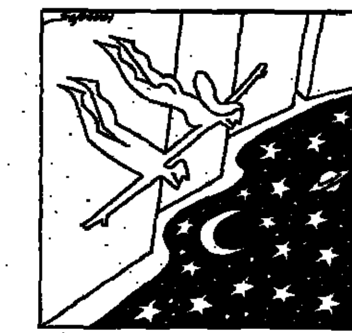
★ 1 CD World Circuit WCD 046. Distribué par Night & Day.





Péplum mystique

Mise en scène par Jean-Louis Pichon, « Thaïs » ouvre le Festival Massenet de Saint-Etienne



Massenet a pris chez Anatole France le récit de cette prostituée d'Alexandrie, amenée à la rédemption divine par un ermite qui s'aperçoit, trop tard, de son amour pour elle. Le metteur en scène, Jean-Louis Pichon, le traite comme une peinture historique, à la mode du XIXe siècle. Son péplum mystique manque de distance et de recul, sauf dans le dernier tableau, symbolique à souhait. Les solistes n'ont pas toujours l'aisance scénique ni le style vocal nécessaires, mais le premier violon du Nouvel Orchestre de Saint-Etienne, que dirige Patrick Fournillier, joue avec finesse la fameuse « méditation ». Pour sa quatrième édition, le Festival Massenet propose aussi un concert de l'Orchestre national de Lyon et des récitals de chant avec Martine Surais, Sophie Koch et Eric Huchet.

★ L'Esplanade, Saint-Etienne (Loire). *Thaïs* : 15 heures, dimanche 10 novembre ; concerts les 9, 14, 15, 16 et 17 novembre. Tél. : 04-77-47-83-40.

UNE SOIRÉE À PARIS

Dr Didg, Phillip Peris
Le didgeridoo, instrument traditionnel des aborigènes d'Australie, fascine. Beaucoup l'ont découvert très loin de son contexte, grâce à des musiciens de Jamiroquai, Arthur H. ou So Kalmery. Pour la première fois à Paris, un concert entièrement dédié aux virtuoses de cette trompe aux sonorités gutturales, dont Dr Didg (CD *Outback*/Hannibal-Harmonia Mundi), qui a joué avec Grateful Dead et le batteur Mickey Hart.
Le Moloko, 26, rue Fontaine, Paris 9e. Mo Blanche. 20 h 30, le 8 novembre. Tél. : 01-43-55-00-10. 50 F.

Pierre-Olivier Govin Trio
Saxophoniste très recherché dans les sections de big band (il a participé à presque toutes les grandes formations depuis bientôt quinze ans), Pierre-Olivier Govin est aussi un excellent soliste (notamment, au sein d'ultramarine, avec le collectif Polysons). Le voilà en trio, exposé plus que de coutume, avec le guitariste Eric Lörher et le bassiste Linley Marthe. Le répertoire annoncé est celui de Thelonious Monk, Frank Zappa et Nascimento. A priori favorable.
L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Mo Pernety. 22 h 30, les 8 et 9 novembre. Tél. : 01-45-40-60-70. Consommations majorées de 15 F pour les concerts.

Le Grand Zebrock
Stands d'*« agitateurs de la scène rock »*, ateliers de musique et surtout concerts viendront confirmer la bonne santé musicale de la Seine-Saint-Denis. Le 8, à 20 h 30, on écoutera Hot Leather Balls, Mister Gang et Human Spirit ; le 9, à 14 heures, un concert gratuit de groupes locaux suivi, à 18 heures, d'un plateau rap (toujours gratuit) avec Aktuel Force en vedette. La soirée se prolongera avec Sadicomix, Burning Heads et Willy De Ville.
Forum culturel, 1-5, place de la Libération 93 Le Blanc-Mesnil. Les 8 et 9 novembre. Tél. : 01-48-14-22-22. De 40 F à 70 F.

Sapho
En grande formation (onze musiciens et chanteurs, deux danseuses flamenco), Sapho présente son nouvel album (*Jardin andalou*, chez Mélodie), reprend Oum Kalsoum avec un naturel un peu fou, un esprit adolescent spontané, une démonstration d'éclectisme ponctué de flamèches de folie. Chaque soir, elle invite ses chouchous (Cuarteto Cedron, Castafiore Bazooka...).
Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 20 h 30, jusqu'au 16 novembre. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-49-87-50-50. 140 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ASPHALT TANGO
Film franco-roumain de Nae Caranfil, avec Charlotte Rampling, Mircea Diaconu, Florin Calinescu, Constantin Cotimatis, Catalina Rahaianu, Marthe Felten (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

BOUND (*)
Film américain de Larry et Andy Wachowski, avec Jennifer Tilly, Gina Gershon, Joe Pantoliano, Barry Kivel, Christopher Meloni, John P. Ryan (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Grand Écran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA SERVANTE AIMANTE
Film français de Jean Douchet, avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg, Jacques Sereys (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

UN AIR DE FAMILLE
Film français de Cédric Klapisch, avec Jean-Pierre Bacri, Jean-Pierre Darroussin, Catherine Frot, Agnès Jaoui, Claire Maurier, Wladimir Yordanoff (1 h 50).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

RÉGIONS

Une sélection musique, danse, théâtre et art en région

MUSIQUE CLASSIQUE

COMPIÈGNE
Caroline Casadesus
Œuvres de Bach, Lockwood, Berio, Strauss, Chausson, Wagner, Brahms, Caplet, Monk et Piaf. Ensemble orchestral Harmonia Nova, Didier Bouture (direction).
Théâtre impérial, 3, rue Othenin, 60 Compiègne. 17 h 30, le 10 novembre. Tél. : 03-44-40-17-10. De 80 F à 160 F.

LE CREUSOT
Ensemble baroque de Limoges
Bach : *Cantates BWV 35 et 54*. Graun : *Concerto pour viole de gambe et orchestre*. Christophe Coin (viole de gambe, direction).
LARC (scène nationale), 71 Le Creusot. 20 h 30, le 15 novembre. Tél. : 03-85-55-13-11. 190 F.

GRENOBLE
Carmen
de Bizet. Martine Olmeda (Carmen), Daniel Galvez-Vallejo (Don José), Norah Amsellem (Micaela), Ludovic Tézier (Escamillo), Maîtrise, chœur et orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction), Louis Erlo (mise en scène), Caroline Marcadé (chorégraphie).
Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 20 h 30, le 15 novembre. Tél. : 04-76-25-91-91. 230 F.

LYON
Chœur et Orchestre national de Lyon
Brahms : *Ouverture académique, Ave Maria, Le Chant du destin, Nänie*. Beethoven : *Symphonie no 1*. Yutaka Sado (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, le 9 novembre. Tél. : 04-78-95-95-95. De 70 F à 270 F.
Orchestre national de Lyon
Fauré : *Elégie*. Bizet : *L'Arlésienne*. Yves Potrel (violoncelle), Brian Schembri (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 14 h 30, le 13 novembre. Tél. : 04-78-95-95-95. 100 F.

MARSEILLE
La Walkyrie
de Wagner. Jeannine Altmeyer (Brünnhilde), Robert Schunk (Siegmund), Carmen Reppel (Sieglinde), James Johnson (Wotan), Wendy Hoffman (Fricka), John Macurdy (Hunding), Orchestre philharmonique de Marseille, Serge Baudo (direction), Charles Roubaud (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 19 h 30, les 12, 15 et 20 novembre ; 14 h 30, le 17 novembre. Tél. : 04-91-55-00-70. De 220 F à 300 F.

METZ
Ensemble Musicatreize
Canat de Chizy : *Messe de l'Ascension*. Hersant : *Missa brevis*. Kopelent : *Appels*. Roland Hayrabedian (direction).
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, le 15 novembre. Tél. : 03-87-39-92-00. 100 F.

NICE
Les Noces de Figaro
de Mozart. Nathan Berg (Figaro), Roberto Scaltriti (le comte Almaviva), Susannah Glanville (la comtesse Almaviva), Patrizia Ciofi (Susanna), Charlotte Hellekant (Cherubino), Jonathan Veira (Bartolo), Isabelle Garcisanz (Marcellina), Ryland Davies (don Basilio), Chœur de l'Opéra de Nice, Orchestre philharmonique de Nice, John Keenan (direction), William Relton (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 20 heures, les 15, 21, 23 et 26 novembre ; 14 h 30, le 17 novembre. Tél. : 04-93-85-67-31. De 80 F à 320 F.

ROUEN
Teresa
de Constant. Elsa Maurus (Teresa), Vincent Le Texier (Sade), Raymond Gérome (Latour), Chœur et orchestre du Théâtre des Arts, Jérôme Pillement (direction), Marc Adam (mise en scène).
Théâtre des Arts, 22, place de la Bourse, 76 Rouen. 15 heures, les 10, 16 et 17 novembre ; 20 h 30, les 12 et 15 novembre. Tél. : 02-35-15-33-49. De 50 F à 150 F.

SAINT-BRIEUC
La Cambiale di matrimonio
de Rossini. Jean Vendassi (Tobias Mill), Béatrice Di Carlo (Fanny), Etienne Lescroart (Edoardo), Richard Lahady (Slook), Anne Barbier (Clarina), Eric Perez (Norton), Orchestre du conservatoire régional de Toulouse, Didier Lucchesi (direction), Vincent Vittoz (mise en scène).
Grand Théâtre de la Passerelle, place de la Résistance, 22 Saint-Brieuc. 20 h 30, le 9 novembre. Tél. : 02-96-68-18-40. 145 F.

SAINT-ÉTIENNE
Thaïs
de Massenet. Ana-Maria Gonzalez (Thaïs), Evgenij Demerdjiev (Athanaël), Luca Lombardo (Nicias), Lionel Sarrazin (Palémon), Marie-Noëlle Vidal (Albine), Chœur et Nouvel Orchestre de Saint-Etienne, Patrick Fournillier (direction), Jean-Louis Pichon (mise en scène).
L'Esplanade, 42 Saint-Etienne. 15 heures, le 10 novembre. Tél. : 04-77-47-83-40. De 200 F à 265 F.

TOULOUSE
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Adams : *Chairman Dances*. Legrand : *Le Messager*. Copland : *Concerto pour clarinette et orchestre*. Barber : *Symphonie no 1*. Isabelle Perrin, Catherine Michel (harpe), Jean-François Verdier (clarinette), Marin Aslop (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 10 h 45, le 10 novembre. Tél. : 05-61-63-13-13.
Louise
de G. Charpentier. Kathleen Cassello (Louise), Gregory Kunde (Julien), Alain Vernhes (le père), Nadine Denize (la mère), Petits Chanteurs à la Croix potencée, Chœur et orchestre du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction), Nicolas Joël (mise en scène).
Théâtre du Capitole, place du Capitole, 31 Toulouse. 14 h 30, les 10 et 17 novembre ; 20 h 30, les 12, 15 et 19 novembre. Tél. : 05-61-22-80-22. De 150 F à 400 F.
Orchestre national du Capitole de Toulouse
Mahler : *Symphonie no 2 « Résurrection »*. Joanna Borowska (soprano), Lioba Braun (mezzo-soprano), Orfeon Donostiarra, Michel Plasson (direction).
Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 14 novembre. Tél. : 05-61-63-13-13. De 100 F à 250 F.

DANSE

ALBERTVILLE
Compagnie Temps battant
Christiane Véricel : *De vous à moi*.
Le Dôme Théâtre, place de l'Europe, 73 Albertville. 20 h 30, le 15 novembre. Tél. : 04-79-37-70-88. 100 F.

ANGERS
Urs Dietrich
Da war plötzlich... Herzkammern.
Nouveau Théâtre, place du Ralliement, 49 Angers. 19 h 30, le 14 novembre ; 20 h 30, le 15 novembre. Tél. : 02-41-87-80-80. 110 F.

ANNEMASSE
Pascale Houbin
Germen et Soma.
Salle Château-Rouge, 1, route de Bonneville, 74 Annemasse. 20 h 30, le 12 novembre. Tél. : 04-50-38-14-15. 100 F.

BAR-LE-DUC
Ballet national de Nancy-Lorraine
Jiri Kylian : *Symphonie en D*. Oscar Araiz : *Adagietto*. Richard Werlok : *Stetl*.
ABC (scène nationale), 7, rue Jeanne-d'Arc, 55 Bar-le-Duc. 20 h 30, le 12 novembre. Tél. : 03-29-79-42-78. 125 F.

BESANÇON
Mathilde Monnier
L'Atelier en pièces.
Théâtre de l'Espace, place de l'Europe, 25 Besançon. 20 h 30, les 14 et 15 novembre ; 19 heures, le 16 novembre. Tél. : 03-81-83-50-50. 110 F.

CAEN
Centre chorégraphique de Tours
Daniel Larrieu : *Delta*. William Forsythe : *Hypothetical Streams*.
Théâtre, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, 14 Caen. 20 h 30, le 15 novembre. Tél. : 02-31-30-76-20. De 60 F à 120 F.

DUNKERQUE
Compagnie Montalvo
Le Bal.
Bateau Feu-Scène nationale, 59 Dunkerque. 20 h 45, le 9 novembre. Tél. : 03-28-51-40-40. 25 F.

LYON
Susan Buirge
L'Autre Côté du vent doré, Ubusana.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, le 12 novembre. Tél. : 04-78-75-88-88. De 110 F à 140 F.

MULHOUSE
Ballet du Rhin
Michael Fokine : *Chopiniana, Le Spectre de la rose, Pétrouchka*.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, le 9 novembre ; 15 heures, le 10 novembre. Tél. : 03-89-36-28-28.

NÎMES
Le Cri du caméléon
de Josef Nadj et la compagnie Anomalie, mise en scène de Josef Nadj, avec Étienne Arlettaz, Arnaud Clavet, Vincent Gomez, Laurent Letourneur, Mickaël Mercadié, Bruno Michel, Jambenoix Mollet, Laurent Pareti, Thomas Van Uden et Martin Zimmermann.
Théâtre, 1, place de la Calade, 30 Nîmes. 20 h 30, le 9 ; 15 heures, le 10. Tél. : 04-66-36-65-10. Durée : 1 h 20. De 60 F à 140 F.*

SAINT-BRIEUC
Bernardo Montet
Opuscule.
Grand Théâtre de la Passerelle, place de la Résistance, 22 Saint-Brieuc. 20 h 30, le 12 novembre. Tél. : 02-96-68-18-40. 105 F.

THEATRE

AVIGNON
Fin de partie
de Samuel Beckett, mise en scène d'Armand Delcampe, avec Michel Bouquet, Rufus, Juliette Carré et Marcel Cuvelier.
Opéra, 84 Avignon. 20 h 30, le 14. Tél. : 04-90-82-23-44. Durée : 1 h 40. De 25 F à 200 F.*
Max Gericke ou Pareille au même
de Manfred Karge, mise en scène de Michel Raskine, avec Marief Guittier.
Théâtre du Chêne-Noir, 8 bis, rue Sainte-Catherine, 84 Avignon. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 04-90-82-40-57. Durée : 1 h 20. 80 F et 100 F.*

BELFORT
La Cerisaie
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev, avec Mathias Mlékuz, Jean Alibert, Fabrice Bénard...
Théâtre Granit-Grande Salle, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 03-84-58-67-67. Durée : 1 h 45. 90 F et 120 F.*

BORDEAUX
Falstaf
d'après William Shakespeare, mise en scène de Georges Berdot, avec Muriel Bouillaud, Marilou Foll, Véronique Rodriguez, Fabien Bassot...
Hangar 5, face à la place Jean-Jaurès, 33 Bordeaux. 22 heures, les 9 et 10 ; 18 heures, le 11. Tél. : 05-56-79-35-16. Durée : 1 h 30. De 50 F à 100 F.*
Catastrophe, par Licedei IV
de et par Leonid Leikine, Viktor Solowiov et Anvar Libabov.
Hangar 5, face à la place Jean-Jaurès, 33 Bordeaux. 22 heures, le 9 ; 19 heures, les 10 et 11. Tél. : 05-56-79-35-16. Durée : 1 h 30. Entrée libre.

BOURGES
Cafougnette et l'défilé
d'après Jules Mousseron, mise en scène de Jacques Bonnaffé, avec Jacques Bonnaffé et la Fanfare.
Maison de la culture, place André-Malraux, 18 Bourges. 20 h 45, le 9 ; 17 heures, le 10. Tél. : 02-48-67-06-07. Durée : 1 h 15. De 50 F à 130 F.*

BREST
Le Triomphe de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Roger Planchon, avec Nathalie Krebs, Micha Lescot, Alain Payen, Régis Royer, Roger Planchon, Isabelle Gélinas, Claire Borotra...
Le Quartz, 2-4, avenue Clemenceau, 29 Brest. 20 h 30, du 14 au 16, le 18 ; 16 heures, le 17. Tél. : 02-98-44-10-10. Durée : 2 h 30. De 70 F à 130 F.*

CHAMBÉRY et STRASBOURG
Maîtres anciens
d'après Thomas Bernhard, mise en scène de Denis Marleau, avec Henri Chassé, Pierre Collin, Gabriel Gascon, Pierre Lebeau, Alexis Martin et Marie Michaud.
– Espace Malraux, 67, place François-Mitterrand-carré Curial, 73 Chambéry. 20 h 30, le 12 ; 19 h 30, le 13. Tél. : 04-79-85-55-43. Durée : 1 h 30. 130 F.
– Le Maillon-Théâtre Germain-Muller, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. 20 heures, le 9. Tél. : 03-88-27-61-81. Durée : 1 h 30. De 35 F à 120 F.*

DIEPPE
Le Procès
d'après Franz Kafka, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Pierre Banderet, Jean-Marc Bory, Frédéric Constant, Nadia Fabrizio, Anne-Cécile Moser...
Centre Jean-Renoir, 1, quai Bérigny, 76 Dieppe. 20 h 30, le 9. Tél. : 02-35-82-04-43. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F.*

DIJON
Chant pour la Volga
de Rezo Gabriadze, mise en scène de l'auteur, avec Victor Platonov, Svetlana Pavlova, Elena Kondakova...
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, 21 Dijon. 20 h 30, le 9. Tél. : 03-80-30-12-12. Durée : 1 h 15. De 35 F à 130 F.*

FEYZIN
La Moitié du ciel
de Christiane Véricel, mise en scène de l'auteur, avec Ahmad Dokhan, Zahir Milaz, Salma Kobbi, Franck N'Gounou, Reda Rachidi...
Centre Léonard-de-Vinci, place René-Lescot, 69 Feyzin. 20 h 30, les 9 et 15 ; 19 h 30, les 13 et 14. Tél. : 04-78-67-65-11. Durée : 1 heure. De 55 F à 100 F.*

ISTRES et MARSEILLE
Etre sans père (Platonov)
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claire Lasne, avec Patrick Pineau, Anne Alvaro, Richard Sammut, Yann-Joël Collin, Anne Sée...
–Théâtre de l'Olivier, boulevard Léon-Blum, 13 Istres. 20 heures, le 12. Tél. : 04-42-56-48-48. Durée : 4 heures. De 50 F à 120 F.*
–Théâtre du Merlan, avenue Raimu, 13 Marseille. 19 heures, le 14 ; 20 h 30, les 15 et 16 ; 17 heures, le 17. Tél. : 04-91-11-19-20. Durée : 4 heures. De 35 F à 120 F.*

MARSEILLE
Faustus in Africa
(en anglais sous-titré en français)
d'après Lesego Rampolokeng et Goethe, mise en scène de William Kentridge, avec David Minnaar, Leslie Fong, Busi Zofuka...
La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, le 9. Tél. : 04-91-54-70-54. Durée : 2 h 10. 130 F et 150 F.*

NICE
Jouer avec le feu
d'August Strindberg, mise en scène de Luc Bondy, avec Emmanuelle Béart, Françoise Brion, Christine Vouilloz, Roland Amstutz, Thierry Fortineau et Pascal Greggory.
Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. 20 h 30, les 9, 13, 14, 15, 16 ; 15 heures, le 10 ; 19 h 30, le 12. Tél. : 04-93-80-52-60. Durée : 1 h 15. De 60 F à 170 F.*

PÉRIGNY
L'Odyssée
d'après Homère, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre.
Parc sous chapiteau, 17 Périgny. 20 h 30, les 9 et 10. Tél. : 05-46-51-54-02. Durée : 2 heures. 125 F.

QUIMPER
Le Jour et la Nuit
d'après Pierre Bourdieu, mise en scène de Didier Bezace, avec Daniel Delabesse, Odile Frédeval, Marianne Merlo...
Théâtre, 2, boulevard Dupleix, 29 Quimper. 20 h 30, le 9. Tél. : 02-98-90-34-50. Durée : 1 h 30. 70 F et 90 F.*

RENNES
L'Atelier d'Alberto Giacometti
d'après Jean Genet, mise en scène d'Hervé Lelardoux, avec Jean-Marie Frin.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 heures, les 9, 12, 14, 15, 16 ; 19 heures, le 13 ; 16 heures, le 17. Tél. : 02-99-31-12-31. Durée : 1 h 30. 130 F.

STRASBOURG
Murx den Europäer !
Murx ihn !
Murx ihn ab !
(en allemand sous-titré en français)
mise en scène de Christoph Marthaler, avec Bruno Cathomas, Susanne Düllmann, Olivia Grigolli...
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, les 15 et 16 ; 15 heures, le 17. Tél. : 03-88-35-44-52. Durée : 2 h 10. De 50 F à 125 F.*

ART

BOURGES
Julije Knifer
Galerie La Box, école nationale des Beaux-Arts, 9, rue Edouard-Branly, 18 Bourges. Tél. : 02-48-24-78-70. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 6 décembre. Entrée libre.

CASTRES
Alain Kirili : Workshop
Centre d'art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 05-63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi, dimanche et lundi de 15 heures à 18 heures. Fermé le 11 novembre. Jusqu'au 20 décembre. Entrée libre.

CHAMBORD
Lisses et délices
Château, 41 Chambord. Tél. : 02-54-50-40-00. De 9 h 30 à 17 h 45. Jusqu'au 5 janvier. 45 F.

COLMAR
Otto Dix et les maîtres anciens
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-15-50. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er décembre. 30 F.

DIJON
Donald Judd, Lili Van der Stokker
Le Consortium, Centre d'art contemporain, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 03-80-31-67-44. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 novembre. Entrée libre.
Daan Van Golden
Le Consortium, Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21 Dijon. Tél. : 03-80-30-75-23. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 novembre. Entrée libre.

GRENOBLE
Bas Jan Ader, Wolfgang Stoerchle, Guy de Cointet
Centre national d'art contemporain, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 15 F.
Morris Louis
Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 16 décembre. 25 F.
Joep Van Lieshout, Jouke Kleerebezem & Paul Perry, Maurizzio Cattelan
Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 15 F.

LOCMINÉ
Eugène Leroy : peintures 1964-1996
Centre d'art contemporain, domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 02-97-60-44-44. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 novembre. 25 F.

MEYMAC
Yves Caro : pas de progrès sans pratique
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 05-55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 10 novembre au 21 décembre. 25 F.

MONTBÉLIARD
Jean-Pierre Pincemin : Épiphanie
Musée du château des ducs de Wurtemberg, 25 Montbéliard. Tél. : 03-81-99-23-45. De 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier. Entrée libre.

REIMS
Museum in Progress
Le Collège, Fonds régional d'art contemporain, 1, place Museux, 51 Reims. Tél. : 03-26-05-78-32. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 novembre. Entrée libre.

RENNES
Eugène Leroy : les quatre saisons, 1993-1994
La Criée, centre d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 02-99-78-18-20. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 23 novembre. Entrée libre.
Eugène Leroy, peintures 1953-1964 et dessins
Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35 Rennes. Tél. : 02-99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 novembre. 20 F.

SAUMUR
Villeglé, rétrospective 1955-1992
Galerie Bouvet-Ladubay, rue de l'Abbaye, Saint-Hilaire-Saint-Florent, 49 Saumur. Tél. : 02-41-50-19-68. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier.
Mimmo Paladino
Palais des Rohan, galerie Robert Heitz, 2, place du Château, 67 Strasbourg. Tél. : 03-88-52-50-00. De 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures ; dimanche de 11 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier. 30 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Alighiero Boetti, rétrospective
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 janvier. 25 F.

VILLEURBANNE
On Kawara : Whole and Parts, 1964-1995
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 04-78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Visites commentées samedi et dimanche à 15 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 1er février. 20 F.

YVETOT
Un certain regard d'ailleurs, incertain regard d'ici
Galerie Duchamp, école municipale d'arts plastiques, 7-9, rue Percée, 76 Yvetot. Tél. : 02-35-96-36-90. De 13 h 30 à 18 h 30 ; nocturne lundi jusqu'à 21 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 4 décembre. Entrée libre.

(*) Tarifs réduits.

Michel Thoulouze, directeur général de Canal Plus

« Il y aura une deuxième vague d'attaque des majors américaines »

Le risque pour la chaîne cryptée réside dans une association des grands groupes américains sur le marché européen de la télévision payante

L'avènement de la télévision numérique est en train de bouleverser le paysage audiovisuel. Créateur de chaînes thématiques (la dernière du genre étant Seasons, consacrée à la chasse et à la pêche), Michel Thoulouze, directeur général de Canal Plus, responsable de l'international, fait le point avec Le Monde *sur les batailles qui en découlent pour le marché de la télévision payante, et notamment l'affrontement de la chaîne crytée avec TF 1 au travers de TPS.*

« Depuis plusieurs mois, le monde de la télévision numérique en Europe n'est que fusions, accords et trahisons. La situation va-t-elle se stabiliser ?

– L'avènement du numérique a permis aux opérateurs classiques de penser que les positions acquises dans le domaine de la télévision à péage pouvaient être remises en cause. Ils ont eu tendance à oublier que, pour gagner, il faut avoir des abonnés. Canal Plus est considéré comme l'un des vainqueurs de cette bataille grâce au nombre de ses abonnés. Le 6 novembre, nous avons atteint le seuil des 3 millions de souscripteurs à l'étranger. En y ajoutant les 4,5 millions d'abonnés de Canal Plus et de CanalSatellite, ainsi que les 1,3 million de clients de NetHold, avec lequel nous sommes en train de fusionner, nous dépasserons les 8 millions de souscripteurs.

– Mais quelles sont les positions dans le secteur du numérique ?

– En Europe, les deux seuls vainqueurs sont Canal Plus et Rupert Murdoch. Les autres opérateurs ont replié leur toile. Kirch s'est repositionné sur l'Allemagne, et la CLT et Bertelsmann ont renoncé à Club-RTL, la plate-forme numérique qu'ils envisageaient de lancer outre-Rhin. Maintenant la partie se joue à l'échelle mondiale : il s'agit de conquérir des territoires et d'avoir des produits. C'est une formidable partie de go, le jeu de stratégie chinois. Ainsi, depuis quelques jours, une de nos équipes négocie avec Leo Kirch la reprise des chaînes de Multithématiques dans DFl, son bouquet numérique. Une autre discute avec le groupe espagnol Prisa, le magnat vénézuélien Cisneros et TCI pour composer un bouquet thématique hispanique distribué aux Etats-Unis. Nous sommes également en bonne position pour placer nos décodeurs auprès d'un bouquet indien.

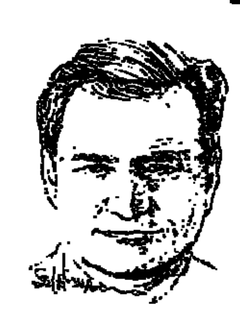
– Vous n'êtes donc plus menacé en Europe ?

– Il y aura des ajustements, mais les groupes européens ont réussi a défendre l'accès au Vieux Continent aux groupes américains. Il y aura une deuxième vague d'attaques des « majors » américaines, car ce sont Canal Plus et Kirch qui contrôlent les circuits de distribution en Europe. Le seul risque pour Canal Plus, c'est une association des grands groupes américains pour venir prendre le marché européen. En Amérique latine, la plupart des américains sont unis pour capter ce marché.

– Votre rivalité avec TF 1 laisse pourtant penser que les enjeux sont étroitement nationaux...

– C'est une erreur de perspective. Avec le numérique, il n'y a plus de batailles nationales. Les satellites ont aboli les notions de territoire et de frontières. Grâce à la fusion avec NetHold, Canal Plus est présent dans tous les pays de l'Europe continentale. Désormais nos rivaux sont Turner-Warner, Direct-TV et Murdoch. Face à eux, Canal Plus est le seul groupe européen exportateur dans le domaine de l'audiovisuel. Ciné-Cinéfil, chaîne des classiques du cinéma en noir et blanc, est diffusée en Espagne, elle va l'être aussi en Amérique latine et en Allemagne. Sa seule rivale au monde est American Movies Classic, qui ne diffuse que des films américains. Avec Ciné-Cinéfil, Canal Plus va promouvoir les films européens.

» Notre seul moyen de faire la promotion des programmes européens est de créer des chaînes européennes. Il en va de même pour Planète qui a Discovery, chaîne américaine de documentaires, pour seule rivale. Bref Canal Plus n'est pas seulement le dernier champion européen au niveau capitalistique, c'est aussi le dernier champion européen pour promouvoir les programmes européens.



MICHEL THOULOUZE

– Télévision par satellite (TPS), le bouquet piloté par TF 1, va lui aussi venir en aide à la production européenne et française.

– Parmi les grands opérateurs de télévision en clair, Berlusconi et Bertelsmann ont très rapidement essayé de se développer en Europe. Berlusconi est allé en Espagne après avoir tenté de venir en France avec La Cinq. Bertelsmann vient d'acheter une chaîne en Pologne, il est en Allemagne et il va chercher sa croissance dans les pays de l'Est. C'est dire que la plupart des opérateurs de télévisions en clair ont voulu se développer à l'international. C'était une démarche logique.

» Canal Plus aurait bien aimé que TF 1 puisse investir à l'étranger. Nous voyions très bien la logique d'un système dans lequel Canal Plus était le champion européen de la télévision à péage, avec, à nos côtés, TF1 en champion européen de la télévision en clair. Cela aurait été formidable. Mais TF 1 n'a pas fait le choix de ce développement. Nous avons l'impression qu'une chance pour l'audiovisuel français et européen a été gâchée. Au lieu de cela, Canal Plus se retrouve face à TPS qui est le regroupement de tout ceux qui dans l'audiovisuel français ont refusé d'affronter la concurrence internationale. Leur seul ciment est d'attaquer Canal Plus.

– C'est ainsi que vous analysez le référé engagé par TF 1 pour bloquer votre fusion avec NetHold ?

– Pour gagner un peu de temps pour TPS, Patrick Le Lay veut faire jouer une petite clause d'Eurosport pour empêcher la fusion Canal Plus-NetHold, qui est un accord vital pour l'ensemble de la production européenne. J'aurais compris cette attaque, si la fusion avait abouti à concurrencer frontalement la Une. Ce n'est pas le cas. Canal Plus n'a pas l'habitude de trouver en face d'elle des gens dont l'objectif est de détruire. Patrick Le Lay a passé une semaine à faire le tour de l'ensemble de nos alliés et de nos ennemis. Il a vu Telefonica, Murdoch..., et à chacun, il a dit : *« TF 1 fait un procès à Canal Plus. Attention cela va très mal se passer pour eux ! »* Nous sommes totalement sereins, mais nous ne savons jusqu'où ces attaques peuvent aller. Par exemple, Patrick Le Lay est allé jusqu'à dire aux « majors » américaines que l'Elysée est hostile à Canal Plus. C'est sans doute une pratique dans le BTP.

– Quelle a été l'attitude de NetHold face à cette attaque ?

– NetHold a trouvé curieux d'être attaqué sur un accord qui ne sera signé qu'en janvier ou en février 1997. Les Sud-Africains nous ont simplement demandé d'examiner le dossier.

– Finalement un rapprochement entre Canal Plus et TPS n'est-il pourtant pas inéluctable ?

– Nos adversaires prennent toujours l'exemple anglais de Sky et de BsB pour évoquer une future négociation. Mais il n'y a pas eu de négociations : Sky était vainqueur, et BsB est venu la corde au coup pour capituler. Aujourd'hui il reste une seule personne de BsB dans BSkyB. Les négociations se font avant. Canal Plus a ouvert largement la porte avant, mais personne n'a voulu entrer. La plupart des gens que l'on avait en face ne connaissait pas la réalité du métier. Par exemple, quand la banque Warburg, choisie par la CLT pour évaluer CanalSatellite, a rendu son prix, la CLT n'a pas voulu le croire. Aujourd'hui Albert Frère pense avoir fait la plus belle bêtise du monde parce que c'était un prix d'ami.

– Où en est la situation outre-Rhin ?

– En Allemagne, le vainqueur, c'est Leo Kirch, avec Rupert Murdoch dans ses bagages. La situation sera stabilisée le jour où le groupe Kirch aura des abonnés à DFl, son bouquet numérique. Aujourd'hui, il y a là bas deux systèmes de décodeurs ; Première n'a pas de plate-forme numérique, et les chaînes de Multithématiques ne sont pas encore reprises dans DFl. La situation est évolutive.

– Leo Kirch pourra-t-il honorer tous les contrats d'achat de droits qu'il a conclus ?

– Le métier de base de Canal, c'est de vendre des abonnements. Celui de Kirch est d'acheter et de vendre des droits. Il l'exerce avec grand talent depuis trente ans. Et il a réussi un coup magistral : détenir l'exclusivité du catalogue de films de toutes les « majors » américaines pour l'Allemagne. Cela signifie qu'il pourra imposer ses prix à toutes les chaînes allemandes, y compris RTL, qui n'auront pas d'autre solution que de faire leur marché chez lui. »

Propos recueillis par Guy Dutheil et Alain Giraudo

VENDREDI 8 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. S comme séduction.
15.30 Hôtel. Série. A vos marques.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Un cabot nommé Ari.
18.10 Le Rebelle. Série. Au sud de la 98.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ
Divertissement présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Invités : Martin Lamotte, Valérie Lemercier, Gérard Jugnot, François Morel, Jean Yanne, Sandrine Kiberlain (140 min). 41884069

23.10

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet, avec la participation de Marie Lecoq, Me Didier Bergès. Invitée : Alice Evans. Les profiteurs du chômage (110 min). 4837934

1.00 Très chasse. Documentaire de Claude Cailloux. Les belles chasses du petit gibier et recettes de cuisine (55 min). 2122915

1.55 et 3.10, 4.10 TF 1 nuit. 2.10 et 4.20, 5.00 Histoires naturelles. Où sont nos poissons d'antan ? (rediff.). 3.20 L'Equipe Cousteau en Amazonie. [1/6] Au pays des mille rivières (rediff.). 4.50 Musique (10 min).

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.50 Spot sécurité routière.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 Point route.
13.50 Derrick. Série. La nuit du jaguar.
15.00 Le Renard. Série. Musique de nuit.
16.05 et 5.10 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong.
17.55 Hartley cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits. De la fumée dans le ciel.
19.24 et 1.30 Studio Gabriel. Invité : Pierre Arditi.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

L'HOMME DANS LA NUIT
Téléfilm de Claude Boissol, avec Patrick Catalifo, Laure Killing (100 min). 8234866
Un inspecteur devenu aveugle à la suite d'une bagarre n'a plus qu'une idée en tête : arrêter son agresseur.
22.35 Journal, Bourse, Météo.

22.50

BOUILLON DE CULTURE
Magazine. La Russie : du gel a la débâcle ? Invités : Hélène Carrère d'Encausse (*Nicolas II, la transition interrompue*), Isabelle Hausser (*Les magiciens de l'âme*), Pavel Lounguine, Lise Sarfati (65 min). 620048

23.55 Présentation du Ciné-Club.
0.00 L'Année dernière à Marienbad ■ ■ ■ Film d'Alain Resnais (1961, N., 95 min). 9657248

2.00 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 4.00 La Compète. Qui fait courir Isa ? 4.25 Chip et Charly. Monsieur le maire. 4.50 Come Back de Baquet. (15 min).

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Jean-Pierre Coffe.
14.35 L'Amour en cavale. Téléfilm de Gus Trikonis, avec Stéphanie Zimbalist (95 min). 8136021
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *Le Double Nom de famille*, de Dina Rubina.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Les dessous de la baleine (60 min). 7215137
La chasse commerciale à la baleine est officiellement interdite depuis dix ans. Le Japon et la Norvège continuent pourtant de la pratiquer.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invitée : Zabou. Indonésie : le chant du perkutut ; Syrie : Abu, le taxi ; France : dessine-moi un "Tempête" (60 min). 8171330

22.50 Journal, Météo.
23.15 Science 3. Magazine. Ebola : une epidémie vue de l'intérieur (55 min). 1983021
0.10 Cap'tain Café.
1.00 When the Lion Roars. Documentaire (v.o., 45 min). 2113267

1.45 Musique Graffiti. Danse. *Raymonda* de Glazounov (25 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. **12.30** Détours de France. Sur les traces de Paul Valéry. **12.55** Attention santé. **13.00** Un monde nouveau (rediff.). **13.30** Demain les métiers. **14.00** Lonely Planet. [6/13] L'Equateur. **15.00** Les Elections américaines. [1/2] Le destin des vice-présidents (rediff.). **16.00** Le Français, histoire d'un combat. Présenté par Claude Hagège. [9/10] Le français partagé (rediff.). **16.30** Les Grands Châteaux d'Europe. L'Alhambra. **17.00** Jeunesse. Cellulo. 17.25 Alf. **18.00** Histoire de l'alimentation. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Kyoto, la civilisation zen. Documentaire de Walker Flemmer (60 min). 2972
20.00 Reportage. La journaliste et le maître de thé, de Thomas Euting (30 min). 8175
Une cérémonie traditionnelle de mariage, dans le légendaire Temple d'or à Tokyo, entre un maître de thé et une jeune journaliste.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LE CHASSEUR DE LA NUIT
Téléfilm de Jacques Renard, avec Stanislas Carré de Malberg, Cécile Bois (99 min). 598427
L'histoire d'amour de deux adolescents dans le massif d'Auvergne au début du siècle. D'après un tres beau roman d'Henri Pourrat (1887-1959).

22.25

▶ GRAND FORMAT : TABU, DERNIER VOYAGE
Documentaire d'Yves de Peretti (75 min). 2437408
Sur les traces du cinéaste allemand Friedrich W. Murnau, qui tourna à Bora-Bora en 1931.

23.40 Profil : Entretien. Bertrand Tavernier-Jean Devaivre (55 min). 349953
Jean Devaivre raconte à Bertrand Tavernier ses débuts à la Compagnie française cinématographique, puis son passage à la Continentale pendant l'Occupation.
0.35 Le Dessous des cartes. Magazine (rediff.).

0.45 Music Planet. Magazine. World Collection. Nusrat Fateh Ali Khan, le dernier prophète, de Jérôme de Missolz (rediff.). 1.45 A la recherche de Da Cat. Documentaire d'Ovidio Andrew Salazar (rediff., 60 min).

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Série. La torche.
13.25 Une femme flic à New York. Téléfilm de John Llewellyn-Moxey (100 min). 7548514
Une inspectrice de police quinquagénaire se voit prier de partir en retraite anticipée.
15.05 Drôles de dames. Série.
16.35 Rock express.
17.05 Hit machine. Best of.
18.00 Les Anges du Bonheur. Série. Une nounou angélique.
18.55 Highlander. Série. Le cadeau de Mathusalem.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Dis-moi tout. Magazine.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

EN MÉMOIRE DE CAROLINE
Téléfilm de Robin Spry, avec Carol Higgins Clark, Annie Girardot (105 min). 921427
Adaptation du best-seller de Mary Higgins Clark : Un cri dans la nuit.

22.35

POLTERGEIST : LES AVENTURIERS DU SURNATUREL
Série de Stuart Gillard (105 min). 1926971
Téléfilm pilote d'une nouvelle série fantastique. Une organisation secrète, la fondation Luna, est présidée par un homme qui a fait vœu de protéger le monde des forces du Mal.

0.20 Hongkong Connection. Les yeux d'Angèle.
1.10 Best of groove.

2.10 E = M 6. Magazine (rediff.). 2.35 Sexy mode. 3.25 Oh les girls ! 4.15 Backstage : Charlélie Couture. 4.45 Jazz 6. Magazine (55 min.).

Canal +

▶ **En clair jusqu'à 13.35**
12.30 La Grande Famille. Magazine.
13.35 Wolf. Film de Mike Nichols, avec Jack Nicholson (1994, 120 min). 5548088
15.40 Le Livre de la jungle. Film de Stephen Sommers, avec Jason Scott Lee (1994, 110 min). 3777972
17.30 Au pays des dragons. Documentaire (rediff., 25 min). 31750
17.55 Flash Gordon. Dessin animé.
▶ **En clair jusqu'à 20.35**
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Ronny Brauman, Stomp ; 16 Horse Power.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LES PREMIERS DIEUX DE LA GYM
Les meilleurs gymnastes du moment, au POPB (80 min). 613040

21.55 Amitié sans issue. Téléfilm d'Andy Wilson (60 min). 8176885
22.55 Flash d'information.
22.59 Les Baisers.

23.00

DON JUAN DE MARCO ■
Film de Jeremy Leven, avec Johnny Depp (1994, 97 min). 5554798

0.40 Une corde, un colt ■ ■ Film de Robert Hossein (1968, 85 min). 8877809
2.05 Le Journal du hard
2.10 Un siècle de plaisir. Documentaire. Voyage à travers l'histoire du hard (rediff., 120 min). 9843880
4.10 Le Bonheur ■ ■ Film d'Agnès Varda (1965, 75 min). 4078824
5.25 Richie Rich. Film de Donald Petrie (1994, v.o., 94 min). 32201083

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison de... Michel Schneider (5).
20.30 Radio archives. Les Halles de Paris : une nuit gratinée.
21.32 Musique : Black and Blue. Kenny Garrett. Portraits en noires et blanches.
22.40 Nuits magnétiques. La fureur de vivre. 4. Les années blanches.

0.05 Du jour au lendemain. Jean-Loup Amselle. 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journée du lundi 2 avril 1945 (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Le Bon Plaisir de Willy Ronis ; 3.53, Des boyards et des fées ; 5.33, Claude Maillard ; 5.56, Entretiens avec Tadéo Takemoto (1).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné le 7 novembre, au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris et émis simultanément sur les Radios de Leipzig, Sarrebrück et Berlin, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Timbres, Espace, Mouvement ou La Nuit étoilée, de Dutilleux ; Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 op. 33, de Saint-Saëns, Truls Mörk, violoncelle ; Symphonie n° 1, de Bizet ; La Mer, de Debussy.
22.30 Musique pluriel. Œuvre de Vieru.
23.07 Miroir du siècle. Œuvre de Constant, Nigg, Le Flem.

0.00 Jazz-club. En direct du Duc des Lombards. Michel Graillier, piano, avec Alby Cullaz, contrebasse, Simon Goubert, batterie. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les écrits de Tchaïkovski. Léonore III, de Beethoven, par la Staatskapelle de Dresde, dir. Colin Davis ; Don Giovanni (extraits), de Mozart, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Giulini ; Divertissement sur la Sonnambula, de Glinka, par l'Ensemble de Solistes ; Roméo et Juliette (extraits), de Berlioz, par l'Orchestre de Paris, dir. Daniel Barenboïm ; Lohengrin (extraits), de Wagner, par l'Orchestre de la Radio bavaroise, dir. Davis ; Œuvre de Balakirev, Rimsky-Korsakov, Taneiev, Arenski.

22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvre de Brahms, Solveig, Grieg, Bizet, Beethoven, Saint-Saëns, Lalo, Tchaïkovski. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Les Grands Fleuves. Le Danube.
21.00 Bon week-end.
21.55 La Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 et 0.50 Le Grand Jeu TV 5. Les grands personnages du XXe siècle.
22.35 Taratata. Invitée : Catherine Lara (France 2 du 29/10/96).
23.45 Ça cartonne.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Les Ponts du futur.
21.25 L'Amour à corps perdu.
22.25 Télévision (histoires secrètes). [1/3] Geniteurs.
23.25 Pour mémoire...
0.25 La Ballade des sans-papiers (90 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Thierry Le Luron à Marigny. Enregistré au théâtre Marigny en 1980.
22.55 et 1.50 Le J.T.S.
23.25 Opéra : l'Etoile. Enregistré à l'Opéra de Lyon. Musique d'Emmanuel Chabrier. Mise en scène de Louis Erlo, Alain Maratrat, dir. John Eliot Gardiner. Chanteurs : Colette Alliot-Lugaz, Ghylaine Raphanel, Magali Damonte (110 min). 85533137

France Supervision

20.30 Taratata. Michel Fugain.
21.35 Judo. Championnats de France.
22.25 Championnat de France des clubs de course d'orientation.
22.55 Paris, roman d'une ville.
23.40 Jet Star.
0.35 Les Six Jours cyclistes de Grenoble.

Ciné Cinéfil

20.30 Péchés de jeunesse ■ Film de Maurice Tourneur (1941, N., 95 min). 5854798
22.05 Général casse-cou ■ Film de George Marshall (1958, N., 90 min). 3374156
23.35 Sabotage à Berlin ■ ■ Film de Raoul Walsh (1942, N., v.o., 105 min). 49336069

Ciné Cinémas

21.00 Short Cuts : Les Américains ■ ■ Film de Robert Altman (1993, 180 min). 22105175
0.00 L'Insoutenable Légèreté de l'être ■ ■ Film de Philip Kaufman (1987, v.o., 170 min). 28284118

Série Club

20.20 Mon Amie Flicka. Première idylle.
20.45 Commando Garrison. La duchesse.
21.40 et 0.40 Miss. Miss a peur.
22.30 Sherlock Holmes. Le joueur.
23.00 Section contre enquête. Les disparitions.
23.50 Quincy. Immunité diplomatique.
1.30 Schimanski. Coupable ou innocent (90 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Fausses manœuvres.
21.20 The New Statesman. Le bunker de Haltemprice.
21.45 Sessions. Happy Birthday.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream on. Toby or not Toby.
22.50 Seinfeld. Le cuistot nazi.
23.15 Top Bab.
23.55 La Semaine sur Jimmy.
0.05 New York Police Blues. L'enlèvement.

Eurosport

18.30 Tennis. En direct. Tournoi de Stockholm (Suède, 210 min). 42219682
22.00 Equitation. En direct de Bruxelles. Coupe du monde Volvo. Epreuve de saut d'obstacles (60 min). 968250

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Twist again à Moscou. Film de Jean-Marie Poiré (1986, 100 min), avec Philippe Noiret. *Comédie.*

RTL 9

22.30 Saveurs de femmes. Film de Roy Garrett (1992, 95 min). *Erotique.*
0.55 Bel Amour. Film de François Campaux (1950, 95 min). *Drame.*
2.30 La Prof du bahut. Film de Michele Massimo Tarantini (1976, 85 min). *Erotique.*

TSR

20.05 Les Sous-doués. Film de Claude Zidi (1980, 100 min). *Comédie.*
21.45 Saïgon, l'enfer pour deux flics. Film de Christopher Crowe (1987, 100 min), avec Willem Dafoe. *Policier.*
23.35 Une autre femme. Film de Woody Allen (1988, 75 min), avec Gena Rowlands. *Drame psychologique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

La leçon de résistance des époux Aubrac

Trois heures durant, dans « Le bon plaisir », sur France-Culture, Antoine Spire donne la parole à ce couple engagé

LA RECETTE a du bon. Elle a fait maintes fois les belles heures de France-Culture. Il s'agit de distinguer parmi nos contemporains tel ou tel qui s'est acquis une renommée suffisante pour que l'on ait envie d'en savoir plus à son sujet. Pour cela, l'invité choisit à sa guise ceux et celles dont il a aimé le compagnonnage, admiré une oeuvre, goûté un comportement. Voilà donc aujourd'hui Lucie et Raymond Aubrac. Vaste est le champ parcouru par ce couple, depuis le temps des bagarres contre les Camelots du roi au Quartier latin jusqu'à celui du soutien apporté, au côté de Stéphane Hessel, aux sans-papiers de l'église Saint-Bernard. Cependant, ils savent bien, et à l'occasion s'en agacent, que leur renommée tient à ce qu'ils accomplirent au temps de la Résistance.



Ils vécurent alors avec suffisamment d'originalité pour que le cinéaste Claude Berri projette de porter à l'écran quelques épisodes de cette singulière épopée où le courage, le culot, l'inconscience parfois se mêlèrent pour favoriser les entreprises les plus téméraires d'une Lucie Aubrac que devrait incarner Carole Bouquet. L'émission ne pouvait pas ne pas s'attarder sur ces deux épisodes qui conduisirent Lucie Aubrac à arracher son mari, d'abord, à la justice de Vichy, ensuite, à la Gestapo de Klaus Barbie. Des événements qu'elle a racontés fort simplement dans son livre *Ils partiront dans l'ivresse* (Seuil, 1984). Comment, dès lors, ne pas évoquer une fois de plus ce rendez-vous de Caluire, qui s'acheva, le 21 juin 1943, par l'arrestation de Jean Moulin et de ses compagnons, parmi lesquels Raymond Aubrac ? Comment ne pas se poser encore les questions inséparables de ce drame où, selon le mot de Malraux, *« la trahison joue son rôle »* ?

Pédagogue avant tout, l'enseignante que fut Lucie Aubrac s'applique avec patience et passion à exposer aux adolescents d'aujourd'hui ce qu'était la vie sous l'Occupation, dans son cortège d'angoisses et de pénurie. Depuis cinquante-sept ans, Lucie est l'épouse inconditionnelle de Raymond Aubrac, la mère de leurs trois enfants, élevés dans les aléas et les affres de cette clandestinité tellement exigeante. Leur parcours commun fut-il celui de compagnons de route du PC ? Question pour elle tout à fait incongrue : *« Cocos ou pas, on s'en moquait. On était contre Hitler et contre Pétain. Ça, Pétain, on pouvait pas le piffer. Et puis quoi ? Etre communiste sous l'Occupation, est-ce que ça ne voulait pas dire d'abord qu'on se battait contre Hitler ? »* C'est aussi la féministe qui parle : *« Sans les femmes, la Résistance ne pouvait rien faire. »*

En regard, lui affiche moins de fièvre, moins de passion. Il a ce mot qui est beau : *« L'arrestation, dans un sens, c'était un soulagement. Une fois qu'on était arrêté, on n'avait plus peur de l'être. Bien sûr, il pouvait y avoir la suite. »* Raymond Aubrac détint le pouvoir en 1944, dans les Bouches-du-Rhône, après la libération de Marseille, en qualité de commissaire de la République. Il avait alors trente ans, disposait du droit de grâce en ces heures où l'épuration était rude. Il le confesse : *« Cinquante ans après, j'en ai encore des cauchemars. »* Et il ajoute : *« Au nom de quoi j'accordais ou refusais une grâce ? Eh bien, si je sentais que la grâce devait entraîner des troubles dans la rue, je rejetais. C'est scandaleux, insupportable, insoutenable, mais c'est ce que j'ai fait... »*

Pour le reste, il se trouva à la tête d'un bureau d'études proche des municipalités communistes, connut Jean Jérôme, flirta avec l'Est avant de prendre ses distances et de s'intéresser à la Chine (*Le Monde* du 8 novembre). Il fut aussi celui qui hébergea Hô Chi Minh au temps de la conférence avortée de Fontainebleau, qui allait marquer les premières escalades vers la guerre d'Indochine. C'était le début de la IVe République.

« Aubrac, aujourd'hui, ça sonne Résistance, dit Lucie, mi-amusée mi-agacée. *Au fond, c'est peut-être bénéfique pour nous. Ça nous oblige à nous engager, et dans le bon sens. Car le mot résister doit toujours se conjuguer au présent. »*

Jean-Marc Théolleyre

★ « Le bon plaisir... », France-Culture, samedi 9 novembre à 15 h 30.

Papa, maman, la télé et moi

par Agathe Logeart

DUR, DUR d'être une star de la télé... Non seulement il faut inventer des concepts d'émission pour séduire ce monstre volatile qu'est le public, mais il faut aussi gérer son image et, convenons-en, il s'agit là d'un exercice difficile. La star de télé est en effet son propre produit, qu'elle a lancé sur le marché à la faveur d'un concours de circonstances, où par une alchimie mystérieuse, un visage, un ton, correspondent à l'air du temps. Mais la phase de lancement ne suffit pas à assurer la fermeté de la trajectoire : on a vu des fusées retomber dans des ploufs lamentables, malgré des départs prometteurs. L'important, c'est de durer, et la durée, ça se travaille. Cela implique d'avoir de la constance, de la méthode, et de consentir, parfois, à de douloureux sacrifices.

Secoué comme quelques autres, par la tornade purificatrice qui souffla dans les bronches de certains animateurs-producteurs dont on eut parfois le sentiment qu'il leur arrivait d'abuser de leur avantageuse situation, Nagui, depuis la rentrée, officie sur TF 1, après avoir connu quelques orages sur France 2. On a vu comment, dans un renversant effort d'imagination, il troqua sa *brosse à dents*, contre une *couette* à la faveur de son déménagement. Cela fit-il de lui un homme nouveau ? La question est ouverte. Mais ce qui est sûr, c'est qu'une telle aventure ne peut se suffire à elle-même et doit être soutenue par d'autres événements propres à entretenir la flamme du public.

C'est ainsi que l'on comprit la raison de sa présence sur TF 1 dans l'émission présentée par une piquante brunette et intitulée « Famille, je vous aime ».

Car Nagui attend un enfant : il n'est plus possible d'ignorer cet événement d'importance qui lui confère désormais le droit et même le devoir de s'exprimer aussi en tant qu'homme, jalon d'une lignée qui comporte son ascendance et sa descendance. On apprit plein de choses passionnantes : que petit-Nagui suçait son pouce ; qu'il avait un doudou, un morceau de satin pieusement conservé depuis par maman-Nagui ; que papa-Nagui racontait de belles histoires pour endormir petit-Nagui ; que Nagui-écolier était capable de contrefaire des mots d'excuses à l'intention de ses professeurs ; que Nagui-amoureux pouvait faire la tête pendant une semaine entière quand il était colère, et que seule une glace à la vanille pouvait le dérider. Bref, ce fut très instructif, même si l'on put regretter un certain manque d'approfondissement dû à cette indéfectible pudeur dont le jeune homme affirme vouloir entourer sa vie privée.

On voyait bien, en effet, qu'il souffrait mille morts à laisser ainsi son intimité se dévoiler peu à peu. Il était parfois gêné de dire les répliques attendues de ce *« Papa, maman, la télé et moi »* auquel son auto-promotion le contraignait. Il avait même parfois l'air de trouver l'exercice carrément stupide. Franchement, on ne pouvait lui donner tort.

SAMEDI 9 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal.
13.15 Reportages. Gaïd et l'île d'Arz, d'Henri Chambon (35 min). 552977
13.50 L'Homme qui tombe à pic. Série. La disquette volée.
14.45 MacGyver. Série.
15.45 Melrose Place. Série.
16.35 Dingue de toi.
16.55 Xéna la guerrière. Série.
17.50 Football. En direct de Copenhague. Match amical : Danemark- France ; 18.45 Mi-temps ; 19.00 2e période (130 min). 87479118
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.42 Point course du Vendée Globe.

20.45

▶ **J'AI DEUX AMOURS**
Téléfilm de Caroline Huppert (115 min). 543441
Une costumière de renom, coincée par ses obligations professionnelles, demande aux pères de ses enfants de la remplacer pour les vacances...

22.30

HOLLYWOOD NIGHT
Série de Jane Simpson, avec Chad McQueen, Catherine Marie Stewart. Amour fatal (105 min). 7051084

0.05 Les Sauveteurs de l'impossible. Série. Pêcheurs en eau trouble.

1.00 et 1.35, 2.35, 3.40, 4.40 TF 1 nuit. 1.15 *Les Rendez-vous de l'entreprise.* Magazine. Invité : Jean-Marie Messier, Président de la Générale des Eaux (rediff.). 1.45 et 3.50, 5.20 Histoires naturelles. 2.45 L'Equipe Cousteau en Amazonie. [2/6] La rivière enchantée (rediff.). 5.15 Musique (10 min).

France 2

12.55 et 13.35 Météo.
13.00 Journal.
13.40 INC. Magazine.
13.45 Les Grandes Enigmes de la science. Magazine.
14.50 N'Gorongoro, le cratère aux lions. Documentaire de Tatuso Kozaki (65 min). 9837996
15.55 Tiercé. En direct d'Evry.
16.15 L'Enigme de l'oiseau blanc. Documentaire (55 min). 9076161
17.10 La Treizième Voiture. Téléfilm d'Alain Bonnot, avec Jean-Pierre Cassel (115 min). 6182809
19.05 JAG. Série. Les recrues.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

ÉTONNANT ET DRÔLE
Divertissement présenté par Patrick Sébastien. Invités : Les Vamps, Joël Cantona, Raphaël Mezrahi, Luis Rego, Patrick Bosso, Les Teddy Bears, le groupe Olé, Norm Nielsen, Serge Percelly (120 min). 908170

22.50

ÉCLATS DE RIRE
Divertissement présenté par Yves Lecoq et Sandrine Alexi.
0.10 Journal, Bourse, Météo.
0.15 Météo.
0.20 La 25e heure. Documentaire de Serge Abaza, Jean-Marc Robert. Les oubliés de la Grande Guerre (60 min). 4444403

1.20 Super Cross de Bercy. 2.00 Bouillon de culture. Magazine (rediff.). 3.05 Eurocops. Série. Opération réussie. 3.55 Urti. Coup de coeur aux Marquises. 4.25 Paul-Emile Victor : retour vers le futur. 4.50 Taratata. (rediff.).

France 3

12.32 Journal.
13.00 Keno.
13.05 Dicos d'or 1996. La demi-finale, en direct de Blois.
14.05 Les Quatre Dromadaires. Orangs-outans.
17.25 Expression directe. CGC.
17.30 Dicos d'or 1996. En direct de Blois.
18.48 Un livre, un jour. *Dictionnaire bilingue de l'argot d'aujourd'hui*, de François Brunet et Declan McCavana.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA TAUPE
Téléfilm de Françoise Decaux Thomelet, avec Elizabeth Bourgine (90 min). 729825
Dans une propriété vinicole, tenue par un frère et une sœur, mauvaises années et dettes s'accumulent.

22.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. Le piège indochinois. Le désarroi et l'oubli : Indochine 1949-1954, d'Antoine Lassaigne (55 min). 9986354
23.15 Journal, Météo.
23.40 Musique et compagnie. L'élixir d'amour d'Angela et Roberto.

0.40 Le Théâtre de José Arthur. Invité : Jérôme Savary, pour *Le Bourgeois gentilhomme*, de Molière, au Théâtre national de Chaillot ; Clin d'œil sur le Quatuor au Théâtre du Palais Royal ; Colonne Morris : l'actualité de la semaine. 1.00 Capitaine Furillo. Série. La fin de Logan. 1.50 Musique Graffiti. *Rapsodies pour piano nos 1 et 2*, de Brahms, par Laurent Cabasso (25 min).

La Cinquième

12.00 Comment déceler le mensonge ? 13.00 Mag 5. Spéciale élections américaines. 13.30 Va savoir. Le miel et les abeilles (rediff.). 14.00 Fête des bébés. 14.30 Le Dernier des saumons sauvages (rediff.). 15.30 L'Aventure des sciences. Une forêt tropicale, comment ça marche ? Invité : Pierre-Charles Dominique. 16.30 Fenêtre sur court. 17.00 Le Sri Lanka. 18.00 Droit d'auteurs. Présenté par Frédéric Ferney. Invités : Jean-Marie et Angela Maguin (*William Shakespeare*) ; Michel Tournier (*Eléazar*) ; Marie Darrieussecq (*Truismes*).

Arte

19.00 Marty Feldman. Série [3/7] (1968-1969, v.o., 30 min). 3354
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 9 novembre 1946 : le stalinisme se durcit. Invité : Michel Heller (45 min). 22151
20.15 Le Dessous des cartes. Magazine.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

DANGER IMMINENT
Feuilleton [2/4] de Peter Smith, avec Bill Paterson, Dennis Haysbert (60 min). 3382428
L'OTAN face aux terroristes.
21.35 Métropolis. Nancy Huston ; Picasso et le portrait ; Eduardo Manet (*Rhapsodie cubaine*) ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : R comme résistance ; l'agenda culturel (60 min). 2139809

22.35

MUSIC PLANET
Magazine. Blue Note, a History of Modern Jazz [1/2] de Julian Benedikt (1996, 55 min). 1224998
Max Roach, Herbie Hancock, Bertrand Tavernier, Carlos Santana racontent la saga d'une maison de disques exceptionnelle spécialisée dans le jazz : la Blue Note Records.
23.30 ▶ L'Eau : Le Dernier Plongeon, ébauche de film. Téléfilm de Joao Cesar Monteiro, avec Fabienne Babe, Francesca Prandi (v.o., 66 min). 1590170
Un vieux marin retraité sauve de justesse un homme du suicide. Commencent alors deux longues nuits d'errance.

0.40 Attaque ■■ Film de Robert Aldrich, avec Jack Palance, Eddie Albert (1956, N., v.o., 107 min). 2294565 2.25 Tanner for President. Feuilleton [10/10] de Robert Altman (rediff., 30 min). 1697853

M 6

12.55 55 pour Vatoo.
13.30 Le Magicien. Série.
14.25 Raven. Série. Le prix du mensonge.
15.20 Les Têtes brûlées. Série.
16.15 L'Aventurier. Série. Attentat.
17.05 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. La mangeuse d'homme de Surrey.
18.05 Le Saint. Série. Le trésor mystérieux.
19.00 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot forme. Magazine.
20.35 Plus vite que la musique. La folie salsa.

20.50

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série (155 min). 10380170
Rediffusion de l'intégralité des soixante-douze épisodes des trois premières années.
Nous ne sommes pas seuls. *Dans l'épisode pilote de la série, l'agent Dana Scully est chargé de faire un audit du service des affaires non classées dont s'occupe Fox Mulder.*
Gorge profonde. *Mulder et Scully enquêtent sur la disparition du commandant d'une base aérienne de l'Idaho. Un mystérieux indicateur met en garde les deux enquêteurs sur les dangers qu'ils encourent à poursuivre leurs investigations.*
Compressions. *Les empreintes relevées sur les lieux de trois récents crimes correspondent à celles d'un meurtrier qui opérait en 1903.*
23.25 Commando d'élite. Téléfilm de William Friedkin (100 min). 9701880
1.05 Rock express.
1.40 La Nuit des clips

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.20 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
13.30 L'Œil du cyclone.
14.00 Rugby. En direct. Castres- Agen.
16.00 Judo. En direct. Finale Coupe d'Europe des Clubs (89 min). 37267
▶ En clair jusqu'à 20.33
17.29 Intermezzo.
17.30 Décode pas Bunny.
18.25 Les Billabongs oasis d'Australie. Documentaire de Tessa Board (25 min). 6324248
18.50 Flash d'information.
19.00 T.V. + Magazine.
20.00 Les Muppets.
20.25 Pas si vite.
20.33 Beastly Behaviour.

20.35

▶ **LA RÉVOLUTION DU TRAVAIL**
Documentaire de Jean-Claude Guidicelli. (85 min). 598480
22.00 Strict Minimum. Téléfilm de Paul Unwin (55 min). 93278
22.55 Flash d'information.

23.00

FREDDY SORT DE LA NUIT ■
Film de Wes Craven (1994, 108 min). 5525286
0.50 Coup de tête ■■ Film de J.-J. Annaud (1978, 85 min). 6108213
2.15 et 7.00 Surprises.
3.00 Boxe. Championnat du monde des Lourds WBA. Mike Tyson (EU)- Evander Holyfield (EU) (240 min).

Radio

France-Culture

20.05 Poésie sur parole. Vélimir Khlebnikhov. Avec son traducteur Jean-Claude Lanne.
20.35 Musique : Si ça vous chante. Véronique Rivière, Michel Musseau, Gilbert Lafaille.
20.45 En finir. D'Yves Ferry.
22.35 Musique : Opus. Pédagogie musicale au Festival d'Ile-de-France. Animation à Etrechy, Rambouillet, Paris, Longpont-sur-Orge et Brétigny, Milly-la-Forêt, Aubervilliers, Champagne-sur-Oise.
23.58 Clairière.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Nouvelles de Richard Lortz, extraits de Les Enfants de Dracula. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les Chemins de la connaissance. Cafés, bistrots et compagnie. Ou les prospérités d'une turquerie qu'on a cru passagère ; 2.25 Grand angle : Splendeurs et misères des garçons de café ; 3.24 Une vie, une œuvre : Blaise Cendrars ; 4.55 Fiction : L'amant absolu, de Didier Blasco ; 5.57 Entretiens : Tadeo Takemoto.

France-Musique

19.30 Opéra. Donné le 8 novembre au théâtre du Capitole de Toulouse, par les Petits Chanteurs à la Croix Potence, le Chœur du Capitole et l'Orchestre national du Capitole, dir. Michel Plasson. Louise, de Gustave Charpentier (en quatre actes) : Kathleen Cassello (Louise), Nadine Denize (la mère), Gregory Kunde (Julien), Alain Vernhes (le père).
22.45 Entracte.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Espace contemporain. Concert donné le 12 octobre 1996, salle Olivier-Messiaen à Radio-France, par l'Ensemble Ricercata, dir. Yves Prin. Œuvres de Paik, Chin, Kang, Kim, Yun.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 La Naissance de la symphonie. Concerto grosso op 6. no 11 de Corelli ; Concerto RV 577 Per l'Orchestra di Dresda de Vivaldi ; Symphonie en sol M. Ens de Sammartini ; Sonate op. 1 no 6 de Stamitz ; Sinfonia op. 18 no 1 de Bach ; Symphonie concertante op. 25 de Devienne, par l'Orchestre de la NDR de Hanovre ; Symphonie no 29 de Mozart, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam.

22.30 Da Capo. Hans Rosbaud. Œuvres de Beethoven, Brahms, Schoenberg, Stravinsky. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Marie Curie, une femme honorable. Téléfilm [1/3] de Michel Boisrond (90 min). 12805998
21.30 Télécinéma.
21.55 La Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Cœur au show. Spécial Georges Brassens.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Un lycée pas comme les autres.
21.35 Sylvain, Sylvette et les compères.
22.05 15 jours sur Planète.
22.30 Si Averty c'est moi, avertissez-moi !
23.25 Les Ponts du futur.

Paris Première

20.00 Top Flop.
20.30 Supercross. En direct du POPB (185 min). 86867825
23.35 Nova.
0.25 Indochine. Comme deux frères (30 min).

France Supervision

20.30 Scandal Point. Ballet. Chorégraphie de François Raffinot. Avec Sarah Crépin, Bernard Estrabaut (55 min). 19846538
21.25 Cap'tain café. Louis Bertignac.
22.15 Georges Seurat.
23.05 John Cale en concert (70 min). 47483426

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Michel Galabru.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 L'Etranger ■■ Film d'Anthony Asquith (1943, N., v.o., 110 min). 99862731
0.50 Monsieur Verdoux ■■■ Film de Charles Chaplin (1947, N., v.o., 125 min). 41108010

Ciné Cinémas

20.25 Martin Beck. Téléfilm. Le marathon de Stockholm (90 min). 6054915
21.55 Ciné cinécourts.
23.00 Mes deux hommes ■ Film de Doris Dorrie (1985, v.o., 95 min). 99989844
0.35 La Madone des slips "in". Téléfilm classé X (90 min). 52452858

Série Club

20.45 Colorado.
23.10 Code Quantum. Dragons et démons.
0.00 ▶ Le Prisonnier. Le carillon de Big Ben.
0.50 La Famille Addams.

Canal Jimmy

21.00 Earth 2. Sacrifice et rédemption.
21.45 Friends.
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Jean d'Ormesson.
23.15 Le Fugitif.
0.05 Motor Trend.

Eurosport

13.00 Tennis. En direct. Tournoi de Stockholm : Demi-finales (120 min). 111625 et 18.00 Demi-finales (115 min). 413286
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat Pro A (11e journée) : Levallois-Villeurbanne (110 min). 2139118
21.45 Voile. Le Vendée Globe.
22.00 Equitation. En direct de Bruxelles. Coupe du monde de saut d'obstacle (60 min). 909441
23.00 Supercross. En direct du Palais omnisports de Paris-Bercy. Championnat du monde (60 min). 990793

Les films sur les chaînes européennes

TSR

23.50 Tale of a Vampire. Film de Shimako Sato (1992, 95 min), avec Julian Sands. *Horreur.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
SAMEDI 9 NOVEMBRE 1996

La boîte à plantes

par Pierre Georges

N'IMPORTE quel agrégé de pêche à la ligne le confirmera : il ne faut pas jouer avec les espèces. Car si au milieu continue à couler la rivière, vaille que vaille, entre nitrates et pesticides, au fond se passent des drôles de choses. Par curiosité, par expérimentation, par inconscience, ou par hasard, l'équilibre de ce qu'il est convenu d'appeler le biotope a été singulièrement modifié en un siècle.

Les rivières, françaises, Monsieur, ont été ouvertes à tout vent et tout peuplement. Petit inventaire pour l'édification des masses halieutiques. Sont apparus successivement : en provenance des Etats-Unis, la perche-soleil dont la splendeur de kaléidoscope masque mal une féroce tendance à dévorer les oeufs et rejetons des autres espèces. Le poisson-chat, affreux, piquant, sale et fécond, faisant, enfant, la boule comme d'autres le carré pour mieux dicter sa loi. Le hotu, d'ascendance germanique, dont le seul nom dit en quelle estime il faut le tenir. Le silure venu du Danube, presque de Transylvanie, Nosferatu fait poisson, et auquel la légende prête la capacité d'avaler tout ce qui se présente et se baigne. Du chien de la voisine au canard de la couvée, sans exclure les nouveaux-nés encombrants. Les dents de la rivière en somme. Sauf qu'il n'a pas de dents et qu'il ne mérite pas ce noir soupçon.

Encore ne citera-t-on que pour mémoire la carpe Amour, du fleuve du même nom, dont on voit mal ce qu'elle fabrique dans les étangs de George Sand. L'écrevisse américaine qui a imposé une sorte de mondialisation des roches et des racines. La tortue de Floride qui, quand elle a cessé de distraire les enfants, finit immanquablement dans la première pièce d'eau venue. Le piranha d'aquarium, cela s'est vu, largué dans un lac du Midi et y prenant ses aises. Sans même parler des truites génétiquement modifiées, croisées, ne sachant plus trop si elles sont de mer ou de rivière, du nord ou de l'ouest, d'aval ou d'amont.

Bref, grâce à l'homme et à son goût de l'essai, la boîte à pêche du cher Genevoix est devenue une boîte de Pandore qui démontre amplement qu'il ne faut point trop jouer avec les équilibres naturels. Si l'on en parle ici, de manière désinvolte – encore que la pêche soit, elle, une *affaire sérieuse* – c'est bien sûr par référence à ce qui est expliqué ailleurs (page 23) : l'arrivée massive et plutôt inquiétante dans les champs ou les silos de graminées manipulées.

Les plantes « *transgéniques* » élaborées dans des laboratoires de recherche américains, ou autres, débarquent. L'ère du Supermaïs, du Supersoja, du Supercolza, de la Supernature en somme, est donc venue. Résistantes génétiquement aux herbicides, dotées éventuellement d'un gène insecticide, ces plantes posent un vrai problème. Celui d'une dissémination incontrôlée de leurs « *qualités* » à d'autres plantes sauvages. Mais aussi celui d'effets éventuels en cascade, *via* la chaîne alimentaire, sur le bétail et sur l'homme, allergies et résistance à certaines familles d'antibiotiques.

La polémique fait rage entre écologistes et scientifiques, les deux catégories n'étant pas incompatibles, sur ces variétés du troisième type. Et le débat est sérieux. Sans avoir la moindre compétence pour trancher ici, peut-on simplement souhaiter que joue, à fond, le principe de précaution ? On l'a vu récemment : l'agriculture est chose trop sérieuse pour être confiée aux apprentis sorciers.

Alain Juppé veut faciliter les procédures de licenciement

En contrepartie, les entreprises prendraient des engagements en matière d'embauche

CE N'EST POUR L'INSTANT qu'un projet, mais le gouvernement y tient beaucoup et quand il prendra forme, dans les prochaines semaines, il risque de déclencher une belle polémique : le gouvernement a, en effet, pris la décision de rouvrir un dossier hautement sensible, celui de la flexibilité. En clair, il souhaite que les entreprises puissent licencier plus facilement et s'engagent, en contrepartie, à créer des emplois.

Dans une déclaration passée inaperçue, c'est Alain Juppé, lui-même, mardi 5 novembre, devant le conseil national du RPR, qui a levé le voile sur cette réforme en gestation. « *Il faut,* a-t-il dit, *assouplir un certain nombre de règles. Combien d'artisans n'avez-vous pas rencontrés qui vous disent : "Ah ! si on pouvait être plus libres de nos mouvements quand on embauche, on recruterait. Mais on ne le fait pas aujourd'hui parce que si, dans six mois, notre plan de charges n'est pas bon, on est bloqués par toutes sortes de réglementations." C'est une question taboue. Le seul fait que je la pose va sans doute provoquer l'ébullition, j'en suis sûr, mais, à un certain moment, ne faut-il pas poser les vraies questions quand on a non pas tout essayé, mais essayé de faire le maximum ?* »

Le gouvernement estime qu'il faut s'inspirer du modèle américain, beaucoup plus souple que le système français, mais aussi plus créateur d'emplois. Il veut donc proposer aux entreprises une sorte de « donnant-donnant » – un peu sur le modèle de ce qu'Edouard Balladur avait imaginé, en d'autres temps – leur accordant plus de facilités dans les procédures de licenciement, mais en leur demandant en contrepartie de prendre des engagements fermes en matière d'embauche.

L'Elysée est très attaché à ce projet et entend s'en entretenir avec le responsable de Force ouvrière, Marc Blondel. De leurs côtés, les ministres chargés du dossier ont reçu la consigne d'en débattre avec la dirigeante de la CFDT, Nicole Notat.

Le souhait du gouvernement est que le nouveau dispositif profite en premier lieu aux PME. « *Pour les petites et moyennes entreprises, et peut-être les très petites entreprises (...), n'y aurait-il pas là, à condition d'en parler avec tous les partenaires sociaux, un élément d'innovation à entreprendre pour débloquer la situation de l'emploi ?* », déclarait encore M. Juppé devant le RPR.

Ce projet n'est pas nouveau. Depuis de nombreuses années, le patronat revendique plus de flexibilité. L'ancien président du CNPF, Yvon Gattaz, avait ainsi conduit, en 1984, une campagne fameuse en faveur de ce qu'il avait appelé les « ENCA » (emplois nouveaux à contraintes allégées), et il avait partiellement obtenu gain de cause, en 1986, lorsque le premier ministre de l'époque, M. Chirac, avait décidé de supprimer l'autorisation administrative de licenciement. A la veille des législatives de 1993, le RPR et l'UDF avaient également suggéré, dans leur plate-forme commune, de promouvoir les « emplois à contrainte allégée ».

Malgré tout, cette réforme, d'inspiration fortement libérale, constitue une surprise, parce qu'elle ne figurait évidemment pas dans les propositions du candidat Chirac, lors de la campagne présidentielle, pour réduire la « fracture sociale ». Si la droite a donc mis récemment un peu d'eau dans son vin et a milité avec moins d'ardeur pour la flexibilité, on ne peut pas en dire autant de certains milieux patronaux. Ainsi les dispositions instaurées en janvier 1993 par l'ancien ministre socialiste du travail, Martine Aubry, tendant à définir les mesures de reclassement qui doivent impérativement figurer dans un plan social faisant appel à des financements publics, sont-elles toujours critiquées très fermement par le patronat. De même, certains grands patrons ne seraient pas hostiles à ce que l'on assouplisse les dispositions encadrant le recours aux contrats à durée déterminée et à l'intérim, même si celles-ci résultent d'un accord entre les partenaires sociaux qui date du 25 mars 1990.

Le gouvernement pourrait-il donc être tenté de satisfaire ces revendications, et même d'aller au-delà pour les PME ? En tout état de cause, il sait qu'il avance en terrain miné. Dans les rangs même du RPR et de l'UDF, on a souvent vu dans la suppression de l'autorisation administrative de licenciement – avec celle de l'impôt sur la fortune – l'une des causes majeures de l'échec électoral de la droite en 1988. La bataille risque de s'envenimer d'autant plus que les socialistes sont désormais favorables au rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement.

Laurent Mauduit

Vers une réforme de l'impôt sur la fortune

L'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) va faire l'objet d'un « toilettage ». La loi de finances pour 1989 avait prévu que les sommes dues au titre de l'ISF et de l'impôt sur le revenu n'excèdent pas 85 % du revenu. Pour limiter les abus auxquels cette disposition avait donné lieu, la loi de finances pour 1996 avait prévu que la prise en compte de cette disposition ne pouvait donner droit à une baisse de plus de 50 % de la cotisation d'impôt pour les patrimoines supérieurs à 14,9 millions de francs. C'est cette dernière mesure, touchant quatre cents contribuables, qui est mise en cause.

Jacques Chirac avait récemment laissé entendre qu'il n'était pas hostile à cette réforme *(Le Monde* du 5 octobre), mais le ministre du budget, Alain Lamassoure, avait indiqué *(Le Monde* du 15 octobre) qu'elle serait différée. Avec l'accord d'Alain Juppé, pourtant, la commission des finances du Sénat va proposer un amendement au projet de loi de finances pour 1997.

Pierre Salinger : le Boeing de la TWA a été victime d'un missile américain

PIERRE SALINGER, ancien chef du service de presse du président Kennedy, a affirmé, jeudi 7 novembre à Cannes, que le Boeing 747 de la TWA, tombé en mer le 17 juillet en faisant deux cent trente victimes, avait été abattu accidentellement par un missile lancé d'un navire de guerre américain. « *J'ai reçu un dossier très important en ce sens de la part de quelqu'un de lié de très près au gouvernement américain* », a précisé M. Salinger, qui s'exprimait devant les participants d'un forum aéronautique international. M. Salinger n'a pas rendu public le contenu de son dossier.

Aucun commentaire sur les affirmations de M. Salinger ne sera fait dans l'immédiat, a indiqué un porte-parole du Pentagone, qui a toujours démenti la réalité du tir de missile. Le FBI a affirmé, pour sa part, ne disposer d'« *aucune preuve* » étayant cette hypothèse. – *(AFP.)*

■ **CINÉMA : l'actrice Isabelle Adjani présidera** le jury du 50e Festival international du film de Cannes, qui se tiendra du 7 au 18 mai 1997, ont annoncé jeudi 7 novembre les organisateurs.

Le gouvernement veut labelliser les lieux accueillants pour les jeunes de toutes origines

LE COUP DE COLÈRE de Jacques Chirac à propos de la discrimination raciale dans les boîtes de nuit et des délais excessifs en matière de naturalisation (*Le Monde* du 8 novembre) va aboutir, d'ici à une quinzaine de jours, à la publication de propositions gouvernementales destinées à favoriser l'« *intégration républicaine* ». La lutte contre la discrimination raciale par la généralisation des procédures de médiation et l'accélération des procédures de naturalisation, devraient constituer les principales têtes de chapitre de ce projet préparé par MM. Gaudin et Raoult, ministres chargés de la ville et de l'intégration. Aucun texte formel ne devrait voir le jour. Il s'agirait plutôt d'une « *contribution* » présentée à la fois comme modeste (pour ne pas susciter la xénophobie) et concrète.

Les réflexions inattendues du président de la République semblent avoir pris de court les ministres concernés, qui préparent pourtant depuis plusieurs mois des propositions sur l'intégration destinées à amortir le choc des annonces répressives sur l'immigration. Ces projets, qui menaçaient de rester dans les cartons, ont été réactivés par les propos de M. Chirac. Lors de sa visite à Vaulx-en-Velin (Rhône), le 12 octobre 1995, le président, alerté par l'écrivain Azouz Begag, s'était déclaré choqué de l'interdit qui frappe de nombreux jeunes issus de l'immigration à l'entrée des discothèques.

Pour tenter de « *lever les crispations avant qu'elles n'aboutissent à de véritables discriminations* », un réseau de médiateurs spécialisés devrait être mis en place dans les organismes HLM et les préfectures. Une permanence téléphonique accessible par un numéro vert permettrait de répondre immédiatement à ce type de conflit. « *Les jeunes doivent pouvoir parler à quelqu'un avant de brûler une voiture* », explique-t-on au ministère de l'intégration.

UN PARRAINAGE POUR UN EMPLOI

La mise en garde de M. Chirac à propos des discothèques pourrait se concrétiser par la menace de fermeture administrative des établissements – une cinquantaine, selon le ministère – qui pratiquent la discrimination raciale de façon avérée. A l'inverse, ainsi que l'avait proposé SOS-Racisme, un système de labellisation des lieux accueillants pour les jeunes de toutes origines pourrait être mis en place.

Pour l'accès aux stages et aux emplois, où l'ostracisme à l'égard des « bronzés » est patent, un système de parrainage par des personnalités serait favorisé. Le gouvernement devrait également annoncer une accélération des procédures de naturalisation. Actuellement, dans les cas extrêmes, il peut s'écouler jusqu'à sept ans entre la première démarche et l'acquisition de la nationalité française.

Un « *délai pathologique* », reconnaît-on. En moyenne, deux années séparent le moment où l'épais dossier de demande est considéré comme complet par l'administration, et la publication du décret de naturalisation.

Le projet viserait à réduire à un an ce délai grâce à un redéploiement d'effectifs, à la généralisation de l'informatique et à la modernisation des questionnaires et des procédures d'enquête. Les « droits de sceau », actuellement fixés entre 500 et 3000 francs selon les revenus pour chaque dossier, seraient augmentés. Mais les critères de naturalisation (cinq ans de résidence en France, « assimilation », connaissance de la langue, moralité et loyalisme) ne seraient pas modifiés. A priori, il n'est donc pas question de modifier le flux des naturalisations ni la procédure dont l'effarante durée ne rebute pas les candidats puisque 50 000 étrangers en ont bénéficié en 1994, nombre jamais enregistré depuis 1945.

Philippe Bernard

Lire aussi notre analyse page 16

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le vendredi 8 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20771,10	–1,05	+6,70
Honk Kong index	12735,30	–0,31	+27,37

223,8 · 21780,78 · 21227,55 · 20667,33 · 20187,10 · 20771,10 · 9 août · 25 sep. · 6 nov.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 07/11	Var. en % 06/11	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2211,81	–0,07	+18,15
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+18,55
Milan MIB 30	—	—	+14,17
Francfort Dax 30	2706,54	–0,83	+20,08
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+1,66
Madrid Ibex 35	—	—	+20,18
Amsterdam CBS	—	—	+24,04

Tirage du *Monde* daté 8 novembre 1996 : 520 187 exemplaires

